

La compagnie italienne Alitalia s'allie à Air France

LE CONSEIL d'administration d'Alitalia, la compagnie publique italienne, devait donner son feu vert, lundi 9 juillet, à un accord commercial avec Air France et avec l'américaine Delta Airlines. Ces deux accords sont le prélude à l'entrée de la compagnie italienne dans l'alliance SkyTeam, dont font partie Air France, Delta, Aero-Mexico, Korean Airlines et la compagnie tchèque CSA. Par cette opération, SkyTeam se voit renforcée avec l'arrivée d'un nouveau partenaire européen face à ses deux principales rivales : Star Alliance (autour de l'allemande Lufthansa et de l'américaine United Airlines) et OneWorld construite autour de British Airways et d'American Airlines. Aucune participation croisée n'est encore prévue entre Air France et Alitalia, une compagnie déficitaire.

Lire page 13

Enquête sur le drame de Strasbourg

LE PROCUREUR de Strasbourg, Edmond Stenger, a confié à la brigade criminelle, samedi 7 juillet, une enquête sur le drame du château de Pourtalès, qui a fait onze morts et quatre-vingt-quatre blessés vendredi soir. Cette enquête devra établir si les bulletins d'alerte météorologique ont été suffisamment pris au sérieux. Dès samedi soir, un expert s'est rendu sur les lieux afin d'examiner l'état de l'arbre qui s'est abattu. Evoquant l'accident, le préfet du Bas-Rhin, Philippe Marland, a invoqué la « fatalité ». La communauté urbaine a souligné qu'elle avait reçu le fax de la Météorologie nationale à 22 h 04, soit quelques minutes après le drame.

Lire page 7 et nos informations sur les inondations page 9

Changements à France 2



OLIVIER MAZEROLLE

LE DIRECTEUR général délégué chargé de l'information de France 2 vient de changer les présentateurs des journaux télévisés de la chaîne publique. Dans un entretien au Monde, il explique ses choix et la politique qu'il entend mener pour les magazines.

Lire page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal CON., 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 710 - 7,50 F - 1,14 €



Les voyages de M. Chirac divisent la justice

● Contrairement au procureur de Paris, le parquet général estime que le président ne peut pas être entendu comme « témoin assisté » ● Selon notre sondage BVA, 64 % des Français pensent que le chef de l'Etat doit être convoqué par un juge dans l'affaire des voyages privés payés en espèces

PARQUET GENERAL contre parquet : l'affaire des voyages de Jacques Chirac payés en argent liquide divise les plus hauts magistrats du ministère public à Paris. Le procureur général Jean-Louis Nadal a répondu, lundi 9 juillet, au rapport que lui avait transmis, le 2 juillet, le procureur Jean-Pierre Dintilhac. Ce dernier estimait que « rien ne s'oppose », en droit, à ce que le président de la République soit entendu par un juge comme « témoin assisté ». M. Nadal réfute en ces termes les conclusions de M. Dintilhac : « Son analyse juridique quant au principe même de la possibilité pour une juridiction de droit commun de procéder à l'audition du président de la République en qualité de témoin assisté me paraît discutable. » La position du parquet est, selon lui, « en contradiction » avec le statut pénal du président de la République tel qu'il a été défini par le Conseil constitutionnel. Jean-Louis Nadal souligne également les « risques d'irrégularités » qu'encourrait la procédure au cas où les juges d'instruction convoquaient néan-



moins le chef de l'Etat. L'enquête a mis en évidence le règlement en espèces de voyages effectués par M. Chirac et ses proches, pour un montant total de 2,4 millions de francs, entre 1992 et 1995.

Selon un sondage BVA commandé par Le Monde, une nette majorité de Français (64 %) se déclarent favorables à la convocation de Jacques Chirac par un juge dans l'affaire des voyages. La réponse (80 %) est massive chez les 18-24 ans. Mais 23 % de Français seulement pensent que cette affaire dégrade l'image du chef de l'Etat. Une courte majorité de sondés (48 % contre 42 %) déclare qu'elle signifierait, si elle en avait la possibilité, la proposition du député socialiste Arnaud Montebourg visant à renvoyer Jacques Chirac devant la Haute Cour de justice pour les affaires des emplois fictifs et des HLM de la Ville de Paris.

Lire page 5 et la chronique de Pierre Georges page 28

www.lemonde.fr/chirac-affaires



FOOTBALL

Zidane à Madrid

Le meneur de jeu de l'équipe de France est arrivé, dimanche 8 juillet, à Madrid pour rencontrer les dirigeants du Real. Lundi 9, Zinedine Zidane (photo) devait signer un contrat avec le club espagnol mettant un terme à sa carrière en Italie à la Juventus de Turin. Le montant du transfert est de 520 millions de francs, le plus élevé dans l'histoire du football. p. 20

Daniel Barenboïm déclenche une bataille de « Tristan et Yseult » à Jérusalem

JÉRUSALEM de notre correspondant

Lorsque, en 1914, *Le Sacre du printemps* fut donné pour la première fois à Paris, il provoqua un immense scandale. Jouée quatre-vingt-sept ans plus tard à Jérusalem, le 7 juillet, l'œuvre majeure d'Igor Stravinsky a valu au Staatskapelle de Berlin et à son chef d'orchestre, Daniel Barenboïm, une longue ovation d'un public conquis. Le scandale n'est venu que quelques instants plus tard, lorsque le maestro, citoyen international de nationalité israélienne, a donné deux extraits de *Tristan et Yseult*, opéra d'un Richard Wagner qui fait en Israël l'objet d'une polémique chronique et d'une interdiction informelle.

L'affaire couvait en fait depuis des semaines. Invité avec son orchestre au Festival d'Israël, Daniel Barenboïm avait décidé d'y jouer le premier acte de l'opéra de Wagner *La Walkyrie*. Associations d'anciens déportés, responsables politiques et simples citoyens s'y opposèrent aussitôt, indignés qu'on puisse jouer dans l'Etat juif un compositeur féroce antisémite dont les œuvres, de surcroît, avaient été utili-

sées comme décor sonore ordinaire des pompes du nazisme. Après des semaines de controverse publique, Daniel Barenboïm, finalement, troqua Wagner contre Schumann et Stravinsky.

Mais l'homme est obstiné. Samedi soir, à l'issue de son concert et de plusieurs rappels, il s'avança sur le devant de la scène, leva les deux bras et, sur le ton de la quasi-confiance, s'adressa à la salle : « Le Festival est maintenant terminé, et je voudrais vous proposer, de façon privée, entre vous et moi, un bis de Wagner. C'est à vous d'en décider. » Cris de protestation contrecarrés par de vifs applaudissements. Pendant une demi-heure, comme de vulgaires députés s'apostrophant à la Knesset, les spectateurs échangeaient insultes, exhortations et harangues. « Un scandale ! hurlaient les uns, pas de musiciens nazis ici ! » « Démocratie ! rétorquaient les autres, si vous ne voulez pas écouter Wagner, vous pouvez quitter la salle ! »

Daniel Barenboïm, calme mais livide, tentait de diriger les débats, invitant les protestataires les plus virulents à monter sur la scène pour y développer leurs arguments. Derrière lui, l'orchestre se recroquevillait : Allemands mal à

l'aise devant l'explosion d'une douleur issue de leur Histoire. Après une demi-heure de chahut, les derniers opposants quittèrent la salle en claquant violemment les portes. Daniel Barenboïm leva sa baguette et interpréta Wagner. Sublimement. « Cela me prend aux tripes qu'on ne puisse pas le jouer en Israël, expliqua-t-il plus tard en recevant Le Monde dans sa loge. C'est comme si les nazis avaient gagné en interdisant aux juifs de jouer ce compositeur. Je n'ai voulu offenser personne, mais le public a le droit d'écouter ce qu'il désire. »

Attablés devant un verre de bière, les musiciens, eux, ne savaient pas encore ce qu'il fallait en penser. Soulagés d'avoir sauté l'obstacle, beaucoup se demandaient quelles seraient les conséquences de leur coup d'éclat. « Nous avions répété le matin et beaucoup discuté entre nous, expliquait un hautboïste. Nous étions divisés, mais nous avons laissé l'initiative à Barenboïm. C'était à lui de décider ce qu'il fallait faire, et on le suivrait. Que voulez-vous ? Il aime Wagner, il aime son pays, et il voulait les réunir. »

Georges Marion



ENQUÊTE

Jedwabne, pogrom caché

En Pologne, il y a soixante ans, une partie de la population de Jedwabne a participé au massacre de la moitié du village : 1 600 juifs tués dans des conditions atroces. Le crime a longtemps été attribué aux seuls nazis. Un sociologue américain, Jan Gross, a révélé la vraie histoire de Jedwabne. On fouille aujourd'hui les lieux du drame (photo). p. 10

POINT DE VUE

Proche-Orient : avant qu'il ne soit trop tard...

par El Hassan bin Talal

DANS le *tikva* - l'espoir - né du traité de paix de 1994, on a estimé à 35 milliards de dollars sur dix ans le coût global du développement des infrastructures, du Maroc à la Turquie, recommandé par le sommet de Casablanca pour l'Afrique du Nord et le Proche-Orient, voilà sept ans à peine. Cependant, avec 300 milliards de dollars de dépenses d'armement depuis la guerre du Golfe, il apparaît que les armes et la manie des comités *ad hoc* l'emportent sur l'élaboration d'un plan de stabilité complet et détaillé à moyen terme. L'« arc critique », qui s'étend du Maroc au sud-est en direction du Congo et du Soudan, à la mer d'Arabie, puis au nord vers le sommet de l'ellipse de l'énergie (70 % et 40 % des réserves mondiales de pétrole et de gaz), n'a aucune capacité intrinsèque à éviter les conflits. A peine assistions-nous à la poignée de main Pèrès-Arafat qu'on parlait de reprise des hostilités au sud du Liban et d'une escalade possible impliquant la Syrie et

le Liban tout entier. Depuis dix ans, de nombreuses occasions se sont présentées de construire la paix. L'Egypte et la Jordanie ont signé, et l'Autorité palestinienne fut, selon les termes employés par Shimon Pérès au Portugal, un « partenaire pour la paix ». Mais ces occasions ont été réduites à néant.

La tragédie palestinienne dans toute sa dimension doit être assimilée par le peuple juif, de même que les Arabes doivent intégrer les souffrances historiques du peuple juif. Il est certain que, lorsqu'une situation devient intenable, on ne considère pas la légitimité des craintes de la population, on reprend la réflexion. Aux côtés de mon frère disparu, le roi Hussein, j'ai œuvré pour la paix trente années durant.

Lire la suite page 11

Le prince El Hassan bin Talal est le frère de feu le roi Hussein de Jordanie.



FESTIVALS DE L'ÉTÉ

L'« Ecole » à Avignon

Didier Bezace et son décorateur Philippe Marioge offrent un des plus beaux décors jamais dressés dans la Cour d'honneur du Palais des papes pour *L'Ecole des femmes*, de Molière, avec Pierre Arditi en Arnolphe et Agnès Sourdillon en Agnès (photo). p. 22 à 24

www.lemonde.fr/festivals

International.....	2	Aujourd'hui.....	18
France.....	5	Météorologie-Jeux.....	21
Société.....	7	Culture.....	22
Régions.....	9	Guide culturel.....	24
Horizons.....	10	Carnet.....	25
Entreprises.....	13	Abonnements.....	25
Communication.....	15	Immobilier, annonces.....	26
Tableau de bord.....	15	Radio-Télévision.....	27

ASIE Les autorités chinoises resserrent leur contrôle sur les dizaines de milliers de réfugiés nord-coréens qui ont gagné clandestinement son territoire en fuyant la famine. Certain-

es agences non gouvernementales qui leur portent assistance reçoivent des informations selon lesquelles des rapatriements de force auraient eu lieu depuis le début du

mois de juillet. ● **LE DURCISSEMENT** est intervenu après le départ en exil de la famille de sept Nord-Coréens qui avaient trouvé asile, fin juin, auprès du Haut-Commissariat aux

réfugiés à Pékin. ● **LA CORÉE DU SUD** n'est pas en mesure de demander un soutien plus actif de l'étranger pour réclamer que Pékin fasse preuve d'une plus grande tolérance

envers ces réfugiés. ● **LA RÉCONCILIATION** intercoréenne, entamée en juin 2000 lors du sommet entre les chefs d'Etat des deux pays à Pyongyang, est en panne.

Les réfugiés de la faim nord-coréens se heurtent à un durcissement chinois

Selon les organisations qui apportent assistance aux immigrants clandestins dans la région frontalière, la police chinoise opère parmi eux des rafles en vue de les rapatrier. Les promesses d'amélioration du sort des Coréens du Nord butent sur l'enlisement du processus de réconciliation avec Séoul

LE SORT des dizaines de milliers – peut-être trois cent mille selon certaines sources – de réfugiés nord-coréens qui ont gagné clandestinement la Chine pour fuir la famine et y demeurent dans une situation d'absolue précarité paraît devoir s'assombrir encore, à en croire des informations concordantes provenant de la région frontalière : les autorités chinoises s'y livrent, depuis le début de juillet, à une énergique reprise en main policière de cette population, en vue de la rapatrier vers son pays d'origine.

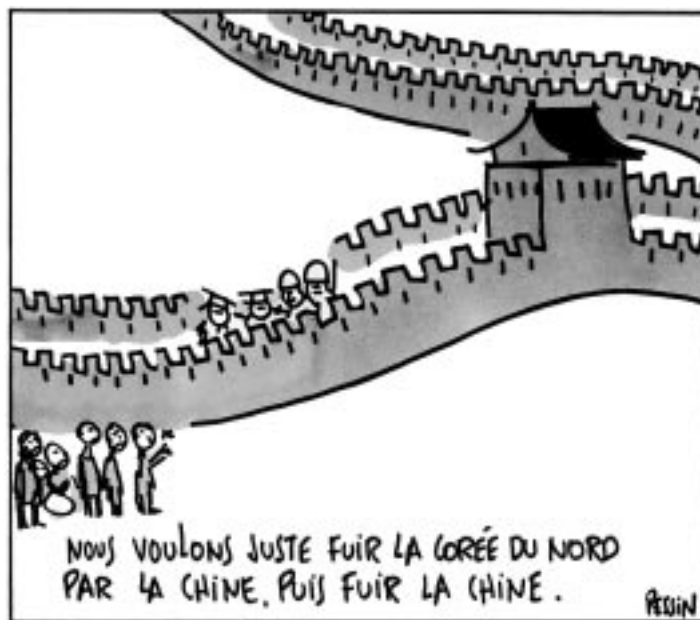
Les informations recueillies par diverses agences et associations d'entraide qui opèrent dans la région de Yanbian – avec l'assentiment tacite de la Chine mais à la condition de respecter la plus grande discrétion – font état d'un renforcement intense des contrôles d'identité, en particulier auprès de la population chinoise d'ethnie coréenne, et de larges rafles rassemblant en plusieurs occasions plusieurs centaines, voire plus d'un millier, de réfugiés du Nord clandestins.

Selon plusieurs de ces sources, les

autorités chinoises ont renvoyé en Corée du Nord, à partir du 5 juillet, des groupes de dizaines de clandestins en informant les intéressés que la tolérance dont elles avaient jusqu'alors fait preuve prenait fin à la demande du gouvernement de Pyongyang. Ce nouveau durcissement fait immédiatement suite à l'exfiltration réussie, en négociation avec le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies, de la famille de sept Nord-Coréens qui avaient occupé les locaux de cette agence à Pékin, provoquant un imbroglio diplomatique.

« MIGRANTS ÉCONOMIQUES »

La Chine, en effet, se refuse à reconnaître à ces personnes le statut de réfugié au sens politique, ce qui impliquerait une condamnation du régime nord-coréen, qui demeure son allié. Les réfugiés – qui quittent leur pays en raison de la famine pour la plupart – sont considérés comme de simples « migrants économiques ». Aussi la famille Jang a-t-elle été évacuée, le 2 juillet, en transitant par deux pays tiers (Singapour et les Philippines) avant de



pouvoir gagner Séoul, de sorte qu'il ne soit pas dit que le territoire chinois puisse servir de point de passage direct entre le Nord et le Sud. La Chine a également fait savoir qu'il

était hors de question que le sort relativement chanceux de cette famille puisse servir de précédent.

Pékin applique en l'occurrence une interprétation quelque peu

sélective de la notion de réfugié. Si les Nord-Coréens sont un sujet d'embarras pour la Chine, d'autres réfugiés ont pu, par le passé, bénéficier de la sollicitude chinoise, au motif qu'ils rentraient dans le cadre de la politique étrangère de Pékin : il s'agit des quelque deux cent cinquante mille réfugiés du Vietnam – d'origine chinoise, il est vrai – qui gagnèrent son territoire en 1978 avant la guerre sino-vietnamienne de 1979, et qui sont pour la plupart restés en Chine – avec l'aide du HCR.

Les organisations non gouvernementales qui s'occupent des réfugiés – en particulier les groupes religieux sud-coréens – sont pour l'heure partagées entre la nécessité de passer sous les fourches caudines diplomatiques de Pékin, afin de continuer à porter assistance à ces malheureux, et la tentation de porter l'affaire sur la place publique afin que la communauté internationale exerce des pressions amenant la Chine à plus de compassion, surtout si elle obtient les Jeux olympiques de 2008.

F. D.

Coups de feu sur un soldat nord-coréen mort

Des soldats sud-coréens ont tiré sur le corps d'un soldat nord-coréen flottant dans les eaux séparant les deux pays, avant de constater qu'il était déjà mort, a indiqué, vendredi 6 juillet, le ministère sud-coréen de la défense nationale. L'affaire s'était produite la veille. « Une vingtaine de coups ont été tirés quand les soldats ont vu le corps », a précisé à Reuters un porte-parole du ministère. Ils « ont cru que c'était un soldat nord-coréen essayant de s'infiltrer au Sud ».

Le corps, déjà en état de décomposition avancée, a été retiré jeudi des eaux du fleuve Imjin, qui passe au milieu de la zone démilitarisée séparant les deux Corées. La victime aurait coulé deux ou trois jours avant qu'on la retrouve, a dit une porte-parole des forces américaines en Corée du Sud. – (Reuters.)

Han Song-su, ministre sud-coréen des affaires étrangères

« La priorité est d'envoyer de la nourriture par le biais du Programme alimentaire mondial »

« Que pensez-vous du refus de la Chine d'accorder le statut de réfugiés aux Nord-Coréens qui parviennent sur son territoire ?

– La Chine est signataire de la convention de 1951 sur les réfugiés. Celle-ci prévoit que le statut de réfugiés est déterminé par le gouvernement du pays où se trouvent les personnes concernées. Dans le cas présent, la Chine considère que ces personnes parviennent sur son territoire pour des raisons économiques. Nous ne sommes pas en position de demander que ces personnes soient classifiées de manière autre que ce que décide le gouvernement en question. Ce que nous espérons, c'est que la Chine, comme les autres pays, les traite en fonction de leurs souhaits. Dans le cas de la famille de sept Nord-Coréens, nous sommes heureux que la Chine les ait autorisés à gagner un pays tiers sur la base de considérations humanitaires en coopération avec le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR).

– Mais ces réfugiés du Nord ne sont pas à la recherche de bénéfices économiques, ils fuient la famine, c'est une crise humanitaire grave...

– Nous manquons d'informations les concernant. Nous devons nous en remettre aux choix qui sont faits par le gouverne-

ment du pays hôte en fonction de ses critères de jugement.

– Le HCR ne devrait-il pas disposer d'un accès plus grand à ces gens ?

– C'est une question qui doit être décidée par le HCR lui-même. Le HCR a une représentation à Pékin. Nous ne parlons pas à sa place. On n'exerce pas de pression sur un organisme international.

– Pour les réfugiés, qu'attendez-vous de l'Union européenne ?

– La priorité est d'envoyer de la nourriture par le biais du Programme alimentaire mondial. Si on envoie beaucoup de nourriture en Corée du Nord, tous ces gens qui fuient à la recherche de nourriture cesseront de la faire. Nous ne savons pas exactement quelle est la situation, mais nous pensons qu'elle est très grave. Cette année, ils ont subi une sécheresse qui ne peut qu'avoir un impact sérieux sur la production.

– Comment voyez-vous la situation des deux Corées un an après le sommet de Pyongyang, en juin 2000, entre les deux chefs d'Etat ?

– C'était un sommet réellement historique. Il a été suivi de 31 rencontres gouvernementales, y compris entre ministres de la défense. Le Nord et le Sud se sont accordés pour ouvrir la partie occidentale de la zone

démilitarisée pour permettre les liaisons ferroviaires et routières. Ce sont là des progrès considérables par rapport aux cinquante-cinq années précédentes. Il n'y a eu aucun contact [entre les deux Corées]... Dans un tel contexte, il est normal qu'il y ait des hauts et des bas. Les interruptions sont bien naturelles, il ne faut pas être impatient, car nous nous acheminons vers le but du rapprochement de toutes manières.

– Quel geste souhaiteriez-vous voir de la part du Nord dans l'avenir immédiat ?

– Depuis mars, il n'y a eu aucun contact entre le Nord et le Sud hormis les contacts privés entre hommes d'affaires. Nous souhaitons que le Nord réponde positivement à notre volonté de reprendre les contacts gouvernementaux. Les Nord-Coréens nous ont fait savoir qu'ils attendaient de voir les résultats du réexamen de la politique américaine envers la Corée du Nord. Le 6 juin, l'administration Bush a fait savoir qu'elle comptait reprendre des conversations sérieuses avec Pyongyang. Il est temps que la Corée du Nord saisisse l'opportunité de l'initiative américaine, et que les contacts avec les Etats-Unis et la Corée du Sud reprennent en se renforçant mutuellement.

– Que pensez-vous des intentions de l'administration Bush ?

– Nous sommes satisfaits qu'à la suite du réexamen de la politique envers la Corée, un processus normal dans le cas de figure d'un changement de gouvernement aux Etats-Unis, George W. Bush ait donné son appui à la « sunshine policy » du président Kim Dae-jung et désigné en celui-ci une des figures clés du règlement de la question coréenne. (...) Ne demandons pas trop, trop vite, à l'administration Bush... Maintenant, nous attendons que la Corée du Nord réponde à l'initiative des Etats-Unis.

– Croyez-vous qu'il y ait un consensus à Pyongyang sur la poursuite du dialogue ?

– Kim Jong-il semble en position de contrôle du régime. Il est allé deux fois en Chine, il a montré son intérêt pour le développement économique chinois et son ouverture. Depuis, des informations [de Pyongyang] parlent d'une « pensée nouvelle ». Cela me fait penser que la Corée du Nord serait intéressée à suivre certains des aspects du développement économique de la Chine et de son ouverture au monde extérieur.

– Qu'en est-il, alors, de son projet de visite de retour à Séoul ?

– Nous espérons qu'il va effectuer cette visite conformément au communiqué de l'an dernier, que les autorités de Pyongyang ont affirmé à plusieurs reprises vouloir res-

pecter. Il vient. Ce que nous ne savons pas, c'est quand. Nous espérons que c'est pour cette année. Il est le personnage central dans les progrès qui peuvent être accomplis dans la foulée d'un deuxième sommet.

– Et l'Europe ? La tendance des membres de l'Union à reconnaître le régime de Pyongyang est-elle une bonne chose ? La France doit-elle suivre le mouvement ?

– Treize des quinze pays de l'Union européenne ont décidé de reconnaître la Corée du Nord. Nous nous en félicitons. Cela aidera à en faire un membre responsable de la communauté internationale. Nous encourageons les autres dans ce sens. Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, s'est montré bien disposé à cet égard, il m'a dit que la France souhaitait négocier « en temps utile » avec la Corée du Nord. Bien sûr, chaque pays a ses propres critères.

– Les droits de l'homme ?

– Je ne sais pas [le détail]. Mais quand [le premier ministre suédois] Göran Persson est allé à Pyongyang [en mai, à la tête d'une délégation de l'Union européenne], il y a eu une discussion sur les droits de l'homme, il me l'a dit à Séoul. »

Propos recueillis par Francis Deron

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM www.ism-mba.edu
FULLY ACCREDITED*

*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.
Admissions : janvier, avril, octobre.

◆

ieMBA International Executive
MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Part-time" sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York. 520 heures plus thèse

◆

DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent,
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures plus thèse

◆

MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ "Multicultural, Part time" sur 12 ou 18 mois : 18 semaines, 6 à New York, 6 à Paris et 6 à Tokyo. 520 heures plus thèse
■ "Full-time" : 4 mois à Paris et 6 mois à New York. 520 heures plus thèse

◆

e-PROGRAMS ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION - MBA

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr
<http://www.ism-mba.edu>
Programmes gérés à New York par ISM, Inc USA

ISM

L'essoufflement du processus de réconciliation

LA CORÉE DU SUD, qui va assumer la présidence tournante de l'assemblée des Nations unies en septembre, ne pourra guère se prévaloir auprès de la communauté inter-

ANALYSE

L'euphorie de la visite « historique » de Kim Dae-jung à Pyongyang est retombée

nationale de progrès substantiels dans le dialogue intercoréen depuis la visite « historique » de son président Kim Dae-jung à Pyongyang, en juin 2000.

Assurément, cette visite a été un tournant : elle a fait passer les relations entre les deux Corées du registre de l'hostilité à celui de la réconciliation et de la coexistence entre deux pays en état de guerre depuis plus d'un demi-siècle. Mais le président Kim, artisan de ce rapprochement qui lui valut le prix Nobel, n'a pas pu maintenir la dynamique d'espoir amorcée il y a un an. L'euphorie – quelque peu prématurée, il est vrai – est aujourd'hui retombée. Le président Kim est en butte à de sévères critiques de l'opposition et d'une partie de l'opinion pour sa politique de « main tendue » en direction du Nord (« sunshine policy ») qui n'est guère payée en

retour par Pyongyang. La Corée du Sud a créé un Fonds de coopération de 270 millions de dollars et versé déjà 500 millions de dollars en aides à la Corée du Nord.

En outre, les violations répétées des eaux territoriales du Sud par des navires du Nord, qui ont donné lieu en juin à des escarmouches, sont ressenties avec irritation par l'opinion sudiste.

L'anniversaire du sommet entre M. Kim et le leader nord-coréen, Kim Jong-il, a été l'occasion de messages de congratulations entre Pyongyang et Séoul. Une nouvelle fois, le président Kim Dae-jung a exhorté le dirigeant du Nord à honorer sa promesse de se rendre au Sud, mais il n'a obtenu aucune indication sur la date de cette visite de retour.

Certes, il y a eu plus d'améliorations dans les rapports entre les deux Corées au cours de l'année écoulée qu'en un demi-siècle. Des pas symboliques ont été franchis : retrouvailles de plus de trois mille personnes du Nord et du Sud qui ne s'étaient jamais revues depuis la partition de la péninsule, et premiers échanges de correspondance entre six cents personnes. Mais le problème de la réunion des familles séparées (près de dix millions de personnes sont concernées) ou même des échanges de lettres entre les deux pays reste entier.

Des accords de coopération économique ont été passés, le montant des échanges a atteint 425 millions de dollars et deux grands projets ont été lancés : le rétablissement de la voie ferroviaire reliant Séoul à Sinuiju, au nord de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), via Pyongyang, et la création d'une zone industrielle à Kaesong, juste au nord de la zone démilitarisée qui sépare les deux pays, à hauteur du 38^e parallèle. Mais ces deux projets sont pour l'instant au point mort. Un autre, la fourniture d'électricité au Nord par le Sud, est également bloqué : cette fois, par les difficultés économiques du Sud et l'opposition des Etats-Unis.

PROGRAMME NUCLÉAIRE

Le président Kim Dae-jung n'a pas été aidé par le changement d'administration à Washington. Le dialogue entre les Etats-Unis et la RPDC a repris, mais il piétine. Pyongyang a réitéré sa volonté d'honorer son engagement de suspendre les essais de missiles balistiques jusqu'en 2003 (sans toutefois renoncer à les exporter) et de « geler » son programme nucléaire. Sur ce point, Pyongyang a tout lieu de se sentir quelque peu « floué » : la construction des centrales à eau légère fournies par un consortium international (KEDO) en échange de la suspension de son program-

me nucléaire a pris un sérieux retard. Selon l'accord de 1994 entre Pyongyang et Washington, les réacteurs auraient dû entrer en fonction en 2003, mais la première livraison de réacteur n'interviendra qu'en 2008.

La politique de la « main tendue » du président Kim Dae-jung se veut flexible : elle a pour principe la réciprocité, mais elle n'en fait pas une condition *sine qua non*. Le Nord a fait des concessions importantes, fait-on valoir à Séoul : par exemple, en acceptant d'entamer un rapprochement sans exiger préalablement le retrait des troupes américaines au Sud. L'administration Bush pratique plutôt vis-à-vis de la RPDC la politique du « dominant donnant ».

Deux approches difficilement conciliables dont Pyongyang joue avec habileté. Ce jeu a cependant ses limites : le régime nord-coréen a, pour l'instant, à Séoul un interlocuteur d'extrême bonne volonté en la personne de Kim Dae-jung. En lui tenant la dragée haute, il l'affaiblit auprès d'une opinion malmenée par les difficultés économiques et sert les intérêts de l'opposition, qui manœuvrant en vue de l'élection présidentielle de 2002, critique sa politique comme étant un jeu de dupes.

Philippe Pons

Nouvelles émeutes raciales dans le nord de l'Angleterre

Le centre-ville de Bradford a été dévasté par de très violents affrontements

Misère sociale, chômage, vexations racistes au quotidien, culture de violence, haine de la police : les mêmes causes produisant depuis trois mois les mêmes effets,

une quatrième ville du nord de l'Angleterre, Bradford, a été le théâtre, samedi 7 et dimanche 8 juillet, d'une violente émeute qui a dévasté le centre-ville.

LONDRES

de notre correspondant

Des affrontements particulièrement violents se sont produits toute la nuit du samedi 7 au dimanche 8 juillet à Bradford, dans le nord de l'Angleterre, entre forces de l'ordre et un petit millier de jeunes d'origine pakistanaise armés de bouteilles incendiaires, de briques, de marteaux et de battes de base-ball. Plus d'une centaine de policiers anti-émeutes ont été blessés, dont 80 ont dû recevoir des soins à l'hôpital local, et une quarantaine de personnes ont été arrêtées. Plusieurs magasins ont été dévalisés, un centre d'activités sociales géré par le Parti travailliste, au pouvoir, ainsi que la concession locale du constructeur automobile BMW ont été incendiés et détruits. Une dizaine de véhicules ont subi le même sort.

Que se passe-t-il à Bradford ? Pratiquement le même phénomène qu'à la mi-avril et au début du mois de juin à Oldham, puis à Leeds, puis à Burnley, puis à Accrington à la fin du même mois de juin. Toutes situées dans l'ancien Nord industriel du pays, ces localités, distantes de moins de 50 kilomètres les unes des autres, présentent les mêmes caractéristiques : une population majoritairement ouvrière et anglo-saxonne de souche, des minorités importantes - 10 % à 15 % - d'immigrés asiatiques recrutés, dans les années 1960, pour travailler de nuit dans des filatures qui, depuis, ont fermé leurs portes. L'emploi, l'argent et les plaisirs sont rares, le sentiment d'abandon généralisé.

Désormais orphelins d'une formation politique qu'ils considéraient naguère comme la leur, et sur laquelle ils comptaient pour les défendre, mais qui s'est métamorphosée en « parti des classes moyennes » et de la méritocratie méritante - le « nouveau travaillisme » de Tony Blair - les « petits Blancs » de la région se sentent abandonnés, livrés à des « hordes d'étrangers » avec lesquels ils sont

en concurrence pour tout : l'emploi, le logement social et des aides publiques en diminution constante.

Résultat : enjeu d'une stratégie habile qui mêle la provocation pure et un discours fascinant prônant, contre « l'invasion, le renvoi des immigrés chez eux » et/ou une « nette et concrète séparation » entre quartiers « ethniquement » divers, les autochtones de souche ancienne sont de plus en plus nombreux à reporter leurs espoirs - et leurs votes - sur les démagogues du Parti national britannique (BNP). Représentant 2 % des voix au plan national, le BNP et ses quelques milliers d'activistes ont, aux dernières élections du 7 juin, obtenu 16,4 % des suffrages à Oldham West, 11,2 % à Oldham East et 11,3 % à Burnley.

CONTRE-MANIFESTATION

Samedi, à Bradford, c'est, comme à Oldham à la mi-juin, l'annonce d'une marche des « crânes rasés » néo-nazis du National Front - ancêtre et bras armé du « respectable » BNP - qui a déclenché l'explosion. Interdite par le ministère de l'intérieur, la marche n'a pas eu lieu. Mais, parce que les nerfs du Front ont prétendu, toute la semaine, qu'interdiction ou pas, ils marcheraient, la section locale de la Ligue antinazie avait organisé, pour le même jour, une contre-manifestation qui a réuni quelques centaines de bonnes âmes.

C'est en passant devant un pub fréquenté par des extrémistes qui ont commencé, bière au poing, à insulter les manifestants que les choses ont dégénéré. Quelques jeunes d'origine asiatique ont voulu en découdre. Casquée, bottée, harnachée comme pour la guerre civile, la police est intervenue, d'une main un peu lourde selon les témoins, « de manière courageuse et totalement appropriée » selon son nouveau ministre, David Blunkett.

Une chose est sûre : plusieurs témoins ont vu de jeunes Blancs se joindre aux émeutiers asiatiques

pour attaquer les forces de l'ordre, et faire refluer, avec des caddies de détritus enflammés, les charges de policiers à cheval qui fondaient sur eux. Deux personnes - et un cheval de police - ont été poignardés. « Ces désordres n'ont strictement rien à voir avec le prétendu "racisme institutionnel" de la police britannique », a commenté, dimanche, le ministre Blunkett.

Certes, un rapport officiel publié en 2000 évoquait les penchants racistes de nombreux membres des forces de l'ordre. Mais, cette fois, a ajouté David Blunkett, « quelles qu'aient pu être les provocations de quelques personnes étrangères à Bradford, il est clair que la cause de ces graves désordres n'est pas la privation sociale mais bien l'attitude antisociale de voyous décidés à tout casser. » Dimanche soir, une trentaine de jeunes Blancs ont attaqué un restaurant et une station-service tenus par des Asiatiques en représailles après les émeutes de la veille, mais l'appel au calme a été, dans l'ensemble, largement entendu.

Patrice Claude

Réuni à Rome, le G7 s'inquiète de l'atonie de la croissance mondiale

Le secrétaire au Trésor américain, Paul O'Neill, annonce une reprise « très prochaine » de l'expansion économique aux Etats-Unis en raison « des corrections apportées »

LES MINISTRES des finances du G7, réunis à Rome en prélude au sommet qui réunira, du 20 au 22 juillet à Gênes, les chefs d'Etat des nations les plus riches du monde, se sont une fois de plus inquiétés de la faiblesse de la croissance mondiale. Selon les prévisions officielles du Fonds monétaire international (FMI) qui ont servi de base au G7 de Rome, la croissance serait de 2,2 % cette année dans la zone euro (2,3 % prévus pour la France d'après l'Insee) et de 1,5 % aux Etats-Unis. Les ministres ont admis que la chute de l'activité avait été plus sévère qu'ils ne l'avaient prévu, notamment en Europe. Ils ont pourtant estimé qu'il existait « une base solide » permettant une reprise de la croissance mondiale.

« La persistance de fondamentaux économiques sains et une coopération internationale solide devraient fournir une base solide pour une reprise de l'expansion », ont indiqué les ministres des finances dans un document destiné aux chefs d'Etat et de gouvernement du G8 (G7 + Russie). Sans se risquer ouvertement à désigner de coupable à ce

ralentissement persistant, le secrétaire au Trésor américain, Paul O'Neill, n'a pas résisté à souligner l'efficacité de la politique monétaire américaine (six baisses de taux consécutives), pointant une fois de plus la réticence de la Banque centrale européenne à baisser ses taux. « Les corrections apportées à l'économie américaine font que nous allons vers des taux plus élevés très prochainement. Ne me demandez pas à quelle date, mais très prochainement », a souligné M. O'Neill, en tablant sur un taux de plus de 2 % en rythme annuel au quatrième trimestre 2001 et environ 3 % en 2002.

« OPTIMISME PRUDENT »

Washington demande toujours à l'Europe et au Japon de « jouer le rôle de locomotive de l'économie mondiale ». Pour le ministre français de l'économie, Laurent Fabius, la faiblesse de la croissance a une double origine : le ralentissement américain conjugué à la hausse du prix du pétrole. « Chacun doit faire sa part », a-t-il dit, souhaitant que, de leur côté, les Etats-Unis développent « leur épargne domestique ».

« Personne ne se flatte sur la réalité des choses ; tout le monde doit apporter sa contribution à la croissance », a déclaré M. Fabius.

Concernant les grandes zones économiques mondiales, Amérique du Nord, Europe et Japon, l'idée qui a prévalu est celle d'un « optimisme prudent », selon le ministre italien de l'économie et des finances, Giulio Tremonti, qui présidait la conférence. Même « optimisme prudent » concernant l'Europe. M. Tremonti a estimé que des « signes potentiellement positifs » avaient commencé d'apparaître dans l'Union européenne. « Le ton global est que cela va plutôt bien », a-t-il estimé. L'inquiétude manifestée par les grands argentiers sur la croissance ne leur a pas fait oublier les pays les plus pauvres, qui pâtissent évidemment de la faiblesse de l'activité économique mondiale. Au-delà du programme d'allègement de dettes en cours, le Groupe des sept a lancé l'idée de créer un fonds santé pour lutter contre le sida, la tuberculose et la malaria qui pourrait réunir plus de 2 milliards d'euros. - (AFP, Reuters.)

AMELIOREZ VOS PERFORMANCES DOUBLEZ VOTRE MEMOIRE POUR

1F*

Commandez votre ThinkPad i Series avant le 14 juillet 2001...
Et doublez sa mémoire pour 1F de plus* !

Portable IBM ThinkPad i Series 1200

Retrouvez à des conditions "directes" tous les avantages qui font du ThinkPad i Series bien plus qu'un simple portable :

- Léger (2,7 Kg) et compact (37 mm d'épaisseur)
- Clavier ThinkPad et précision du dispositif de pointage TrackPoint
- Touches programmables "Easy Launch" pour accéder d'un geste à vos applications et sites préférés
- Modem intégré pour garder le contact en tout lieu
- Touche "ThinkPad" qui vous guide dans l'utilisation et la mise à jour de votre portable et vous aide à naviguer dans les applications
- Confort, fiabilité et esthétique raffinée des ThinkPad IBM

La presse en parle : "...ce [ThinkPad] allie l'encombrement d'un ultra-portable (2,67kg) à la polyvalence d'un PC de bureau." PC Achat, mai 2001

ThinkPad i Series

Processeur Intel® Celeron™ 700 MHz
Ecran 13,3" XGA (matrice active)
Mémoire 64 Mo
Disque dur 10 Go
CD-ROM 24X
Modem 56 K
Microsoft® Windows® Millennium
Licence Lotus SmartSuite
Norton AntiVirus
et nombreux logiciels utilitaires
Garantie 1 an internationale²
"ThinkPad Express"³

Réf. TI343FR

11 948,04 F^{TTC}

9 990 F^{HT}

1 522,97 €^{HT} - 1 821,47 €^{TTC}

369,62 F^{HT}/mois**
56,35 €^{HT}/mois

DÉLICATE CHORÉGRAPHIE

De bon augure pour les négociations qui devaient reprendre lundi et mardi entre toutes les parties, cette journée de paix relative n'est en aucun cas une garantie de succès. Tony Blair et Bertie Ahern se sont donné jusqu'à la fin de cette semaine pour mettre au point une sorte de délicate chorégraphie au terme de laquelle Londres avancerait un peu plus vite dans la démilitarisation de sa province et dans la réforme de la police locale - dominée à 93 % par les protestants - en échange d'un début de désarmement volontaire par l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

Faute d'accord d'ici au 12 août et sachant que le premier des ministres de la province, David Trimble, a démissionné de ses fonctions le 1^{er} juillet, M. Blair serait contraint de suspendre une nouvelle fois toutes les institutions semi-autonomes de Belfast ou d'appeler à de nouvelles élections, dont personne ne veut.

P. C.

ThinkPad i Series

Processeur Intel® Pentium® III 750 MHz
Ecran 13,3" XGA (matrice active)
Mémoire 64 Mo
Disque dur 20 Go
DVD-ROM 8X
Modem 56 K
Microsoft® Windows® Millennium
Licence Lotus SmartSuite
Norton AntiVirus
et nombreux logiciels utilitaires
Garantie 1 an internationale²
"ThinkPad Express"³

Réf. TI393FR

14 340,04 F^{TTC}

11 990 F^{HT}

1 827,86 €^{HT} - 2 186,13 €^{TTC}

433,22 F^{HT}/mois**
66,04 €^{HT}/mois

Pour 1 F de plus* : 64 Mo de mémoire supplémentaire
(d'une valeur de 503,52 F^{TTC} - 76,76 €^{TTC})

NavCode:
2AA15LM07

NavCode:
Pour accéder directement aux dernières informations et prix, entrez le NavCode correspondant à ces offres.



IBM EN DIRECT

au **0 810 212 810¹**
ou sur **ibm.com/fr**

Entrez le NavCode correspondant à ces offres : 2AA15LM07

IBM

Les PC IBM utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

Prix IBM.com, hors frais de livraison (voir conditions sur le site ibm.com/fr). Offres non cumulables, valables en France métropolitaine dans la limite des stocks disponibles pour les commandes reçues par IBM entre le 27 juin et le 13 juillet 2001 inclus. *Les offres à 1F* (0,84 F*) ne sont valables qu'à condition d'être achetées en même temps que le produit principal correspondant. **Loyer mensuel, donné à titre indicatif et modifiable sans préavis. Offre de location Succès/Lease sur 36 mois, réservée au marché professionnel, sous réserve de l'acceptation du dossier par Factobal. Succès/Lease est une marque commerciale appartenant à IBM Corporation utilisée sous licence. Factobal est une filiale de Factofrance Heiler, opérateur agréé par IBM France. L'acceptation des offres implique l'acceptation des conditions de vente IBM. IBM se réserve le droit de modifier les prix et caractéristiques de ses produits à tout moment et sans préavis. TVA en vigueur : 19,6 %. 1- Numéros Azur, prix d'une communication locale. 2- Conditions de garantie sur le site ibm.com/fr. 3- ThinkPad Express : enlèvement et livraison en France métropolitaine pendant la période de garantie. 4- Offre exceptionnelle portant sur dix modèles ThinkPad, cumulable avec les présentes offres (nous contacter par téléphone ou sur ibm.com/fr), valable pour les commandes directes enregistrées par IBM du 09 au 13 juillet 2001 inclus. Intel, le logo Intel Inside, Pentium et Celeron sont des marques ou des marques déposées d'Intel Corporation ou de ses filiales aux Etats-Unis et dans les autres pays. Microsoft et Windows Millennium sont des marques déposées de la Microsoft Corporation. Les autres marques sont la propriété de leurs entreprises respectives. Photos non contractuelles. Copyright IBM 2001.

La Croatie et la République serbe de Bosnie contraintes d'engager une coopération avec le TPIY

Les autorités de Zagreb et de Banja Luka redoutent les réactions des nationalistes

La coopération des pays de l'ex-Yougoslavie avec la justice internationale reste laborieuse, de Belgrade à Zagreb, en passant par Banja Luka.

Pourtant nul ne peut plus refuser officiellement les requêtes du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), depuis que la Ser-

bie lui a remis Slobodan Milosevic, l'homme accusé d'être le principal responsable des guerres balkaniques des années 1990.

SARAJEVO

de notre correspondant

Le courage de Zoran Djindjic, premier ministre serbe – dont le gouvernement, qui a remis le 28 juin Slobodan Milosevic au Tribunal pénal international (TPIY) de La Haye, doit faire face à un fort sentiment anti-TPIY – est devenu un argument pour le procureur Carla Del Ponte. Le tribunal de La Haye accentue ainsi sa pression sur d'autres pays de la région, en dépit des crises politiques provoquées par le débat sur l'extradition d'hommes encore souvent considérés par les nationalistes comme des héros de guerre.

A l'issue de rencontres, le 5 juillet à La Haye et le 7 juillet à Zagreb, avec Mladen Ivanic, premier ministre de la République serbe (RS, entité serbe de Bosnie-Herzégovine), et avec Ivica Racan, premier ministre de Croatie, Carla Del Ponte a réclamé le transfèrement à La Haye d'accusés recherchés par la justice internationale.

A Banja Luka, où siègent les institutions de la République serbe (RS), le gouvernement est conscient qu'il ne peut plus demeurer l'unique territoire à n'avoir aucune relation officielle avec le TPIY. Mladen Ivanic a donc déposé un projet de loi, qui devrait entrer en vigueur durant l'été, permettant d'arrêter et d'extrader les suspects de crimes de guerre. L'autre entité de Bosnie-Herzégovine, la Fédération croato-bosniaque, a voté une telle loi il y a déjà longtemps.

« La République serbe est désormais le dernier refuge pour les fuyitifs de l'ex-Yougoslavie », a déploré Florence Hartmann, porte-parole de M^{me} Del Ponte. Le TPIY souhaiterait notamment l'arrestation des

chefs de guerre politique et militaire de la RS, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, accusés de « génocide » et de « crimes contre l'humanité » pour le siège de Sarajevo et les massacres de Srebrenica. « Les autorités de la République serbe savent ou sont en position de savoir où se trouvent nos deux fuyitifs les plus recherchés », a déclaré la procureur.

Tandis que Carla Del Ponte accu-

« trahir les intérêts serbes ». En Croatie, le premier ministre Ivica Racan, pourtant issu du Parti social-démocrate (SDP, centre gauche), opposant de longue date des nationalistes, ne cache pas son embarras face aux requêtes d'extradition du TPIY. Pour la première fois, le tribunal de La Haye demande à Zagreb de livrer des commandants de la « reconquête » de la Krajina, une région de

tre craint des manifestations nationalistes alors que la Croatie retrouve enfin la perspective d'une saison touristique florissante.

L'inculpation en février pour « crimes de guerre », par le tribunal de Rijeka, du général Mirko Norac, qui n'était pas recherché par le TPIY, avait donné lieu à des rassemblements à Zagreb et à Split, sur la côte dalmate. Les nationalistes pourraient réagir encore plus violemment en cas d'extradition ou de transfèrement vers La Haye d'autres commandants militaires.

Selon la presse croate, la requête de Carla Del Ponte concernerait les généraux Rahim Ademi et Ante Gotovina. Ce dernier, un ex-légionnaire de l'armée française, est notamment perçu comme un « héros » de la « guerre patriotique ». Il serait accusé d'avoir ordonné les assassinats de civils serbes qui ont suivi la « reconquête » de la Krajina par l'armée croate, des centaines de vieillards qui refusaient de quitter leurs maisons ayant été tués après le départ de l'armée serbe et de la population.

Reste aussi le problème de la Serbie. Si Zoran Djindjic affirme que d'autres personnes recherchées par le TPIY rejoindront bientôt Slobodan Milosevic à La Haye, il existe à Belgrade la tentation de faire apparaître le dictateur honni comme le principal voire l'unique bouc émissaire. Et rien ne dit que des accusés bosno-serbes, notamment Radovan Karadzic et Ratko Mladic, ne sont pas à l'heure actuelle encore réfugiés en Serbie, malgré les dénégations du pouvoir.

Rémy Ourdan

► www.lemonde.fr/balkans

250 corps exhumés d'un charnier près de Zvornik

Des enquêteurs du TPIY ont assisté aux travaux d'exhumation d'un charnier proche de Zvornik, dans le nord-est de la Bosnie, qui ont pris fin samedi 7 juillet après quatorze jours de travail. Les restes d'au moins 250 corps en ont été extraits, selon la télévision bosniaque. Selon les spécialistes présents sur place, il s'agirait d'un charnier de « transferts » contenant les corps de victimes préalablement enterrés ailleurs.

Les corps pourraient être ceux d'habitants de l'ancienne enclave musulmane de Srebrenica, située à une quarantaine de kilomètres du charnier, qui ont été victimes des massacres perpétrés par l'armée des Serbes de Bosnie en juillet 1995. Il s'agirait de fuyitifs capturés alors qu'ils tentaient de fuir l'enclave. Selon Emir Halicevic, le juge bosniaque qui supervisait les travaux d'exhumation, la fosse contenait en fait « plusieurs centaines de corps », mais le nombre exact de morts ne sera connu qu'après des travaux en laboratoire. – (AFP.)

saît l'armée de la République serbe de protéger Ratko Mladic, l'ambassadeur américain à Sarajevo, Thomas Miller, estimait que Radovan Karadzic bénéficiait toujours de la protection de son Parti démocratique serbe (SDS), très influent au sein de la police. L'actuel chef du SDS et président de la RS, Mirko Sarovic, a d'ores et déjà ironisé sur la loi présentée par Mladen Ivanic, estimant qu'elle « ne changera rien ». Les nationalistes bosno-serbes ont d'ailleurs critiqué ouvertement l'attitude de Zoran Djindjic et de Belgrade, les accusant de

Croatie occupée durant quatre ans par l'armée serbe, et non des responsables de la campagne militaire en Bosnie.

Ivica Racan a convoqué, samedi 7 juillet, une réunion de son gouvernement afin de discuter le problème des extraditions, après que Carla Del Ponte eut exigé le transfèrement à La Haye de deux officiers dont les actes d'accusation secrets ont été transmis à Zagreb en juin. Après huit heures d'après discussions, quatre ministres du Parti social-libéral (HSL) ont démissionné. Et le premier minis-

Français et Allemands s'engageront ensemble en Macédoine

LA FRANCE et l'Allemagne ont décidé de s'engager ensemble en Macédoine quand les conditions posées par l'OTAN pour l'envoi d'une force de 3 000 hommes seront remplies. C'est ce qu'a annoncé le gouvernement fédéral, à la fin de la semaine, au cours d'un débat au Bundestag sur la participation éventuelle de soldats allemands à l'opération « Moisson indispensable » (Essential Harvest).

Cette opération, qui devrait être limitée à trente jours bien que ce délai paraisse peu réaliste, aurait pour but explicite de collecter les armes des rebelles albanais. Deux compagnies de la Bundeswehr se joindront à deux compagnies françaises et une espagnole, et seront placées sous commandement français (l'ensemble de la force sera dirigé par un général britannique). L'idée remonte au début du mois de juin. Elle a été suggérée par Jacques Chirac au chancelier Schröder au sommet franco-allemand de Fribourg, confirme-t-on à Paris, et arrêtée par les ministres de la défense et des affaires étrangères des deux pays, jeudi 5 juillet.

Le conseil de l'OTAN a décidé le principe de l'opération « Moisson indispensable » pour soutenir une solution politique au conflit entre rebelles albanais de l'UCK et forces macédoniennes qui déstabilise la petite république balkanique depuis plusieurs mois. Le passage à l'action est subordonné à trois conditions : un

accord politique entre partis albanais et slavo-macédoniens représentés au gouvernement de Skopje, un cessez-le-feu et la disponibilité des rebelles albanais à remettre volontairement leurs armes.

Le cessez-le-feu, conclu la semaine dernière par l'intermédiaire de l'OTAN et de l'Union européenne, semble plus solide que les précédentes tentatives torpillées par les extrémistes des deux bords. Une décision définitive sur « Moisson indispensable » sera prise selon l'évolution de la situation sur le terrain.

IMPÉRATIF MORAL

Jusqu'à maintenant, le gouvernement allemand avait affirmé qu'aucun préparatif n'avait été engagé pour une participation de la Bundeswehr à la force de l'OTAN en Macédoine et que, d'ailleurs, l'organisation atlantique n'avait pas sollicité l'Allemagne. Le général Kujat, inspecteur général de la Bundeswehr (sorte de chef d'état-major) avait de plus provoqué une polémique en déclarant que l'armée allemande n'était pas en mesure de remplir ses engagements envers l'Alliance du fait des restrictions budgétaires. La coalition « rouge-verte » au pouvoir à Berlin craignait qu'un engagement allemand en Macédoine provoque le même type de débat qu'au moment de la guerre du Kosovo. Et d'abord dans ses rangs.

Pourtant la situation s'est inversée depuis 1999. Le ministre des affaires étrangères, Joscha Fischer, a réussi à convaincre la grande majorité de ses amis Verts que l'Allemagne ne pouvait pas s'isoler, qu'elle devait rester fidèle à ses alliances et que la participation à des missions de maintien de la paix dans les Balkans était un impératif moral.

En revanche, l'opposition chrétienne-démocrate se dit prête à refuser de voter au Bundestag (dont l'approbation est indispensable) en faveur d'une participation allemande. C'est un peu le monde à l'envers. En fait, la CDU-CSU n'est pas hostile au principe, mais elle veut saisir cette occasion pour s'attaquer à la politique budgétaire et militaire du gouvernement. Elle accuse la coalition « rouge-verte » d'avoir paralysé la Bundeswehr par des restrictions financières qui rendent impossible l'entretien – et a fortiori le renouvellement du matériel – et qui mettent en péril sa réforme (professionnalisation partielle). Même s'ils partagent ces critiques, quelques dirigeants chrétiens-démocrates contestent l'amalgame entre une question de politique intérieure et l'engagement en Macédoine. L'étroite coopération franco-allemande qui s'affirme dans les Balkans rend un vote négatif de la CDU-CSU d'autant plus difficile.

Daniel Vernet

Le journaliste tadjik arrêté à Moscou est en danger de mort

À UNE SEMAINE de la désignation, sous ses auspices, de la ville qui accueillera les JO 2008, le Kremlin a montré qu'il ne badine pas avec la « Convention pour la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et le séparatisme » qu'il a signée, le 15 juin à Shanghai, avec la Chine et quatre républiques d'Asie centrale, dont le Tadjikistan. Il a d'une part refusé

d'accorder un visa à Wei Jingsheng, le dissident chinois qui devait s'exprimer à Moscou contre la candidature de Pékin aux côtés de Tibétains en exil, a annoncé le responsable de la section russe du Parti radical transnational Nikolai Khramov.

Selon lui, « ce refus traduit l'accord entre Vladimir Poutine et Jiang Zemin sur les questions tibétaines et tchéchènes », lesquelles, ajoutées au séparatisme ouïgour, ont motivé la convention susnommée.

D'autre part, les autorités russes ont pris une mesure plus néfaste encore, potentiellement, à leurs efforts d'image : le 6 juillet à Moscou, la police a arrêté le journaliste tadjik Dodojov Atovullov à la demande des autorités de son pays, qui attendent son extradition. Or, accéder à cette demande, c'est « signer son arrêt de mort », affirmant tous ceux qui connaissent M. Atovullov et le Tadjikistan, pays où 53 journalistes ont été assassinés depuis 1992.

C'est-à-dire depuis qu'une guerre intestine, suivie d'une répression implacable par le clan vainqueur appuyé par l'armée russe, a mis fin à un court « printemps tadjik », quelques mois d'un foisonnement démocratique qui n'a pas eu d'égal ailleurs en Asie centrale. Or l'âme de ces moments de liberté fut le premier journal indépendant local, Tcharougui Rouz, créé par Dodojov et ses amis.

APPEL AU PRÉSIDENT CHIRAC

Certains furent tués, d'autres ont repris la publication du titre à partir de Moscou, aux côtés de son fondateur. Le journal, seule source d'informations non trafiquées au Tadjikistan, s'y arrachait sous le manteau, provoquant la fureur de ces dirigeants, « ex-communistes » et « islamistes » dénoncés pour leur incompétence et leur corruption. Des Tadjiks furent tués pour avoir été pris en « flagrant délit » de lecture de Tcharougui Rouz.

En vertu de la Convention de Shanghai, l'extradition de M. Atovullov n'attend plus qu'une décision du procureur général de Russie, c'est-à-dire, disent les observateurs, du Kremlin. « Seule une pression sur la direction du pays peut sauver M. Atovullov », affirme son avocat, Andreï Rakhmilovitch.

Des journaux russes s'y sont mis : « La lutte contre la dissidence a commencé », a titré le quotidien Kommersant. L'Allemagne, où réside depuis peu la famille d'Atovullov, mobilise ses diplomates. En France, un appel au président Chirac pour qu'il intervienne en faveur « d'un courageux défenseur des droits de l'homme dans sa patrie » a été signé par Alexandre Guinzbourg, Vladimir Bukovsky (ex-dissidents), Ilios Yannakakis (historien), André Glucksmann, Bernard-Henri Lévy, Jean-François Revel et le journaliste russe Andreï Babitski.

Sophie Shihab

Le Pentagone prévoit un essai de missile antimissile le 14 juillet

WASHINGTON. Le Pentagone a annoncé qu'il procédera, le samedi 14 juillet, à un nouvel essai de missile antimissile balistique au-dessus du Pacifique. Il s'agira d'un test d'interception à mi-trajectoire d'un missile sol-sol offensif (armé d'une tête nucléaire fictive et d'un leurre) Minute-man II, parti de la base de Vandenberg (Californie), par un missile prototype (équipé d'un « véhicule tueur extra-atmosphérique » EKV), lancé de l'atoll de Kwajalein, dans les îles Marshall. La distance entre les deux sites est de 8 000 kilomètres. L'interception devrait avoir lieu à une altitude de 225 kilomètres au-dessus du Pacifique. Trois essais ont déjà eu lieu : le premier fin 1999, le second à la mi-janvier 2000 et le dernier en juillet 2000. Seul le premier tir a été couronné de succès. – (AFP.)

Pinochet : une suspension de procès obligerait à indemniser les familles

SANTIAGO. L'éventuelle suspension provisoire « pour raison de santé » du procès de l'ex-dictateur Augusto Pinochet obligerait l'Etat chilien à indemniser à hauteur de 1 500 millions de dollars les familles des 3 000 victimes de son régime, ont affirmé, dimanche 8 juillet, les avocats de l'accusation, Juan Pavin et Juan Subercaseaux. La 6^e chambre de la Cour d'appel de Santiago, qui devait se prononcer le 3 juillet sur la suspension provisoire des poursuites judiciaires contre le général Pinochet, a reporté son verdict à la semaine prochaine. Elle devra se prononcer sur un recours de la défense, qui a demandé une suspension de la procédure du fait de la dégradation de l'état de santé de l'ex-dictateur. Le général Augusto Pinochet, âgé de quatre-vingt-cinq ans, a été inculpé fin janvier pour sa responsabilité dans 75 enlèvements et assassinats. – (AFP.)

Attentats anti-israéliens dans la bande de Gaza et en Cisjordanie

JÉRUSALEM. Un soldat israélien gravement blessé par l'explosion d'un engin piégé dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 juillet près d'Hébron, en Cisjordanie, est décédé lundi matin. Il avait été touché à la tête alors qu'il effectuait une patrouille dans une jeep. Un autre militaire qui se trouvait dans le véhicule a été blessé. Par ailleurs, le corps d'un Palestinien, tué après avoir fait exploser lundi matin une voiture piégée près du groupe de colonies israéliennes de Goush Katif, dans le sud de la bande de Gaza, a été retrouvé sur le lieu de l'attentat. Des militants du Hamas avaient menacé dimanche de lancer contre Israël dix candidats à des attentats-suicides pour venger la mort d'un jeune Palestinien de onze ans, inhumé le jour même dans la bande de Gaza. Le petit Khalil Moughrabi est le dix-septième Palestinien tué depuis l'acceptation officielle d'un cessez-le-feu par les deux parties, le 13 juin. Dix Israéliens ont trouvé la mort depuis cette date. – (AFP, Reuters.)

Iran : cinq députés réformateurs convoqués par la justice

TÉHÉRAN. La justice a émis cinq nouvelles convocations visant des députés réformateurs après avoir reçu diverses plaintes les concernant, a rapporté dimanche 8 juillet l'agence officielle Irna. Mohammad Dalfar, Ali Nazari, Hossein Loghmanian, Mohssen Armin, Mostafa Taheri-Nadjabadi disposent de trois jours pour se présenter à la justice. Hossein Loghmanian a déjà été condamné en juin à treize mois de prison pour « insultes à la justice », jugement qui doit toutefois être confirmé par le tribunal d'appel. Un autre député, Akbar Alami, convoqué par un tribunal de Téhran, a comparu samedi, à la suite d'une plainte déposée par un responsable de la commission électorale de la province d'Azerbaïdjan de l'Est, l'accusant d'avoir « répandu des mensonges », indique Irna. – (AFP.)

Tunisie : report du jugement de l'opposant Moncef Marzouki

TUNIS. La Cour d'appel de Tunis a décidé, samedi 7 juillet, de repousser au 29 septembre l'énoncé du verdict concernant le docteur Moncef Marzouki, membre fondateur du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT, non reconnu) et ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH). En décembre 2000, ce professeur de médecine avait été condamné à un an de prison ferme pour « appartenance à une association illégale », en l'occurrence le CNLT. Le parquet avait fait appel à minima de cette décision.

Seize personnes assassinées à un faux barrage à l'ouest d'Alger

ALGER. Seize personnes, dont un Palestinien originaire de Khan Younés, ont été assassinées par un groupe armé à un faux barrage dans la nuit de vendredi à samedi près de Khémis Miliana (120 km à l'ouest d'Alger), ont indiqué samedi les services de sécurité. Dans ce secteur opèrent des éléments du Groupe islamique armé (GIA) d'Antar Zouabri. Dix personnes avaient déjà été abattues, également à un faux barrage, dans la nuit du 5 au 6 juillet à Ouzera près de Médéa (80 km au sud d'Alger), où opère aussi le GIA.

Par ailleurs, des affrontements entre jeunes émeutiers et forces de l'ordre ont été signalés, dimanche en fin de matinée, à Tizi Ouzou (110 km à l'est d'Alger), trois jours après la marche avortée dans la capitale des délégués des villages et des tribus de Kabylie. – (AFP, Reuters.)

L'OUA s'appête à se transformer en Union africaine

LUSAKA. Les ministres des affaires étrangères africains ont achevé leurs travaux préparatoires au dernier sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui débute lundi 9 juillet à Lusaka (Zambie) et consacra la mutation de cette dernière en Union africaine. Réunis depuis jeudi, les chefs de la diplomatie africaine ont longuement plâché sur les modalités de la mutation de l'OUA en Union africaine, décidant notamment que la période de transition ne devrait pas excéder un an. Cette période doit être mise à profit pour mettre en place les futures institutions de l'Union : Commission, Conseil des ministres, Cour de justice, Parlement. Des institutions que la société civile africaine, dont des représentants sont présents à Lusaka, propose de financer en imposant un droit de 10 dollars dont tout étranger se rendant en Afrique, ou tout Africain retournant chez lui, devrait s'acquitter. – (AFP.)

ebs
European Business School

3^e CYCLE MASTER MANAGEMENT

Ingénieurs, IEP, Maîtrises, Médecins,...

12 mois dont 5 mois de stage
Option Internationale aux USA

EBS - 169, quai de Valmy - 75010 Paris
Tél : 01 53 35 84 84
e-mail : masterebs@hotmail.com

ELYSÉE Jean-Louis Nadal a rendu public, lundi 9 juillet, sa position sur la convocation éventuelle de Jacques Chirac comme témoin assisté dans l'affaire des billets d'avion

payés en liquide pour son usage personnel ou celui de plusieurs de ses proches. ● LE PROCUREUR GÉNÉRAL de Paris conteste vivement l'attitude du procureur Jean-Pierre Dintilhac

qui a jugé possible une telle convocation. Il met également en garde contre les « irrégularités » qui pourraient découler, à ses yeux, d'une audition de M. Chirac. ● LES FRAN-

ÇAIS se déclarent favorables (à 64 %) à la convocation par les juges du chef de l'Etat, selon un sondage réalisé pour *Le Monde* par BVA. Près de la moitié approuvent la proposition

Montebourg visant à le renvoyer devant la Haute Cour de justice. ● LA DROITE exige la clarté sur les fonds spéciaux, avant l'intervention de Lionel Jospin, lundi sur France 3.

Le procureur général conteste aux juges la possibilité de convoquer M. Chirac

Jean-Louis Nadal estime « discutable » l'analyse faite par le procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, qui a considéré que « rien ne s'oppose » à l'audition du chef de l'Etat en qualité de témoin assisté dans l'enquête sur ses voyages payés en argent liquide entre 1992 et 1995

LE STATUT PÉNAL du président de la République est désormais la cause d'un conflit ouvert entre les deux plus hauts responsables du ministère public à Paris. Répondant au procureur de la République, Jean-Pierre Dintilhac, qui a estimé « possible en droit » l'audition de Jacques Chirac en qualité de « témoin assisté » dans l'enquête sur ses voyages payés en argent liquide (*Le Monde* des 4 et 5 juillet), le procureur général près la cour d'appel de Paris, Jean-Louis Nadal, a déclaré « discutable » cette position. Dans un communiqué diffusé lundi 9 juillet, M. Nadal met en avant les « risques d'irrégularité » que pourrait entraîner la convocation du chef de l'Etat par les juges d'instruction et se dit prêt à faire saisir la chambre de l'instruction, voire la Cour de cassation, dans l'hypothèse où son avis ne serait pas suivi. Même si elle ne revêt pas la forme d'une « instruction » s'imposant formellement au procureur – dont le procureur général est le supé-

rieur hiérarchique –, la ligne tracée par M. Nadal semble devoir préserver M. Chirac d'une rapide avancée des juges contre sa personne. Les trois juges d'instruction chargés de l'enquête sur les marchés des lycées d'Ile-de-France, qui avaient sollicité l'avis du parquet, le 22, sur la question de leur « compétence » pour interroger le président sur le paiement de ses voyages, peuvent certes décider souverainement des suites à donner à leurs premières découvertes. Mais il paraît peu probable qu'ils ignorent les observations formulées par les plus hauts représentants du ministère public. La position exprimée par le procureur général ne s'oppose en rien, en revanche, à la convocation des secrétaires, chauffeurs et proches du président directement visés par l'enquête – et nommément cités par l'organisateur des voyages de M. Chirac durant sa garde à vue.

Sans rendre public le détail de sa « note en réponse » adressée à M. Dintilhac, le procureur général

– dont l'entourage soulignait, lundi matin, qu'il s'est fondé sur une « analyse en profondeur » de la situation et des textes applicables – a indiqué que « l'analyse factuelle des éléments du dossier [par le procureur] n'appelle pas d'obser-

La ligne tracée par M. Nadal semble devoir préserver M. Chirac d'une rapide avancée des juges contre sa personne

vations particulières ». « En revanche, précisait son communiqué, son analyse juridique quant au principe même de la possibilité, pour une juridiction de droit commun, de procéder à l'audition du président

de la République en qualité de témoin assisté me paraît discutable. » Le procureur général souligne qu'« en l'absence de décision de la Cour de cassation, l'argumentation soutenue [lui] semble en contradiction avec le statut pénal du président de la République tel qu'explicité par le Conseil constitutionnel dans sa décision du 22 janvier 1999 et avec le régime juridique applicable au témoin assisté tel que prévu par les articles 113-1 et suivants du code de procédure pénale ».

M. Nadal se distingue ainsi nettement des conclusions de M. Dintilhac, qui avait rapproché, dans son analyse, le statut de « témoin assisté » de celui du « simple témoin » pour l'estimer applicable au cas d'un chef de l'Etat en exercice. Dans sa réponse, le procureur général invoque, pour sa part, la décision du Conseil constitutionnel qui, en 1999, avait réaffirmé le « privilège de juridiction » dévolu au président et en vertu duquel ce dernier n'est justiciable que de la

Haute cour de justice, même pour des faits antérieurs ou étrangers à ses fonctions. Or l'enquête sur les billets d'avions et séjours de M. Chirac et de ses proches porte sur des règlements en espèces effectués entre décembre 1992 et mars 1995 – dont le total est estimé par les enquêteurs à 2,4 millions de francs –, soit à une période où l'actuel chef de l'Etat était encore maire de Paris et président du RPR. L'invocation par le parquet général du texte fixant le régime du « témoin assisté » renvoie quant à elle à une interprétation restrictive de la notion d'« acte de poursuite » applicable à ce témoin particulier, sur lequel pèsent au moins des soupçons. La plupart des analyses juridiques concourent à écarter la possibilité de tels « actes de poursuite » contre la personne du chef de l'Etat, rappelle la note du procureur général, ainsi que l'a indiqué au *Monde* l'un des lecteurs du document.

Le communiqué de M. Nadal indi-

que encore qu'« après avoir rappelé les risques d'irrégularité que pourrait encourir cette procédure », le chef du parquet général de Paris a « demandé [au procureur] de [le] tenir strictement informé des réquisitions qu'il adressera aux magistrats instructeurs, ainsi que des évolutions procédurales que pourrait connaître cette information judiciaire ». Le texte se conclut en forme d'avertissement : « Je ne manquerai pas, prévient-il, de mettre en œuvre toutes les voies de droit qui permettraient à la chambre de l'instruction ou à la Cour de cassation de se prononcer sur cette question ». Dans l'attente d'une éventuelle saisine de la juridiction suprême sur cette affaire, M. Chirac devra sans doute faire connaître sa propre opinion sur ce débat juridique lors de son intervention télévisée du 14 juillet. Avec le risque qu'entre-temps, certains de ses proches soient contraints de répondre aux questions des juges.

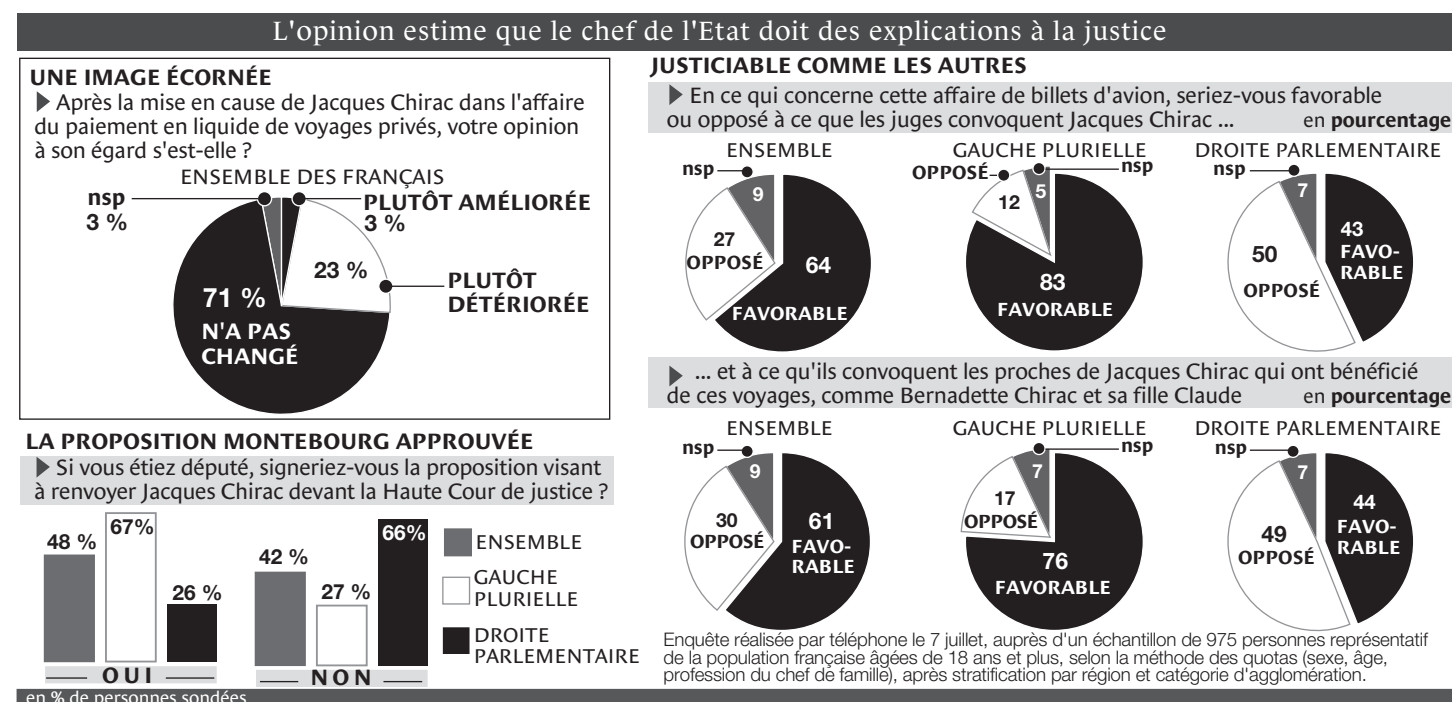
Hervé Gattegno

Les Français sont favorables à l'audition du président et de ses proches, selon BVA

RUDE SEMAINE en perspective pour Jacques Chirac, avant le traditionnel rendez-vous du 14 juillet. Depuis les printemps, c'est sur le premier ministre que les nuages s'accumulent. Municipales décevantes, croissance faiblissante, majorité flagéolante et passé trotskiste insistant : tout contribuait à mettre la gauche et le gouvernement en difficulté et, par conséquent, à éclaircir l'avenir du chef de l'Etat. L'affaire des billets d'avion payés en liquide pour des séjours d'agrément pour lui ou ses proches remet brusquement en cause ces perspectives encourageantes.

En effet, l'image du président de la République est, depuis la dissolution manquée de 1997, son principal, presque son unique atout : les Français continuent, invariablement, à le trouver sympathique. Les révélations posthumes de Jean-Claude Méry, à l'automne 2000, sur les mécanismes de financement illégal du RPR, quand M. Chirac en était le président, avaient à peine écorné sa popularité, comme si l'opinion mettait cette affaire sur le compte d'un système impliquant l'ensemble des partis politiques.

Le soupçon d'enrichissement personnel qui pèse désormais sur lui est beaucoup plus redoutable. Précisément parce qu'il touche au cœur de son image. C'est tout l'intérêt du sondage effectué par BVA pour *Le Monde*, le premier réalisé



depuis que l'affaire de billets d'avion a été connue, à la fin du mois de juin. Le premier enseignement de cette enquête incite à la prudence. Certes, 23 % des personnes interrogées assurent que leur opinion à l'égard de Jacques Chirac s'est « plutôt dégradée » ; le pourcentage est un peu plus élevé chez les hommes (25 %), les 18-24 ans

(26 %), les sympathisants de la gauche plurielle (27 %) ou de l'extrême droite (30 %), ainsi que chez les ouvriers (30 %). Cependant 71 % des sondés déclarent que leur opinion sur le chef de l'Etat n'a pas changé. Il faudra le vérifier dans les prochains baromètres mensuels des instituts de sondage : dans l'immédiat, la secousse est sensible,

mais pas catastrophique pour le président de la République.

Deux indications sont, en revanche, plus inquiétantes pour l'Elysée. Tout d'abord, une nette majorité des personnes interrogées (64 %) se déclarent favorables à la convocation du chef de l'Etat par les juges, contre 27 % seulement qui y sont opposés. Les sondés les plus

jeunes sont les plus enclins à considérer le président comme un justiciable ordinaire, puisque 80 % des 18-24 ans et 70 % des 25-49 ans sont favorables à sa convocation par les juges, contre 50 % seulement des plus de 65 ans. Le jugement est également très clivé selon les sympathies politiques : les sondés proches de la gauche plurielle

approuvent à 83 % l'hypothèse d'une telle convocation, alors que, à droite, ils ne sont que 43 % à s'y montrer favorables (contre 50 % qui y sont opposés). Un pourcentage presque équivalent de personnes interrogées (61 %) se disent favorables à la convocation par les juges des proches de M. Chirac qui ont bénéficié de ces voyages, en particulier son épouse, Bernadette Chirac, et sa fille, Claude.

LA RÉSOLUTION MONTEBOURG

En second lieu, une majorité de sondés – courte mais significative (48 % contre 42 %) – se déclarent favorables à la démarche engagée par le député socialiste Arnaud Montebourg, visant à renvoyer Jacques Chirac devant la Haute Cour de justice pour les deux affaires des emplois fictifs de la Mairie de Paris et des HLM de Paris, instruites par les juges Desmure et Halphen. 48 % des personnes interrogées (contre 42 %) assurent qu'elles signeraient la proposition de résolution de M. Montebourg ; les jeunes de 18 à 24 ans (61 %) et les sympathisants de la gauche plurielle (67 %) y sont les plus favorables. Que ce soit devant la justice ordinaire ou au terme d'une hypothétique procédure devant la Haute Cour, les Français, en tout cas, attendent à l'évidence des explications du chef de l'Etat.

Gérard Courtois

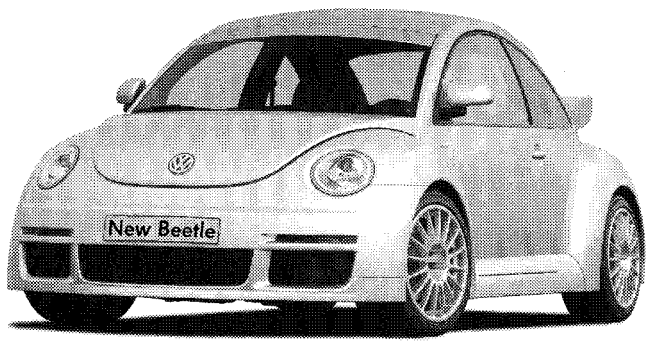
La droite exige de M. Jospin la clarté sur les fonds spéciaux

ALORS QUE le premier ministre devait s'exprimer, lundi 9 juillet, sur France 3, les trois présidents des groupes d'opposition de l'Assemblée nationale ont réuni, dans la matinée, de manière tout à fait inhabituelle, une conférence de presse pour traiter de « l'actualité ». Jean-Louis Debré (RPR), Philippe Douste-Blazy (UDF) et Jean-François Mattei (DL) ont annoncé le dépôt d'une proposition de loi « relative à la transparence du fonctionnement des pouvoirs publics et portant suppression des fonds spéciaux ». Seuls seraient maintenus « les crédits pour dépenses extraordinaires nécessaires à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat » et le bon usage de ces fonds serait soumis à une commission spéciale, composée de parlementaires, qui ferait un rapport annuel.

La proposition de loi serait examinée en octobre dans la plus proche niche dont dispose l'opposition, mais, sans plus attendre, les trois présidents de groupe ont préparé un « projet de décret » qui supprime les fonds spéciaux dans les mêmes termes que leur proposition de loi.

En clair, il s'agit de contraindre Lionel Jospin à expliquer pourquoi il se refuse à geler ces fonds. Dimanche 8 juillet, sur RMC, le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, avait répondu par avance aux responsables de l'opposition en leur reprochant de jeter un « rideau de fumée ». « Ce n'est pas de notre faute s'il y a quelques années Jacques Chirac a voyagé selon des formes qui peuvent susciter des interrogations légitimes. (...) Cette affaire n'est pas née dans la presse, elle n'est pas née dans une officine quelconque de parti, elle est née d'une instruction judiciaire », a tout d'abord rappelé M. Hollande, avant d'assurer que, depuis son retour au pouvoir, en 1997, le PS n'avait pas reçu « un seul centime de ces fonds secrets ». « Ce que je ne peux pas accepter, c'est que pour protéger tel ou tel, pour excuser tel ou tel comportement, pour justifier telle ou telle pratique inacceptable, irrégulière, illégale, on jette un rideau de fumée à travers les fonds secrets, qu'on laisse entendre que ce serait un mode de financement quasi normal de la vie politique ou de la vie privée », a affirmé M. Hollande.

Il y a les voitures et les voitures de collection.



● Série limitée à 250 exemplaires. Numéro 11 disponible à l'Espace Suffren.

Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

New Beetle RSI V6 4MOTION

3615 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 825 02 25 25 (0,98 franc la minute).

La sécurité de proximité et l'emploi figurent parmi les priorités du budget 2002

Lionel Jospin enverra les lettres plafond à ses ministres la semaine prochaine

Le premier ministre fera, cette semaine, d'ultimes arbitrages sur le volet dépenses du projet de loi de finances pour 2002. Le ministère de l'in-

terieur bénéficiera de quelque 3 000 policiers de plus. Elisabeth Guigou a obtenu au moins la stabilisation du nombre de contrat aidés (CES, CEC).

Le plan de recrutement des enseignants serait respecté. Les crédits de la culture (17 milliards) représenteraient 1 % du budget de l'Etat.

DANS LE SABIR de Bercy, cela s'appelle une « lettre plafond ». En langage accessible au commun des citoyens, c'est l'enveloppe annuelle de crédits attribuée à chaque administration. Au terme de quelques arbitrages difficiles, Lionel Jospin doit adresser à ses ministres, la semaine prochaine, la fameuse lettre sur laquelle figurera le taux d'évolution de leur budget pour 2002, l'ensemble des dépenses de l'Etat ne devant pas progresser de plus de 0,5 % en volume l'an prochain, comme le gouvernement s'y est engagé dans le plan de maîtrise des dépenses publiques présenté à la Commission européenne. L'an dernier, M. Jospin avait peu apprécié de voir défiler douze ministres dans son bureau. Douze arbitrages qui n'avaient pas fait que des heureux. Cette année, le chef du gouvernement a demandé au ministre des finances de faire remonter à Matignon le moins possible de dossiers, et Laurent Fabius est parvenu à limiter le mouvement à cinq ministres.

Seuls Elisabeth Guigou (emploi et solidarité), Jack Lang (éducation nationale), Alain Richard (défense), Catherine Tasca (culture) et Daniel Vaillant (intérieur) se sont succédé rue de Varenne la semaine dernière. Les « visiteurs » de Matignon ne sont pas tous sortis très satisfaits de leur entretien avec M. Jospin, qui doit rendre ses ultimes arbitrages cette semaine.

M. Vaillant n'est pas le plus mal loti. Les élections de 2002 approchent et le premier ministre sait que la sécurité sera un des thèmes majeurs de la campagne. En hausse de 4,4 % en 2001, les crédits de l'intérieur progresseront encore fortement en 2002, notamment pour financer 3 000 postes de policiers supplémentaires (lire ci-dessous). M. Lang, dont le budget frô-

le de la défense. La ministre de l'emploi, dont le budget a reculé de 1,9 % en 2001, a sauvé l'essentiel : au moins la stabilisation globale des contrats aidés (CES, CEC, stages) pour les chômeurs en grande difficulté. Depuis 1997, le gouvernement n'a cessé, par exemple, de réduire le nombre de contrat emploi solidarité - tombé de 500 000 à 260 000 - en invoquant

nos grands équilibres économiques », a répliqué M. Fabius, qui visait implicitement Jacques Chirac. Le chef de l'Etat avait publiquement demandé au gouvernement, fin juin, un « bon budget » pour les armées.

Les armées obtiendront moins de 85 milliards, y compris ce que l'on appelle le « bourrage » (aide à la Polynésie après la fermeture de Mururoa, dépenses de recherches civiles...). Ce qui ramènerait l'effort d'équipement stricto sensu à 83 milliards de francs, comme cette année (83,4 milliards). Pour leur part, les crédits de fonctionnement, pour l'essentiel affectés aux soldes, atteindront 105 milliards de francs. A la veille de l'examen en conseil des ministres du projet de loi de programmation militaire 2003-2008, fin juillet, les discussions entre l'Elysée et Matignon portent davantage sur les engagements financiers à moyen terme, l'accord politique au sommet de l'Etat pouvant être trouvé autour de 87,5 milliards de francs par an sur six ans.

Lors du débat d'orientation budgétaire à l'Assemblée, le 6 juin, M. Fabius avait invité ministres et députés de la gauche plurielle à « ne pas rentrer dans je ne sais quel concours général de surenchère sous prétexte que les élections arrivent ». Son message est passé : les ministres commencent à comprendre qu'il est politiquement plus payant de bien expliquer leurs priorités, comme le renforcement des effectifs de policiers, de juges ou d'enseignants, que d'afficher un taux d'évolution des crédits abstrait.

« Nous avons fait rentrer l'équilibre dans la valise », résume-t-on à Matignon. En clair, le projet de loi de finances 2002 respecte la norme de 0,5 % d'augmentation des dépenses. M. Jospin et M. Fabius y tiennent. D'autant que ni l'un ni l'autre ne veulent revenir sur le programme de baisse de la fiscalité (37 milliards en 2002). Le seul « stabilisateur » qu'il leur reste est le déficit budgétaire. Il se creuse depuis le début de l'année (25 milliards de plus qu'à fin mai 2000) et atteint 184,6 milliards. La situation devrait se rétablir partiellement dans le cours de l'année, mais le gouvernement jouera raisonnablement du déficit pour ne pas tailler trop dans les dépenses de l'Etat.

J.-M. B.

► www.lemonde.fr/ecomonde

Divergences des conjoncturistes sur la croissance

L'unanimité sur la croissance du PIB en 2001 est loin d'être la règle. L'institut Rexecode, proche du patronat, estime qu'elle atteindra 2,4 %, soit 0,1 point de plus que la dernière prévision de l'Insee (2,3 %), et 2,2 % l'an prochain. Le centre de prévision de L'Expansion table sur 2 % pour ces deux années. Plus optimiste, le Crédit lyonnais attend respectivement 2,6 % et 3 %. Vendredi 6 juillet, l'Institut national de la statistique a révisé à la hausse la croissance 2000, qui a été de 3,4 % (au lieu de 3,3 % prévu).

L'acquis de croissance dont disposait la France en janvier 2001 (croissance acquise même si elle ne progresse plus après) a été réévalué à 1,7 % (au lieu de 1,6 %). L'Insee précise que cette augmentation ne modifie pas sa prévision pour 2001. Les conjoncturistes pensent tous que la consommation des ménages restera le principal moteur de l'activité.

Le 400 milliards, a obtenu les crédits nécessaires à son plan pluriannuel de recrutement d'enseignants, assure Matignon. Quant au budget de M^{me} Tasca, il devrait représenter 1 % de celui de l'Etat (17 milliards de francs), un engagement politique de M. Jospin.

Les débats les plus sensibles ont porté sur les crédits du travail et

le dynamisme du marché du travail. Le recul du chômage marquant le pas, M^{me} Guigou juge essentielle la poursuite de « politiques très actives de l'emploi ». Restent les crédits d'équipement des armées. La hiérarchie militaire réclame pas moins de 92 milliards pour 2002. Une demande « irresponsable » et « incompatible avec

Ce budget part plombé par les choix de ces dernières années : 35 heures, emplois-jeunes, couverture maladie universelle, allocation personnalisée d'autonomie... Les quelques marges supplémentaires autorisées sont absorbées par les salaires des fonctionnaires et la rémunération de la dette dans un contexte où les taux d'intérêt se tendent. Du côté des recettes, très sensibles à la conjoncture, la baisse de la croissance aura un impact. Rappelons-nous la période 1991-1993, où la croissance avait été inférieure aux prévisions. Le projet de budget 2002 sera assez semblable au budget Bérégovoy de 1993. Un budget de fin de mandature et pour six mois seulement.

La droite parle beaucoup d'économies sans oser dire sur quels postes elle les ferait... Si nous revenons au pouvoir

en 2002, il ne faudra pas s'asseoir dans les fauteuils de l'ancienne majorité et attendre six mois dans l'euphorie de la victoire. On ne pourra pas caresser tout le monde dans le sens du poil. Il faudra choisir, et notamment assouplir le carcan des 35 heures. Ce sera une mesure très symbolique, puisqu'elle indiquera qu'on change de politique. Globalement, il faudra regarder ce qui coûte le plus cher, recenser l'Etat sur ses missions régaliennes (sécurité, justice) et ne plus remplacer systématiquement les fonctionnaires partant en retraite selon la règle un départ/un recrutement. On ne pourra pas faire une seconde fois l'exercice Juppé, peut-être excusable à l'époque, qui s'est traduit par 100 milliards de francs d'impôts supplémentaires après l'élection présidentielle de 1995.

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat

TROIS QUESTIONS À...

PHILIPPE MARINI

1 Rapporteur général (RPR) du budget au Sénat, comment analysez-vous les contraintes pesant sur la préparation de la loi de finances 2002 ?

Il faut d'abord faire un exercice de vérité. Le programme pluriannuel transmis à Bruxelles prévoit un retour à l'équilibre des comptes publics (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) en 2004 et s'appuie sur une hypothèse de croissance de 3 % par an. Nous serons, en 2001 et 2002, très en dehors des clous. Par des artifices comptables, le gouvernement affichera un déficit de l'ordre de 190 milliards, comme l'an dernier. Mais la réalité économique, c'est que ce déficit sera supérieur.

2 Le volet dépenses du budget est bouclé. Qu'en pensez-vous ?

Le ministère de l'intérieur embauchera 3 000 policiers l'an prochain

AU JEU subtil des contreparties politiques, le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, aurait partiellement gagné sur le terrain budgétaire ce qu'il a perdu dans l'épuisant feuilleton parlementaire consacré aux raves parties, conclu par un rejet de son amendement visant à encadrer les free parties. Selon nos informations, et sous réserve d'un arbitrage définitif, Matignon aurait consenti à un effort particulier en faveur du ministère de l'intérieur. A la veille des échéances électorales présidentielle et législatives, dans lesquelles le débat sur la sécurité ris-

que d'occuper le premier plan, Lionel Jospin se serait décidé à donner un nouveau signe de l'attention portée par son gouvernement à cette « priorité » qu'il avait désignée lors du colloque de Villepinte en octobre 1997. L'augmentation du budget du ministère de l'intérieur avoisinerait les 4 %, soit une nouvelle progression par rapport à l'année dernière, où elle avait été de 4,4 %.

Cet effort se traduirait, notamment, par la création, en 2002, de 3 000 nouveaux emplois de policiers. Elle viendra s'ajouter aux 1 000 policiers supplémentaires

annoncé le recrutement à l'issue du conseil de sécurité intérieure (CSI) du 30 janvier (Le Monde du 31 janvier), et à la pérennisation des emplois-jeunes de la police nationale : lors du même CSI, Lionel Jospin s'était engagé à la création de 5 000 nouveaux contrats pour cinq ans d'adjoints de sécurité (ADS). Ces nouveaux fonctionnaires devaient être prioritairement affectés à la police de proximité, dont la troisième et dernière phase de généralisation à l'ensemble du territoire est prévue à partir du début 2002. Les 3 000 embauches escomptées pour 2002 ne pourront, quant à elles, pas être affectées immédiatement à la police de proximité. La durée de formation d'un gardien de la paix s'élève en effet à douze mois et les nouvelles recrues ne pourront pas être sur le terrain avant 2003.

AMORTIR LES RTT

Par ailleurs, environ 300 millions de francs seraient dégagés en faveur des régimes indemnitaires des policiers - une indemnité de 3 000 francs est, par exemple, allouée depuis cette année aux policiers de proximité - et de la réduction du temps de travail (RTT). Ce dernier dossier est en lui-même une source de difficultés pour le ministère de l'intérieur. Il obligera sans doute à une réorganisation du travail en profondeur, et la création de 3 000 emplois - même si elle est à effet

Le Parti socialiste achève la désignation de ses candidats pour les sénatoriales

Frictions en Loire-Atlantique et dans le Puy-de-Dôme

LE PARTI socialiste devrait boucler, lors de son bureau national du 10 juillet, ses investitures pour les élections sénatoriales du 23 septembre. Président d'un groupe de soixante-dix-sept sénateurs, Claude Estier estime que « si tout va bien, on gagnera huit ou neuf sièges mais on risque aussi d'en perdre trois ». Si la parité a été respectée pour les candidatures, sept femmes seulement figurent parmi les trente et un candidats en position éligible et trois devraient faire leur entrée au Palais du Luxembourg.

Pour les 102 sièges à pourvoir (de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales), le PS compte vingt-deux sénateurs renouvelables. Quatorze sont de nouveau candidats. Huit ne se représentent pas, parfois contre leur gré, comme Guy Allouche (Nord), que sa fédération n'a pas réinvesti, confiant la tête de liste à l'ancien premier ministre Pierre Mauroy. Secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants, Jean-Pierre Masseret devrait retrouver un siège de sénateur en Moselle. Quatre députés ont également choisi de changer d'assemblée : Louis Mermaz (Isère), André Labarrière (Pyrénées-Atlantiques), Yves Dauge (Indre-et-Loire) et Didier Boulaud (Nièvre). Quant à Jean-Pierre Sueur, ancien maire d'Orléans battu en mars, il va tenter de se faire élire sénateur dans le Loiret.

DIFFICULTÉS DANS LE NORD

Ce renouvellement sénatorial donne lieu à deux types de difficultés. Du côté de la gauche plurielle, tout d'abord, le PS a accordé deux places éligibles aux Verts (dans le Nord et le Pas-de-Calais) et deux au PCF (Isère et Meurthe-et-Moselle). Non sans souffrances. Dans le Nord, le PS avait quatre sortants et il ne devrait retrouver que trois sièges, le quatrième allant, au prix de quelques remous chez les amis de Michel Delebarre, à Marie-Christine Blandin (Verts). Le PCF s'est vu proposer une troisième et une sixième places, ce qui avive la compétition pour la position éligible entre son unique sortant, Ivan Renar, et Michèle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, qui souhaite revenir au Sénat.

Au sein du PS, deux départements restent litigieux. En Loire-Atlantique, la liste devrait être conduite par Charles Gautier, proche de Laurent Fabius et suppléant de Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, devant la sénatrice sortante Marie-Madeleine Dieulangard, qui accepte mal cette « relégation ». Quant à l'ancien ministre François Autain, autre sortant, écar-

MDC : 350 candidats aux législatives

Le nouveau président du Mouvement des citoyens (MDC), Georges Sarre, a indiqué, samedi 7 juillet, devant son parti réuni en conseil national, que le MDC devra « présenter au moins 350 candidats » aux élections législatives de 2002. « C'est le minimum minimum », a indiqué M. Sarre, en précisant que le MDC a « vocation à se présenter (...) y compris là où il y a aujourd'hui des députés sortants appartenant aux différentes formations de la majorité ». Le député de Paris a également dénoncé « le gouvernement Jospin » qui « aura été, et de loin, le gouvernement qui aura en France le plus privatisé », ainsi que le programme du PS. M. Sarre a enfin invité ses militants à se rendre le 9 septembre, à Vincennes, où Jean-Pierre Chevènement devrait annoncer sa candidature à l'élection présidentielle.

té de la troisième place au profit de Yannick Vaugrenard, premier fédéral du département, il envisage de présenter une liste dissidente. Dans le Puy-de-Dôme, où les trois sénateurs sortants sont socialistes, la liste sera conduite par l'ancien ministre Michel Charasse devant Michèle André, ancienne secrétaire d'Etat aux droits des femmes, rocardienne. Relégué à la troisième place, considérée comme perdue, le maire de Clermont-Ferrand, Serge Godard, menace également de faire dissidence.

Michel Noblecourt

Les Verts parisiens évitent la crise avec Bertrand Delanoë


« NOUS AVONS essayé de sortir de la crise par le haut », résume Christian Najdovski, président du groupe des Verts au Conseil de Paris, avant l'ouverture de la séance de l'assemblée municipale des lundi 9 et mardi 10 juillet. Les Verts, qui avaient menacé de se désolidariser de la majorité municipale (Le Monde du 7 juillet), ont finalement décidé de voter le budget rectificatif présenté par le maire de Paris, Bertrand Delanoë (PS).

« Parce que nous sommes des élus responsables et que nous avons obtenu des garanties que dans les prochaines semaines et les prochains mois des efforts seraient faits pour faire vivre la majorité plurielle dans tous les arrondissements, nous voterons le budget modificatif », a déclaré M. Najdovski. Alors que des discussions informelles entre les deux partis se poursuivaient sans résultat depuis plusieurs semaines, il a suffi de trois heures de négociation, samedi, pour sortir de la première crise grave depuis l'élection de M. Delanoë.

malgré le souhait des Verts, des engagements précis ont été pris. Dans les prochains jours, un état des lieux devrait être dressé sur le fonctionnement des mairies d'arrondissement gérées par la gauche. Des propositions vont être faites sur les moyens mis à disposition des élus Verts, en particulier dans la perspective de la mise en application de la « loi Vaillant » sur l'extension des pouvoirs accordés aux mairies d'arrondissement. « Cela va dans le bon sens, reconnaît Yves Contassot, l'ancien chef de file des Verts pour les municipales. Le PS a enfin manifesté la volonté de nous prendre en considération. »

Il n'a quasiment pas été question du budget rectificatif au cours de ces discussions. « Il n'était pas question de toucher à un projet élaboré en commun, explique Patrick Bloche, président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville. Et le maire aurait immédiatement retiré leurs délégations aux adjoints qui n'auraient pas voté avec nous. »

Christophe de Chenay



MEDECINE - PHARMACIE
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année

PARAMÉDICAL
CARRIÈRES SOCIALES
Prépa. annuelle aux concours

DROIT - SCIENCES PO.
Prépa. annuelle et d'été aux concours

BTS OPTICIEN LUNETIER
Prépa. à l'examen national

PROFESSEUR DES ECOLES
Prépa. au concours du CRPE

Direction : Docteur JF PONCET

Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Rectors régi par la loi du 12 juillet 1875.

COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr

Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99
Clf Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32

MASTÈRE SPÉCIALISÉ

MARKETING ET MANAGEMENT PAR LA QUALITÉ

> Ingénieurs, devenez experts de la relation client - fournisseur
Complétez la maîtrise technique de vos projets par la maîtrise de leur commercialisation.

> Professionnels, devenez experts de la relation client - fournisseur et de la qualité
Relancez votre activité et apportez un plus en devenant l'animateur de la démarche qualité dans votre entreprise.

L'alternance utile : 4 jours en entreprise et 1,5 jours en formation par semaine.

GROUPE ESC LILLE
Avenue Willy Brandt F-59777 Eurallille
Tél : +33 (0)3 20 21 59 42 - Fax : +33 (0)3 20 21 59 59
E.mail : infos@esc-lille.fr - Web : www.esc-lille.fr



Cadres confirmés, Votre projet :

CREER VOTRE ENTREPRISE

Financements, subventions, accompagnement.

Téléphonez : I.C.E.A. 03.23.23.35.09

23, rue F. Roosevelt, 02000 Laon
mail : ada@imaginet.fr

INTEMPÉRIES Après la mort, à Strasbourg, de onze personnes écrasées sous un arbre lors d'un spectacle en plein air, le procureur, Edmond Stenger, a ouvert une enquête de fla-

grance qui a été confiée à la brigade criminelle. Elle devra notamment dire si les alertes diffusées par Météo France ont été suffisamment prises au sérieux. ● LE PRÉFET DU BAS-

RHIN, Philippe Marland, a invoqué la « fatalité ». La communauté urbaine de Strasbourg a, pour sa part, indiqué avoir reçu le bulletin d'alerte de Météo France à 22 h 04, soit quel-

ques minutes après le drame. ● POUR PATRICK GALOIS, ingénieur prévisionniste à Météo France, il ne s'agissait pas d'une mini-tornade mais d'un orage violent. ● AFIN DE

FACILITER L'INTERPRÉTATION de ses bulletins, Météo France va publier, à partir d'octobre, des « cartes de vigilance » avec des zones de couleurs correspondant aux risques.

Une enquête de police a été ouverte sur le drame de Strasbourg

Pour le préfet du Bas-Rhin, l'accident du château de Pourtalès, qui a fait onze morts vendredi, est dû à la « fatalité ». La brigade criminelle devra notamment déterminer si les procédures d'alerte météorologique ont été suffisamment prises au sérieux

STRASBOURG

de notre correspondant

Après la mort, à Strasbourg, de 11 personnes écrasées par un arbre lors d'un spectacle au château de Pourtalès vendredi 6 juillet dans la soirée (*Le Monde* daté 8-9 juillet), les manifestations de solidarité ont afflué : après Jacques Chirac et Lionel Jospin, c'est le pape Jean Paul II qui a adressé ses condoléances aux proches des victimes par le biais d'un télégramme que l'archevêque de Strasbourg, Mgr Joseph Doré, a lu, dimanche, dans la cathédrale, à l'occasion de la « Messe pour la France » traditionnellement célébrée avant le 14 juillet dans ce diocèse concordataire. Samedi soir, le

ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, est venu témoigner « de la compassion et de la solidarité du gouvernement ». Il a rendu visite à plusieurs victimes hospitalisées à l'hôpital de Strasbourg-Hautepierre, ainsi qu'au centre de traumatologie. « Le malheur s'est concentré sur cent trente personnes, sur une toute petite foule », a regretté le ministre, qui a tenu à préciser que « ni les tornades ni les malheurs météorologiques ne sont de la responsabilité de la Ville, ni du gouvernement ».

Le parquet de Strasbourg a ouvert une enquête de flagrance, samedi 7 juillet. Le procureur, Edmond Stenger, qui s'est rendu sur place dans la nuit du drame, a

confié cette tâche à la brigade criminelle. Dès samedi, un expert forestier s'est rendu dans le parc de Pourtalès et un périmètre de sécurité a été délimité autour du lieu de l'accident. Il doit examiner l'état de l'arbre, qui mesure de plus de 20 mètres et déterminer s'il avait été fragilisé par la tempête du 26 décembre 1999. Il avait fallu de longs mois, après la tempête, pour remettre en état le parc et le rendre à nouveau entièrement accessible au public. L'enquête devra également établir si les procédures d'alerte météorologique ont été suffisamment prises au sérieux.

Samedi matin, le préfet du Bas-Rhin, Philippe Marland, a indiqué

que les services météorologiques avaient annoncé « des épisodes orageux sévères, mais pas des vents de cette violence ». Deux bulletins régionaux d'alerte météorologiques avaient été envoyés dans la soirée. Le premier, à 18 h 32, prévoyait une situation orageuse dans tout l'est de la France, avec des vents pouvant atteindre 80 km/h. Le second, à 21 h 05, précisait que des foyers violents d'orage étaient prévus en Alsace, accompagnés de rafales éventuellement proches des 100 km/h. La préfecture de la zone de défense Est, à Metz (Moselle), avait diffusé dès jeudi un communiqué invitant les habitants du Grand Est à prendre leurs précautions en raison des orages et des vents violents. De fait, des rafales de 97 km/h ont été enregistrées dans la soirée à la station météorologique de Strasbourg-Entzheim. Le record a été atteint, dans le Haut-Rhin, à Colmar-Meyenheim, pendant la nuit, avec un vent de 107 km/h. Pour le reste, le préfet a invoqué la « fatalité », qui « a voulu qu'un arbre tombe précisément sur les abris bâchés où s'étaient réfugiés les spectateurs ».

EFFICACITÉ DES SECOURS

Cette clairière du vaste parc boisé, qui appartient à la Ville alors que le château de Pourtalès est privé, est souvent utilisée pour des spectacles en plein air durant la belle saison. La commission de sécurité avait donné le 12 juin un avis favorable à l'organisation de spectacles cette année en ce lieu, a précisé le préfet. Fallait-il, avec des prévisions

météorologiques sérieuses mais pas alarmistes, imposer l'annulation de tous les spectacles en plein air ? La Ville, organisatrice de l'été culturel, dans lequel s'inscrivait le spectacle des Yiddishe papas et mamas, n'a pas eu le temps de se poser la question : Fabienne Keller, maire (UDF) de Strasbourg, a indiqué que les services de la communauté urbaine de Strasbourg avaient reçu la télécopie du bulletin d'alerte de Météo Fran-

bles, certaines souffrent de fractures de la colonne vertébrale et de lésions thoraciques ou crâniennes.

Personne n'a mis en doute la rapidité et l'efficacité des secours. Dans la minute qui a suivi le drame, intervenu juste avant 22 heures, le « 17 » était prévenu par le téléphone mobile d'un spectateur et les premiers secours arrivaient sur place vers 22 h 10. La préfecture a immédiatement mis en place une cellule de cri-

La pédagogie en couleurs de Météo France

Le drame de Strasbourg montre que les autorités et l'opinion ne savent pas toujours interpréter les bulletins de Météo France. « Quand on dit "orage violent", a indiqué Bernard Strauss, directeur interrégional de Météo France pour l'est de la France, cela signifie quatre risques : le foudroiement, la pluie, la grêle et le vent, qui tous les quatre peuvent être extrêmement dangereux. » Pour faciliter la lecture de ses bulletins, Météo France va mettre en place des « cartes de vigilance » plus parlantes que les bulletins actuels. Publiées deux fois par jour à partir d'octobre, elles devraient déterminer des zones vertes (aucun danger), jaunes (incidence sur certaines activités de plein air), orange et rouges (risques météorologiques sérieux).

ce à 22 h 04, soit quelques minutes après la chute de l'arbre. Ce sont d'ailleurs les fortes pluies, et non les risques liés au vent, qui ont provoqué l'interruption de plusieurs spectacles dans la région, et notamment l'ouverture des Eurockéennes de Belfort (*lire page 23*). Le bilan du drame s'est alourdi samedi matin : une victime hospitalisée est décédée des suites de ses blessures, ce qui porte à 11 le nombre de morts. Le dernier bilan fait état de 84 blessés, dont 17 grièvement. Parmi les personnes

se et déclenché le « plan rouge », qui permet de mobiliser d'importants moyens en hommes et en matériel. Plus de 130 pompiers, une trentaine de médecins et infirmiers, une centaine de policiers et gendarmes, plusieurs psychiatres et psychologues, ainsi que 35 ambulances ont ainsi participé aux secours. A 1 heure du matin, l'ensemble des blessés était hospitalisé à Strasbourg, Illkirch-Graffenstaden ou Sélestat.

Jacques Fortier

Une énergie comparable à plusieurs bombes d'Hiroshima

L'ORAGE qui a frappé la France dans la soirée du vendredi 6 juillet était un « orage violent, constitué de cellules orageuses organisées en lignes de grains », explique Patrick Galois, ingénieur prévisionniste à Météo-France. « Il était caractérisé par des vents qui ont souvent dépassé les 100 km/h, valeur assez forte pour un orage, et ont soufflé sur une région assez étendue : la Franche-Comté, la Lorraine et l'Alsace. » Cependant, les vents qui ont provoqué le drame de Strasbourg n'étaient pas, pour ce spécialiste, le fruit d'une tornade, « phénomène très local, très ponctuel » qui peut être provoqué par une situation orageuse et engendrer des vents beaucoup plus violents.

Les orages peuvent être dévastateurs car les nuages qui leur donnent naissance – des cumulonimbus – sont des monstres larges de plusieurs dizaines de kilomètres, dont le sommet peut monter jusqu'à seize kilomètres en été. Ils emmagasinent d'énormes quantités d'eau et ont une énergie comparable à celle de

plusieurs bombes atomiques du type d'Hiroshima, note Météo-France (<http://www.meteo.fr/meteonet>). Ces nuages sont le siège de puissants mouvements tourbillonnaires. Plus il fait chaud les jours précédant les orages, plus l'énergie qu'ils accumulent est importante en raison des contrastes de températures entre la chaleur des basses couches de l'atmosphère et l'air froid situé en altitude. Dans le cas présent, « le schéma était classique, avec une réserve d'air chaud ». Dès lors, des précipitations exceptionnelles se sont abattues sur la France. A Paris, 110 mm d'eau sont tombés – « un record absolu pour une période de 24 heures, insiste Patrick Galois. Cela correspond à deux mois de pluie habituels. » Il est également tombé 100 mm de pluie à Brive-la-Gaillarde (Corrèze). Ce sont de très fortes valeurs pour un orage, mais, ajoute-t-il « on les observe assez régulièrement ».

Christiane Galus

Pourquoi le développement devrait-il nuire à la qualité de vie de l'homme ?

Afin de développer l'économie tout en préservant l'environnement et le bien-être de l'homme, nous nous engageons en faveur d'un développement durable.

www.edf.fr

donner au monde l'énergie d'être meilleur

EDF
Electricité de France

La Commission de l'informatique et des libertés s'inquiète de l'utilisation des sites Internet sur la santé

Des laboratoires et des banques peuvent exploiter des données personnelles, alerte la CNIL

Le rapport de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a été rendu public, lundi 9 juillet. Il fait le point sur les efforts

d'adaptation de cette institution chargée de défendre le droit des individus à protéger leurs données personnelles, dans un contexte où se

multiplient les fichiers informatiques (50 000 nouvellement déclarés en 2000) et où l'Internet facilite la collecte d'informations personnelles.

AFIN de contrôler l'accès de son restaurant scolaire, le principal du collège Jean-Rostand, à Nice (Alpes-Maritimes), voulait créer un fichier d'empreintes digitales. Finies, les cartes de cantine perdues : pour obtenir leurs œufs mimosa, les élèves auraient dû montrer patte blanche. Soixante autres établissements scolaires se disaient prêts à adopter cette technique de pointe, mais la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) s'est opposée, en mars 2000, à sa mise en œuvre. Dans son rapport d'activités rendu public lundi 9 juillet, la CNIL explique sa décision : « Une base de données d'empreintes digitales est toujours susceptible d'être utilisée à des fins policières ».

La Commission a également rejeté une demande similaire, formulée par la préfecture de l'Hérault, qui souhaitait ficher les empreintes digitales de ses agents, afin de mieux contrôler leurs horaires de travail. « Les nouvelles technologies nous lancent constamment de nouveaux défis, résume Michel Gentot, président de la CNIL. La Commission, dont le rôle est de faire respecter le droit des individus à protéger leurs données personnelles, doit continuer à s'adapter ». En 2000, quelque 50 000 nouveaux fichiers informatiques ont été déclarés, émanant de sociétés privées ou d'organismes publics. Le nombre de fichiers recensés par la CNIL depuis sa création, en 1978, dépasse désormais 750 000.

PROFIL DE SANTÉ

En 2000, seules 144 personnes se sont adressées à la Commission, pour être radiées de fichiers commerciaux. Les particuliers étaient en revanche deux fois plus nombreux que l'année précédente à signaler l'existence d'une base de données informatisée et à vérifier que celle-ci avait bien été déclarée.

Enfin, le nombre de personnes ayant demandé, en vertu d'un droit reconnu dès 1978, de vérifier les informations contenues à leur sujet dans les fichiers de police (Police judiciaire, Renseignements généraux, Système d'information Schengen...) a augmenté de 21 %. « C'est la preuve d'une plus grande vigilance de la part de nos concitoyens, aujourd'hui plus conscients de leurs droits », estime, optimiste, Michel Gentot.

Pourtant, les dérives existent, notamment sur Internet. « En 2000, nous avons dû nous pencher

adresser des publications, il entre par la grande porte dans les fichiers des sociétés propriétaires de ces sites, souvent des banques ou des compagnies d'assurances. Un moyen efficace, pour ces dernières, de repérer les clients « à risques ». De même, les grands groupes pharmaceutiques, producteurs de sexe-stimulants ou de tranquillisants, peuvent-ils être tentés de racheter les données nominatives récoltées par les sites dédiés aux problèmes d'érection ou aux troubles du sommeil.

La CNIL demande donc que la

l'homme, le décret avalisant l'existence du système de traitement des infractions constatées (STIC), vaste fichier de police comprenant des informations sur les auteurs et les victimes de crimes ou délits (*Le Monde* du 7 juillet), elle porte également un regard critique sur son action passée.

RISQUE DE TRAITEMENT RACISTE

Dans son rapport d'activité, elle reconnaît qu'elle a pu se tromper, en 1984, lorsqu'elle a autorisés les organismes de logements sociaux à collecter des données sur la nationalité des demandeurs. Censée permettre un meilleur panachage des origines et favoriser la mixité sociale dans les HLM, la décision de la CNIL est aujourd'hui remise en cause. « Un doute peut naître sur un éventuel risque de discrimination, qu'un traitement par ordinateur pourrait favoriser », admet-elle. Des dérives ont pu être constatées, notamment à l'OPAC de Metz (*Le Monde* du 24 mai 2000). Saisie par SOS Racisme, la CNIL avait constaté que le questionnaire de l'Office public contenait une mention « pays d'origine », en plus de la rubrique « nationalité », ce qui, à ses yeux, constituait un risque de traitement raciste des demandes de logement social. « La question se pose de savoir s'il n'y a pas lieu de réévaluer la pertinence [...] de la collecte des informations concernant la nationalité, dans l'attribution des logements sociaux », conclut, prudente, la Commission.

« Nous apprenons en marchant », estime pour conclure Michel Gentot. Lui-même est conscient qu'il reste beaucoup à faire : le rapport Braibant de 1998 évaluait à plusieurs centaines de milliers le nombre de fichiers susceptibles d'échapper à la vigilance de la Commission.

Mathilde Mathieu

Un champ d'intervention de plus en plus vaste

La loi du 6 janvier 1978 a confié à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) la mission de tenir à disposition des personnes le registre des fichiers informatiques déclarés, d'informer ces dernières de leurs droits en la matière, de recevoir les réclamations et plaintes et d'exercer, à la demande des requérants, le droit d'accès aux fichiers intéressant la sécurité publique et la sûreté de l'Etat. Longtemps focalisée sur les grands fichiers administratifs, qui avaient justifié l'adoption de la loi de 1978, la CNIL se montre de plus en plus préoccupée par les fichiers du secteur privé. En vingt-trois ans, le développement grand public d'Internet a, par exemple, considérablement élargi le champ d'intervention de la Commission, aujourd'hui présidée par le conseiller d'Etat Michel Gentot. La réforme de la loi de 1978 devrait bientôt accroître les pouvoirs de contrôle de la CNIL, en lui permettant d'infliger des sanctions administratives et pécuniaires.

particulièrement sur les sites dédiés à la santé. Dans ce domaine, il se révèle en effet compliqué de prévenir l'exploitation commerciale des données personnelles livrées par les internautes », explique M. Gentot. Car on ne peut pas consulter un site sans laisser de traces. Lorsque l'internaute participe à un forum de discussion sur les traitements contre le sida ou le cancer de la peau, il donne les moyens aux gestionnaires du site de dresser son « profil de santé ».

Si l'internaute a laissé ses coordonnées, par exemple pour se voir

commercialisation des données de santé circulant sur Internet soit interdite par la loi, comme c'est déjà le cas pour les informations contenues sur les feuilles de prescription des médecins. Elle suggère également que la durée de conservation de ces données de connexion soit limitée à trois mois, et non douze, comme le prévoit le projet de loi sur la société de l'information, adopté par le Conseil des ministres le 13 juin.

Enfin, si la CNIL peut se féliciter d'avoir infléchi, dans le sens d'un plus grand respect des droits de

« Loft Story » : les parents de Philippe disent avoir été abusés par les producteurs

LES PARENTS de Philippe pensent avoir été abusés. La participation de leur fils de vingt-huit ans à l'émission « Loft Story » sur M6, les a rendus « malades ». Rien, dans leur écoeurement, ne concerne directement leur relation avec leur enfant : le couple, âgé d'une soixantaine d'années, se plaint d'avoir été « harcelé » par les producteurs de l'émission.

Au cœur du problème : l'utilisation de quatre photos. La première, qui représente Philippe et ses parents, a été prise par la photographe d'ASP Production dans le jardin de leur maison de l'Oise. Les trois autres photos viennent de la collection personnelle de la mère - Philippe y figure avec les enfants de sa classe à l'âge de huit-neuf ans - et deux autres photos de lui petit. La mère les avait confiées avant la première

émission à M6 puis a refusé qu'elles soient utilisées. « Au début, ils étaient gentils, c'était le garçon qui s'occupait des relations avec les familles qui me téléphonaient. Et puis c'était une autre personne, puis une autre qui me parlait, me parlait, raconte la mère de Philippe. A la fin, j'avais la tête embrouillée, j'avais peur de ce qu'ils allaient faire. En plus, ils étaient pénibles avec leur insistance. »

COUPS DE TÉLÉPHONE

Ils se sont défendus, parfois confusément, contre la volonté affichée des producteurs d'« arracher » l'autorisation de diffuser ces fameuses photos. La tension est montée. Les producteurs ont insisté. Ils voulaient absolument ces photos de Philippe enfant pour le magazine officiel

de « Loft Story ». Les parents de Philippe parlent de coups de téléphone à leur domicile « parfois cinq fois par jour pendant trois quarts d'heure », de demandes farfelues destinées à utiliser la famille « pour faire du spectacle ». « Une fois, ils m'ont demandé d'enregistrer des phrases pour que Philippe s'éveille avec ma voix », se souvient la mère du locuteur, abasourdi.

Côté ASP, la société de production, autre son de cloche : les autres parents, eux, se sont montrés tellement enthousiastes. « Ça a été simple à gérer », affirme Alexia Laroche-Joubert, la productrice déléguée. Mais dès « la première émission, les parents de Philippe ne sont plus venus sur le plateau (...). Ils m'avaient donné ces photos, évidemment j'avais le droit de les utiliser ». La mère de

Philippe n'est pas d'accord. Aujourd'hui encore, elle attend des excuses : deux photos ont été utilisées alors qu'on lui avait promis qu'elles ne le seraient pas. Certes, Philippe, qui est majeur, avait donné son accord.

QUESTION PRÉPARÉE

Mais elle ne trouve pas la méthode correcte. « J'aimerais, par exemple, qu'ils reconnaissent qu'ils nous ont abusés et qu'ils versent l'argent qui correspondrait à l'achat de ces clichés à l'ONG Peuples solidaires [dont elle s'est occupée pendant quinze ans] ». Mais elle se trouve bien petite, face à une « M6 toute-puissante » : « Ils font de vous ce qu'ils veulent, vous savez », dit-elle.

On les avait, par exemple, longuement « préparés » son mari et elle à répondre à la question « Comment avez-vous réagi en apprenant que Philippe allait participer à l'émission ? », qui devait leur être posée en direct lors de la première émission. Ils souhaitaient dire leur désaccord avec le principe de l'émission. Ce sont les seuls parents auxquels la question n'a pas été posée. Le 5 juillet, lors de la dernière émission de Loft Story, les deux retraités ont eu l'impression d'arriver au bout d'un marathon de dix semaines : aider leur fils, oui, mais pas au prix de leurs convictions.

Florence Amalou

Six morts dans les Alpes, une personne recherchée

LES RECHERCHES pour retrouver le quatrième alpiniste disparu dans le massif du Mont-Blanc après avoir été surpris par la tempête ont repris, lundi 9 juillet au matin. Ses trois compagnons avaient été découverts samedi et dimanche morts de froid et d'épuisement. Les quatre alpinistes, dont un guide, âgés de 50 à 60 ans et originaires de la région d'Aix-en-Provence, avaient entrepris l'ascension du mont Blanc dans la nuit de jeudi à vendredi, mais ils ont été surpris par la tempête au moment où ils redescendaient.

Par ailleurs, un couple originaire de Lyon s'est tué dimanche en faisant une chute de 250 mètres dans le massif de l'Oisans (Isère). La cordée effectuait une course à 3 200 mètres d'altitude dans le secteur de l'aiguille d'Olan. Enfin, le corps d'un skieur russe, disparu depuis le mois de mars, a été retrouvé dimanche sur l'itinéraire de la Vallée Blanche, dans le massif du Mont-Blanc.

La ville de Cannes instaure

un couvre-feu pour les mineurs

UNE MESURE de couvre-feu réglementant la circulation des mineurs de moins de treize ans devrait entrer en application à Cannes (Alpes-Maritimes) dimanche 15 juillet et prendre fin le 15 septembre. Le maire (RPR), Bernard Brochand, a pris, vendredi 6 juillet, un arrêté, qui n'a pas encore été visé par la préfecture, indiquant « qu'il est interdit à tout mineur de moins de treize ans de circuler non accompagné d'une personne majeure de minuit à 6 heures » dans certains secteurs de la ville (la Croisette, les ports et divers quais, les abords de la gare, plusieurs quartiers sensibles...). Ce week-end, une mesure similaire est entrée en application à Etampes (Essonne) et restera en vigueur jusqu'à la rentrée. Le maire d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le 30 mai, puis celui d'Orléans (Loiret), le 14 juin, avaient pris des arrêtés identiques. Le préfet de la région Centre avait contesté l'arrêté municipal d'Orléans, mais le tribunal administratif avait refusé d'annuler le texte. Le préfet ayant fait appel, le Conseil d'Etat devait rendre, lundi 9 juillet en fin de matinée, sa décision sur la validité de l'arrêté.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le maire (RPR) de Nice et sénateur Jacques Peyrat a été mis en examen, jeudi 5 juillet, pour diffamation envers la présidente d'une association niçoise. Il avait accusé Teresa Maffei, responsable de l'Association pour la démocratie à Nice (ADN), d'avoir encouragé des casseurs lors du sommet de Nice, en décembre 2000.

■ **FAITS DIVERS** : un braqueur multirécidiviste détenu à Nantes, en permission de sortir, a été interpellé, vendredi 6 juillet, après un nouveau braquage de banque dans le Val-de-Marne. Le détenu a été arrêté avec deux complices, l'un d'eux étant sous surveillance policière. Deux armes et 5 000 francs ont été saisis.

■ **Une femme toxicomane a été interpellée et placée en garde à vue, vendredi 6 juillet, peu après une double agression** d'une auxiliaire de puériculture et d'une mère de famille, à l'entrée d'une crèche du 19^e arrondissement de Paris. « Nous sommes de plus en plus concernés par l'arrivée de toxicomanes violents dans le quartier depuis quelques semaines, a indiqué François Dagnaud (PS), premier adjoint du maire. Les opérations de police dans les quartiers voisins ont déplacé les problèmes, mais ne les ont pas réglés. »

■ **JEUNES** : le maire de Vaubexy (Vosges), une commune de 124 habitants, a pris, la semaine dernière, un arrêté interdisant les jeux de ballon sur la place du village. Cette mesure est destinée à contrer les actes de dégradation menés régulièrement par une petite bande de jeunes des environs, qui auraient coûté 50 000 francs en deux ans. L'arrêté prévoit une amende de 100 francs pour tout contrevenant.

CORRESPONDANCE

Une lettre du général Schmitt


A la suite de notre article intitulé « De nouveaux témoignages accusent le général Schmitt de torture » (*Le Monde* du 29 juin), nous avons reçu du général Maurice Schmitt la mise au point suivante :

J'ai participé à la bataille d'Alger du 20 juillet à fin août 1957, au sein du 3^e RPC que j'avais rejoint en avril. Le témoignage de M. Ali Moulay n'est pas nouveau puisque M^{me} Lucet le présente dans l'émission de FR3 du 15 juin, au cours de laquelle je me suis exprimé en direct. Lorsque j'ai reçu M. Moulay, seul et pour la première fois le soir du 6 août 1957, il a, très rapidement et sans subir de pression physique, localisé le refuge de Bakel Saïd, l'un des chefs de région de la ZAA (zone autonome d'Alger). Avec Bakel fut arrêté Zerrouk, un autre chef de région. Retourné, Zerrouk permit d'infiltrer l'organisation terroriste qu'était la ZAA et conduisit à appréhender son chef, Yacéf Saadi, en septembre 1957. Les déclarations de M. Moulay ont aussi permis de neutraliser nombre de poseurs de bombes, de récupérer plus de cent bombes et de détruire l'atelier de fabrication de ces engins. Il n'y a plus eu d'attentat à la bombe à Alger jusqu'à la fin du conflit.

M. Moulay dit, dans sa déclaration à FR3 : « Moi, je reconnais que 70 % des attentats à Alger, j'en suis responsable. » Ce pourcentage, traduit en nombre de victimes, représente plusieurs centaines de morts et de

blessés, des femmes, des enfants, des vieillards européens et musulmans. C'est cela le terrorisme aveugle, comme je vous l'ai dit. Je maintiens aussi que, grâce à M. Moulay, les interrogatoires durs qui, je l'ai écrit, nous répugnaient, ont pu être très limités, voire évités. L'infiltration était beaucoup plus efficace. Quant aux déclarations des transporteurs et poseurs de bombes, elles ne datent pas d'aujourd'hui. Il est pourtant clair qu'il était inutile de les interroger durement. Arrêtés, après leur chef et grâce à lui, ils ne pouvaient rien apporter. Livrés à la justice, ils prétendraient tous être innocents et avoir avoué sous la torture. Il ne s'agissait pas pour eux, comme ils le font aujourd'hui, de revendiquer des actions d'éclat.


Les victimes réelles et potentielles des terroristes, que j'ai pourtant évoquées, ne semblent pas vous préoccuper beaucoup. J'espère que vous avez vu, mercredi 27 [juin] sur FR3, le témoignage de M^{me} Hervé gravement blessée lors d'un attentat. A lui seul, ce témoignage montre que ceux que vous qualifiez de militants étaient des criminels. Les présenter comme des résistants, voire des martyrs, me paraît, au minimum, abusif. Les seuls martyrs de la bataille d'Alger, ce sont les victimes des attentats terroristes. J'ajoute que dans votre premier article sur le sujet, paru le 15 juin, vous avez commis plusieurs « erreurs » qui ne sont pas innocentes.



NEUBAUER

206 XT Premium HDI
DISPONIBLE RAPIDEMENT CHEZ NEUBAUER

- Air conditionné avec régulation automatique
- Autoradio avec commande au volant
- ABS
- Existe en version 3 et 5 portes

206  **PEUGEOT**

NEUBAUER

NEUBAUER à Paris Porte de Champeret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

Mastères Spécialisés

Vous êtes titulaire d'un Bac +4, +5 dans les domaines économiques, financiers ou scientifiques...

Développez une véritable spécialisation.

> Le Groupe ESC Lille propose l'accès à ses Mastères Spécialisés en alternance pour les étudiants et les cadres :
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information - Management financier international - Finance et gestion du patrimoine - International Master in Auditing, Management Control and Information Systems (Double Degree Master of Science or MBA in Paris Campus).

Contact : Martine De Smet Tél : 03 20 21 59 57
e-mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com
Avenue Willy Brandt 59777 Eurallille



BRIDGE DESCELLÉ?

Refixer avec
Fixobridge™
par BONYPLUS®

EN PHARMACIE
sans ordonnance
Sous réf. A.C.L. n. 706-85-92

"Facile, rapide et efficace!"

Le gouvernement accélère le dossier de la traversée ferroviaire des Pyrénées

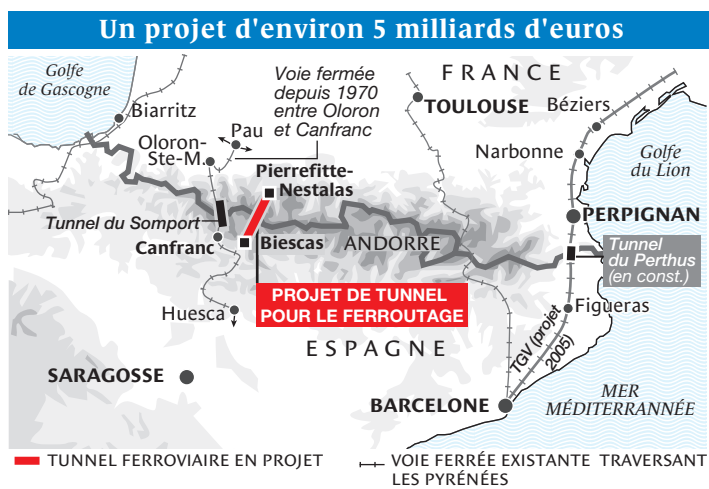
Ce projet, porté avec l'Espagne, vise à réduire la circulation des poids lourds dans un massif asphyxié. Le comité interministériel à l'aménagement du territoire a décidé, lundi 9 juillet, de lancer immédiatement les études pour le percement d'un tunnel de 50 kilomètres

TOULOUSE

de notre correspondant régional
Fin des « zones d'ombre » du téléphone mobile, accès des communes rurales aux communications à haut débit et batterie de mesures sectorielles étaient au menu du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) qui s'est tenu lundi 9 juillet (*Le Monde* daté 8-9 juillet). Mais le gouvernement a aussi annoncé l'inscription au schéma des transports d'une traversée centrale du massif pyrénéen par voie ferroviaire, les derniers arbitrages devant être rendus par Lionel Jospin au cours du déjeuner. Il s'agit de lancer immédiatement des études préliminaires portant, notamment, sur le percement d'un tunnel aussi important que celui prévu pour la liaison Lyon-Turin, c'est-à-dire une cinquantaine de kilomètres.

Le projet gouvernemental d'octobre 2000 évoquait simplement « la perspective à long terme d'une nouvelle traversée ferroviaire transpyrénéenne », mais la détermination du conseil régional de Midi-Pyrénées a permis d'accélérer le mouvement. Ce chantier viendrait s'ajouter à la construction d'une section internationale de ligne à grande vitesse entre Perpignan et la ville espagnole de Figueras, destinée à être prolongée jusqu'à Barcelone et Madrid (*lire ci-contre*), et qui devra aussi accueillir les trains de fret.

Depuis plusieurs années, les régions frontalières, tant françaises qu'espagnoles – en particulier Midi-Pyrénées et Aragon –, militaient



intensément pour ce projet sous la montagne d'un grand tunnel de ferroutage, permettant d'acheminer les poids lourds sur des trains. De la même façon que le tunnel sous la Manche a « accroché » la Grande-Bretagne au continent européen, le tunnel sous les Pyrénées, qui sera probablement construit sous le massif du Vignemale, devrait définitivement armer l'Espagne et le Portugal, voire le Maroc, au reste de l'Europe.

15 000 CAMIONS PAR JOUR

Il n'est que temps. Les Pyrénées sont en voie d'asphyxie. Le trafic de marchandises entre l'Europe du Sud et l'Europe du Nord, qui s'opère à 95 % par camions, ne cesse de croître : + 9 % par an, soit environ 400 poids lourds supplémen-

taires par jour ! C'est la rançon du développement économique de l'Espagne et du Portugal et de leur intégration à l'ensemble européen.

Selon Eurostat, ces deux pays ont augmenté de 50 % leurs échanges avec l'Europe en dix ans. Si bien que 77 millions de tonnes transitent aujourd'hui dans les deux sens entre la France et l'Espagne, au rythme de 15 000 camions par jour. C'est deux fois plus que le nombre de poids lourds traversant les Alpes entre la France et l'Italie ! Circonstance aggravante, ce trafic se concentre aux deux extrémités de la chaîne, sur les étroites façades atlantique et méditerranéenne. Tant et si bien qu'aujourd'hui, du côté du Pays basque ou du Perthus, il passe en moyenne un camion toutes les six secondes.

Le pire est à venir. Dans les dix ans à venir, le trafic de marchandises va doubler, et il devrait atteindre 200 millions de tonnes en 2020. Trente mille camions par jour sont annoncés, le seuil de saturation des deux corridors routiers aux extrémités des Pyrénées étant estimé à 20 000 véhicules. C'est donc la congestion assurée et, à court terme, un frein au développement européen. « L'enjeu est continental, estime Martin Malvy, président (PS) du conseil régional de Midi-Pyrénées. Tous les territoires du sud-ouest de l'Union européenne risquent d'être écartés des grands courants d'échange. »

LA SEULE SOLUTION

Les corridors routiers bouchés, le passage du trafic par les petites routes des vallées apparaît impossible, même au prix de travaux considérables et de coûts écologiques irréversibles. Ne faut-il pas aujourd'hui 5 h 30 de route pour aller d'une capitale régionale à l'autre, de Toulouse à Saragosse, soit autant que pour atteindre Djibouti en avion ? Ne faut-il pas 8 heures de train, soit autant que pour aller aux Antilles ?

Une seule solution est possible : mettre les camions sur des trains et faire passer ceux-ci sous les Pyrénées centrales. Depuis des années, l'Association des régions du Sud-Ouest européen – l'oubliée de la « banane bleue », la zone surdéveloppée du nord-est de l'UE – préconise un axe de fret ferroviaire qui, à partir d'une plate-forme multimo-

dale au sud de Tarbes, rejoindrait Biescas, au nord de Huesca, en Espagne, en passant sous le massif du Vignemale. Les régions ont mené des études qui concluent à la faisabilité – sur vingt ans – de ce projet qui permettrait de « détourner » de la route 35 % du trafic de marchandises.

Évalué à un coût direct de 5 milliards d'euros, ce tunnel d'une cin-

tunnel de 8 kilomètres de long, sous le Perthus.

A l'heure du développement durable, le rééquilibrage des moyens de transport en faveur du train pourrait trouver son symbole dans les Pyrénées. Aux coûts d'infrastructures directs, les responsables régionaux opposent « le gain de rentabilité sociale et de bien-être » en termes d'accidents, de pol-

Perpignan-Figueras à grande vitesse

L'avis de concession pour la construction et l'exploitation de la liaison ferroviaire à grande vitesse entre Perpignan et Figueras (Espagne) vient d'être transmis au *Journal officiel des Communautés européennes*, selon un communiqué du ministère des transports. La France et l'Espagne ont signé, en octobre 1995, un accord pour cette ligne, qui doit être prolongée jusqu'à Barcelone. La liaison concerne le trafic voyageurs, les trains de marchandises et le ferroutage. La première étape du projet porte sur un tronçon de 45,5 kilomètres, la traversée des Pyrénées devant s'effectuer par un tunnel tubé de 8 171 mètres.

Ce tronçon Perpignan-Figueras permettra d'offrir des temps de parcours performants entre la péninsule Ibérique et le reste de l'Europe, et contribuera au développement du transport du fret ferroviaire. En mai 2000, à Santander, les gouvernements français et espagnol avaient décidé de tout mettre en œuvre pour en accélérer la réalisation.

quantaîne de kilomètres avec double voie et rampes inférieures à 12 %, absorberait l'essentiel de l'augmentation du trafic tout en protégeant le patrimoine naturel du massif pyrénéen. Le reste de l'augmentation du trafic serait réparti sur deux autres voies de chemin de fer, entre Pau et Canfranc par le tunnel du Somport, et entre Perpignan et Figueras, par un autre

lution, de bruit et de congestion économique. Sur une même distance, ils estiment qu'une tonne de marchandises transportée par la route coûte cinq fois plus cher aux collectivités que celle acheminée par le rail.

Jean-Paul Besset

Lire aussi notre éditorial page 12

Les conseils régionaux émettent des réserves sur les schémas de services

LE CIADT devait adopter, lundi 9 juillet, les neuf schémas de services collectifs : santé, culture, sport, énergie, transports (voyageurs et marchandises), information et communication, espaces naturels et ruraux, enseignement supérieur et recherche. Destinés à constituer un « cadre de référence » pour l'action des collectivités locales et des différents acteurs du territoire d'ici à 2020, les projets du gouvernement, arrêtés le 26 octobre 2000, ont fait l'objet d'une consultation des assemblées régionales telle que la prévoit la loi d'orientation, dite Voynet, sur l'aménagement et le développement durable du territoire (Loaddt) de juin 1999.

Les conseils régionaux ont approuvé les documents gouvernementaux mais avec de nombreuses réserves. « Les schémas de servi-

ces collectifs (...) ne traitent ni de la sécurité des personnes et des biens, ni de la vie des entreprises et du développement des activités économiques et bien peu de l'éducation et de la formation des individus », résume ainsi Jean-Pierre Raffarin, président (DL) de Poitou-Charentes et de l'Association des régions de France.

DES PROJETS ILLISIBLES

Le Sénat ne se montre guère plus tendre avec le gouvernement. « Les avis des régions convergent pour dire que le principe des schémas de services est une bonne chose, mais la démarche a été mal menée », estime Jacques Oudin (RPR, Vendée), rapporteur pour les deux schémas sur les transports, les plus controversés. Il explique même que les projets du

gouvernement sont illisibles et incompatibles avec les contrats de plan (2000-2006) signés entre l'Etat et les régions.

La délégation à l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale émet des conclusions plus positives : « La démarche est riche de possibilités. » Elle rappelle que ces schémas seront révisés en 2005, soit un an avant l'échéance des contrats de plan. Les députés considèrent que la dernière rédaction tient compte des « observations de nombreuses régions » malgré « certaines lacunes ». Ces manques concernent l'enseignement supérieur et surtout le secteur des transports. Mais les députés jugent décevantes les contributions régionales : « On ne voit pas apparaître suffisamment de différenciation d'une région à l'autre, souli-

gne le rapport de synthèse. Le plus souvent, les demandes sont ponctuelles – la prolongation d'une autoroute, l'installation d'un hôpital – ce qui relève plutôt du contrat de plan que de la planification à vingt ans. » Ces propos viennent en écho des appréciations portées par Matignon : « On ne peut pas accepter de faire une route par-ci, par-là, de créer un réseau répondant à une logique d'offre et non pas aux besoins des gens », explique l'entourage du premier ministre.

Si le gouvernement s'en tient à sa position initiale dans le domaine routier, il est moins cohérent pour le futur troisième aéroport parisien. Le CIADT devait rappeler que le débat public conduit par Pierre Zémor, conseiller d'Etat, « s'achèvera en octobre prochain et éclairera la décision du gouvernement sur la configuration du projet et sa localisation ». Mais Jean-Claude Gaysot, ministre de l'équipement et des transports, a déclaré, dimanche 8 juillet sur *Europe 1*, que « la commission Zémor doit non seulement confirmer la nécessité du troisième aéroport mais aussi sa localisation ». Il a fixé l'échéance de la décision avant la présidentielle et les législatives.

Marcel Scotto

Bretagne : un plan pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement

LA PARTIE agricole du CIADT de Limoges présente trois volets : la Bretagne, la crise bovine et l'agriculture périurbaine. Après le document signé à Rennes le 14 mai (*Le Monde* du 16 mai) entre les pouvoirs publics et plusieurs organismes professionnels agricoles, intitulé « Charte pour le développement pérenne de l'agriculture et de l'agroalimentaire », le gouvernement va donner mandat au préfet de la région Bretagne d'élaborer un programme d'actions concrètes à moyen terme, si possible dans le cadre territorial des « pays » et en élargissant le dialogue aux associations de consommateurs, aux acteurs du tourisme, aux associations écologistes et aux coopératives innovantes comme, par exemple, Coopagri de Landerneau.

Ce programme devrait pouvoir être validé à la fin de l'année après des assises régionales de l'agriculture et de l'environnement. Il s'agit de ne pas casser la dynamique de l'agriculture bretonne créatrice d'emplois et de richesses tout en améliorant la qualité des eaux et en respectant mieux l'environnement. Les ministères de Jean Glavany et de Dominique Voynet sont d'ailleurs parvenus à définir une stratégie commune. L'un des objectifs est de diminuer d'environ 20 % la consommation d'engrais minéraux d'ici 2003, ce qui provoquera inévitablement une réduction du

cheptel, notamment porcin. Des instructions seront données aux services vétérinaires pour régulariser les élevages de porcs et de poulets qui dépassent les normes autorisées et pour contrôler très précisément les installations qui rejettent des volumes importants de déjections animales. La création d'une vingtaine de postes de techniciens supplémentaires est décidée.

DES EFFORTS DE COMMUNICATION

La crise bovine liée à l'ESB et à la fièvre aphteuse fait encore connaître ses effets. La consommation de viande est en baisse de 10 % environ par rapport à la même période de l'an dernier et, alors que les prix au détail restent élevés, ceux payés aux éleveurs accusent parfois une baisse de 35 % à 40 %. Le gouvernement veut donc multiplier les efforts de communication pour relancer la consommation. Un budget global d'environ 80 millions pourrait être arrêté dans ce but, dont 20 millions de crédits d'Etat, le reste provenant des professionnels de la filière et des régions.

En outre, des aides seront dégagées pour l'adaptation des petites usines qui ne sont pas encore aux normes sanitaires, pour la formation ou la reconversion des éleveurs et des salariés de l'industrie et pour le traitement des « coproduits » (c'est-à-dire les

déchets) d'abattoirs et d'ateliers de découpe.

La participation des collectivités locales sera sollicitée, pour aboutir à un véritable plan de soutien et de solidarité à la filière bovine. Les éleveurs, notamment du Massif central et de ses pourtours, qui produisent des bovins dont la viande relève du « haut de gamme » et qui souffrent particulièrement de la crise actuelle, seront incités à signer des contrats territoriaux d'exploitation (CTE) herbagers qui favorisent cette agriculture extensive et écologique.

Les forêts et l'agriculture périurbaine (représentée surtout par le maraîchage et l'arboriculture) sont de plus en plus menacées par les zones industrielles, l'expansion urbaine, les infrastructures de transports. Pour les préserver, les établissements publics fonciers et les Safer (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) devront mieux coordonner leurs actions. Aux expériences engagées à Nantes, Grenoble ou Strasbourg, par exemple, s'ajouteront d'autres villes comme Nice, Le Mans, Rambouillet, Saint-Denis-de-la-Réunion. Le gouvernement sollicitera l'aide de l'Union européenne pour aider spécifiquement l'agriculture dans ces zones.

François Grosrichard et Martine Valo

Près de 1 milliard de francs pour les régions inondées

ALORS QUE le département de la Somme vient d'être une nouvelle fois victime des intempéries qui ont entraîné l'évacuation, ce week-end, d'une centaine de personnes, dans les environs de Montdidier et de Roye, le gouvernement devait présenter au CIADT un plan de prévention contre les inondations pour cette région et pour la Bretagne. L'effort financier s'élève à 921 millions de francs.

Entre mars et juin, près de trois mille maisons avaient été inondées entre Abbeville et Amiens à la suite de la crue du canal de la Somme. Cent six communes avaient été déclarées en état de catastrophe naturelle. Le coût en matière de logements avait été estimé entre 300 et 600 millions de francs. Le programme qui devait être arrêté à Limoges s'élève à 482 millions de francs, dont 200 millions à la charge de l'Etat, 60 millions de crédits communautaires et 222 millions financés par les collectivités locales.

Il prévoit principalement la remise en état de la Somme canalisée. Ces travaux avaient été estimés à 205 millions par un rapport officiel remis en juin au gouvernement (*Le Monde* du 11 juin). Le plan finance-

ra également la réinstallation des logements hors zones inondables, une remise en état de l'habitat, avec des réalisations de logements sociaux pour 135 millions de francs. Il comprend des projets d'études de prévention et un plan de promotion touristique de la Somme. Et 10 millions de francs seront consacrés aux entreprises.

RENFORCER MÉTÉO FRANCE

Pour la Bretagne, victime d'inondations durant l'hiver qui ont entraîné 220 déclarations de catastrophe naturelle, le plan s'élève à 439 millions de francs, dont 203 millions pour l'Etat et 60 millions pour l'Europe, 176 millions à la charge des collectivités locales. Il permettra, pour 168 millions de francs, la remise en état des rivières canalisées qui jouent un rôle dans l'écoulement des crues. Le plan consacrera 54 millions à des études de prévention et à la poursuite des plans de prévention des risques. Le gouvernement a, par ailleurs, prévu d'arrêter un programme d'action pour la Normandie à la fin de l'année.

Le CIADT devait également prendre des engagements pour renforcer les moyens de Météo France, avec l'installation de cinq nouveaux radars et la modernisation du matériel en place. Pour renforcer l'efficacité des services d'annonce des crues, un centre technique national sera créé, au plus tôt en 2002, à Toulouse. Le gouvernement a prévu d'encourager l'information sur les risques liés aux inondations dans les domaines de la construction.

Selon un rapport de la Cour des comptes, remis en janvier 2000, les efforts de prévention des inondations s'élèvent actuellement à 1 milliard de francs par an, alors que ce type de catastrophe coûte en moyenne à la collectivité nationale 3 milliards de francs par an, deux fois plus qu'en 1990. Les inondations de novembre 1999 dans le Sud-Ouest (trente-cinq morts) ont occasionné, à elles seules, 3,5 milliards de francs de dégâts. En décembre 2000, le Nord, le Pas-de-Calais, la Haute-Saône, la Manche, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et les Alpes-de-Haute-Provence ont subi les conséquences matérielles du débordement des eaux. En avril 2001, la Seine-Maritime et la région parisienne ont aussi vécu des crues dévastatrices.

Béatrice Jérôme

CALVITIE

Le choix de la compétence.

Première clinique européenne cotée en bourse, première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la **Clinique des Champs-Élysées** dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents.

Résultat rapide, discret, efficace.

Conseil et documentation au
01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique
du Rond-Point
des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

Le pogrom refoulé de Jedwabne

CE 10 juillet 1941, dans le village polonais de Jedwabne écrasé de chaleur, la chasse aux Juifs a commencé tôt, pour se terminer au crépuscule, dans une âcre odeur de chair brûlée, l'horizon barré par une épaisse colonne de fumée noire. Mille six cents Juifs, soit 60 % de la population du village, ont péri dans d'atroces souffrances. Tout au long de cette journée d'horreur, des hommes et des femmes ont été noyés, poignardés, égorgés ; des adolescents lapidés ; des bébés tués sur la poitrine de leur mère, puis piétinés ; une jeune fille décapitée. Rassemblés sur la place du marché, les survivants, tremblant d'effroi, ont ensuite été poussés jusqu'à la grange du charpentier, promptement arrosée d'essence et transformée en brasier. Devant la porte jouait un petit orchestre improvisé, bien insuffisant pour couvrir les hurlements. Plus tard dans la soirée, des malades et des enfants, découverts dans les maisons abandonnées, seront embrochés à coups de fourche et jetés à leur tour dans le feu.

Soixante ans plus tard, Jedwabne, gros bourg de 2 000 habitants au nord-est de la Pologne, s'apprête à revivre la tragédie. Mardi 10 juillet, jour anniversaire du massacre, le président de la République, Aleksander Kwasniewski, doit conduire une marche silencieuse sur le trajet emprunté par les victimes. Jedwabne se serait bien passé de cette publicité. Ici, les cérémonies commémoratives ne suscitent que malaise et colère. « Certains ont parlé de barrer les routes », dit le curé, Edward Orłowski, qui conseille plutôt à ses paroissiens de rester chez eux, et de boudier ostensiblement la démarche présidentielle.

M. Kwasniewski doit en effet demander pardon, au nom de l'Etat polonais, pour ce crime que la Pologne a longtemps cru, ou feint de croire, l'œuvre des nazis. La stèle, érigée dans les années 1960, qui attribuait la mort des 1 600 Juifs à « la Gestapo et la gendarmerie hitlérienne », a été retirée au mois de mars. Le nouveau monument ne mentionnera pas le nombre des victimes ni ne désignera les coupables, puisqu'une enquête officielle est en cours, mais la participation des villageois polonais à ce pogrom ne fait plus de doute depuis la parution, l'an dernier, d'un livre du sociologue américain Jan Tomasz Gross. Intitulé *Les Voisins*, l'ouvrage de cet universitaire polonais, émigré aux Etats-Unis lors de la vague antisémite de 1968, montre, témoignages à l'appui, que c'est la population qui a perpétré le massacre des Juifs. Et non quelques marginaux, enrôlés de gré ou de force par les Allemands, comme le voulait la version officielle depuis la fin de la guerre.

« Mensonges ! », s'empare le curé de Jedwabne, scandalisé que « les hommes politiques et le président veulent faire du business avec ce génocide ». Le père Orłowski n'en démord pas : « Ici, il n'y a jamais eu de haine, l'extermination a été planifiée par les Allemands, qui ont utilisé des Polonais. » Les habitants de Jedwabne seront les derniers à reconnaître une quelconque responsabilité : « Ils ne vont pas tomber à genoux et avouer ce qu'ils n'ont pas commis », insiste-t-il. Le vieux prêtre est soutenu par son évêque, Stanislaw Stefanek, mais aussi par un politicien d'extrême droite, Leszek Bubel, qui profite de l'aubaine pour instiller son antisémitisme dans la région. Faisant preuve d'un courage politique certain, le maire de Jedwabne, Krzysztof Godlewski, a une attitude d'ouverture mal comprise de ses administrés. Comme lui, la quasi-totalité des habitants du village est née après la guerre, doivent-ils se sentir coupables ? « Non, reconnaît Jan Tomasz Gross. Ils n'ont pas participé au crime, mais c'est chez eux qu'il s'est produit. Le curé et l'évêque devraient aider la population à y réfléchir au lieu de nier l'évidence. »

Cette évidence s'est imposée sans ménagement à l'opinion publique polonaise, qui ne connaissait même pas l'existence de Jedwabne avant la publication des *Voisins*. Sur l'horrible massacre, le livre de Jan Gross



PIOTR JAWORSKI/AGENCJA GAZETA

met des noms, ceux des tortionnaires comme ceux des suppliciés. Il raconte comment des groupes de villageois, emmenés par le maire et le conseil municipal, se sont acharnés sur leurs voisins avec des haches, des gourdins, des barres de fer. Il y a eu des langues coupées, des yeux arrachés, des barbes enflammées, des corps mutilés et traînés dans la poussière. Sept Juifs seulement ont pu s'échapper, recueillis et cachés par une famille polonaise d'un hameau voisin. C'est sur le témoignage de l'un d'entre eux, Szmul Waserstajn, que se fonde l'essentiel du travail de M. Gross. Plusieurs autres témoins, ainsi que les archives polonaises, biélorusses ou israéliennes, complètent la documentation du chercheur.

Aujourd'hui, personne ne conteste la réalité du drame. Même l'Eglise polonaise, après plusieurs mois de silence, a fini par l'admettre, exprimant son « repentir » le 27 mai, au cours d'une messe célébrée à Varsovie par le primate de Pologne. « C'était un pas supplémentaire dans notre examen de conscience et dans notre dialogue avec les Juifs que deux totalitarismes, le nazisme et le communisme, ont trop longtemps empoisonné », déclare le père Adam Schulz, porte-parole de l'épiscopat. « Cette cérémonie ne signifie pas que l'Eglise accepte tout ce que dit M. Gross dans son livre », nuance Bogumil Lozinski, journaliste à l'agence catholique d'information (KAI).

LA presse catholique de droite et quelques historiens locaux ratiocinent encore sur la méthode et la rigueur de son enquête et s'interrogent sur les intentions réelles du chercheur. Des livres teintés d'antisémitisme fleurissent dans les librairies – *Les 100 mensonges de Gross* ou *Jedwabne Business*. Mais le débat fait son chemin, entretenu par la presse. « Entendre des Polonais admettre que des Polonais ont tué des Juifs, c'est extraordinaire, s'étonne encore Jan Gross. Je ne m'attendais pas à un débat d'une telle ampleur, je pensais qu'il se limiterait aux spécialistes. »

Les Voisins a eu l'effet d'une déflagration dans ce pays où les relations entre Polonais et Juifs pendant la seconde guerre mondiale sont restées si longtemps taboues. Comment une nation dont le ciment est la victimisation pouvait-elle avoir eu en son sein des bourreaux ? Pourtant, les « révélations » du livre de Jan Gross n'en sont pas vraiment. L'auteur le reconnaît, « la plupart des informations étaient déjà dans le domaine public ». En 1949 et 1953, quinze participants au massacre avaient été jugés et condamnés, mais considérés comme de simples comparses. La déposition de Szmul Waserstajn auprès de l'Institut historique juif de Varsovie date de 1945. D'autres témoignages, bouleversants et sans équivoque, figurent

Il y a soixante ans, la moitié d'un village polonais a exterminé, dans des conditions atroces, l'autre moitié, ses habitants juifs. Ce drame, révélé par un livre, « Les Voisins », a bouleversé le pays. Mardi 10 juillet, en grande pompe, le président polonais demandera pardon aux victimes. Retour sur les lieux du drame



PIOTR JAWORSKI



KONRAD STAWICKI/REUTERS

dans le livre-mémorial de la communauté juive de Jedwabne, publié en 1980 en anglais et en hébreu. Enfin, en relisant les articles de l'historien juif polonais Shimon Datner, écrits dans les années 1960, on trouve des allusions au drame, mais entre les lignes.

On s'étonne que personne n'ait reconstitué le puzzle plus tôt. Sans

En haut : en mars, le curé Edward Orłowski et son évêque, Stanislaw Stefanek, se recueillent devant la stèle, retirée depuis, attribuant la mort des 1 600 juifs de Jedwabne à la Gestapo. En bas : les recherches, en mai, à l'emplacement présumé d'une fosse commune.

doute, le temps de l'introspection nationale, si douloureuse, n'était-il pas venu. Coprésident du Conseil pour le dialogue entre chrétiens et juifs, Stanislaw Krajewski se souvient d'une conversation avec le professeur Datner, dans les années 1970. « Nous étions une douzaine autour de lui dans le cimetière juif de Varsovie ; il avait regretté que des Polonais aient tué des Juifs dans des localités de la région de Byalistok, mais je n'ai pas compris, personne n'a relevé, et il n'a pas insisté. » Il y a cinq ans, Jan Tomasz Gross lui-même avait eu sous les yeux la déposition de Szmul Waserstajn : « Je savais que ce texte était important, mais je ne comprenais pas en quoi, avoua-t-il. C'est quand j'ai vu les rushes d'un film que préparait Agniewska Arnold sur cette période que tout est devenu clair. »

DEPUIS la sortie du livre, M^{me} Arnold a pu réaliser un documentaire entièrement consacré à la tragédie de Jedwabne. Intitulé lui aussi *Les Voisins*, il a été diffusé par la télévision nationale en avril. Il a bouleversé la Pologne. L'opinion publique voudrait savoir dans quelle proportion les habitants de Jedwabne ont prêté la main à cette barbarie. Les gendarmes allemands – moins d'une douzaine – se sont-ils contentés de prendre des photos, comme l'affirment plusieurs témoins cités par Jan Tomasz Gross ? Les Polonais font confiance à l'Institut de la mémoire nationale (IPN) pour établir toute la vérité. Cette institution indépendante est chargée d'une enquête, dont les résultats sont attendus pour novembre ou décembre. Une enquête policière doublée d'une enquête d'historien que Leon Kieres, le président de l'IPN, entend mener tambour battant.

Fin mai, la justice a procédé à des exhumations aux emplacements présumés de deux fosses communes. La trace de deux cent cinquante corps a été retrouvée. Mais ces exhumations partielles ont été arrêtées au bout de cinq jours, faute de savoir où poursuivre les fouilles. De plus, leur « exploitation scientifique », soixante ans après les faits, s'avère difficile. « Les corps étaient tellement enchevêtrés qu'il est quasiment impossible de les distinguer », précise M. Gross, qui maintient son chiffre de 1 600 morts, recoupé par le recensement de 1931. Outre cette comptabilité macabre, les enquêteurs explorent toutes les archives disponibles, notamment allemandes, « pour rassembler le plus d'informations possible ». Ils ont déjà entendu une vingtaine de témoins, dont deux à Tel-Aviv fin juin.

Il faudra aussi élucider les raisons de cette brusque bouffée de haine, alors que Polonais et Juifs, selon l'expression de Leon Kieres, « cohabitaient depuis mille ans ». Le livre de Jan Tomasz Gross n'apporte pas de réponse évidente, sinon l'antisé-

Le village de Jedwabne. Il y a soixante ans, les survivants du massacre ont été poussés, sur ce chemin, vers la grange du charpentier, transformée ensuite en brasier.

mitisme. La vengeance ? Le massacre est survenu moins de quinze jours après l'arrivée des Allemands dans une région qui était sous occupation soviétique depuis septembre 1939. Or de nombreux témoins soutiennent que les Juifs ont collaboré étroitement avec les autorités russes, au point d'avoir dénoncé des résistants polonais et contribué à leur déportation en Sibérie.

« Je crois que les Juifs étaient plus prosoviétiques que ne l'exprime le livre de Gross », reconnaît Stanislaw Krajewski. Ce porte-parole de la communauté juive soupçonne aussi que « pour certains participants, les raisons matérielles ont été plus importantes que la haine antisémite : la nuit même, toutes les maisons des Juifs étaient occupées ». Le professeur Leon Kieres ignore s'il pourra apporter des réponses suffisamment précises à toutes ces questions, mais il est optimiste pour l'avenir : « Ce qui se passe est la preuve que nous sommes une grande nation, dit-il. Le livre de Jan Tomasz Gross nous a donné l'occasion d'entamer une nouvelle réflexion sur l'histoire de notre pays, y compris sur ses jours les plus sombres. Mais si, de cette enquête, on devait conclure que les Polonais sont responsables de l'holocauste, alors, j'aurais perdu. D'un côté, il y a Jedwabne, certes, mais de l'autre, 6 000 "Justes" polonais qui ont sauvé des Juifs. »

L'IPN a aussi commencé une enquête sur le pogrom de Radziłów, près de Jedwabne, où le scénario a été le même, trois jours plus tôt. Il devrait ensuite s'intéresser à celui de Wasosz, le 5 juillet 1941. La

« Entendre des Polonais admettre que des Polonais ont tué des Juifs, c'est extraordinaire. Je ne m'attendais pas à un débat d'une telle ampleur, je pensais qu'il se limiterait aux spécialistes »

Jan Gross, auteur du livre « Les Voisins »

Pologne n'en a pas fini avec ce passé enfoui. Mais, se réjouit Jan Gross, « dans les manuels scolaires et à l'université, l'enseignement de l'histoire de la Pologne va changer. Dans dix ans, tout sera différent. Le débat sera douloureux, mais les gens vont finir par l'accepter ».

Invités la semaine dernière à Varsovie par l'Institut de la mémoire nationale, des écoliers de Jedwabne ont rencontré des enfants de la communauté juive : « Ils ont découvert que le mot "voisin" ne signifie pas seulement Polonais, mais aussi Juif, Allemand ou Vietnamien », plaide M. Kieres. Pourtant, le village où ils grandissent reste recroquevillé sur sa mauvaise conscience. Une femme qui avait témoigné dans le film d'Agniewska Arnold s'est rétractée sous la pression du « voisinage ». Une autre « vedette » du film, Janusz Dziedzic, un solide paysan dont les parents avaient aidé Szmul Waserstajn, a dû fuir le pays avec femme et enfants. Il est parti le 11 juin pour Boston, où son père et ses frères l'avaient précédé de quelques mois. « Il avait peur, il rasait les murs », explique Anna Bilkont, une journaliste à qui il a confié son amertume avant de quitter sa ferme : « Aujourd'hui, à Jedwabne, tout pourrait recommencer comme il y a soixante ans. Les gens et le curé sont les mêmes, disait-il. Il ne manque que les Juifs. »

Jean-Jacques Bozonnet

Shalom, tzédek *par Jean Halpérin*

DEUX mots de la langue hébraïque (et sans doute bien d'autres, mais ceux-là à coup sûr) sont particulièrement difficiles à traduire avec précision et justesse dans une langue occidentale à cause de la forte charge sémantique qui est la leur. Ce sont : *shalom* et *tzédek*. Ils signifient bien plus que le sens qui leur est donné dans les dictionnaires.

Shalom : paix bien sûr, mais aussi accueil, hospitalité, plénitude, harmonie, intégrité, avec la prise de conscience d'un constant effort à faire et d'un prix à payer comme l'indique l'une des racines du vocabulaire. Pas de paix, donc, sans concessions ni sacrifice.

Tzédek : justice, mais associée à la compassion et à la générosité.

Il n'est pas indifférent que ces deux termes soient déclinés, l'un comme l'autre, par un même verbe : *redof* qui veut dire poursuivre.

Le Deutéronome (16, 20) nous commande : « *La justice, la justice tu la poursuivras, afin que tu viives et que tu reçoives en possession la terre que l'Éternel ton Dieu te donne.* » Il faut entendre ce verset comme un impératif catégorique, et cela dans une triple perspective : la répétition du mot *tzédek* vise à souligner l'importance et la difficulté de la quête de justice ; c'est elle qui donne sens à la vie ; c'est par le respect de la justice que nous resterons toujours dignes de la promesse du pays.

Hillel le sage nous enseigne (Avot, 1, 12) : « *Soyez au nombre des disciples d'Aaron : aimez la paix et poursuivez la paix.* »

Le Psaume 34,15 ne dit pas autre chose : « *Recherche la paix et poursuis-la.* »

Les politologues et les hommes d'Etat devraient méditer ce commentaire de Rabbi Hayim de Volozhine (1759-1821) : « *Ce redoublement de langage, aimer et rechercher la paix, s'explique si l'on songe, que, lorsqu'il y a une querelle entre deux hommes et qu'un troisième veut les amener à faire la paix, il doit s'opposer à l'impulsion première des deux et dire à chacun : même s'il est vrai que tu as raison et que l'autre a tort, c'est à toi cependant de rechercher la paix. Car, s'il déclare à l'un d'eux qu'il a tort et qu'il doit aller s'excuser, celui-ci ne l'écouterait pas*

et le haïra, et les choses s'enveniment davantage. Car la conduite d'un homme est toujours irréprochable à ses propres yeux et il s'imagine toujours que l'autre est coupable et que c'est à l'autre de présenter des excuses. C'est pourquoi l'on dit qu'il faut aimer et rechercher la paix entre les hommes ; et même si l'on pense que l'autre a tort et qu'il est coupable envers nous, il faut "rechercher la paix" et ne pas attendre qu'autrui vienne nous présenter des excuses. »

Paix et justice : des devoirs qui postulent une irrécusable responsabilité, sans échappatoire ni alibi

Paix et justice ne sont pas de simples concepts statiques. Ce sont des devoirs qui postulent une irrécusable responsabilité, sans échappatoire ni alibi, et une attention permanente à autrui.

Il nous est prescrit de poursuivre la justice et la paix sans relâche, sans défaillance, sans s'autoriser ni sieste ni répit. C'est comme une course marathon qui n'est jamais achevée. On pourrait penser au combat de Sisyphe, mais qui, loin de conduire au découragement, serait animé par l'espérance.

En assumant notre propre responsabilité pour la paix et la justice, nous devons veiller à ne pas nous en décharger sur autrui. Imputer la responsabilité aux autres, c'est renoncer à la nôtre et abdiquer.

« *Je suis attaché à la paix, mais j'ai beau parler, eux sont pour la guerre.* » J'ai longtemps lu le verset 7 du Psaume 120 comme le constat évident d'un état de fait, comme si, de toute façon, on ne pouvait rien y changer. Jusqu'au jour où j'ai enfin mieux compris le sens profond de cette phrase : je suis pour la paix, mais tant que je me contente d'en parler, eux seront pour la guerre. Pour parvenir à la

paix il ne suffit pas d'en parler. Il faut agir pour la bâtir solidement.

Emmanuel Levinas nous a enseigné que le *shalom* est la plus haute bénédiction. Mais elle dépend largement (même si ce n'est pas exclusivement) de nous. Rien ne sera atteint par la seule bonne conscience et l'insouciance tranquilité. Nous ne devons pas nous en remettre à la seule volonté du Très-Haut qui jamais ne nous exonère de notre totale responsabilité. Ni non plus de la sagesse exigée de nous.

C'est un même mot hébreu, *bita'hon*, qui désigne sécurité et foi. Israël est aujourd'hui doublement à l'épreuve : face à ses voisins et face à lui-même, à son destin. Il est placé devant un défi aussi redoutable que décisif : savoir répondre à la violence par la générosité, sans être sûr de surcroît que celle-ci sera comprise par ceux qui devraient en être les premiers bénéficiaires. Il lui faut pourtant rester fidèle à son authentique vocation. Personne n'a jamais pensé que c'était facile.

Jean Halpérin, ancien professeur d'histoire économique et sociale à l'université de Grenoble et d'histoire de la pensée juive à l'université de Fribourg, est président du Centre d'études juives auprès de l'université de Genève et président du Comité préparatoire des colloques des intellectuels juifs de langue française.

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Captation de la valeur ?

par Philippe J. Bernard

INTÉRESSANT par l'attention portée à un vrai problème de l'économie contemporaine, le point de vue de Jean-Marie Harribey, « L'entreprise sans usines, ou la captation de la valeur » publié dans la page Débats du Monde (3 juillet) est aberrant par sa méconnaissance de ce qui la fait se mouvoir et ses références à de dangereux sophismes. Ce texte omet de parler de la demande, de l'appétit des consommateurs ou producteurs pour le nouveau. Et il ignore que, contrairement à ce qu'ont enseigné Adam Smith, Ricardo – ou Marx –, le travail est fondement du coût, mais non de la « valeur ». On ne doute plus aujourd'hui que celle-ci résulte de la confrontation des offres et des demandes, d'où les variations erratiques que l'on connaît.

Le moteur de l'économie capitaliste, ce processus de destruction créatrice, selon la formule bien connue de Schumpeter, système par bien des côtés injuste et déséquilibré, ce sont les aspirations des hommes, leur désir d'affranchissement de servitudes diverses, leur appétit de satisfactions, voire de rêves dont les produits et services disponibles seront le signe ou le substitut.

Le spectacle du désordre ambiant fait espérer une « autre » économie. Mais l'expérience montre qu'une « économie des besoins » – la planification à la française des années 1950 et 1960 en avait donné une illustra-

tion relativement satisfaisante – rencontre bientôt ses limites. La croissance de la productivité est en effet telle que le système risque au moins d'accident de tomber en panne. Les aspirations seront frustrées, d'où le besoin périodique d'une nouvelle offre pour stimuler les envies.

Si les entreprises entendent aujourd'hui tirer parti de leur image de marque en se réservant la conception et la mise sur le marché de leurs produits, c'est afin de sortir de cette

Le moteur de l'économie capitaliste ce sont les aspirations des hommes

trappe. Bien sûr, les risques majeurs, y compris celui de diminution des rémunérations, sont ainsi transférés sur des sous-traitants souvent lointains. Cette situation mérite attention, mais, de grâce, ne parlons pas de captation de la valeur. Qui sait d'ailleurs s'il n'y aura pas là une façon de la mieux distribuer au bénéfice au moins d'une partie du reste du monde ?

Avec la « nouvelle économie » et le pouvoir accru de la finance, on a vu quelques économistes que l'on avait connus plus keynésiens se con-

vertir au concept de « création de valeur ». Mais les critères classiques comme celui de l'optimum de Pareto n'ont pas à être oubliés : une situation est préférable à une autre s'il lui correspond un accroissement des revenus et si nul ne voit diminuer le sien. Clairement, l'économie américaine des vingt-cinq dernières années n'est pas dans ce cas. Le capitalisme a survécu et prospère parce que, périodiquement, des garde-fous lui ont été ajoutés. Cette tâche mérite toujours attention.

Y a-t-il vraiment une « utopie » de la fécondité du capital ? S'il y a utopie, elle n'est pas là, mais dans notre désir à tous d'une économie à la fois performante, juste et équilibrée. Les fondements d'une pareille ambition ne sont pas faciles à découvrir, mais la recherche est à poursuivre. En effet, les idées et aspirations ne sont jamais sans portée.

Il ne manque pas, en France, en Europe et outre-Atlantique de bons esprits qu'inquiètent les tendances de l'économie contemporaine. Il faut porter l'attention sur les points susceptibles de correction et sur l'information de l'opinion. Ce n'est en tout cas pas en revisitant les vieilles lunes que l'on y parviendra.

Philippe J. Bernard est ancien président du département humanités, sciences sociales à l'Ecole polytechnique.

Proche-Orient : avant qu'il ne soit trop tard...

Suite de la première page

Aujourd'hui, d'une part, je ne vois pas d'autre solution que la médiation et le contrôle sur le court terme, ou que la volonté d'empêcher qu'un conflit de faible intensité ne dégénère en guerre totale.

D'autre part, j'insiste sur le fait que nous ne sommes une région que de nom, isolée du monde en l'absence d'une OSCE qui a comblé un vide dans plus de quarante Etats, de Vancouver à Vladivostok.

Notre légitimité aux yeux de l'OCDE est liée à la sécurité d'Israël et à celle du pétrole. Peu après l'élection de George W. Bush, une personnalité du Golfe m'a confié : « *Nous sommes aujourd'hui plus importants pour les Etats-Unis que ne l'est Israël lui-même.* » Mais si Israël est important et si le pétrole du Golfe est important, ai-je demandé, que sommes-nous dans l'hinterland du Proche-Orient et de l'Asie centrale – du bois à brûler pour l'enfer ?

La stratégie américaine en Asie s'arrête apparemment aux frontières qui séparent l'Inde du Pakistan. L'influence de Shanghai prend fin aux portes du Caucase et de la Turquie, même si des oléoducs sont en projet qui traverseront la mer Noire à destination de l'Europe. La « grande aventure » du XIX^e siècle ne se renouvellera pas par les voies du chemin de fer d'autrefois, mais par celles de l'énergie et de la sécurité en douceur, ou bien alors les besoins des populations passeront en second. Les terribles tensions qui s'exercent dans le sous-continent entre les puissances nucléaires que sont l'Inde et le Pakistan, la capacité présumée ou avérée des missiles balistiques de l'Irak, de l'Arabie saoudite, de la Syrie et de l'Égypte, sans parler des armes ato-

miques, biologiques et chimiques d'Israël, peuvent déclencher l'Apocalypse à tout moment.

Je comprends la signification de la défense antimissile (NMD, National missile defense). Mais les « parias » doivent-ils conserver leur statut jusqu'à la gestation complète du projet ?

En cas d'hostilités, peut-on empêcher que ne soit englouti l'ensemble de l'arc critique, de l'Atlantique au sous-continent ? J'estime qu'il est temps que chacun dans la région soit conduit à la table des négociations et bénéficie d'un tarif réduit forfaitaire et obligatoire pour des discussions sur la sécurité stratégique. Nous avons le sentiment que les hommes politiques préfèrent la tactique à l'art de gouverner. Peut-être avons-nous besoin d'un parallélisme et d'une complémentarité entre l'une et l'autre.

Quant à la sécurité en douceur, à la dignité humaine, élaborons une proposition établissant une communauté régionale de l'énergie et de l'eau qui serait le pendant de ce que fut la planification stratégique extranationale inspirée par Monnet et Schuman pour le charbon et l'acier dans l'Europe d'après-guerre.

Cessons d'encourager l'extrémisme dont nous prétendons qu'il nous fait peur. Nous vivons dans une région où 40 % de la population se trouve en deçà du seuil de pauvreté et dont 45 % des habitants ont moins de 15 ans. La sécurité et une économie à visage humain réduiraient la politique et l'économie du désespoir et ouvriraient la voie à un code de bonne conduite.

Nous pourrions développer une culture de la normalité en nous conformant aux règles internationales et en faisant en sorte qu'elles s'appliquent aux acteurs aussi bien étatiques que non étatiques dans ce qui ne serait plus une « non-région ». Nous devrions établir un cordon sanitaire avant qu'il ne soit trop tard pour la région et ses partenaires.

El Hassan bin Talal (Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize)



Profil d'une offre exceptionnelle



128 Mo de mémoire, lecteur DVD, et écran 15"

Toute la puissance d'un PC dans un portable

Aussi performant que bien des ordinateurs de bureau, l'Inspiron 8000 est le portable dont vous avez toujours rêvé. Technologiquement parfait (processeur mobile Intel® Pentium® III, 128 Mo de mémoire SDRAM, lecteur DVD), il est extrêmement puissant et possède des capacités de connexion sans égales. **NOUVEAU : le contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go avec 16 Mo de mémoire vidéo** vous offrira une expérience graphique 3D et multimédia sans pareille dans tous vos déplacements.



13 990 F^{TT}
11 697,32 FHT
1 783,25 €HT
* Réf. E-Value 170 - i0717
Possibilités de financement : contactez Dell.

Les portables Dell utilisent des systèmes d'exploitation Windows® originaux. www.microsoft.com/piracy/howtotell

PLUS D'OFFRES, PLUS VITE, SUR
www.dell.fr

Connectez-vous sur www.dell.fr et découvrez tous les jours nos nouvelles offres spéciales.



Offre régie par les conditions générales de vente et de services Dell. Photos non contractuelles. Frais d'expédition non compris dans le prix de vente. Les logos Intel Inside et Pentium III sont des marques déposées. Intel Pentium est une marque d'Intel Corporation. Toutes les marques citées appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre valable jusqu'au 25 juillet 2001, dans la limite des stocks disponibles. RCS Montpellier 351 528 229 (a) AOL : hors coût des communications téléphoniques, en tarif local dans toute la France métropolitaine, à partir de 45F par mois en communications illimitées à l'issue des 20H offertes par Dell et soumis aux conditions tarifaires de AOL.

Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
0 825 387 290
*0,98F^{TT}/min Fax : 0 825 004 701

Configurez et achetez votre ordinateur sur le site
www.dell.fr
24h sur 24h, 7j sur 7

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Fracture numérique

COMME pour les transports publics ou l'électricité il y a un siècle, comme pour le téléphone fixe il y a moins de vingt ans, il arrive toujours un moment où les communes encore délaissées jugent leur situation inacceptable. Le débat est alors lancé entre ceux qui défendent l'égalité d'accès de tous les citoyens aux services publics et les opérateurs qui soulignent le coût marginal exorbitant d'équipement des dernières « zones d'ombre ». Tel est le cas aujourd'hui pour les infrastructures de communications modernes : téléphonie mobile et Internet haut débit. Il y a aujourd'hui 1 480 communes non équipées en relais de téléphones portables et, fin 2002, environ 35 % du territoire restera encore à l'écart des réseaux informatiques, d'après les plans de France Télécom.

La téléphonie mobile peut être aujourd'hui considérée comme un service public, puisqu'elle assure le confort en temps normal et la sécurité en cas d'accident. Plus de 33 millions de Français sont abonnés à ce moyen de communication pratique, populaire et quotidien, soit un sur deux. Le haut débit sera, dans la décennie qui vient, à ranger au chapitre des infrastructures qu'un pays moderne se doit d'offrir à toutes ses entreprises et, au-delà, à tous ses citoyens. La France s'enorgueillit à juste titre d'être un pays bien équipé, où les infrastructures, nonobstant les grèves, sont efficaces. Il doit en être de même en matière de réseaux numériques.

Lionel Jospin a donc raison, dans le cadre du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT), de vouloir mettre fin aux « zones d'ombre » et de réduire cette « fracture numérique ». La mise en œuvre n'est pourtant pas aisée. Equiper l'ensemble des communes en réseaux de fibre optique d'ici à 2006, comme le promet le premier ministre, coûtera 30 milliards de francs, une somme importante qu'il est impossible de demander aux opérateurs qui souffrent déjà, en ce moment, d'un endettement très inquiétant. Concernant les portables, il faut admettre que tout l'espace de l'Hexagone ne sera pas couvert, cela reviendrait trop cher. Ensuite, le plan de M. Jospin prévoit un accord de partage des zones délaissées entre les opérateurs et un renvoi des appels entre eux qui vont ouvrir une foire d'empoigne entre opérateurs et une nécessaire renégociation de leurs concessions avec l'Etat.

Comblant la fracture numérique est légitime. Mais cette politique ne produira ses fruits que si les équipements en bout de ligne et les contenus suivent. Le plus gros problème français n'est pas tant cette fracture numérique que le retard accumulé sur les Etats-Unis dans le développement du secteur high-tech. Ce serait établir une égalité entre démunis si ce retard subsistait. M. Jospin doit comprendre qu'il est plus urgent de nouvelles entreprises, d'informatiser le fonctionnement de l'Etat et de faire entrer la France dans la nouvelle économie.

Sida, l'espérance d'une nouvelle ère

LA SESSION extraordinaire que l'ONU vient de consacrer au sida aura-t-elle, comme le voulaient ses organisateurs, constitué une « étape historique » dans la lutte contre cette pandémie qui, vingt ans après son émergence, fait, chaque jour, quinze mille nouvelles victimes dans le tiers-monde ?

S'il est trop tôt pour dire quel sera, en pratique, l'impact réel de cet engagement voulu par le secrétaire général, Kofi Annan, cette initiative, tout comme l'émergence de la question du sida sur l'agenda politique international, fournit l'occasion de prendre la mesure des difficultés et des faillites de l'action du système onusien face à ce qui, depuis près de quinze ans, est devenue une question majeure – planétaire – de santé publique. Officiellement chargée de la promotion de la santé et de la lutte contre les grands fléaux infectieux, c'est l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui devait s'intéresser à cette nouvelle maladie dont on crut, un instant, qu'elle ne concernerait que les homosexuels masculins et les toxicomanes des pays industrialisés.

Victimes de ses pesanteurs bureaucratiques et de ses préoccu-

pations plus idéologiques que sanitaires – le slogan officiel parlait de « la santé pour tous en l'an 2000 » –, l'OMS agit bien tardivement. Il y eut bien, en 1986, la création d'une entité spécifique – le « programme mondial de lutte » – d'emblée confiée à Jonathan Mann, qui perçut l'ampleur du défi sans trouver les moyens pour le relever. En 1987, aux côtés de Hafdan Malher, alors directeur général de l'OMS, il s'adressait à l'Assemblée générale de l'ONU pour tenter de mobiliser la communauté internationale sur le danger du sida.

« A mon sens, la bataille n'est pas perdue, mais la guerre n'est encore nullement gagnée », déclarait au Monde le docteur Mann, trois ans après sa prise de fonctions (Le Monde du 1^{er} décembre 1989). Soit nous allons, dans les années qui viennent, amplifier nos efforts, soit la maladie va progresser plus vite que prévu. Dans cette hypothèse, nous risquons de perdre la course contre l'épidémie. Je crois que la progression de l'épidémie de sida sera un problème majeur au moins jusqu'en l'an 2000. Les traitements dont nous commençons à disposer, comme l'AZT, sans même parler de leur difficulté d'administra-

tion, ne sont pas des médicaments qui pourront être largement utilisés à travers le monde. Je ne vois pas quelle chose qui permette de résoudre le problème de l'évolution de l'infection vers la maladie chez la plus grande partie de la population mondiale contaminée. »

On mesure, près de douze ans plus tard, à quel point ces prévisions pouvaient être pertinentes. On observe aussi le peu de poids qu'on put avoir sur la progression de la pandémie l'OMS comme les autres agences onusiennes (Unicef, Banque mondiale, PNUD) chargées, directement ou non, de la lutte contre un mal qui soulève désormais, en Afrique subsaharienne notamment, de graves questions démographiques et économiques. Ni la création, en 1995, de l'agence spécialisée Onusida (initiative visant à contourner les scléroses d'une OMS alors dirigée par le docteur Nakajima) ni le timide mais croissant intérêt porté par les autres agences n'auront permis de fournir de réponses adaptées durant la fin des années 1990.

SUCCÈS OU ÉCHEC

Si l'on excepte les rares progrès enregistrés dans quelques pays d'Afrique – l'Ouganda notamment –, tout ou presque reste à faire dans les pays les plus touchés, qu'il s'agisse d'éducation, de dépistage, de prévention et, plus encore, de traitement. Pour Peter Piot, directeur général d'Onusida, le plus important aura été, en définitive, de parvenir à faire en sorte de dépasser le strict cadre des agences onusiennes et de faire inscrire la lutte contre le sida dans l'espace de la politique internationale.

De ce point de vue, la session extraordinaire de l'ONU pourra, au choix, être perçue, de manière quelque peu paradoxale, comme un succès ou comme un échec. Car l'accord qui, après bien des difficultés, fut trouvé sur une déclaration solennelle constitua bel et bien une victoire des pays musulmans, qui obtinrent à cette occasion que l'on ne mentionne pas le fait que les homosexuels masculins, les prostitué(e)s ou les toxicomanes soient des personnes « vulnérables » vis-à-vis de la contamination par le VIH. C'est dire le chemin qui reste à parcourir pour que la lutte contre cette maladie sexuellement transmissible, associée au respect des droits de l'homme, puisse trouver sa pleine efficacité.

L'autre aspect marquant de la session extraordinaire des Nations unies – la création d'un « Fonds mondial sida et santé » – témoigne également de manière éclairante des limites de l'action des agences onusiennes. Cette initiative, per-

sonnellement soutenue par Kofi Annan, consiste à récolter d'importantes ressources financières – entre 7 et 10 milliards de dollars chaque année – pour organiser et soutenir la lutte contre le sida mais aussi contre la tuberculose et le paludisme, les trois maladies infectieuses les plus meurtrières à l'échelon planétaire.

Après l'engagement initial des Nations unies, de la Grande-Bretagne et de la France, et dans l'attente des contributions japonaise et italienne, qui devraient être annoncées lors du prochain G8 de Gênes, le Fonds réunit moins de 1 milliard de dollars. Et le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a indiqué que la future participation américaine tiendrait compte de l'efficacité de cette initiative. Or, là encore, les questions sont multiples.

Les 7 à 10 milliards annuels seront-ils finalement affectés en totalité au Fonds ? De quelle façon organisera-t-on ici l'interface entre les autorités gouvernementales, les ONG et les agences de l'ONU ? Comment hiérarchisera-t-on les actions contre le sida, la tuberculose et le paludisme – ces deux dernières pathologies étant encore souvent perçues, à la différence du sida, comme une sorte de fatalité ? Pour l'heure, l'initiative de Kofi Annan et la perspective de pouvoir disposer d'une nouvelle source de financement ont fait resurgir une question essentielle quant à l'action de la communauté internationale : faut-il, dans les pays du tiers-monde les plus touchés par la pandémie de sida, privilégier la prévention ou le traitement ?

La production croissante de médicaments génériques actifs contre l'infection par le VIH, l'évolution notable sur ce sujet de la position des géants mondiaux de l'industrie pharmaceutique tout comme l'intérêt de plus en plus grand des mouvements activistes font que tout est réuni pour placer cette question au centre de multiples controverses. Des controverses auxquelles n'échapperont pas les futures actions engagées par la communauté internationale. On observe déjà un affrontement entre, d'une part, ceux des pays anglo-saxons (la Grande-Bretagne tout particulièrement), pour qui le traitement des malades africains du sida est, en l'état, un luxe inaccessible, et, d'autre part, ceux qui, la France notamment, estiment impensable de ne pas associer une action thérapeutique à l'organisation de la prévention.

Afsané Bassir Pour
et Jean-Yves Nau

► www.lemonde.fr/sida

Les gens par Kerleroux

J'AI HÂTE
DE SAVOIR
COMBIEN
JE PÈSE
EN EUROS



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lollichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ;
Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;
Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pillaux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La fin de l'état de guerre avec l'Allemagne

LA CESSATION de l'état de guerre avec l'Allemagne, dont la proclamation est prévue pour aujourd'hui lundi simultanément à Paris, à Londres et à Washington, survient au moment de l'arrivée à Paris d'une délégation allemande : celle-ci, dirigée par M. Theodor Blank, doit participer à la reprise des travaux de la conférence de Paris relatifs à l'armée européenne.

Sans doute, ainsi qu'on le fait remarquer dans les milieux autorisés français, le principe de la fin de l'état de guerre avec l'Allemagne avait-il été décidé en septembre 1950 à New York. Et il s'agit surtout de modifier une situation qui aboutissait à mettre les citoyens allemands dans la position juridique de ressortissants ennemis. Désormais, du point de vue du droit interne, les Allemands seront assimilés aux autres étrangers.

La fin de l'état de guerre n'entraînera aucun changement dans le statut d'occupation. Elle n'affectera nullement les obligations de l'Allemagne ni les droits et la situation juridique des puissances occupantes en Allemagne. La plupart des trente-trois autres nations qui sont encore en état de guerre avec l'Allemagne vont y mettre fin dans un très bref délai.

Il n'en demeure pas moins que la décision prise aujourd'hui en faveur de l'Allemagne doit être considérée comme tendant à renforcer l'autorité du gouvernement de Bonn et à accélérer l'intégration de contingents allemands à la future armée européenne. La reconstitution des forces allemandes est sans doute un atout excellent dans les mains des Occidentaux, à condition toutefois de ne le jouer qu'au cours de négociations générales. (10 juillet 1951.)

C'EST PROMIS : si le RPR revient au pouvoir en 2002, il privatisera EDF. « Immédiatement », a même pris soin de préciser Nicolas Sarkozy. L'Etat resterait-il malgré tout majoritaire ou passerait-il sous le seuil des 50 % du capital ? Si l'ancien ministre du budget d'Edouard Balladur tout comme Jean-François Copé, secrétaire général du RPR et rédacteur du programme du parti, sont favorables à une vraie privatisation, la question n'est pas encore tranchée au sein du mouvement gaulliste. Il n'empêche : il y a encore quelques années, une telle proposition était impensable. Aujourd'hui, la CGT ne publie même pas un communiqué pour la dénoncer.

Il faut dire que la stratégie actuelle d'EDF, en particulier à l'international, ne correspond pas vraiment à l'idée que l'on se fait généralement des services publics à la française. Convoitant son homologue italienne – l'entreprise privée Edison, filiale de Montedison – EDF a tout bonnement confié voici quelques semaines un mandat à la Deutsche Bank : « Ramassez toutes les actions Montedison que vous trouvez sur le marché », lui a-t-elle demandé. Pour la première fois, un service public français avançait masqué et se comportait comme un vulgaire raider anglo-saxon.

En quelques jours, EDF s'est retrouvée propriétaire de plus de 20 % de Montedison, une des principales entreprises italiennes. Et lorsque, devant le tollé suscité à Rome et à Bruxelles, l'entreprise a compris qu'elle était peut-être allée un peu trop loin un peu trop vite, ses dirigeants, aidés à la fois par le ministère de l'économie et par la

banque conseil Rothschild ont tout simplement proposé à Fiat, le grand ennemi de Mediobanca, un des principaux actionnaires de Montedison, de s'associer pour lancer une OPA hostile sur ce conglomérat. Une première là aussi.

EDF, entreprise détenue à 100 % par l'Etat français a donc, par sa stratégie, contribué à redistribuer les cartes du capitalisme italien. Tout cela est-il bien raisonnable ? Les Italiens, toutes tendances politiques confondues, se sont, dans un premier temps, opposés à l'arrivée d'EDF. Ils ne sont pas les seuls. Le gouvernement espagnol de José-Maria Aznar voue une haine farouche à l'électricien. Le ministre allemand de l'économie, Werner Müller, a même suggéré d'interdire les importations de courant d'EDF en Allemagne. A Bruxelles, certains commissaires rêvent de limiter les ambitions européennes de l'entreprise publique. Deux séries d'arguments sont régulièrement mis en avant : les Etats ne privatisent pas leurs entreprises énergétiques pour voir un monopole public étranger en prendre le contrôle. Surtout, EDF s'invite dans le capital d'autres entreprises alors qu'il est impossible d'entrer dans le sien.

Le gouvernement français, tout comme pour François Roussely, président d'EDF, ont évidemment un tout autre point de vue. Rien, dans le traité de Rome, ne distingue les droits des entreprises en fonction de leur statut. Si l'on interdit à une entreprise publique de lancer une OPA, pourquoi ne pas étendre l'interdiction aux entreprises privées non cotées, fait-on valoir à Bercy. Deuxième argument des pouvoirs publics : conformément à

la directive européenne en vigueur, 30 % du marché français de l'électricité sont effectivement libéralisés. Certes, la France s'oppose à une ouverture accrue du marché de l'électricité mais elle respecte les textes en vigueur. Pour Bercy, l'alliance nouée par Fiat et EDF prouve, a contrario, que le statut public de l'électricien n'est pas un obstacle à son développement.

« NATIONALISME ÉLECTRIQUE »

Pourtant, ce raisonnement n'est pas sans faille. Sans l'appui des Agnelli, EDF serait bel et bien dans une impasse en Italie. Surtout, cette opération a révélé l'émergence d'un sentiment anti-services publics. A EDF, on ne cache pas son inquiétude devant ce nouveau phénomène qui s'accompagne, selon François Roussely, d'un véritable « nationalisme électrique ». Pour une entreprise qui veut réaliser 50 % de son chiffre d'affaires hors de France en 2005, contre 18 % aujourd'hui, cette tendance est effectivement préoccupante. Ouvrir le capital d'EDF enlèverait donc un argument de poids à ses détracteurs. Peut-on pour autant la privatiser ? Nicolas Sarkozy l'affirme, faisant observer qu'il suffit d'établir un cahier des charges précis pour l'obliger à remplir ses obligations dans les domaines sensibles. Définir une fois pour toutes la part de l'Etat revient à obliger l'entreprise à payer ses acquisitions en cash et non par échanges d'actions, ce qui peut constituer un handicap, fait valoir le leader du RPR.

Pourtant, Nicolas Sarkozy reste relativement prudent. Les experts qu'il a consultés estiment qu'EDF vaut entre 450 et 700 milliards de

francs. Dans un premier temps, il n'envisage de mettre en Bourse « que » 20 % d'EDF, « pour ne pas déstabiliser le marché ». On peut cependant se demander si le poids du nucléaire dans la production d'EDF n'empêchera pas l'Etat de passer sous la barre des 50 % avant de nombreuses années. Le consensus sur le nucléaire dans l'opinion française reste fragile. Résisterait-il à une privatisation d'EDF ? Rien n'est moins sûr. Etudes à l'appui, Jean-François Copé estime que la privatisation de l'entreprise n'est « pas impopulaire », ce qui revient à reconnaître qu'elle ne constitue pas une attente de l'opinion.

Mais si, malgré les discours, la privatisation totale est peu probable en cas de victoire de la droite, le statu quo ne l'est pas davantage en cas de victoire de la gauche, malgré les dénégations des dirigeants socialistes. En privé, certains fabiens le reconnaissent. Même si aucun accord formel n'a été signé, beaucoup voient dans le rapprochement entre Fiat et EDF les premiers jalons posés par l'Italien en mal de diversification pour participer au capital de l'électricien le jour où celui-ci sera partiellement privatisé.

Frédéric Lemaître

PRÉCISION

CALDEA

Dans la légende des photographies illustrant notre reportage sur le centre « thermodynamique » Caldea, en Andorre (Le Monde du 7 juin), nous avons omis de préciser que l'architecte en était Jean-Michel Ruols.

TRANSPORT AÉRIEN Alitalia et Air France devaient annoncer, lundi 9 juillet, la signature d'un accord de coopération commerciale. La compagnie italienne dévoilera aussi une

alliance du même ordre avec l'américaine Delta Airlines. ● **PRÉLUDE** à l'entrée d'Alitalia dans le réseau international SkyTeam, constitué par Air France et Delta, ce double

accord permet à la compagnie nationale italienne de rompre son isolement, après sa tentative de rapprochement avortée avec KLM. ● **AIR FRANCE** n'exclut pas de prendre une

participation « symbolique » dans le capital de son nouveau partenaire italien. ● **LES ALLIANCES** commerciales internationales sont actuellement la voie privilégiée par les gran-

des compagnies pour réaliser des économies d'échelle, faute de pouvoir toujours conclure de vraies fusions, plus problématiques au regard des règles de la concurrence.

Air France et Delta Airlines convainquent Alitalia de rejoindre leur réseau

La compagnie aérienne italienne devait annoncer, lundi 9 juillet, un accord commercial avec les sociétés française et américaine, avant d'adhérer à leur alliance internationale SkyTeam. L'association du transport aérien IATA plaide pour un assouplissement des réglementations en vue de faciliter les fusions

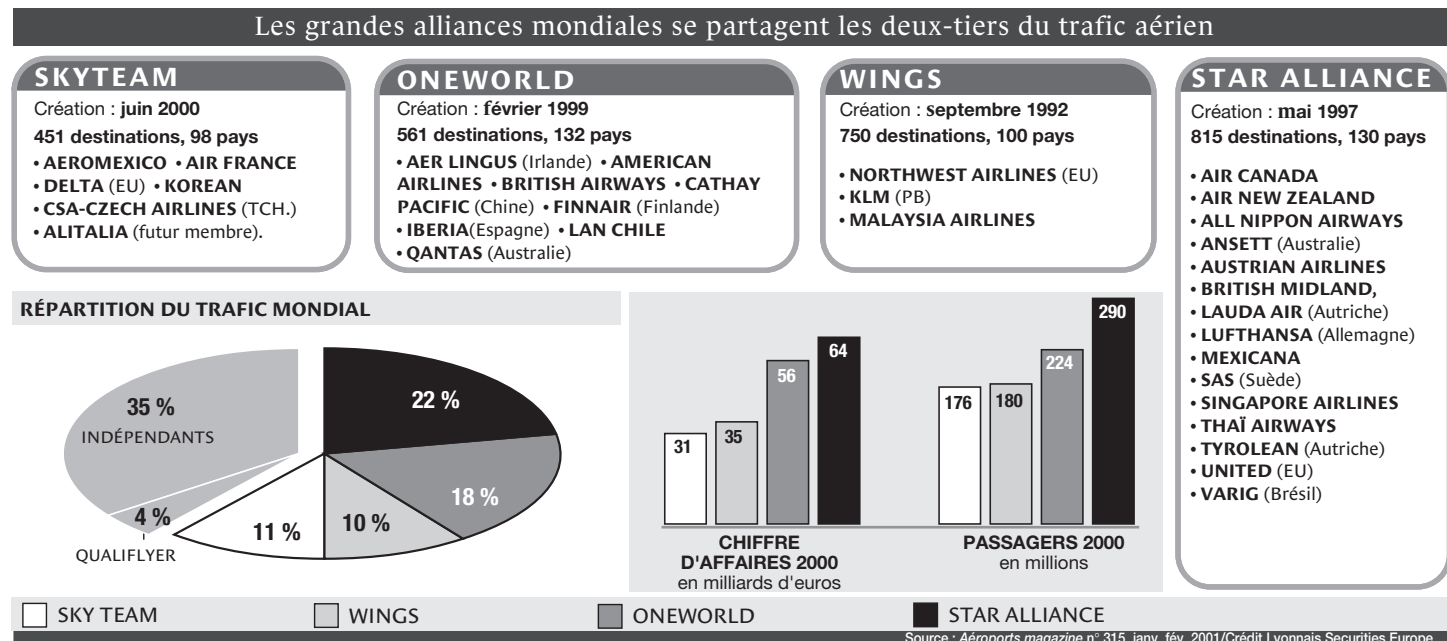
LE CONSEIL d'administration de la compagnie aérienne italienne Alitalia devait entériner, lundi 9 juillet, la signature de deux accords de coopération commerciale, l'un avec Air France, l'autre avec l'américaine Delta Airlines. Deux accords qui sont le prélude à l'entrée d'Alitalia, vers la fin novembre selon des sources italiennes, dans le réseau aérien SkyTeam, dont Air France et Delta sont les piliers, aux côtés d'Aeromexico, de Korean Airlines et de la compagnie tchèque CSA Czech Airlines.

L'alliance avec Air France, dont les détails devraient être réglés d'ici à la fin juillet, ne prévoit pas d'échange de participations entre les deux compagnies. Pierre-Henri Gourgeon, directeur général exécutif, a pris soin de rappeler, samedi 7 juillet, dans un entretien à *La Vie financière*, qu'il privilégiait « un simple accord commercial avec Alitalia » ajoutant que, si Air France devait prendre une participation dans le capital de son nouveau partenaire (détenu à 53 % par l'Etat italien), celle-ci ne serait certainement que « symbolique et limitée ». Façon de préserver les susceptibilités franco-italiennes, déjà mises à mal ces dernières semaines par l'irruption d'EDF dans Montedison.

ECONOMIES D'ÉCHELLE

Pour Alitalia, cette double alliance est clairement défensive, lui permettant de rompre un isolement qui commençait à peser sur son avenir (*lire ci-dessous*). Selon l'ancien ministre des transports italien, Pierluigi Bersani, les bénéfices de l'appartenance d'Alitalia à SkyTeam devraient être de l'ordre de 200 millions d'euros par an dès que l'adhésion de la compagnie italienne sera pleinement effective. Air France piaffait de trouver un partenaire de poids en Europe pour en découdre avec l'allemande Lufthansa. Son ancien allié est devenu son principal rival européen depuis que British Airways est entrée dans les turbulences. On prête aujourd'hui à Lufthansa un intérêt pour Air Littoral, récemment lâché par Swissair.

Quant à SkyTeam, renforcé par l'adhésion d'Alitalia sur les marchés européen et américain, il ne lui reste plus qu'à trouver un grand allié asiatique pour pouvoir rivaliser avec les autres alliances aériennes.



nes. Korean Air ne fait en effet guère le poids, seule, face à Singapore Airlines, All Nippon Airways ou Thai Airways, toutes trois membres de Star Alliance, réseau mondial bâti par l'américain United Airlines et Lufthansa.

Les économies d'échelle réalisées par l'appartenance à une alliance sont souvent mises en avant par les membres de tels réseaux. Ainsi, Oneworld, constitué autour d'American Airlines et de British Airways, aurait généré en 2000 quelque 1,5 milliard de dollars (1,76 milliard d'euros) de gains pour ses huit compagnies adhérentes.

Les deux tiers du marché mondial seraient aujourd'hui aux mains des grandes alliances et de leurs membres. Pourtant, en dépit de ces regroupements, le secteur du transport aérien reste encore très fragmenté, observe l'Association internationale du transport aérien (IATA), qui représente quelque 280 compagnies dans le monde. Lors de sa dernière assemblée générale, à Madrid, fin mai, Pierre Jeannot, directeur général de l'IATA, a plaidé, dans son rapport annuel, pour une plus grande déréglementation du secteur, en vue de faciliter les fusions entre compagnies

étrangères. Actuellement, des règles différentes régissent les relations transatlantiques entre les différents Etats membres et les Etats-Unis. Des différences qui expliquent les difficultés que rencontrent les Etats-Unis et le Royaume-Uni pour se mettre d'accord sur leur trafic bilatéral. Politiquement, les Etats demeurent jaloux de leurs prérogatives, soucieux de garder le pavillon national sur une compagnie aérienne, fût-elle déficitaire. La déconfiture de Sabena et l'émoi provoqué en Belgique par la simple idée du dépôt de bilan de la compagnie nationale, lâchée par Swissair,

n'en sont qu'une mince illustration.

Des fusions entre compagnies étrangères seraient pourtant, selon l'IATA, une bonne alternative aux alliances commerciales : celles-ci « ont une composante d'instabilité. (...) Elles ne rapporteront jamais des gains d'une façon aussi efficace que des fusions à part entière ». Pour M. Jeannot, l'émergence de nouveaux groupements aériens plus puissants, « première étape vers des compagnies multinationales », est indispensable pour faire face à une croissance estimée de 5,6 % du nombre de passagers d'ici à 2004.

Cité par *Les Echos* du 19 mars,

La restructuration de Swissair devrait être annoncée jeudi

SELON DES SOURCES syndicales, Mario Corti, ancien directeur général de Nestlé et patron depuis le mois de mars du transporteur suisse Swissair, devrait annoncer, jeudi 12 juillet, sa nouvelle stratégie d'entreprise et son plan de relance. Les syndicats anticipent un élagage du réseau pour réduire les coûts, plutôt que des suppressions massives de lignes, et la mise en pré-traité de 250 à 300 pilotes sur 1250.

Les déboires de Swissair et de ses filiales européennes continuent de susciter un grand nombre de commentaires dans les pays concernés. Jeudi 5 juillet, une délégation d'élus français d'outre-mer a été reçue par Jean-Claude Gayssot, ministre des transports. Au sortir de cette entrevue, un communiqué a été publié par le

ministère des transports et les secrétariats d'Etat à l'outre-mer et au tourisme. « Dans l'hypothèse la plus pessimiste d'un arrêt des dessertes par AOM-Air Liberté, le gouvernement ferait en sorte que tous les moyens nécessaires soient mis en œuvre afin d'assurer une continuité de la desserte entre les départements d'outre-mer, la Polynésie française et la métropole. » Le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Christian Paul, a précisé qu'il avait été « indiqué très clairement qu'Air France s'engageait, à la demande du gouvernement, à affréter des avions supplémentaires » en cas de disparition d'AOM. Air France, selon lui, mettrait en place onze rotations supplémentaires en direction des Antilles, ainsi que des dessertes vers la Réunion, dont il n'a pas précisé le nombre.

Interrogé par *Le Monde*, Air France semble moins catégorique : dans un premier temps, la compagnie nationale « se refuse à spéculer sur un arrêt de l'exploitation d'AOM-Air Liberté ». Selon elle, des « propositions sérieuses de continuation d'activité existent et il ne faut pas anticiper sur la suite qui leur sera donnée ». Mais, reconnaît la compagnie, « en tout état de cause, Air France fera face et ne laissera pas sans solution des passagers en éventuelle difficulté », avant de préciser, comme un avertissement en direction de son ministère de tutelle : « Les programmes de vols et d'exploitation d'Air France sont du ressort d'Air France et d'Air France seul ! »

F. Bn

François Bostnavaron

La compagnie italienne rompt enfin son isolement

ROME

de notre correspondante

« Simple alliance commerciale », avait prévenu il y a quelques jours le directeur général d'Air France, Pierre-Henri Gourgeon. « Doubles fiançailles pour Alitalia », annonce pour sa part la *Stampa* dans son édition de lundi 9 juillet. « Dans les cieux, on danse la valse des alliances », titre le quotidien économique du patronat, *Il Sole 24 Ore*, ce même jour. L'accord commercial entre les deux compagnies aériennes, qui devait être rendu public ce lundi par le conseil d'administration d'Alitalia, suscite des commentaires positifs mais prudents. Il n'y aura pas de prise de participations croisées, ont précisé plusieurs membres du gouvernement, pour le moment du moins, selon la *Stampa*, qui s'interroge sur les chances de « mariage » futur. Dans la foulée, doit être ratifié l'accord avec l'américaine Delta Airlines, membre avec Air France, Korean Airways et Aeromexico du pôle aérien SkyTeam, un des trois regroupements qui dominent le marché mondial.

L'alliance avec le transporteur français est à l'étude depuis de longs mois, pratiquement depuis le brutal divorce d'avec KLM, la compagnie aérienne néerlandaise, au printemps 2000, qui avait laissé Alitalia isolée sur la scène internationale. Un accord avec Swissair a été un temps étudié, puis abandonné au moment où la compagnie

suisse, en déconfiture, remettait à plat sa stratégie à l'international. Dans un « examen de toutes les solutions possibles » pour sortir la compagnie italienne de son isolement, il a même été sérieusement envisagé de reprendre langue avec KLM, malgré les tensions soulevées par la rupture unilatérale de l'alliance par le néerlandais.

L'accord avec Air France intervient après deux tentatives avortées, avec Swissair puis KLM

De cette alliance nouvelle avec Air France, les commentateurs italiens attendent une diminution des prix, une amélioration de la qualité du service « déjà bonne » et un redimensionnement de l'aéroport de Malpensa à Milan, trop souvent engorgé, au profit de celui de Roissy-Charles de Gaulle, pour les transports intercontinentaux. Selon la *Stampa*, la collaboration inclurait un « partage partiel des codes et des gains à venir, 40 % pour Alitalia la première année, puis 45 % jusqu'à la parité de 50 % ». Le nouveau ministre des transports

Pietro Lunardi avait confirmé dès la semaine passée ce « protocole d'accord » en préparation, en même temps que le président d'Alitalia, Fausto Cereti. Dans l'entourage du président du conseil, Silvio Berlusconi, partisan d'une privatisation totale de la compagnie nationale, les réticences n'avaient pas manqué sur ce projet avec Air France, nettement plus gros qu'Alitalia. Mais c'est la stratégie d'indépendance de la direction d'Alitalia qui, au final, a prévalu. M. Mengozzi a fait le forcing pour boucler une alliance commerciale au plus vite, durant l'été, afin de pouvoir présenter rapidement un plan de relance.

La compagnie italienne a subi des pertes financières importantes (964 millions d'euros en 2000) qui vont perdurer en 2001. Pour Ian Wild, un analyste de SG Securities cité par l'AFP, « les alliances commerciales ne font rien de bon à personne, mais c'est à peu près la seule chose que le système de régulation autorise ». A l'inverse, les experts de la banque Merrill Lynch estiment que ce nouveau partenariat « est la formule gagnante » pour Alitalia, mais aussi pour Air France qui va pénétrer le riche marché de l'Italie du Nord. Mais tous les observateurs espèrent, dans un proche avenir, une « libéralisation radicale du transport aérien », comme l'écrit le *Sole 24 Ore*.

Danielle Rouard

United Airlines-US Airways, la tentative de fusion de trop ?

WASHINGTON

de notre correspondant

Au moment où le veto de la Commission européenne à la fusion entre General Electric et Honeywell provoquait la colère de Washington, le département de la justice (DOJ) contraignait United Airlines et US Airways à renoncer à leur fusion (*Le Monde* du 3 juillet). Un projet de 4,3 milliards de dollars (plus de 5 milliards d'euros), qui aurait créé le numéro un de l'aviation américaine.

Comment une telle alliance, qui semblait si pertinente quand elle a été annoncée en mai 2000, a-t-elle capoté, alors que la fusion entre American Airlines – le grand concurrent d'United – et TWA a été acceptée sans encombre par le DOJ ? Selon Clifford Winston, spécialiste des transports à la Brookings Institution, United et US Airways ont été victimes d'un changement de conjoncture. Le mécontentement de l'opinion contre la détérioration des services aériens, de la ponctualité des avions (25 % des vols sont arrivés en retard en 2000) et des dessertes régionales, rendait délicate la naissance d'un nouveau géant, qui aurait eu pour première conséquence une nouvelle réduction de la concurrence. Les membres du Congrès y ont été d'autant plus sensibles qu'ils sont, comme leurs électeurs, touchés de plein fouet par les suppressions de dessertes de petites villes, ce que l'on appel-

lerait en France les lignes d'aménagement du territoire.

Au même moment, la décélération de l'économie s'est répercutée dans les transports : en mai, le trafic passagers a chuté de 3,4 %, le taux de remplissage des avions de 6,9 %, conduisant à une baisse des revenus des compagnies américaines de 10,1 %. United, dans les affres d'un climat social dégradé, après la longue grève des pilotes en 2000, a été plus touchée que les autres : son action a perdu 41 % et son déficit est estimé à environ 200 millions de dollars pour le premier semestre 2001, après une baisse des bénéfices de près de 1 milliard de dollars en 2000.

DOSSIER ENTERRÉ

On aurait pu penser que l'élection d'un président républicain aurait rendu le DOJ plus compréhensif. Changement de conjoncture ou conséquence du recul pris, pour cause de conflits d'intérêts, par les deux nouveaux responsables nommés par George W. Bush, toujours est-il que la division antitrust, sans émettre d'avis négatif, a enterré un dossier qui aurait donné au nouveau groupe un quasi-monopole des dessertes aériennes dans la région de Washington. United a bien fait un geste en proposant de partager la navette Washington-New York-Boston avec American pour 1,2 milliard de dollars, cela n'a pas été suffisant. La différence avec la fusion Ame-

rican-TWA est simple : TWA était au bord de la faillite et il était inconcevable de supprimer entre 30 000 et 40 000 emplois. Une solution étrangère étant impossible – toute participation dans une compagnie américaine étant limitée à 25 % –, il fallait trouver un repreneur local, ce qu'autorise dans de telles circonstances la législation antitrust qui, au contraire de celle en vigueur en Europe, vise avant tout à protéger le consommateur.

Sixième compagnie américaine, US Airways va devoir chercher un autre repreneur ou se délester d'une partie de ses avoirs et adopter une gestion plus serrée en réduisant ses coûts, les plus élevés de la profession. Ses dirigeants répètent aujourd'hui que leur compagnie n'est pas viable seule.

Patrice de Beer

ACTION RC
EXPERTISES ET CONTENTIEUX FINANCIERS

Recouvre immédiatement vos créances en France et dans l'Union Européenne

6, rue Rampon 75011 Paris
Tél 01 48 07 11 66 - Fax 01 48 07 88 66
www.actionrc.fr

Aventis se défait de son agrochimie pour se concentrer sur la pharmacie

Le groupe allemand Bayer est le mieux placé pour acquérir CropScience

Le groupe franco-allemand Aventis devait annoncer, lundi 9 juillet, la vente de sa division agrochimique CropScience au chimiste allemand

Bayer. Le montant de la transaction pourrait être compris entre 5,5 milliards et 8 milliards d'euros. Le vice-président d'Aventis, Jean-René Fourtou,

veut que le groupe devienne un « pur pharmacien » d'ici à 2002, les médicaments étant le secteur le plus rentable.

C'EST la fin de la partie pour Aventis CropScience, la filiale agrochimique du groupe pharmaceutique Aventis et numéro deux mondial du secteur, derrière le suisse Syngenta. Son sort devait être scellé, lundi 9 juillet, dans le cadre d'un conseil de surveillance extraordinaire convoqué par Jürgen Dormann, le président du directoire d'Aventis, à Strasbourg, siège de la multinationale européenne.

Selon différentes sources concordantes, c'est le chimiste allemand Bayer qui devrait être choisi comme « candidat exclusif » à la reprise de CropScience. Il aura quelques semaines pour boucler le rachat de l'entreprise. La transaction pourrait s'élever à 8 milliards d'euros, ce qui constituerait, pour Bayer, la plus grosse acquisition de son histoire. Un accord pourrait toutefois intervenir, selon le *Wall Street Journal* du vendredi 6 juillet, sur la base de 5,5 milliards d'euros.

GRANDES INQUIÉTUDES

Mercredi 4 juillet, Jean-René Fourtou, vice-président d'Aventis, était reçu au secrétariat d'Etat à l'industrie, à Paris, pour y faire valoir ces projets. Les inquiétudes sont grandes sur l'avenir du dernier pôle français spécialisé dans les produits pour l'agriculture : semences classiques et organismes génétiquement modifiés (OGM) et produits phytosanitaires (pesticides). Le siège mondial d'Aventis CropScience se trouve à Lyon, ainsi que l'essentiel de ses activités. L'entreprise, plus que centenaire, emploie 1 500 personnes dans l'Hexagone et près de dix fois plus dans le monde.

Plusieurs grands chimistes, dont les américains Dow Chemical, Monsanto et DuPont et les européens

Bayer et BASF, étaient en lice, ce printemps, pour la reprise d'Aventis CropScience. Ils avaient jusqu'à fin juin pour déposer leur candidature. Vendredi 29 juin, des rumeurs faisaient déjà état d'une vente par appartement de CropScience aux deux rivaux, Bayer et BASF, ce que la direction d'Aventis à Strasbourg a démenti mollement.

Les dernières informations tendent à montrer que la cession se fera en deux étapes : CropScience sera vendu à Bayer, qui rétrocède-

riés : « Avec une croissance de 2 % dans cinq ans, l'agro ne pourra pas rivaliser avec les objectifs de rentabilité et de croissance fixés dans la pharma. Prenons un exemple : le marché mondial agro (30 milliards de dollars), n'évoluera pas significativement, tandis que le marché mondial pharma (300 milliards de dollars) va croître chaque année d'un marché agro (+ 10 %) ».

A cette époque, Aventis prônait encore l'introduction en Bourse de sa filiale agrochimique. En

patation dans CropScience. Le berlinois Schering a annoncé ce week-end qu'il entendait obtenir au moins 1,5 milliard d'euros de son désengagement et qu'aucune décision sur la vente ne serait prise avant l'automne. « Si quelqu'un me propose de racheter ces parts au prix de leur valeur escomptée en 2004 ou plus, pour quelle raison devrions-nous rester dans le capital de CropScience ? », a confié son directeur financier, Klaus Pohle, au quotidien *Börsen Zeitung*.

« DÉMANTÈLEMENT ET PILLAGE »

Dans les bureaux lyonnais d'Aventis CropScience, l'abattement est à son comble : « Cela fait deux ans que nous vivons dans l'incertitude sur notre sort. C'est beaucoup trop long. Et on a l'assurance désormais de s'être fait balader par la direction », indique une salariée du groupe.

« L'étape ultime de démantèlement et de pillage se précise », souligne dans un communiqué, mercredi 4 juillet, la CGT qui déclare assister à « la désintégration d'un fleuron industriel national et à son pillage par le monde de la finance ».

La CFDT prépare, pour sa part, une déclaration commune avec l'IG-BCE, le principal syndicat allemand du secteur, dès qu'ils seront « en mesure de commenter les intentions de la direction ». Aventis CropScience a accusé en 2000 un fléchissement de son chiffre d'affaires à 4 034 millions d'euros, contre 4 060 millions en 1999, affecté principalement par de mauvaises conditions de marché et des facteurs climatiques. Sa marge brute a, elle, progressé de 3,5 points, à 50,4 % contre 46,9 % en 1999.

Véronique Lorelle

Un maïs transgénique dans la chaîne alimentaire

A Washington, le maïs Starlink va faire l'objet de deux jours d'auditions publiques, sous l'égide de l'Agence fédérale de l'environnement, à partir du mardi 17 juillet. Les experts doivent débattre des différentes études et recherches sur ce maïs génétiquement modifié, développé par le français CropScience pour résister aux insectes, et de ses risques allergéniques potentiels pour l'homme. CropScience a été pris dans de fortes turbulences aux Etats-Unis, depuis l'entrée dans la chaîne alimentaire humaine de son maïs transgénique, qui avait été développé pour nourrir le bétail. En 2000, l'affaire, qui a incité Aventis à accélérer la cession de CropScience, avait conduit au rappel de plus de trois cents produits américains (tacos, chips, etc.). Le groupe a provisionné 100 millions d'euros en 2000 pour financer le rappel de ce produit, qui n'est plus en vente. Mais, le 4 juillet, la présence de Starlink était découverte pour la première fois dans un produit alimentaire à base de maïs blanc.

ra les activités insecticides à BASF. La tactique permettrait aux allemands de respecter les législations de la concurrence en Europe. Elle permet à la direction française de garder la face, après avoir déclaré publiquement qu'elle « ne démantèlera pas » CropScience.

Le groupe Aventis, qui affirme avoir été déçu par le développement bloqué en Europe des OGM, a surtout cédé aux sirènes de la pharmacie. En décembre 2000, M. Fourtou expliquait aux sala-

avril 2001, elle décidait de la vendre, provoquant la démission d'Alain Godard, président du directoire d'Aventis CropScience et artisan du maintien de son indépendance.

Le groupe franco-allemand, qui sera un « pur pharmacien » en 2002, compte utiliser l'argent de la cession pour réduire sa dette de 13,1 milliards d'euros en 2000. 24 % du montant de la vente seront versés au groupe allemand Schering, à la hauteur de sa partici-

Bata-Hellocourt en cessation de paiement

LA DIRECTION de la société Bata-Hellocourt, qui fabrique des chaussures, a annoncé, lundi 9 juillet, au cours d'une réunion du comité d'entreprise, que l'usine se trouvait en cessation de paiement. L'entreprise sera « contrainte de déposer son bilan dans les prochains jours », a précisé la direction dans un communiqué. Ouverte en 1931, l'usine de Moussey (Moselle), qui emploie actuellement quelque 870 personnes, doit faire face à la concurrence des pays à faible coût de main-d'œuvre.

Alertés début juin sur un dépôt de bilan imminent, les salariés avaient observé une grève de dix-neuf jours. Un protocole d'accord de fin de conflit avait ensuite été signé entre la direction et l'intersyndicale CFDT-CGT-CGC. Les représentants des salariés avaient négocié notamment la garantie du maintien d'une production de 250 000 paires de chaussures sur le site mosellan pendant une durée de deux ans. Ils avaient aussi obtenu l'assurance que Bata apporterait le soutien financier nécessaire en cas de dépôt de bilan pendant la période d'observation d'un minimum de trois mois.

Marconi est conscient d'être devenu une proie

L'ÉQUIPEMENTIER britannique en télécommunications Marconi est devenu une proie pour d'éventuels acheteurs, a reconnu son directeur général, George Simpson, dans un entretien publié dimanche par l'hebdomadaire *Sunday Business*. « Il n'y a pas actuellement de discussions avec des concurrents, a-t-il assuré. Mais vu le niveau de notre cours en Bourse, je sais que nous sommes vulnérables. » Marconi a vu sa capitalisation boursière fondre de 54 %, jeudi, au lendemain d'un sévère avertissement sur résultats. Le titre a encore perdu 7 % vendredi, avant l'annonce, en fin de soirée, de la démission de son directeur financier, John Mayo, qui était pressenti pour devenir le futur directeur général.

Possible veto à la fusion de Lloyds TSB et d'Abbey National

SELON LE *SUNDAY TIMES* du dimanche 8 juillet, le gouvernement britannique devrait mettre son veto, mardi 10 juillet, à l'offre hostile de 17 milliards de livres (28 milliards d'euros) lancée en janvier par Lloyds TSB sur le numéro deux du crédit immobilier, Abbey National. Cette décision, qu'annoncerait la nouvelle secrétaire d'Etat au commerce et à l'industrie, Patricia Hewitt, viserait à suivre les recommandations d'un rapport confidentiel de la commission de la concurrence, préconisant le blocage de l'opération. Sans citer ses sources, le quotidien indique en effet qu'avec une part cumulée de 27 % du marché des comptes courants, le groupe issu de la fusion, numéro deux dans son pays derrière HSBC, dépasserait le seuil des 25 % fixé par les autorités de la concurrence. Un tel blocage conduirait Lloyds TSB, troisième banque britannique, à se mettre en quête d'autres proies en Europe continentale, en lançant la spéculation autour du titre Abbey. Il aurait surtout pour conséquence de tuer dans l'œuf toute tentative de fusion de grande ampleur dans la banque britannique.

La DCN devient une entreprise nationale

LE GOUVERNEMENT a annoncé, vendredi 6 juillet, sa décision de transformer la Direction des constructions navales (DCN), premier constructeur naval en Europe, en une société détenue à 100 % par l'Etat. Avec un chiffre d'affaires hors taxes en 2000 de 9,4 milliards de francs (1,43 milliard d'euros) et des prises de commandes de 29,6 milliards de francs, pour un résultat opérationnel négatif de 600 millions de francs hors provisions, la DCN occupe 15 100 salariés.

En mars déjà, la DCN avait été amenée à quitter le giron de la délégation générale pour l'armement (DGA), en devenant une société à compétence nationale, sous le contrôle direct du ministre de la défense. Le gouvernement affiche son ambition de donner à la DCN les moyens de développer des projets communs avec des partenaires en Europe, en lui procurant une plus grande souplesse et une autonomie plus large.

AUTONOMIE FINANCIÈRE

En effet, la DCN était, dans le paysage européen, « le seul industriel naval de la défense à être encore un service administratif » qui fait travailler neuf établissements différents, explique son directeur, Jean-Marie Poimboeuf, à l'origine ingénieur général de l'armement. Il lui fallait devenir, dans ces conditions, une entreprise compétitive de plein exercice, ouverte à des partenariats.

La DCN disposera de son autonomie administrative et financière. Dossier sensible s'il en est : les personnels conserveront leur statut de travailleurs civils de la défense, mis à la disposition de la DCN par le ministère. Un contrat d'entreprise, relatif aux investissements et aux embauches nécessaires, liera la nouvelle société à l'Etat.

Jacques Isnard

DU 2 JUILLET AU 6 AOÛT
PLONGEZ DANS LES NOUVELLES DE L'ÉTÉ

CHACQUE LUNDI EN CADEAU UNE NOUVELLE INÉDITE

RFM le radio en .fr

pour que votre entreprise aussi, soit inoubliable !

Nous allons vous démontrer comment rendre votre adresse e-mail aussi mémorable que votre nom de domaine. Votre identité n'est pas encore en ligne ! Nous allons construire avec votre nom une adresse e-mail et internet facile à retenir. Dans l'immensité de la toile, vos clients se souviendront plus aisément de vous, sans risque de confusion avec vos concurrents.

Nos solutions Internet intégrées à forte valeur ajoutée, répondent à l'ensemble de vos besoins en ligne. Elles vous permettent :

- de véhiculer une image forte, professionnelle et personnelle ;
- de tirer le meilleur profit de l'énorme trafic généré par Internet ;
- de profiter d'une approche simple et efficace de l'e-business, sans coûts dissimulés ;
- d'avoir accès à un web mail pour consulter vos e-mails n'importe où et n'importe quand.

Choisissez le nom idéal, immédiatement. Connectez-vous à l'adresse www.fr.domainnames.com ou appelez le 0800 919453 pour obtenir gratuitement notre guide de solutions en ligne.

domainnames.com
A VeriSign company

protection de noms de domaine | adresses e-mail | web mail

M. Mazerolle veut des journaux réactifs et grand public sur France 2

Dans un entretien au « Monde », le nouveau patron de la rédaction explique qu'il travaille à la réforme des magazines, après avoir désigné de nouveaux présentateurs pour le « 13 heures » et le « 20 heures ». Il récuse toute reprise en main politique

NOMMÉ à la fin mars directeur de l'information de France 2, Olivier Mazerolle a engagé une réforme qui provoque des réactions de la part des journalistes et des syndicats de la chaîne publique. Son nouveau dispositif sera en place le lundi 3 septembre.

« Pourquoi avez-vous décidé de changer les présentateurs des journaux télévisés ? »

« En ce qui concerne le « 13 heures », Gérard Holtz ne souhaitait pas poursuivre cette expérience, dont les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos espérances. Quant au « 20 heures », la baisse de l'audience était continue. En trois ans, elle est passée de 23,9 % de parts de marché à 21,5 %. Différents éléments nous permettent de penser que même parmi les personnes attachées à ce journal, beaucoup critiquaient son manque de rythme et de chaleur. La

nécessité d'une refonte du « 20 heures », de sa dynamique et de son style – passe – malheureusement, d'ailleurs – par le changement de son représentant le plus emblématique qu'est le présentateur.

« En ce qui concerne Daniel Billaud, d'abord il fait partie des effectifs de France 2 ; il a certes suscité des controverses dans le passé mais il correspond au type de présentateur pour les téléspectateurs à l'écoute à 13 heures, ceux qui aiment les sujets de proximité et qu'on leur parle de leur vie quotidienne, de la France dynamique, qui bouge. Quant à David Pujadas, grâce au « 20 heures », il va faire son entrée dans une grande chaîne après avoir montré ses qualités de présentateur et de journaliste, notamment sur LCI. Grâce à un rythme et à un vocabulaire très contemporains, il saura faire un journal

d'actualité imprégné de ce qui se fait et se dit à l'extérieur. La rédaction de France 2 ne manque pas de bons journalistes, mais j'ai d'autres tâches à leur confier. En outre, peu de travail a été fait jusqu'à maintenant pour les amener à ce poste de présentateur. Nous essaierons d'y remédier.

« La ligne éditoriale des journaux va-t-elle être modifiée ? »

« La rédaction de France 2 souffre depuis des années de l'idée qu'il y a des clans antagonistes et des débats idéologiques autour de la qualité de l'information. Dans ce contexte, ma priorité essentielle est la cohésion de la rédaction. C'est la condition pour qu'elle parvienne à exprimer ses qualités professionnelles. La ligne éditoriale consiste à faire des journaux qui s'adressent au plus large public. Mais on continuera à traiter de l'actualité internatio-

nale, et pour cela nous disposons de huit bureaux couvrant tous les continents. La culture, elle aussi, sera présente.

« Par ailleurs, nous essaierons d'être plus réactifs. Il ne faut pas hésiter à chambouler le journal jusqu'à la dernière minute et à varier la durée des sujets. Il faut aussi faire des choix et prendre des risques, en mettant à la disposition des téléspectateurs des informations originales qui permettent de les éclairer sur les grandes tendances du moment, afin qu'au fil des semaines se dégage une identité du journal. Nous allons aussi développer l'interactivité, de manière à montrer aux téléspectateurs qu'ils ont un droit d'expression sur la chaîne publique. Un des avantages de France 2 par rapport à une chaîne privée est que même si elle doit se préoccuper de l'audience, elle n'est pas obligée d'être leader.

« Quelle est votre politique pour les magazines ? »

« Le plus important de nos magazines demeure plus que jamais "Envoyé spécial", qui est l'étendard de la chaîne et qui, dans l'environnement un peu particulier du jeudi soir [série policière sur TF1 et "Loft Story" ces dernières semaines sur M6], marque la spécificité du service public. En ce qui concerne "Mots croisés", nous y travaillons pour l'orienter vers une émission très polémique de débats au cours de laquelle plusieurs sujets seront traités et où il y aura toujours un invité politique. Le magazine qui remplacera "Argent public" sera consacré à des grandes enquêtes sur le fonctionnement des institutions (police, justice, école) et à des grands sujets de société. Par ailleurs, la formule de l'invité du jeudi à la fin du journal est maintenue ; sa durée pourra

varier à l'approche de la campagne des élections présidentielle et législative. Enfin, nous voulons faire des "Quatre vérités" du matin un rendez-vous incontournable, et surtout consacré aux invités politiques.

« Que répondez-vous aux accusations de reprise en main politique ? »

« Il faut faire des choix et prendre des risques, en mettant à la disposition des téléspectateurs des informations originales »

« Quand on fait circuler des bruits semblables, il faut les préciser. Qu'on me dise pour le compte de qui je suis censé travailler. Je tiens simplement à rappeler cette règle professionnelle des journalistes : avant de divulguer des rumeurs ou des fantasmes, il faut les vérifier. Avant de les reproduire, il faut chercher à qui ils profitent. Je n'ai jamais reçu aucune consigne pour ou contre le maintien de Claude Sérillon au journal de 20 heures, auquel d'ailleurs tous les responsables politiques sont venus lorsqu'ils étaient invités. Depuis que j'exerce des responsabilités dans ce métier, on ne m'a jamais reproché d'avoir favorisé un camp plutôt qu'un autre. »

Propos recueillis par Françoise Chirot

La distribution de la presse pourrait être perturbée mardi

LA RÉFORME de Paris Diffusion Presse (PDP), la structure très déficitaire de diffusion sur la capitale des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), devait être le point central d'une réunion, lundi 9 juillet, entre une partie du comité intersyndical du Livre parisien CGT, la direction générale et le conseil de gérance des NMPP. Les revendications syndicales en termes de maintien d'effectifs ayant été revues à la hausse, de nouvelles tensions étaient à prévoir dès mardi dans la distribution des quotidiens.

Yves Sabouret, directeur général des NMPP, aurait présenté vendredi aux éditeurs de quotidiens et de magazines un plan de secours, voire de substitution, pour la distribution de la presse à Paris en cas de conflit avec le Livre CGT. Il envisage notamment de suppléer à une défaillance de PDP par l'appel à des sites avoisinants.

DÉPÊCHES

■ AUDIOVISUEL : la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) a demandé à Canal+ « de prendre des mesures particulières d'information » envers ses abonnés, pour utiliser son fichier au profit d'autres sociétés de Vivendi Universal. La CNIL, saisie par l'ancien ministre Michel Charasse, avait lancé en janvier une enquête sur l'utilisation des fichiers d'abonnés de Canal+.

■ Les projets d'arrêtés gouvernementaux définissant « les conditions techniques nécessaires à la mise en place de la télévision numérique terrestre pour les terminaux de réception, les prises numériques et les diffusions de signaux » ont été transmis le 28 juin au Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Comcast veut fusionner avec le leader du câble américain

NOUVELLE concentration en vue dans le câble américain : le numéro trois de ce secteur, Comcast, repart une nouvelle fois à la charge et a annoncé, dimanche 8 juillet, son intention de fusionner avec son concurrent AT & T Broadband, le leader américain, filiale du géant des télécommunications AT & T. Le but recherché de cette opération estimée à 44,5 milliards de dollars (52,5 milliards d'euros) est de donner naissance au premier fournisseur américain de télévision par câble et d'accès rapide à Internet. La nouvelle entité posséderait 22 millions d'abonnés. Il s'agit, cette fois, d'une offre non sollicitée qui fait suite à plusieurs mois de discussions, sans suite, entre les deux groupes.

Cette proposition comprend l'émission d'actions Comcast pour une valeur de 44,5 milliards de dollars au cours de clôture de vendredi, ainsi qu'une reprise de dettes d'AT & T Broadband pour 13,5 milliards de dollars. AT & T n'avait pas réagi dimanche soir. Celui-ci se prépare à une réorganisation en quatre entités

séparées, dont une pour le câble et l'Internet à haut débit qui doit être introduite en Bourse dans les prochains mois.

Tout en restant propriétaires de l'activité traditionnelle du groupe, les télécommunications, les actionnaires d'AT & T détiendraient la majorité de la nouvelle compagnie. Comcast se déclare également prêt à racheter les participations d'AT & T dans Time Warner Entertainment, Cablevision et Rainbow Media.

En lui ajoutant cette offre, la valeur totale d'AT & T serait « considérablement supérieure » à sa capitalisation boursière actuelle, promet le PDG de Comcast. La direction de Comcast se déclare confiante également quant à l'approbation d'un tel projet par les autorités de la concurrence. Comcast table sur des bénéfices combinés d'au moins 1,25 milliard de dollars par an après l'intégration des deux compagnies. Ceux-ci pourraient atteindre ensuite 2,6 milliards à 2,8 milliards de dollars lorsque les marges d'AT & T seront améliorées. – (AFP.)

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Les ministres des finances du G7 optimistes

RÉUNIS à Rome, les ministres des finances des sept pays les plus industrialisés (G7) se sont déclarés, samedi 7 juillet, optimistes sur les perspectives de croissance en Europe et aux États-Unis et ont estimé que le Japon était sur la bonne voie pour espérer sortir enfin de dix ans de récession. « La proposition qui est faite, c'est que chaque zone économique, chaque pays doit faire tout son possible – et tout ce qui lui revient – pour assurer une croissance soutenue », a déclaré le ministre de l'économie et des finances français, Laurent Fabius. Le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, a pour sa part émis l'espoir que l'économie américaine connaîtra une croissance de 3 % en 2002 (lire aussi page 3).

■ EUROPE : la croissance économique européenne pourrait être inférieure à 2,5 % cette année, tant dans l'Union européenne que dans la zone euro, en raison d'un ralentissement de l'économie mondiale « plus accentué qu'envisagé auparavant », a indiqué, samedi, le commissaire européen aux affaires économiques, Pedro Solbes.

■ ALLEMAGNE : les investissements des entreprises allemandes ont connu un net recul au cours du deuxième trimestre en raison de la faiblesse de la conjoncture économique, écrit le journal *Welt am Sonntag* dans son édition du 8 juillet.

■ ARGENTINE : le ministre argentin de l'économie, Domingo Cavallo, a annoncé que son pays abandonnerait à terme l'ancrage de sa monnaie, le peso, au dollar, dans un entretien que publie lundi le quotidien économique *La Tribune*.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● VALEO : l'équipementier automobile français compte doubler ses ventes au Japon en 2002 pour les porter à 1,2 milliard d'euros, a indiqué le PDG du groupe, Thierry Morin, au quotidien japonais *Nihon Keizai Shimbun* de lundi 9 juillet.

SERVICES

● LVMH : le leader mondial du luxe a réaffirmé, lundi 9 juillet, son objectif de croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires (11,58 milliards d'euros en 2000) et de son résultat opérationnel (près de 2 milliards d'euros en 2000) sur l'année 2001, tout en rappelant que la hausse du résultat opérationnel sera « sensiblement plus faible » au premier semestre que sur l'ensemble de l'exercice.

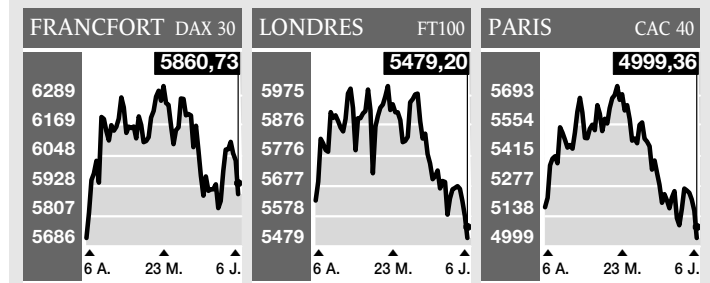
● TELECOM ITALIA : dix dirigeants de l'opérateur, dont le président et administrateur délégué Roberto Colaninno, ont été mis en examen par le parquet de Turin dans le cadre d'une enquête portant sur la reprise par Telecom Italia de la société d'édition et Internet Seat en 2000, a indiqué l'agence italienne Ansa.

FINANCES

● AXA : l'autorité japonaise des services financiers (FSA) a annoncé, vendredi, la suspension des activités de deux filiales de l'assureur au Japon pendant une semaine en guise de sanction pour avoir réalisé des transactions illégales.

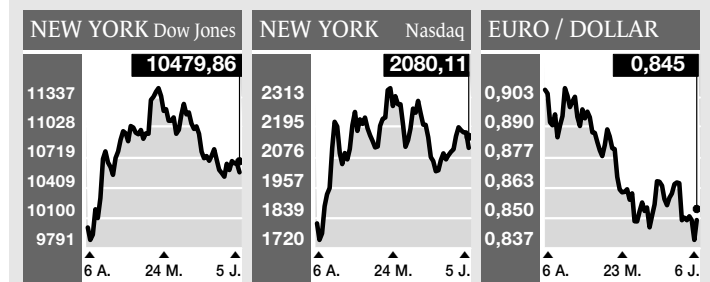
● CITIZENS : Citizens Financial, filiale américaine du britannique Royal Bank of Scotland, négocie le rachat des activités de banque de détail de l'américain Mellon Financial pour près de 3 milliards de dollars, affirme samedi le *New York Times*.

EUROPE



Europe 18 h 16	Indices sélection	cours 06/07	Var. % 05/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4075,75	- 2,62	- 14,60
EUROPE	STOXX 50	3915,08	- 2,51	- 14,09
EUROPE	EURO STOXX 324	338,82	- 2,32	- 13,52
EUROPE	STOXX 653	318,43	- 2,10	- 11,50
PARIS	CAC 40	4999,36	- 2,43	- 15,64
PARIS	MIDCAC	2326,78	- 1,17	- 6,08
PARIS	SBF 120	3419,61	- 2,28	- 14,99
PARIS	SBF 250	3211,53	- 2,21	- 14,84
PARIS	SECOND MARCHÉ	2560	- 0,10	- 9,12
AMSTERDAM	AEX	562,92	- 1,91	- 11,71
BRUXELLES	BEL 20	2883,43	- 0,84	- 4,66
FRANCFORT	DAX 30	5860,73	- 2,31	- 8,90
LONDRES	FTSE 100	5479,20	- 1,27	- 11,95
MADRID	STOCK EXCHANGE	8501,90	- 3,25	- 6,67
MILAN	MIBTEL 30	36704,00	- 2,21	- 16,05
ZURICH	SPI	6971,90	- 1,97	- 14,30

AMÉRIQUES

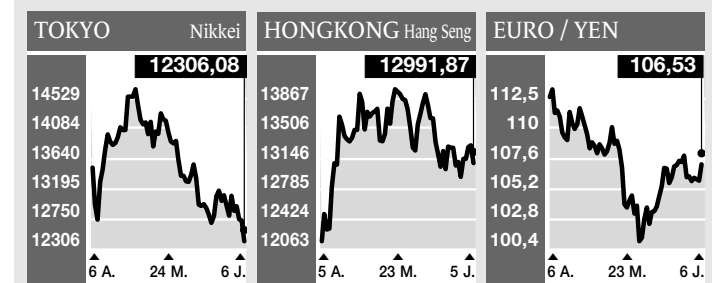


Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 05/07	Var. % 04/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10479,86	- 0,86	- 2,85
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1219,24	- 1,23	- 7,65
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2080,11	- 2,83	- 15,80
TORONTO	TSE INDEX	7682,97	- 0,62	- 14
SAO PAULO	BOVESPA	14047,66	- 7,94
MEXICO	BOLSA	385,66	- 0,83	22,04
BUENOS AIRES	MERVAL	372,74	- 3,42	- 10,56
SANTIAGO	IPSA GENERAL	109,31	0,85	13,86
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7511,15	0,33	10,05

Cours de change croisés

06/07 18 h 16	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	125,94500	0,79400	0,84575	0,12884	1,41050	0,55682
YEN	125,94500	106,53000	16,24000	177,66000	70,12500	70,12500
EURO	1,18238	0,93870	0,15245	1,66825	0,65820
FRANC	7,76140	6,15675	6,55957	10,93830	4,31870
LIVRE	0,70897	0,56285	0,59945	0,09140	0,39475
FRANC SUISSE	1,79590	1,42590	1,51910	0,23160	2,53340

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 06/07	Var. % 05/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12306,08	- 2,39	- 10,73
HONGKONG	HANG SENG
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1661,47	- 1,57	- 13,77
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	71,18	- 2,60	12,36
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3302,20	- 0,69	4,68
BANGKOK	SET	21,69	- 0,14	16,43
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3292,98	- 0,74	- 17,10
WELLINGTON	NZSE-40	2047,02	- 0,01	7,64

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245
ALLEMAGNE	1,95585	DEUTSCHEMARK	3,35835
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	06/07
COURONNE DANOISE	7,4422
COUR. NORVÉGIENNE	7,9280
COUR. SUÉDOISE	9,2575
COURONNE TCHÈQUE	33,9610
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6578
DOLLAR CANADIEN	1,2698
DOLLAR HONGKONG	6,5394
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0861
FORINT HONGROIS	250,5500
LEU ROUMAIN	24524
ZLOTY POLONAIS	3,5350

Taux d'intérêt (%)

Taux 06/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,53	4,34	5,21	5,75
ALLEMAGNE	4,55	4,48	5,08	5,84
GDE-BRETAG.	5,19	5,16	5,17	4,87
ITALIE	4,55	4,42	5,47	6,03
JAPON	0,04	0,02	1,25	2,31
ÉTATS-UNIS	3,66	3,63	5,37	5,72
SUISSE	3,05	3,14	3,37	4,09
PAYS-BAS	4,48	4,42	5,24	5,69

Matif

Cours 18 h 16	Volume 06/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	8254	88,13	87,90
DÉCEMBRE 2001			
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001			

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

LA BOURSE de Paris a ouvert en légère hausse lundi 9 juillet, l'indice CAC 40 progressant de 0,04 %, à 5 001,46 points. Le Dax de Francfort, l'indice des trente principales valeurs de la place allemande, gagnait 0,26 %, à 5 877,36 points. A Londres, l'indice Footsie perdait 0,35 %, à 5 460 points. A Tokyo, l'indice Nikkei a terminé la séance de lundi en repli de 0,54 %, à 12 239,68 points, après avoir frôlé le niveau psychologique des 12 000 points. Vendredi, aux États-Unis, le Dow Jones a perdu 2,17 %, à 10 252,68 points, le Nasdaq dénotant 3,65 %, à 2 004,16 points.

CHANGES-TAUX

L'EURO s'échangeait lundi 9 juillet, en début de matinée, à 0,8495 dollar dans un marché calme. La devise européenne a retrouvé quelques forces vendredi en fin de séance, après la publication de statistiques américaines de l'emploi, mais elle reste vulnérable. Les investisseurs ont eu des difficultés à interpréter le communiqué publié ce week-end par les ministres des finances du G7 réunis à Rome, qui ne fait pas référence aux taux de change. La monnaie américaine se traitait à 125,52 yens, contre 125,81 yens vendredi soir.

VALEURS EUROPÉENNES

L'effondrement de son cours de Bourse a rendu le fabricant de matériel de télécommunications Marconi vulnérable à une prise de contrôle, a reconnu samedi 7 juillet son directeur général, George Simpson. Le titre Marconi se reprenait, lundi, en progressant de 2,15 %, à 106,75 pence.

Le géant allemand Deutsche Telekom, qui fait l'objet d'une enquête judiciaire sur l'évaluation qu'il a faite de ses actifs immobiliers, voit à présent cette enquête élargie à ses actifs techniques, rapporte, lundi, le magazine allemand Der Spiegel. Ces derniers auraient été surévalués au bilan du groupe de

15 milliards à 21 milliards de deutschmarks (7,67 milliards à 10,74 milliards d'euros). Le titre était en baisse de 2,99 %, à 26 euros.

Le titre BSCH retrouvait son point d'équilibre, lundi. L'action était pratiquement stable, à 10 euros, après avoir été suspendue vendredi pendant environ cinq minutes, alors que BSCH dégringolait de plus de 6 %. Déjà affecté par la crise en Argentine, le premier groupe bancaire espagnol a pâti de la révision à la baisse des résultats de ses partenaires français, Société générale, et allemand, Commerzbank.

06/07 18h29

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/07. Section: AUTOMOBILE. Includes entries like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

CONGLOMÉRATS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/07. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries like D'IETTEREN SA, AZEON, GBL, etc.

TELECOMMUNICATIONS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/07. Section: TELECOMMUNICATIONS. Includes entries like ATLANTIC TELECOM, BRITISH TELECOM, etc.

CONSTRUCTION

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/07. Section: CONSTRUCTION. Includes entries like ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

PRODUITS DE BASE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/07. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries like ACERLINA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREC, etc.

CHIMIE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/07. Section: CHIMIE. Includes entries like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

SOLVAY BE* 56,90 + 0,80
SYNGENTA N CH 63,96 + 1,30
TESSENDERLO CHE BE* 31,25 - 2,34

PHARMACIE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/07. Section: PHARMACIE. Includes entries like ACTELION N, ALTANA AG, AZRAZENECA, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/07. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries like ABB N, ABBECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

ÉNERGIE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/07. Section: ÉNERGIE. Includes entries like BG GROUP, BP, CEPSA.

SERVICES FINANCIERS

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/07. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries like 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

CONSOUMATION CYCLIQUE

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/07. Section: CONSOUMATION CYCLIQUE. Includes entries like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 05/07. Section: ALIMENTATION ET BOISSON. Includes entries like ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BBAG OE BRAU-BE, etc.

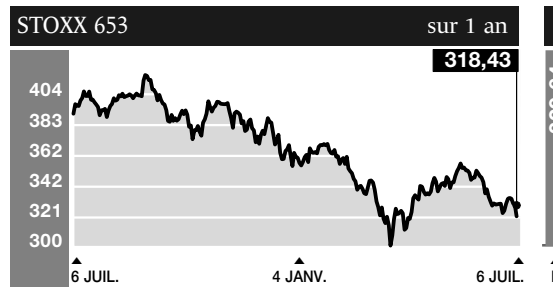


Table listing various stocks and their performance metrics. Includes SODEXHO ALLIANC, TELE PIZZA, THE SWATCH GRP, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes ACTELION N, ALTANA AG, AZRAZENECA, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes ABB N, ABBECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes BG GROUP, BP, CEPSA.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes 3I GROUP, ALMANIJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BBAG OE BRAU-BE, etc.

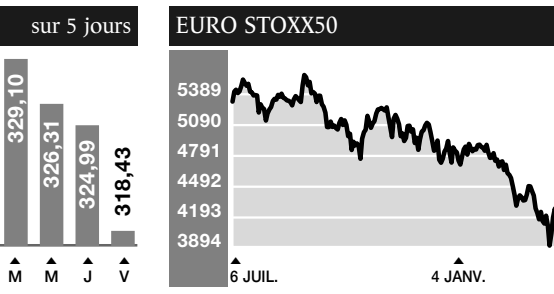


Table listing various stocks and their performance metrics. Includes VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, VESTAS WIND SYS, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes AEGIS GROUP, AEGON NV, AGF, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes B SKY B GROUP, CANAL PLUS, CAPITAL RADIO, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes AHOLD, ALTADEUS, AMADEUS GLOBAL, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/AC, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BBAG OE BRAU-BE, etc.

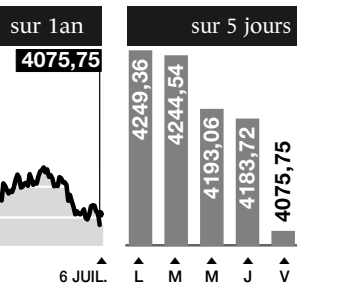


Table listing various stocks and their performance metrics. Includes METRO, NEXT PLC, ALTEC SA REG, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, BB BIOTECH ZT-D, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/AC, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/AC, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/AC, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/AC, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/AC, etc.

Table listing various stocks and their performance metrics. Includes AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/AC, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique - GR : Grèce.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède
GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark.

Advertisement for 'Le Monde DATÉ MARDI' featuring a large logo and the text 'Chaque lundi avec Le Monde DATÉ MARDI retrouvez LE MONDE ECONOMIE'.

SPORTS Le Français Christophe Moreau (Festina) a conservé, dimanche 8 juillet, à l'arrivée de la 1^{re} étape du Tour de France 2001, le maillot jaune de leader qu'il avait obtenu la

veille, à l'issue du prologue. ● LA 1^{re} ÉTAPE Saint-Omer - Boulogne-sur-mer (195 km) a été emportée, dimanche, par l'Allemand Erik Zabel (Telekom). ● LES PREMIERS JOURS



de course ont été marqués par les confidences de l'Américain Lance Armstrong (US Postal), double vainqueur (1999, 2000) de l'épreuve, qui a reconnu avoir recours aux services

du très contesté professeur Michele Ferrari. ● LA FORMATION française Bonjour s'est séparée de Noan Lelarge, contrôlé positif lors du Tour d'Italie 2001, absent sur le Tour de France.

Une fois encore, le soupçon accompagne le départ de la Grande Boucle

Les révélations de Lance Armstrong (US Postal) au quotidien italien « La Gazzetta dello sport » quant à sa collaboration avec le professeur Michele Ferrari, un des pionniers de l'utilisation de l'érythropoïétine aux fins de dopage, en vue d'une éventuelle tentative de record de l'heure, réactivent la polémique

BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais)

de notre envoyé spécial

Il pleuvait. Une brume épaisse recouvrait le ciel du nord de la France et des rafales de vent courbaient la cime des arbres. Il faisait un temps de chien, un temps déraisonnable à ne pas mettre un coureur dehors. Qu'importe : le 88^e Tour de France s'est élancé de Saint-Omer (Pas-de-Calais) dans la grisaille, dimanche 8 juillet, sous la conduite du Français Christophe Moreau (Festina), vainqueur du prologue, disputé la veille dans les rues de Dunkerque (Nord).

Au terme de la 1^{re} étape, courue entre Saint-Omer et Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), qui a été marquée par l'échappée des Français Jacky Durand (La Française des jeux) et Christophe Oriol (Jean Delatour), et remportée au sprint par l'Allemand Erik Zabel (Telekom), le Belfortain a conservé le maillot jaune, le premier de l'histoire mouvementée de la formation Festina.

Drôle de revanche : il aura fallu huit ans, une affaire judiciaire, une cure d'humilité et un procès exemplaire pour que cette équipe qui rêvait de grandeur parvienne au but qu'elle s'était assigné. « C'est

vrai, cela ressemble à un clin d'œil », commentait Yvon Sanquer, devenu directeur sportif chez Festina en 1999, quelques mois après le scandale survenu en juillet 1998. « Au cours de ces trois dernières années on s'est employé à reconstruire un groupe sur des valeurs nouvelles, et ce maillot jaune consacre cet effort. C'est une grosse récompense », a-t-il déclaré.

« IL A PAYÉ SA FAUTE »

Christophe Moreau, ancien équipier modèle de Richard Virenque, avait écopé de six mois de suspension durant l'hiver 1999, après des aveux de dopage lâchés aux policiers du SRPJ de Lille lors d'une garde à vue à Lyon, en juillet 1998. Son contrat revu à la baisse, son employeur l'avait gardé dans son effectif. « Il a payé sa faute et perçoit désormais un salaire qui correspond à son statut de leader », précise Yvon Sanquer. Dans un Tour qui revendique la transparence, la consécration d'un concurrent qui en fut banni voilà tout juste trois ans au soir d'une étape corrézienne sonne comme une sorte de réconciliation générale.

Tandis que Festina panse ses plaies en nettoyant son image salie par un passé sulfureux, le compor-

tement de Lance Armstrong, vainqueur des deux dernières éditions du Tour, suscite de nouvelles interrogations. Dans un entretien paru samedi dans le journal italien *La Gazzetta dello sport*, le champion

qu'il aurait fait appel aux services de ce physiologiste réputé parmi les sportifs.

« Ferrari me suit de loin en loin, mais c'est seulement ces derniers temps, dans la perspective du record

Erik Zabel marque son territoire d'emblée

En 2000, il lui avait fallu attendre l'avant-dernière étape avant de pouvoir lever victorieusement les bras et mettre fin à trois années sans victoire sur le Tour de France. Cette année, il a imposé d'emblée sa marque à ses adversaires. Le sprinter allemand Erik Zabel (Telekom) s'est adjugé, dimanche 8 juillet, la première étape du Tour de France, à Boulogne. Il a devancé le Letton Romans Vainsteins (Domo) et le Français Jimmy Casper (La Française des jeux). Avec cette victoire, Erik Zabel a également marqué son territoire au sein de Telekom. Ses relations avec le leader de son équipe, son compatriote Jan Ullrich, s'étaient en effet tendues avant le départ de la Grande Boucle : celui qui a remporté à cinq reprises le maillot vert (classement par points) n'a pas supporté que l'équipe soit construite autour du vainqueur du Tour 1997, lui-même devant se passer de ses poissons pilotes habituels lors des emballages.

américain reconnaît consulter le docteur italien Michele Ferrari, mis en examen par un juge de Bologne pour administration de produits dopants.

« J'envisage de m'attaquer au record de l'heure », explique l'Américain. C'est dans cette optique

de l'heure, que je l'ai rencontré plus souvent », affirme-t-il en substance dans les colonnes du quotidien sportif milanais.

Ces déclarations étaient tout juste publiées qu'elles donnaient lieu à un rebondissement. Dans son édition du dimanche 8 juillet,

l'hebdomadaire britannique *Sunday Times* révèle que les visites de Lance Armstrong chez Michele Ferrari se succèdent avec régularité depuis mars 1999. Par ailleurs, le journal affirme que, selon une source proche de l'enquête italienne sur les pratiques illicites du docteur Ferrari, un ancien coéquipier de Lance Armstrong chez Motorola, en 1995, aurait indiqué aux policiers que le recours à l'EPO était largement répandu au sein de cette formation.

« TOTALE CONFIANCE »

Interrogé sur ce point, Lance Armstrong a refusé de s'exprimer directement. Sitôt franchie la ligne d'arrivée à Boulogne-sur-Mer, il s'est engouffré dans le car de l'US Postal, avant de filer à bord d'une voiture escortée par trois gardes du corps. Il a fallu patienter jusqu'à 21 h 40, dimanche soir, dans l'entrée de son hôtel, où un cerbère tentait d'interdire l'accès à la presse, avant que Patrick Morali, l'un de ses attachés de presse, ne lise une déclaration.

C'est en 1995, à San Diego, en Californie, que Lance Armstrong a rencontré Michele Ferrari, lors d'un camp d'entraînement. « Michele s'occupe de mes tests phy-

siologiques », confie Lance Armstrong. « J'ai une totale confiance en lui. Je n'ai jamais nié ces relations mais je préférerais ne pas en parler en raison de ses déclarations irresponsables concernant l'EPO ».

En 1994, Michele Ferrari, alors médecin de l'équipe italienne Gewiss, avait indiqué qu'il n'était pas « plus dangereux de prendre de l'EPO qu'un verre de jus d'orange ». Depuis, cet ancien élève du professeur Francesco Conconi, l'un des principaux initiateurs de l'EPO, à la fin des années 1980 - également mis en examen par un juge de Ferrare pour administration de produits dopants - est l'objet de poursuites judiciaires.

Lors des investigations menées dans son cabinet à Bologne, un magistrat a percé les « secrets » renfermés dans son ordinateur. Des noms de sportifs associés à des traitements à base de substances interdites, dont l'EPO et des hormones de croissance, ont été saisis et versés au dossier d'accusation.

Le 27 juillet 1998, en marge de l'affaire Festina, *Le Monde* avait publié les détails de la préparation destinée à un coureur cycliste concoctée par Michele Ferrari. Des cures d'anabolisants démarrées en décembre, jusqu'aux injections d'EPO associées aux hormones de croissance prescrites quelques semaines avant les compétitions, rien ne manquait dans cette ordonnance pour optimiser les bienfaits de l'entraînement.

Dans le texte rédigé à l'improviste dimanche soir, Lance Armstrong précise qu'il n'a « jamais parlé d'EPO avec Michele Ferrari ». Le champion américain réaffirme qu'il n'en a « jamais utilisé ». « Je veux être clair, je ne souscris pas aux propos que Michele avait tenus sur l'EPO. J'ai toujours été très ferme sur la nécessité pour le cyclisme d'être un sport propre. Et j'ai fermement indiqué que toute personne, y compris moi, qui serait contrôlée positive devait être sévèrement punie ».

Durant cette soirée, l'Américain est resté invisible. « Ce soir, on est tous un peu éternés. Lance a été surpris par l'article du Sunday Times, a assuré Patrick Morali. Il préfère attendre quelques jours pour en parler sereinement. »

Philippe Le Cœur

Yves Bordenave

L'équipe française Bonjour rattrapée par une affaire italienne

BOULOGNE-SUR-MER de notre envoyé spécial

« Pas de quartier. » Alain Bardelle, le président de Bonjour, l'entreprise de journaux gratuits, avait le verbe qui fleurait la fibuste, dimanche 8 juillet, à Saint-Omer, ville de départ de la 1^{re} étape du Tour de France. La proximité de Dunkerque, cité du corsaire Jean Bart, n'expliquait pas tout. La source de ces propos radicaux se trouvait ailleurs. Précisément dans l'annonce, la veille au soir, de l'éviction pour dopage d'un coureur de la formation cycliste que Bonjour sponsorise : Noan Lelarge.

Ce coureur a fait l'objet d'un contrôle positif le 28 mai durant le Tour d'Italie. Les analyses ont révélé la présence dans ses urines de Triamcinolone acétonide, un glucocorticostéroïde. Ce produit avait été décelé, lors du Tour de France 1999, dans les urines de Lance Armstrong. Mais l'Américain avait réussi à produire, a posteriori, une justification médicale et n'avait pas été inquiété. Noan Lelarge n'a pas eu cette possibilité.

L'équipe Bonjour, avertie de ce contrôle avant les championnats de France, via une télécopie de

l'Union cycliste internationale (UCI), a voulu « jouer la transparence », comme l'a indiqué son directeur sportif, Jean-René Bernaudeau. « Nous attendions une contre-expertise éventuelle avant de communiquer. Noan Lelarge ne l'a pas demandée. Il est exclu. », a expliqué Alain Bardelle.

« AUCUNE EXPLICATION »

« Mauvais rêve », « écueurement », « trahison » : Jean-René Bernaudeau a eu des mots durs pour qualifier ce qu'il décrit comme un « terrible » événement « qui ne nous ressemble pas ». « Malgré l'écoute, le dialogue, malgré le fait que nous n'ayons jamais prôné les résultats à tout crin, cela nous est arrivé », a-t-il déploré. Pourquoi ? « C'est une bonne question », a relevé Philippe Raimbaud, le manager de l'équipe Bonjour. « Il ne nous a fourni aucune explication », a ajouté Jean-René Bernaudeau, qui ne veut pas entendre parler à propos de Noan Lelarge de deuxième chance, terme qu'il a employé pour justifier l'embauche de Didier Rous, suspendu six mois après ses aveux de dopage dans l'affaire Festina. « Ma confiance est toujours à 100 % et je la retire aussi à

100 % », a lâché le directeur sportif. « Cela nous conforte dans l'idée qu'il faut renforcer la connaissance que l'on a des coureurs très en amont, en les prenant jeunes et en les formant, les éduquant comme cela se passe avec la structure amateurs Vendée U », a expliqué Alain Bardelle. Au sein de l'équipe Bonjour, on cherche à se rassurer comme on le peut en pointant le fait que Noan Lelarge « n'est pas issu de la famille Vendée U », comme l'a déclaré Philippe Raimbaud. « Si cela avait été un gars issu de cette filière, je serais parti », a-t-il assuré.

Mais il convient également qu'évincer purement et simplement un coureur qui a connu là son premier « moment de faiblesse » avéré, sans lui fournir un accompagnement, n'est pas une solution satisfaisante pour une équipe qui fait profession d'humanisme. « Pour dialoguer, pour aider, il faut être deux. Noan Lelarge s'est enfermé, poursuit Philippe Raimbaud. On va réfléchir à cette notion d'accompagnement, à la fois en amont, en étant plus rigoureux, mais aussi en aval, en cas de problème comme celui-ci. »

● **Le maillot jaune**
CHRISTOPHE MOREAU (France)
Né le 12 avril 1971 à Vervins. 1,86 m, 71 kg.
Carrière : professionnel depuis 1995. Équipes : 1995-2001 : Festina
Ses principales victoires (14 au total) : Prologue du Tour de l'Avenir 1996 ; une étape du Grand Prix du Midi Libre 2000 ; Critérium du Dauphiné libéré 2001 ; Prologue du Tour de France 2001.
Classements dans le Tour de France : 75^e en 1996 ; 19^e en 1997 ; exclu avec l'équipe Festina en 1998 ; 27^e en 1999 ; 4^e en 2000.
Classement mondial UCI (fin d'année) : 377^e en 1995 ; 150^e en 1996 ; 88^e en 1997 ; 100^e en 1998 ; 60^e en 1999 ; 21^e en 2000.

● **Le vainqueur de l'étape**
ERIK ZABEL (Allemagne)
Né le 7 juillet 1970 à Berlin. 1,76 m, 69 kg.
Carrière : professionnel depuis 1992. Équipes : 1992-1993 : Union Frondenberg ; 1993-2001 : Telekom. Ses principales victoires (137 au total) : Paris-Tours 1994 ; championnat d'Allemagne 1998 ; Milan-San Remo 1997 ; 1998, 2000 et 2001 ; Grand Prix de Francfort 1999 ; Amstel Gold Race 2000 ; 7 étapes du Tour d'Allemagne ; 5 étapes du Tour de Suisse ; 9 étapes du Tour de France.
Classements dans le Tour de France : abandon en 1994 ; 90^e en 1995 ; 82^e en 1996 ; 66^e en 1997 ; 62^e en 1998 ; 89^e en 1999 ; 61^e en 2000. Il a remporté 5 fois d'affilée le classement par points, en 1996, 1997, 1998, 1999, 2000.
Classement mondial UCI (fin d'année) : 152^e en 1993 ; 92^e en 1994 ; 40^e en 1995 ; 38^e en 1996 ; 7^e en 1997 ; 13^e en 1998 ; 15^e en 1999 ; 2^e en 2000.



LA BELLE AVANT ZABEL. Amateur d'échappées au long cours, Jacky Durand (La Française des jeux) n'a pas hésité. Dès le 55^e kilomètre de la 1^{re} étape, il est parti à l'aventure, escorté du jeune Christophe Oriol (Jean Delatour). L'équipée durera 125 kilomètres avant que le peloton n'ingurgite les deux évadés, auparavant

ralentis (km 102) par un passage-à-niveaux fermé alors qu'ils comptaient encore plus de 7 minutes d'avance sur la meute. « J'étais content d'être avec Jacky, a expliqué Christophe Oriol, même s'il est tellement connu que 99,9 % du public l'encourageait, lui, et seulement, 0,1 % m'encourageait, moi. »

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Prologue à Dunkerque (8,2 km)

samedi 7 juillet

1. Christophe Moreau (Fra/FES), les 8,2 km en 9 min 20 s (moyenne : 52,714 km/h) ; 2. Gonzalez Galdeano (Esp/ONC), à 3 s ; 3. Armstrong (USA/USP), à 4 s ; 4. Ullrich (Aut/TEL), à 7 s ; 5. Brard (Fra/FES), à 7 s ; 6. Botero (Col/KEL), à 10 s ; 7. Beloki (Esp/ONC), à 13 s ; 8. O'Grady (Aus/CA), à 13 s ; 9. Sastre (Esp/ONC), à 14 s ; 10. Tauler (Esp/KEL), à 14 s ; 11. Kirsipuu (Est/A2R), à 15 s ; 12. McGee (Aus/FDJ), à 15 s ; 13. Wauters (Bel/RAB), à 15 s ; 14. Enrique Gutierrez (Esp/KEL), à 16 s ; 15. Rous (Fra/BJR), à 16 s ; 16. Brochard (Fra/DEL), à 16 s ; 17. Casero (Esp/FES), à 16 s ; 18. Kjaergaard (Nor/USP), à 16 s ; 19. Hushovd (Nor/CA), à 17 s ; 20. Ekimov (Rus/USP), à 17 s ; 21. Gonzalez capilla (Esp/ONC), à 17 s ; 22. Jaksche (Aut/ONC), à 18 s ; 23. Hincapie (USA/USP), à 19 s ; 24. Klöden (Aut/TEL), à 19 s ; 25. Pena (Col/USP), à 21 s ; 26. Bartoli (Ita/MAP), à 22 s ; 27. Brozyna (Pol/BAN), à 22 s ; 28. L. Jalabert (Fra/CST), à 22 s ; 29. Verbrugghe (Bel/LOT), à 23 s ; 30. Vainsteins (Let/DF), à 24 s ; 31. Knøven (Pbs/DF), à 24 s ; 32. Tosatto (Ita/FAS), à 25 s ; 33. Mattan (Bel/COF), à 25 s ; 34. Saigneur (Fra/DEL), à 25 s ; 35. Heulot (Fra/BIG), à 25 s ; 36. Voigt (Aut/CA), à 26 s ; 37. I. Gutierrez (Esp/ONC), à 26 s ; 38. Julich (USA/CA), à 26 s ; 39. Zabel (Aut/TEL), à 26 s ; 40. Pascual Llorente (Esp/KEL), à 26 s, etc.

12. Wauters (Bel/RAB), à 15 s ; 13. Enrique Gutierrez (Esp/KEL), à 16 s ; 14. Rous (Fra/BJR), à 16 s ; 15. Brochard (Fra/DEL), à 16 s ; 16. Casero (Esp/FES), à 16 s ; 17. Kjaergaard (Nor/USP), à 16 s ; 18. Hushovd (Nor/CA), à 17 s ; 19. Ekimov (Rus/USP), à 17 s ; 20. Gonzalez (Esp/ONC), à 17 s ; 21. Jaksche (Aut/ONC), à 18 s ; 22. Hincapie (USA/USP), à 19 s ; 23. Klöden (Aut/TEL), à 19 s ; 24. Hugo Pena (Col/USP), à 21 s ; 25. Bartoli (Ita/MAP), à 22 s ; 26. Brozyna (Pol/BAN), à 22 s ; 27. L. Jalabert (Fra/CST), à 22 s ; 28. Verbrugghe (Bel/LOT), à 23 s ; 29. A. Gonzalez (Esp/KEL), à 23 s ; 30. Vainsteins (Let/DF), à 24 s ; 31. Knøven (Pbs/DF), à 24 s ; 32. Tosatto (Ita/FAS), à 25 s ; 33. Mattan (Bel/COF), à 25 s ; 34. Saigneur (Fra/DEL), à 25 s ; 35. Heulot (Fra/BIG), à 25 s ; 36. Voigt (Aut/CA), à 26 s ; 37. I. Gutierrez (Esp/ONC), à 26 s ; 38. Julich (USA/CA), à 26 s ; 39. Zabel (Aut/TEL), à 26 s ; 40. Pascual Llorente (Esp/KEL), à 26 s, etc.

● Classement par points

1. Erik Zabel (Aut/TEL), 35 pts ; 2. Vainsteins (Let/DF), 30 ; 3. Kirsipuu (Est/A2R), 30 ; 4. Casper (Fra/FDJ), 26 ; 5. Hushovd (Nor/CA), 24, etc.

● Classement de la montagne

1. Jacky Durand (Fra/FDJ), 10 pts ; 2. Oriol (Fra/DEL), 6 ; 3. Halgand (Fra/DEL), 2.

● Classement par équipes

1. Festina 15 h 14 min 8 s ; 2. ONCE, à 7 s ; 3. US Postal, à 14 s ; 4. Kelme, à 17 s ; 5. Crédit agricole, à 31 s, etc.

● Classement des jeunes

1. Florent Brard (Fra/FES), 5 h 4 min 42 s ; 2. Hushovd (Nor/CA), à 10 s ; 3. Jaksche (Aut/ONC), à 11 s ; 4. I. Gutierrez (Esp/ONC), à 19 s ; 5. Vogondy (Fra/FDJ), à 22 s, etc.

● Classement de la combativité

1. Jacky Durand (Fra/FDJ), 26 pts ; 2. Oriol (Fra/DEL), 21 ; 3. De Groot (Pbs/RAB), 2 ; 4. Guesdon (Fra/FDJ), 2 ; 5. Dierckx (Bel/LAM), 2.

● Non partant

Fabien De Waele (LOT), 1^{re} étape ;

● Abréviations

A2R (AG2R Prévoyance) ; BAN (banesto.com) ; BIG (BigMat-Auber 93) ; BJR (Bonjour) ; CA (Crédit agricole) ; COF (Colfids) ; CST (CSC Tiscali) ; DEL (Jean Delatour) ; DFF (Domo-Farm frites) ; EUS (Euskatel) ; FAS (Fassa Bortolo) ; FDJ (La Française des jeux) ; FES (Festina) ; KEL (Kelme-Costa Blanca) ; LAM (Lampore-Dalchini) ; LOT (Lotto Adedeo) ; MAP (Mapel-Quick Step) ; ONC (ONCE) ; RAB (Rabobank) ; TEL (Deutsche Telekom) ; USP (US Postal)

JACKY NAEGLEN/REUTERS

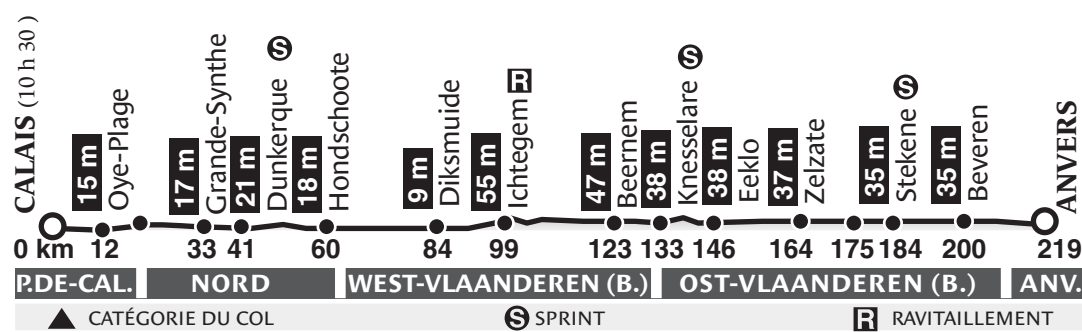
● Classement général

1. Christophe Moreau (Fra/FES) 5 h 4 min 35 s ; 2. Gonzalez Galdeano (Esp/ONC), à 3 s ; 3. Armstrong (USA/USP), à 4 s ; 4. Kirsipuu (Est/A2R), à 7 s ; 5. Ullrich (Aut/TEL), à 7 s ; 6. Brard (Fra/FES), à 7 s ; 7. Botero (Col/KEL), à 10 s ; 8. O'Grady (Aus/CA), à 11 s ; 9. Durand (Fra/FDJ), à 13 s ; 10. Beloki (Esp/ONC), à 13 s ; 11. Sastre (Esp/ONC), à 14 s ;

CALAIS • ANVERS

2^e étape • 219 km

lundi 9 JUILLET



EN HAUSSE
 ● **Christophe Moreau (Festina), maillot jaune** : vainqueur du prologue, samedi 7 juillet, le **Doubiste**, pourtant victime de deux crevaisons, dimanche 8 juillet, figurait en tête de la course à l'arrivée de Boulogne-sur-Mer, au point de se faire sérieusement « chahuter » par les sprinteurs.
 ● **Eric Zabel (Telekom)**, vainqueur de la 1^{re} étape : soulagé par l'absence de Mario

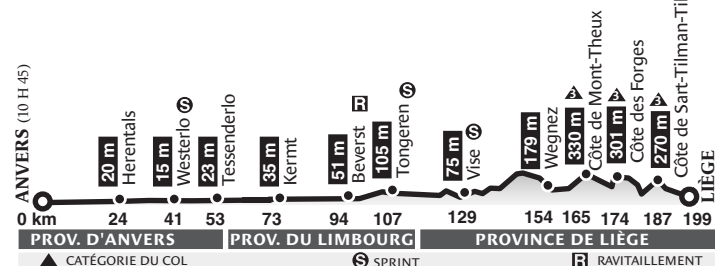
Cippolini, dont l'équipe Saeco n'a pas été invitée, le sprinteur Allemand, n'a pas tardé à « mater » le peloton.
EN BAISSSE
 ● **Daniele Nardello (Mapei)**, 188^e de la 1^{re} étape, à 12 min 36 s : victime d'un sévère chute à 15 km de l'arrivée, le champion d'Italie souffre d'une plaie profonde au coude gauche, de contusions et de plaies à la hanche, au genou et à la cheville gauche.

ANVERS • LIÈGE

mardi 10 JUILLET

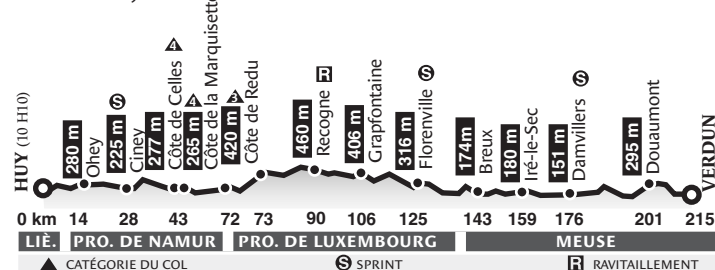
3^e étape • 199 km

Au cœur du peloton



HUY • VERDUN

mercredi 11 JUILLET

4^e étape • 215 km

LES HORIZONS DU CYCLISME(1)

Laurent Fignon :

« On n'arrivera pas à arrêter le dopage »

« AVEC LES AFFAIRES liées au dopage, on n'arrête pas dire tous les ans que le cyclisme est à un tournant. La route a sacrément de virages. Plus les problèmes dureront, plus il y aura de virages et plus ils seront durs à négocier. Plus c'est long, moins c'est bon, contrairement à l'adage. Je n'arrive pas à me projeter à cinq ans. Je ne sais plus où on va. Moi qui suis optimiste de nature, là, je suis pessimiste.

Ce qui s'est passé sur le Giro m'a découragé. Non pas le nombre de policiers qui sont intervenus. Il n'y a rien à dire. Ils ont fait leur métier et ils ont eu raison puisqu'ils ont trouvé des choses, même s'il faut attendre pour savoir ce qu'il y avait d'illégal dans les 300 produits saisis. Ce qui me déçoit, c'est que cela continue : quand on se fait surveillé, on ne fait pas de conneries.

Si les choses ont heureusement

Il faut trouver un accord entre toutes les parties concernées, au delà du seul cyclisme

bougé – on a l'impression que les coureurs, en tout cas les Français pour une large majorité, ont mis un coup de frein au dopage –, on n'a toutefois pas véritablement avancé sur un certain nombre de sujets. On a tenté de gérer ce qui s'est passé en 1998 avec des mesures de crise, pas de long terme. Il n'y a plus d'hypocrisie aujourd'hui. Tout le monde sait que certains continuent à tricher. Mais il faut arrêter de dire : on arrêtera le dopage. On n'y arrivera pas. Cela ne vaut pas que pour le vélo, mais pour les autres sports aussi, où il n'y a de toute façon pas grand chose de fait sur le sujet. La tricherie existe partout dans la société. C'est la nature humaine – sachant que le sportif n'associe pas le dopage à la tricherie mais à la recherche de l'amélioration des performances. Il faut trouver un accord entre

toutes les parties concernées – et au-delà du seul cyclisme –, arriver à définir des règles autorisant une marge de manoeuvre tolérable par toutes les parties. Une sorte de couloir dans lequel il y aura des choses tolérées, parce qu'on sait que cela ne va défigurer l'éthique, que cela ne mettra pas en danger la santé des sportifs. Il faut dire : on tolère certaines choses et le dire ouvertement. Et redéfinir la liste des produits autorisés ou pas, dans quelles

Double vainqueur du Tour de France

Double vainqueur du Tour de France (en 1983 et en 1984), Laurent Fignon a mis un terme à sa carrière de coureur cycliste professionnel le 24 août 1993 à Plouay (Morbihan). Il avait alors 33 ans. Dès sa descente de vélo, il a été embauché comme consultant par la chaîne de télévision Eurosport, à laquelle il continue encore aujourd'hui d'apporter ses services. Il est présent sur le Tour de France 2001. En 1996, Laurent Fignon s'est décidé à investir dans le milieu cycliste. Il a créé sa propre société chargée de l'organisation de courses, que ce soit des épreuves de masse, ou des épreuves professionnelles. Fin 1999, il a franchi un pas dans ce domaine en rachetant à Monde Six, société dirigée par Josette Leulliot, Paris-Nice, la « Course au soleil » qui est l'un des premiers grands rendez-vous de la saison cycliste.

proportions, ainsi que les contrôles. Ensuite, dès lors que l'on se situera en dehors de ce couloir, il faudra sanctionner très lourdement. Dans l'affaire Festina, ou dans celle de Poitiers, il fallait faire des exemples. Il n'y a que de lourdes sanctions qui peuvent faire peur, faire réfléchir, même si cela n'empêchera pas tout.

L'initiative pour imposer cette idée de se mettre autour d'une table et de définir un nouveau cadre ne peut venir que des coureurs. Il faudra passer par un rapport de force, un peu comme cela c'est passé dans le basket-ball américain à propos des salaires. Il faut que les coureurs obligent les différentes instances et autorités à travailler sur cette question.

En 1998, ils ont raté quelque chose. Il fallait s'arrêter totalement et traiter tout de suite ce sujet. Le problème, c'est qu'il y a peu de solidarité dans le peloton. Je crains donc que l'on ne voie pas cela.

Le cyclisme ne mourra pas. Il a survécu aux problèmes de dopage depuis des années. Mais l'acharnement médiatique dont il est victime me fait peur. Je ne comprends

pas. Que veut-on ? Certains coureurs, qui font du mal au vélo, doivent arrêter leurs conneries, mais la presse aussi. Lorsque la justice italienne annonce que Didier Deschamps sera au coeur d'un procès relatif au dopage dans le football italien, cela ne fait que quelques lignes dans les journaux et pourtant c'est quelque chose d'important.

Demain, certaines courses disparaîtront peut-être. Car il est de plus

en plus difficile d'attirer des partenaires financiers. Pour Paris-Nice, j'avais de bons contacts. Il y a eu l'affaire du Giro. Les candidats veulent attendre la fin du Tour de France avant de se décider. Pourtant, le cyclisme a trois arguments forts à faire valoir : le public, qui est toujours là, qui dit qu'il n'ignore rien du dopage, mais qui s'en fiche et qui triche sans doute aussi un peu dans sa vie de tous les jours ; ensuite le fait qu'aucun gros sponsor ne s'est retiré ; enfin, les audiences à la télévision sont toujours bonnes, le cyclisme fait toujours recette, il n'y a pas meilleur sport pour l'après-midi.

Pour Paris-Nice 2002, aujourd'hui, je ne peux pas répondre à la question : est-ce que la course aura lieu ? L'année 2002 est fortement conditionnée à ce qui va se passer dans ce Tour de France 2001. Si cela se passe mal, on est mort. Et moi, je mettrai la clé sous la porte ».

Propos recueillis par Yves Bordenave et Philippe Le Coeur

Les Jeux de la Francophonie cherchent encore leur vraie place

Les épreuves sportives et culturelles, qui auront lieu du 14 au 24 juillet à Ottawa et Hull (Canada), rassembleront plus de 3 000 représentants. Mais la démarche des initiateurs de la manifestation est politique

L'IDÉE remonte à 1987 et à la 2^e Conférence des chefs d'Etat et des gouvernements « ayant le français en partage ». Les ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française y avaient décidé d'initier les Jeux de la Francophonie. Organisés tous les quatre ans, ils auraient pour but de renouer avec la tradition originelle de l'olympisme associant culture et sport tout en réunissant les pays francophones.

La première édition a eu lieu en 1989 au Maroc. Treize ans plus tard, les villes d'Ottawa et Hull s'approprient à organiser la quatrième édition. La Francofête accueillant les événements culturels réunissant les meilleurs artistes de moins de 35 ans des 52 nations ou gouvernements conviés a débuté le 24 juin.

Huit concours – peinture, photographie, sculpture, arts de la rue, chanson, conte, danse d'inspiration traditionnelle, littérature (poésie) – sont disputés, et les épreuves sportives (l'athlétisme et les épreuves handisport du 800 m féminin et du 1 500 m masculin en fauteuil roulant, le basket-ball féminin, la boxe, le football masculin, le judo, le tennis de table et le volley de plage) auront lieu du 14 au 24 juillet. Plus de 3 000 artistes, sportifs et accompagnateurs sont impliqués.

Avec son million d'habitants francophones à seulement 30 %, Ottawa est un site d'accueil plutôt incongru pour une manifestation visant à défendre et à promouvoir la francophonie. Mais la métropole ontarienne s'est en réalité alliée à Hull, ville de la province de Québec toute proche de 80 000 habitants et francophone à 95 %, pour organiser ces Jeux.

L'identité de certains pays et gouvernements conviés – Albanie, Bulgarie, Comores, Cap-Vert, Pologne, République Tchèque, Macédoine, Moldavie, Slovaquie, Lituanie, Egypte, Seychelles, ou Rwanda – surprend au premier abord. Mais les invitations ont été lancées dans le respect de la liste des nations de la famille de la francophonie. Claude Boucher, conseiller à l'Organisation internationale de la francophonie, explique que si leur lien avec la culture française ne tombe pas sous le sens, leur présence tient à une volonté politique des gouvernements français successifs de « renforcer des traditions francophones même ténues de régions ayant des affinités avec la France ».

CRÉDIBILITÉ

Doté d'un budget d'environ 160 millions de francs en provenance pour 50 % du gouvernement du Canada, de la Province et des villes hôtes et pour les 50 % restant d'entreprises privées, de la vente des billets et des produits dérivés, le Comité d'organisation d'Ottawa-Hull veut donner aux Jeux de la Francophonie la visibilité qui leur a fait défaut lors des éditions précédentes. Ottawa-Hull n'a pas lésiné en lançant une importante campagne de promotion dont le sprinteur Bruny Surin et la chanteuse Isabelle Boulay se sont faits les porte-parole.

Les organisateurs se sont aussi attachés à donner une crédibilité au programme sportif. « Pour la première fois, toutes les compétitions se dérouleront sous le contrôle des délégués techniques de leurs fédérations internationales de tutelle », dit Rhéal Leroux, directeur

général du comité d'organisation. Malgré cette caution des instances officielles internationales, le niveau des épreuves risque d'être inégal. Si la proximité des championnats du monde organisés début août, à Edmonton, dans la province d'Alberta, peut faire espérer un plateau de choix pour les épreuves d'athlétisme, c'est principalement des sportifs en devenir ou restés aux portes des véritables sélections nationales qui animeront les autres disciplines.

« La Pologne, la Lituanie, le Maroc ou la Roumanie enverront leur équipe A en athlétisme », assure Rhéal Leroux, convaincu que les délégations tiendront cet engagement « à quelques blessés près ». Pour encourager les bonnes volontés, le comité d'organisation a mis à la disposition des délégations pour la période intermédiaire un site d'entraînement et un hébergement, des repas et des transports.

Mais la concurrence des meetings du Grand Prix et de la Golden League est rude même s'ils offrent bien moins d'épreuves que les 43 des Jeux de la Francophonie. Nombre de stars préféreront évidemment cette tournée européenne prestigieuse et lucrative de réunions d'un soir à l'escalade canadienne. D'autre part, pour d'évidentes questions de récupération, les épreuves de la marche ou du marathon seront aussi désertées par les meilleurs spécialistes mondiaux.

Pour trouver leur place dans le concert des autres Jeux, dits « continentaux », et s'en démarquer, les Jeux de la Francophonie ont encore besoin de temps.

P. Jo.

TROIS QUESTIONS A...

BRUNY SURIN

1 Vous êtes vice-champion du monde du 100 m, quel intérêt présente pour vous les Jeux de la Francophonie, dont vous êtes un des ambassadeurs ?

Ces Jeux représentent une bonne compétition. Je vois ça comme un tremplin entre le niveau national et international, qui m'a bien aidé au début de ma carrière. Même si aujourd'hui, pour moi, ça n'est pas aussi important que les Jeux olympiques, j'ai participé à toutes les éditions depuis leur création, en 1989, sauf à celle de 1994.

J'ai accepté d'être l'ambassadeur des ces Jeux car je suis cana-

dien francophone, et c'est une marque de confiance par rapport à ma personnalité et à mes valeurs. Ça a représenté depuis deux ans quelques journées de travail, pour lesquelles j'ai été rémunéré dans le sens où j'ai signé un contrat pour promouvoir l'événement, mais je n'ai pas de contrat de participation.

2 Comment expliquez-vous que ces Jeux « francophones » soient disputés par autant de nations où le français n'est pas ou très peu parlé ?

Ces Jeux sont aussi un événement culturel. Ils vont au-delà de la pratique de la langue française pure. Il faut favoriser l'extension de la culture francophone et les contacts entre les pays concernés. L'utilité de ce combat est plus facile à comprendre quand on est canadien francophone.

Chez nous, on a dû en venir à promulguer des lois en faveur de la langue française, et, même si elles peuvent sembler rigides ou excessives, elles étaient nécessaires pour ne pas laisser le français être complètement dominé par une autre langue [l'anglais].

3 Pourquoi l'organisation des championnats du monde d'athlétisme, qui se tiendront au Canada, à Edmonton, quelques jours après les Jeux de la Francophonie, n'a-t-elle pas sollicité d'athlètes nationaux pour en faire la promotion ?

Nous sommes quatre ou cinq athlètes canadiens potentiellement capables de bien faire la promotion des championnats du monde d'Edmonton, mais, quand on ose le dire, on nous soupçonne de nous prendre pour des vedettes.

Sans viser personne, je dirais que beaucoup de gens au Canada ont la mentalité de croire automatiquement que les Américains nous sont supérieurs en tout. La preuve c'est que, pour Edmonton, on a préféré faire venir Marion Jones ou Maurice Greene pour donner des conférences de presse.

J'irai, bien sûr, aux championnats du monde d'athlétisme, mais ça me refroidit d'être accueilli comme ça dans mon propre pays.

Propos recueillis par Patricia Jolly

Zinedine Zidane en passe de signer au Real Madrid

Le meneur de jeu de l'équipe de France de football est arrivé dimanche 8 juillet à Madrid. Il a rencontré dès lundi les dirigeants du club madrilène qui l'engageraient pour environ 520 millions de francs

L'international Zinedine Zidane a écourté ses vacances pour rejoindre l'Espagne dimanche 8 juillet. Venant des Etats-Unis, un jet privé l'a déposé à la base militaire de Madrid-Torrejon vers 22 heures.

Le meneur de jeu des Bleus a été accueilli par le directeur général du club du Real Madrid, l'Argentin Jorge Valdano. Lundi matin, il devrait être présenté par le club espagnol après la signature du contrat. Un contrat qui

va constituer un nouveau record pour un transfert de footballeur. Pour qu'il quitte son club de la Juventus Turin, le Real est prêt à déboursier 520 millions de francs. Pour jouer dans l'équipe espagnole au côté de Luis Figo,

Zinedine Zidane va recevoir un salaire annuel net de 50 millions de francs, ce qui revient à 1 million net par semaine. Les supporters madrilènes découvriront leur nouveau joueur mercredi 11.

ZINEDINE ZIDANE est arrivé à Madrid, dimanche 8 juillet, pour parapher son contrat avec le Real Madrid. Le meneur de jeu de l'équipe de France devrait s'engager avec le club champion d'Espagne pour 520 millions de francs (79 millions d'euros), ce qui en fait le footballeur le plus cher de la planète. « Tout n'est pas encore réglé », explique son agent Alain Migliaccio, je sais que les deux clubs discutent toujours sur le prix et du placement éventuel d'un joueur madrilène dans le deal. »

Tout a débuté mercredi 4 juillet. La rumeur est devenue réalité lorsqu'une radio privée de Madrid, Cadena Cope, annonçait l'impensable, l'arrivée imminente à Madrid du milieu de terrain international tricolore. Info ou intox ? Dès le lendemain, de Tahiti, l'intéressé confirmait l'information sur son site Internet : « Des négociations entre

la Juventus Turin et le Real Madrid sont en cours, mais rien n'est encore signé ».

Drôle de rebondissement, curieux volte face pour un joueur qui, à 29 ans, avait annoncé son désir de terminer sa carrière à Turin quelques semaines auparavant. Le 25 mai, il confiait dans les colonnes de l'Equipe : « Je reste à la Juve un point c'est tout. Si les journaux s'amuse à me voir avec un autre maillot, moi je ne sais plus quoi dire ». Le joueur, dont l'épouse est native d'Espagne, n'avait néanmoins jamais caché son désir de s'installer en Espagne. Les arguments du Real l'auront donc convaincu.

« C'est un joueur qui n'a pas de prix », assure le président du Real Madrid, Florentino Perez. L'homme d'affaires madrilène est disposé à accorder un salaire annuel net de 50 millions de francs, soit un million par semaine, à la star française. Les chiffres annoncés laissent pantois. « C'est un investissement », rétorque Florentino Perez, qui table sur de nouvelles recettes

notamment de produits dérivés à l'effigie du champion du monde. Il prévoit 100 millions de francs de retombées dès la première année. L'équipementier du club, qui s'avère également être celui du joueur, se frotte les mains. Mercredi 11 juillet, les dirigeants madrilènes ont prévu de présenter Zidane aux supporters. Une cérémonie sponsorisée, qui pourrait déjà rapporter 10 millions de francs au club. Le retour sur investissement est d'ores et déjà lancé.

COLÈRE DES TURINOIS

« Ils paient ce prix parce que Zinedine Zidane est tout simplement le meilleur joueur du monde », explique le manager général de la Juventus Turin, Luciano Moggi, tout heureux de décrocher le jackpot, mais qui doit faire face à la colère des supporters turinois : « Le Real était déterminé à le faire venir », ajoute-t-il, répondant au mécontentement des Turinois. La somme est effectivement colossale et s'inscrit dans la logique d'un football pris dans une spirale inflation-

niste. La Juventus vient par exemple d'engager Gianluigi Buffon, le gardien de but international de Parme, pour 350 millions de francs.

Le transfert du numéro 10 français en Espagne alimente la gazette depuis plus d'un an. Une première approche avait en effet été tentée la saison passée par le président madrilène. Florentino Perez, qui venait d'être élu en remplacement de l'emblématique Lorenzo Sanz, annonce lors de sa prise de fonction les arrivées de Luis Figo, la star portugaise, et celle de Zinedine Zidane. L'attaquant lusitanien est enlevé à Barcelone pour 411 millions de francs. Zizou restera en Italie. « J'aurai dû avoir les deux joueurs la saison passée », lâche-t-il aujourd'hui.

En deux ans, l'homme vient de faire sauter la banque et de déboursier près d'un milliard de francs pour s'attacher les services des deux joueurs. L'année passée, le président du Real avait combiné droits audiovisuels, droits à l'image, merchandising et nouvelles technologies (Internet et télépho-

nie) pour rentabiliser le transfert du joueur portugais, Ballon d'or 2000.

Le club champion d'Europe à huit reprises, totalement désendetté après la revente de son centre d'entraînement, la Ciudad Deportiva, pour un total de près de trois milliards de francs, poursuit son objectif : « Bâtir la meilleure équipe du monde », lâche simplement le président du Real. « Zidane est un objectif », reprend en écho l'entraîneur du club, Vicente Del Bosque, « c'était la meilleure recrue possible », conclut simplement Luis Figo. Zizou se veut serein, simple et serein, mais la semaine à venir s'avère riche en événements. De retour de Moscou, où il devait défendre la candidature olympique de Paris 2008 en compagnie de Lionel Jospin, l'homme le plus populaire de France devait ensuite participer, samedi 14 juillet, aux côtés du président de la République à la traditionnelle garden Party de l'Elysée.

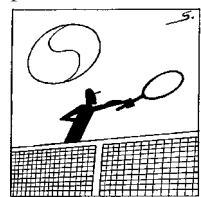
Etienne Labrunie

Venus Williams remporte son deuxième titre d'affilée à Wimbledon

WIMBLEDON

de notre envoyée spéciale

La question fuse dès l'entrée de Venus Williams en conférence de presse. Est-elle heureuse d'avoir égalé Althea Gibson, la première joueuse noire américaine à avoir remporté deux fois de suite le titre à Wimbledon (1957 et



TENNIS

1958) ? La grande Américaine (1,81 m) toise son interlocuteur. « Je n'essaie d'imiter personne », dit-elle. J'essaie juste de concrétiser mes propres chances. » Pour la deuxième année d'affilée, la n°2 mondiale, âgée de vingt et un ans, s'est adjugé le trophée féminin sur le gazon anglais, mais elle affiche un calme olympien depuis la balle de match

contre la Belge Justine Henin (6-1, 3-6, 6-0).

« Je ne voulais pas sauter de joie car le gazon est mouillé à cause de la pluie et j'aurais pu glisser, minauda-t-elle. Et puis je menais 5-0, alors qu'en 2000 j'avais dû m'extraire d'un tie-break difficile [elle avait battu Lindsay Davenport 6-3, 7-6]. » Venus Williams est une joueuse étrange. Athlétique et puissante, elle est capable de surclasser toutes les joueuses du circuit lorsqu'elle est motivée comme de concéder les matches les plus surprenants, comme ce premier tour à Roland-Garros contre l'Autrichienne Barbara Schett.

« C'EST UN SUPER JOB »

Elevée dans la pensée positive, l'Américaine jure ne jamais douter : « Dans mon esprit, je suis toujours la meilleure. Sinon, je rentrerais sur le court battue d'avance. » La place de

n°1 mondiale serait une de ses priorités. « Ça ou le Grand Chelem », lâche-t-elle en toute simplicité.

Ses discours criblés de paradoxes sont déroutants. « C'était [sa carrière] le rêve de mon père avant d'être le mien », a-t-elle dit plus tôt dans la quinzaine. Pour elle, le tennis ne serait pas une passion, mais « juste un domaine dans lequel [elle] excelle ». « J'aime jouer, dit-elle, c'est un super job. J'aime les avantages et les privilèges [qu'il procure], mais la vie de tous les jours est difficile... J'aime être seule avec mon petit chien. »

Interrompue par la pluie dans sa quête pour la victoire, dimanche, après avoir dû renoncer à la disputer la veille pour les mêmes raisons, Venus Williams jure n'avoir pas été troublée. Après des débuts laborieux dans la première manche, Justine Henin en a pourtant profité pour lui

ravir son service et la deuxième manche après avoir sauvé une balle de break. La jeune Belge au revers dévastateur est son antithèse.

A dix-neuf ans, la blonde et frêle Justine Henin (1,67 m pour une cinquantaine de kilos) ne vit que pour le tennis et progresse tel un vaillant petit soldat, son éternelle casquette blanche vissée sur la tête. En 2000, elle pointait au 100^e rang mondial. Au début de la saison, elle était 45^e, et sa finale de dimanche l'a propulsée de la 9^e à la 5^e place.

L'histoire de sa vie a fait les choux gras de la presse britannique, qui a transformé la jeune femme - orpheline de mère depuis ses treize ans et en froid avec son père -, en une sorte de Cosette ayant élevé frères et sœurs. Mais Justine Henin prend l'attention dont elle est l'objet comme un aléa de son métier. « Je connais mes objectifs et, si je les atteins, c'est à

cette vie que je dois me préparer », raisonne-t-elle.

Au soir de sa défaite, seul un pli entre ses sourcils trahissait sa déception, mais elle a reconnu la supériorité de son adversaire avec sa gentillesse coutumière avant d'évoquer la suite de la saison et l'US Open, fin août, pour lequel elle a prévu une préparation spéciale et promet : « Je suis allée en demi-finales à Roland-Garros, en finale ici, la prochaine fois, je gagnerai. »

Patricia Jolly

■ **LES RÉSULTATS** : Double messieurs : Donald Johnson-Jared Palmer (EU) battent Jiri Novak-David Rikl (Tch.) 6-4, 4-6, 6-3, 7-6 (8-6). Double dames : Lisa Raymond (EU)-Rennae Stubbs (Aus) battent Kim Clijsters (Bel.)-Ai Sugiyama (Jap.) 6-4, 6-3.

Goran Ivanisevic rêve toujours d'un triomphe londonien

WIMBLEDON

de notre envoyée spéciale

Goran Ivanisevic s'absorbe dans l'examen de son cordage. Voilà trois jours que le Croate dispute à Tim Henman une place en finale du Tournoi de Wimbledon. Vendredi 6 juillet, il était en fâcheuse posture quand la pluie a interrompu le match, à 2 sets à 1 et 2 jeux à 1 pour l'Anglais.

Son service ne gênait en rien Tim Henman, magnifique à la volée. Samedi 7 juillet, les deux hommes n'ont joué que 51 minutes, juste assez pour que Goran Ivanisevic revienne dans la partie (2 sets partout et 3-2). Alors, dimanche 8 juillet, au moment de servir pour le match, le Croate ne pense qu'à planter une série d'aces pour en finir. Il vient

de ravir le service de son adversaire et mène 5-3 dans la cinquième manche. Survolté pendant tout le match, le public du central observe un silence pesant. Depuis soixante-trois ans, aucun Anglais n'a disputé de finale ici ; depuis soixante-cinq ans, aucun d'eux n'a brandi le précieux trophée. En 1998 et 1999, Tim Henman s'était déjà hissé en demi-finales, mais l'aura de son adversaire, Pete Sampras, l'avait transformé en perdant avant même son entrée sur le court. Cette fois, toute l'Angleterre y croyait.

« DIEU VOULAIT QUE JE GAGNE »

En invitant Goran Ivanisevic, les membres du All England Lawn Tennis and Croquet Club ne se doutaient pas qu'ils signaient

d'avance l'élimination de Greg Rusedski en huitièmes de finale et de Tim Henman en demi-finales. Malgré deux doubles fautes dans le dernier jeu, le Croate s'est écroulé victorieux (7-5, 6-7, 0-6, 7-6, 6-3), sur leur gazon. Il est devenu le premier invité à parvenir en finale d'un tournoi du Grand Chelem.

« Dieu voulait que je gagne, dit-il, il m'a envoyé la pluie. J'ai eu une wild card, mais maintenant je dois être l'ennemi public numéro un. Un match de trois jours, c'est comme du cricket, sauf qu'on n'a pas eu la pause thé. Aujourd'hui, ça n'avait rien à voir avec le tennis. C'était à qui aurait le plus de nerfs et le plus de tripes. »

Blessé à l'épaule gauche, Goran Ivanisevic

ingurgite « cinq ou six antalgiques chaque soir », « prie » pour que sa résurrection tennistique se poursuive et promet à Tim Henman et à son splendide jeu sur gazon un trophée à Wimbledon « l'année prochaine ou dans deux ans ».

Lundi 9 juillet, en finale, il devait rencontrer l'Australien Pat Rafter, finaliste en 2000. Il refusait d'avance une nouvelle déception, après ses trois finales perdues, en 1992, 1994 et 1998 : « Si des anges viennent dans mes rêves me dire : "Goran, tu vas gagner Wimbledon, mais tu ne pourras plus jamais toucher une raquette de ta vie", je signerai. »

P. Jo.

JEU-CONCOURS

Comment jouer ? Un événement de l'actualité se cache derrière le dessin énigmatique de la dernière page : retrouvez l'événement dans cette édition et répondez à la question du bulletin-réponse ci-contre.

Comment gagner ? Remplissez ce bulletin et envoyez-le à l'adresse indiquée avant le 16 juillet à minuit. 21 gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Un nouveau dessin énigmatique vous attend dès demain !

LA LISTE DES GAGNANTS ET LES SOLUTIONS SERONT PUBLIÉES

LE VENDREDI 20 JUILLET DANS LE MONDE DATÉ SAMEDI 21

Jeu-concours sans obligation d'achat, le règlement est disponible gratuitement sur demande écrite à : M^e Darricau Pecastaing, 4 place Constantin-Pecqueur 75018 Paris

Le Monde

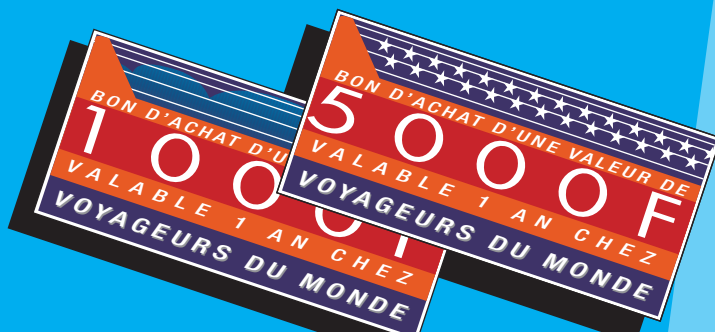
Voyageurs DU MONDE

DU 30 JUIN (DATÉ 1^{er}-2 JUILLET) AU 13 JUILLET (DATÉ 14)

GAGNEZ CHAQUE JOUR

1 BON D'ACHAT DE 5 000 F ET 20 BONS D'ACHAT DE 1 000 F

VALIDABLES 1 AN CHEZ VOYAGEURS DU MONDE* www.vdm.com



Bulletin-réponse du daté 10/07/01

Quel personnage se cache derrière le dessin énigmatique du jour ?

(Le nombre de cases correspond au nombre exact de lettres du mot à trouver)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE	
SIGNATURE	
ABONNÉ	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> N

A compléter en totalité et à renvoyer collé sur dos carte postale uniquement, avant le 16/07 minuit à :

Jeu-concours Le Monde
BP 540 / 75135 Paris Cedex 18

Selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus.

*Signature des parents pour les mineurs.

Très nuageux au nord

MARDI. Une dépression est centrée au nord des îles Britanniques et dirige un flux de sud-ouest modéré sur la France. Une faible perturbation évolue sur le nord du pays, ne donnant que quelques gouttes. Le ciel est plus clément sur la moitié sud du pays, avec de belles éclaircies.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages du début de matinée laisseront place à de belles éclaircies. Les nuages reviendront en force en fin de journée. Les températures maximales avoisineront 21 à 24 degrés.

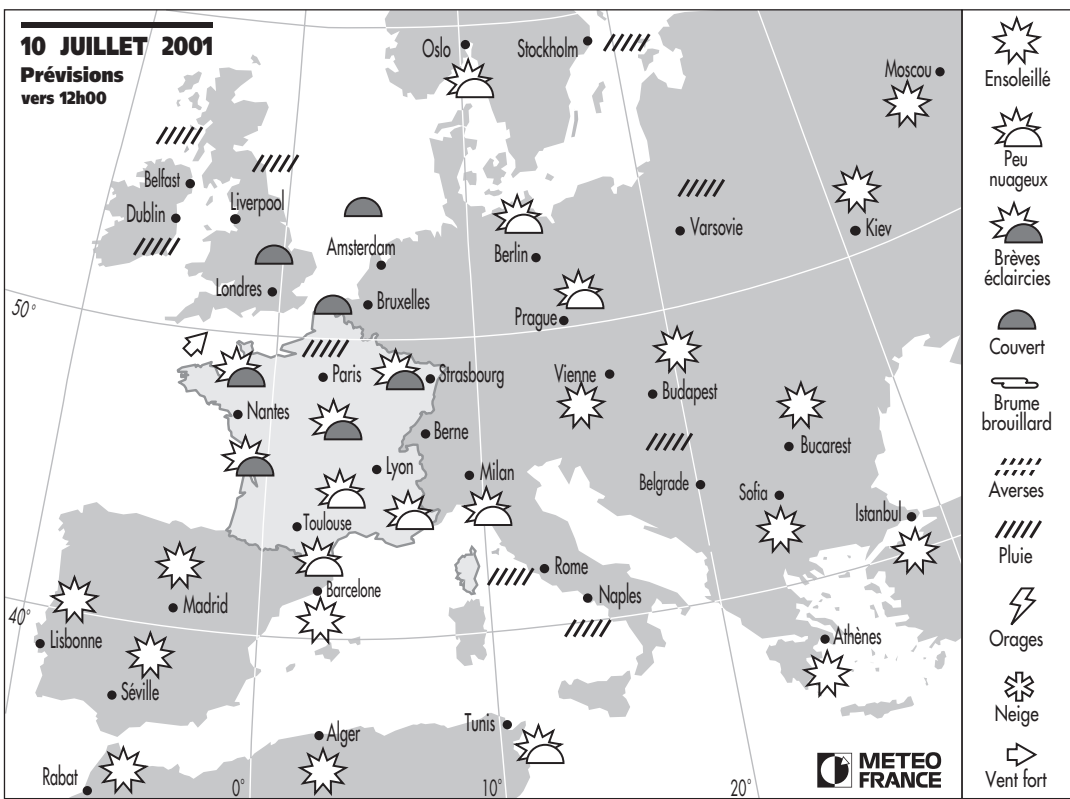
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel deviendra très nuageux en cours de matinée, avec quelques gouttes éparses jusqu'en fin de journée. Il fera de 21 à 25 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nuages resteront nombreux, avec quelques ondées locales l'après-midi. Les températures maximales

avoiseront 23 à 25 degrés. **Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Les nuages et les éclaircies alterneront le matin, puis le soleil sera généreux l'après-midi. Il fera de 22 à 26 degrés au meilleur moment de la journée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages et les éclaircies se partageront le ciel une bonne partie de la journée, avec un soleil plus vaillant sur le sud des régions. Les températures maximales avoisineront 24 à 28 degrés l'après-midi.

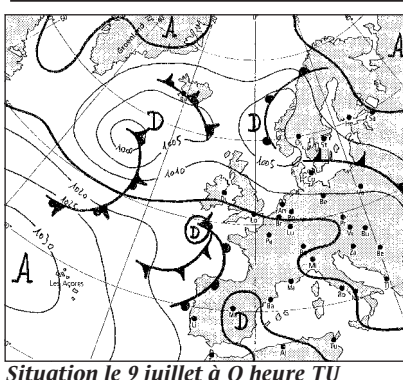
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. En Corse, les nuages et les éclaircies alterneront, avec quelques orages le matin, puis l'après-midi le soleil sera plus généreux. Ailleurs, ce sera le grand soleil. Il fera de 26 à 31 degrés l'après-midi.



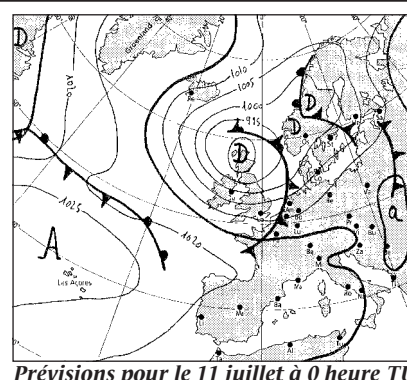
PRÉVISIONS POUR LE 10 JUILLET 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	19/25 P	NANTES	15/23 C
BIARRITZ	16/23 N	NICE	20/26 S
BORDEAUX	16/25 N	PARIS	15/23 C
BOURGES	14/24 N	PAU	15/27 N
BREST	14/21 C	PERPIGNAN	19/29 S
CAEN	14/18 P	RENNES	15/21 C
CHERBOURG	14/19 P	ST-ETIENNE	15/28 N
CLERMONT-F.	13/26 N	STRASBOURG	13/25 C
DIJON	13/25 N	TOULOUSE	16/28 N
GRENOBLE	13/29 S	TOURS	13/23 C
LILLE	15/20 C	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	14/23 N	CAYENNE	24/31 C
LYON	15/29 N	FORT-DE-FR.	27/31 C
MARSEILLE	19/31 S	NOUMEA	19/22 S

PAPEETE	24/30 S	KIEV	20/29 S	VENISE	20/25 P	LE CAIRE	24/37 S	
POINTE-A-PIT.	26/33 S	LISBONNE	17/26 S	Vienne	17/28 S	NAIROBI	14/25 S	
ST-DENIS-RE.	17/23 S	LIVERPOOL	13/16 P	AMÉRIQUES		PRETORIA	8/23 S	
EUROPE			LONDRES	13/19 C	BRASILIA	14/26 S	RABAT	16/26 S
AMSTERDAM	15/21 C	LUXEMBOURG	14/23 C	BUENOS AIR.	1/12 C	TUNIS	24/35 S	
ATHENES	25/34 S	MADRID	16/31 S	CARACAS	23/27 S	ASIE-Océanie		
BARCELONE	19/26 S	MILAN	21/28 S	CHICAGO	19/27 S	BANGKOK	26/30 P	
BELFAST	11/14 P	MOSCOW	15/25 S	LOS ANGELES	16/23 S	BEYROUTH	24/28 S	
BELGRADE	17/25 P	MUNICH	13/25 S	MEXICO	12/24 C	BOMBAY	27/29 P	
BERLIN	14/25 S	NAPLES	21/28 P	MONTREAL	16/20 P	DJAKARTA	26/30 P	
BERNE	14/26 S	OSLO	14/20 S	NEW YORK	22/28 S	DUBAI	30/36 S	
BRUXELLES	15/23 C	PALMA DE M.	21/29 S	SAN FRANCIS.	12/19 S	HANOI	27/32 P	
BUCAREST	17/27 S	PRAGUE	13/24 S	SANTIAGO/CHI	0/9 C	HONGKONG	27/30 S	
BUDAPEST	16/27 S	ROME	18/23 P	TORONTO	17/24 S	JERUSALEM	22/33 S	
COPENHAGUE	15/21 C	SEVILLE	19/38 S	WASHINGTON	22/33 S	NEW DEHLI	29/35 S	
DUBLIN	11/15 P	ST-PETERSB.	17/28 S	AFRIQUE		PEKIN	22/35 S	
FRANCFORT	15/27 C	STOCKHOLM	17/24 P	ALGER	18/30 S	SEOUL	23/30 C	
GENEVE	15/26 S	PRAGUE	22/28 S	DAKAR	26/29 S	SINGAPOUR	27/30 P	
HELSINKI	19/24 S	VARSOVIE	16/19 P	KINSHASA	19/30 C	SYDNEY	11/18 P	
ISTANBUL	23/31 S					TOKYO	24/32 S	



Situation le 9 juillet à 0 heure TU



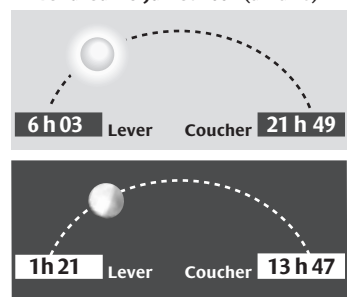
Prévisions pour le 11 juillet à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Ciel d'août

LE DÉSORMAIS traditionnel rendez-vous de la Nuit des étoiles placera sa onzième édition sous le signe de l'espace, clin d'œil au désormais mythique 2001, l'*Odyssée de l'espace*. Jeudi 9 août, les spectateurs de France 2 se placeront en orbite autour de la Terre dans un vaisseau imaginaire. « Nous pourrions ainsi, résume l'astrophysicien Hubert Reeves, figure tutélaire de l'émission, regarder à la fois vers le haut, les étoiles et les galaxies, et vers le bas, vers notre planète... avec un œil inquiet. Car, de l'espace, on voit brûler le pétrole, les feux de forêts, les grands bateaux de pêche qui puisent dans les réserves de poissons plus vite qu'elles ne se renouvellent... »

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE



Mais la Nuit des étoiles n'est pas qu'une émission à faire rêver ou réfléchir devant son poste de télévision. C'est avant tout une incitation à sortir, à lever les yeux. Pour approfondir cette démarche, les partenaires de la manifestation, au premier rang desquels figurent l'Association française d'astronomie (AFA), l'Association nationale sciences techniques jeunesse (ANSTJ) et la Société astronomique de France, organisent cette année la première enquête nationale sur la qualité du ciel nocturne, en partenariat avec l'Institut de mécanique céleste et Météo France.

La multiplication des éclairages nocturnes et la pollution atmosphérique nous masquent une partie du firmament chaque jour plus grande. Ainsi, en zone urbaine, plus question de se baigner dans la Voie lactée ou de repérer la galaxie d'Andromède. Trois soirées de suite, du 9 au 11 août, les quelque 100 000 curieux qui se rendront sur les 300 sites de la Nuit des étoiles - auxquels il faut ajouter tous ceux qui observeront le ciel de leur jardin ou de leur balcon - sont donc invités à regarder deux constellations faciles à trouver, le Cygne et la Lyre. Ils

devront ensuite noter, à l'aide d'une petite carte, la moins brillante des étoiles qu'ils distingueront. Une fois collectés, les résultats devraient nous donner une estimation à l'échelle du pays de la pollution du dôme nocturne.

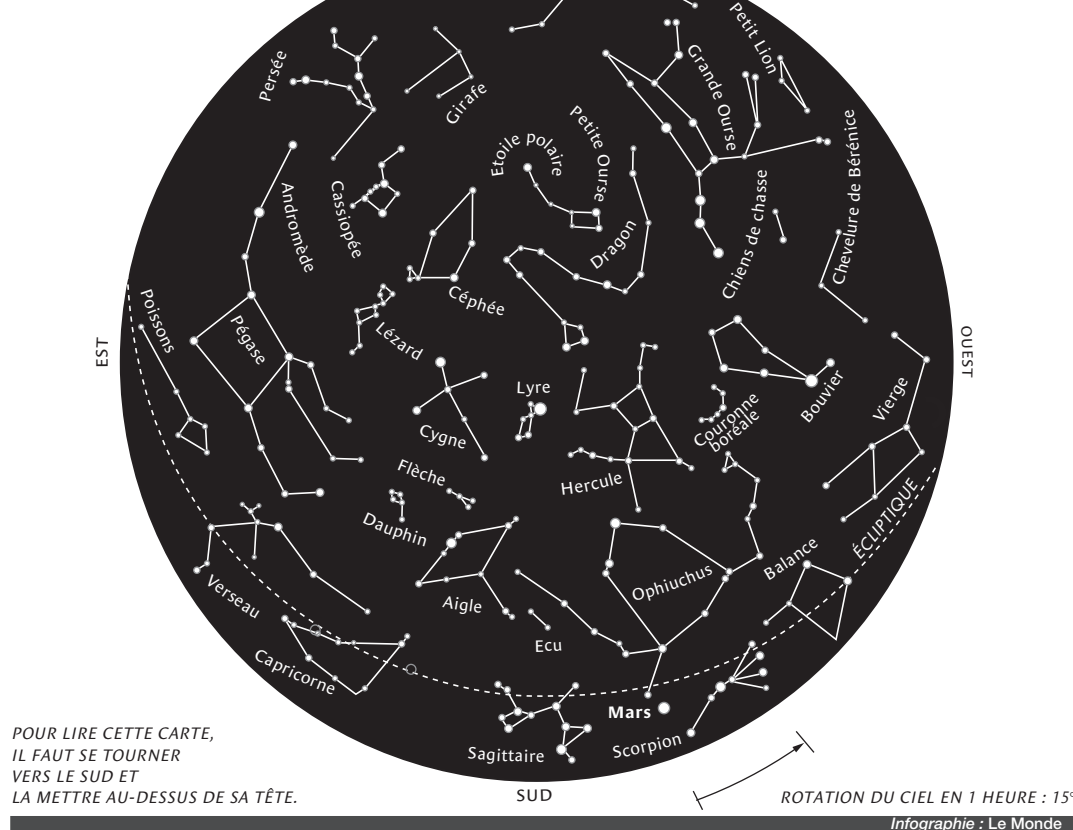
Que ces observations scientifiques ne fassent toutefois pas oublier le pur plaisir et les deux autres rendez-vous - non moins traditionnels - du mois d'août. Tout d'abord, le coucher du Soleil entre les jambes de l'Arc de triomphe à Paris, le 1^{er} août, quelques minutes après 21 heures. Ensuite, la pluie des Perséides, ces étoiles filantes qui semblent jaillir tout droit de la constellation de Persée, attendues dans la nuit du 12 au 13 août. Enfin, il ne faudra pas manquer, entre le 2 et le 7 août, le croisement serré entre Jupiter et Vénus dans le ciel de l'aube.

Pierre Barthélémy

★ Pour tout renseignement sur les sites d'animation de la Nuit des étoiles, le site Internet www.ciel-espace.fr. Cette chronique s'interrompt pendant l'été et reprendra lundi 3 septembre (*Le Monde* du mardi 4).

Etoiles, indices de la transparence du ciel

CIEL DU 15 AOÛT À 23 HEURES (HEURE DE PARIS)



POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE SUD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.

ROTATION DU CIEL EN 1 HEURE : 15°
Infographie : Le Monde

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 160

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Devient marteau sous les tropiques. Gros marteau. - II. Regarde à l'intérieur pour en savoir plus. Forme d'avoir. - III. Sans aucun effet. Une prise de contact que l'Académie n'apprécie pas. - IV. Droit au cimetière. Si vous voyez des yeux partout. - V. Dans les tissus nerveux avec les neurones. Bouts de harengs. Hameau antillais. - VI. Trois points. S'arrondit pour laisser passer. Règle à table. - VII. Protection sous-marine. Lâcha.

Patron. - VIII. Grand lac. Donna un coup de main. - IX. Ouvertures sur des fosses. Libre pour éviter les blocages. - X. Bonnes méthodes d'avancement.

VERTICALEMENT

1. Qui devrait vous redonner des forces. - 2. Attaquée en surface. Eaux du Nord. - 3. Pronom. Au foyer quand il ne fait pas de cinéma. - 4. S'accroche aux branches. Petite bande organisée. - 5. Bois de construction. Coule en Autriche. - 6. Conjonction. De

Marseille en venant de bien plus loin. - 7. Si elle n'est pas claire, la grosse résonne bien. Personnel. - 8. Tire les larmes. Renforce l'affirmation. - 9. Recherche le rapprochement. - 10. A perdu beaucoup de ses facultés. Excellente faculté. - 11. Ensemble organisé. Changement de situation. - 12. Station balnéaire. Préposition.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 159

Horizontalement

I. Bavard. Muets. - II. Egarées. Prit. - III. Noise. Erasme. - IV. Inn. Lamas. Op. - V. Oiselier. DRH. - VI. Ue. Ennemi. - VII. BB. Ec. Elan. - VIII. Ogres. Induis. - IX. Upérisé. Ia. - X. Illustration.

Verticalement

1. Béni-oui-oui. - 2. Agonie. GPL. - 3. Vains. Brel. - 4. Ars. Bérú. - 5. Réelle. Sis. - 6. Dé. Aine. St. - 7. Semencier. - 8. Rare. - 9. Upas. Médit. - 10. Ers. Diluai. - 11. Timor. Ai. - 12. Stephenson.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschourg 94852 Ivry cedex

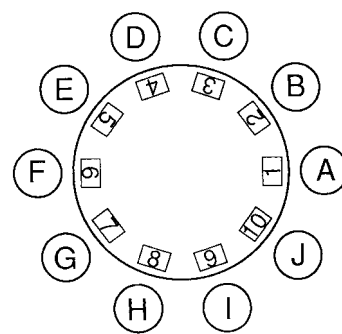
PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 231

La table tournante

LES DOSSIERS disposés sur la table tournante sont numérotés de 1 à 10, dans cet ordre. Les dix membres du club de spiritisme, qui ont revêtu un maillot numéroté (les numéros vont de 1 à 10), prennent place autour de la table. Vous pouvez lire leurs initiales sur le schéma. Ainsi, Aline, qui porte le dossard n°1, est assise devant le dossier n°1, mais c'est la seule de l'assistance à porter le numéro du dossier devant lequel elle se trouve. D'ailleurs, chose curieuse, quand la table tourne, quelle que soit sa position, un seul des convives est placé devant le dossier correspondant à son numéro. Béatrice porte un numéro plus grand que Charles. Retrouvez le numéro porté par chacun des membres du club.



Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Solution du problème dans *Le Monde* du 17 juillet.

Solution du problème n° 230 paru dans *Le Monde* du 3 juillet. Le plus grand triangle inscrit dans un carré de côté 1 a pour aire 1/2.

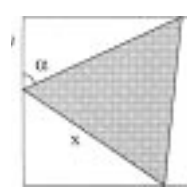
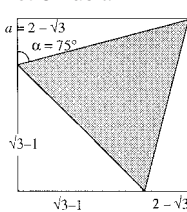
C'est par exemple le cas d'un triangle dont la base coïncide avec un côté du carré et dont le troisième sommet est situé sur le côté opposé.

Le plus grand triangle équi-

latéral inscrit dans un carré de côté 1 a pour aire $2\sqrt{3} - 3$ (à peine un peu moins de 1/2). La position correspondante est représentée sur le dessin du haut où le côté x du triangle a pour carré $4(2 - \sqrt{3})$. La justification fait intervenir trois arguments trigonométriques (que les non-spécialistes nous pardonneront), obtenus à partir des deux relations $x \cos \alpha = a$ et $x \cos(120^\circ - \alpha) = 1 - a$: - l'angle α est une fonction décroissante de a (en effet, tan $\alpha = \frac{2-a}{a\sqrt{3}}$)

- la longueur a est forcément comprise entre $2 - \sqrt{3}$ et $\sqrt{3} - 1$ (car $\tan \alpha \leq 1/a$) - pour $a \leq 1/2$, le côté x du trian-

gle est fonction croissante de α (en effet, $x = \frac{1}{\cos(\alpha - 60^\circ)}$) donc fonction de a.



● L'ORAGE qui s'est abattu sur Avignon vendredi 6 juillet a entraîné l'annulation de la première de *L'École des femmes*, de Molière, mise en scène par Didier Bezace... Partie

remise au lendemain, et l'on découvre un des plus forts décors jamais dressés dans la Cour d'honneur du Palais des papes, dû à Philippe Marioge. ● « L'ÉCOLE » DE DIDIER BEZACE

FESTIVAL S
été 2001

est une tragédie, auscultant de manière froide la solitude d'Arnolphe, homme retranché du monde. ● FACE À PIERRE ARDITI, vers lequel convergent tous les regards, Agnès

Sourdillon fait bien mieux que tenir le choc dans le rôle d'Agnès. ● AUTRE MISE EN SCÈNE virtuose, celle de Xavier Durringer pour sa nouvelle pièce, *La Promise*.

Variation en noir et blanc sur le thème de l'éternel masculin

Avignon/Théâtre. Dans l'un des plus beaux décors jamais dressés dans la Cour d'honneur du Palais des papes, Pierre Arditi est Arnolphe, de « L'École des femmes », sous la direction déterminée de Didier Bezace

L'ÉCOLE DES FEMMES, de Molière. Mise en scène : Didier Bezace. Avec Pierre Arditi, Agnès Sourdillon, Christian Bouillette, Gilles David, Daniel Delabesse, Thierry Gibault, Martine Thinières, Olivier Ythier. Cour d'honneur du Palais des papes, les 9, 10, 11, 12 et 13, à 22 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. De 120 F (18,29 €) à 200 F (30,49 €). Durée : 2 h 40. Le spectacle sera repris au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, du 15 janvier au 8 mars 2002, puis en tournée, du 13 mars au 15 juin, à Marseille, Toulouse, Chalon-sur-Saône, Villeurbanne, Sceaux, Châlons-en-Champagne, Amiens, Le Petit-Quevilly.

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

On oublie tout. L'orage qui s'est abattu vendredi 6 sur Avignon, alors que le public s'apprêtait à entrer dans la Cour d'honneur pour la première de *L'École des femmes*. Les éclairs, la pluie en halles, les femmes courant avec leurs escarpins détrempés, les rigoles dans les rues, l'attente dans les bars et les restaurants, puis l'annonce, vers onze heures du soir, que le spectacle était annulé. Le petit défilé fataliste des invités – en tête, Catherine Tasca, la ministre de la culture et de la communication – vers les loges du palais pour reconforter les comédiens et l'équipe du festival... Demain est un autre jour.

On oublie aussi hier, le XVII^e siècle, Molière écrivant *L'École des femmes* au moment de son mariage avec Armande Béjart, sœur (ou fille ?) de sa compagne Madeleine. La différence d'âge qui les sépare (il a trente-neuf ans, elle, à peine vingt), l'excitation et les peurs qu'elle suscite. Le triomphe de la pièce à sa création, en 1662 – De Visé, chroniqueur de l'époque : « *Tout le monde l'a trouvée méchante, et tout le monde y a couru.* » Le scandale attisé par les détracteurs



Arnolphe (Pierre Arditi), aigle défait qui jette sa « gueule » en pâture aux spectateurs, et Chrysalde (Christian Bouillette).

de Molière – inceste, ou pas inceste ? La postérité de la pièce, mal vue jusqu'à ce que Louis Jovet s'en empare.

Tout cela, on l'oublie donc, et on entre dans la Cour. Qui est Arnolphe 2001 ? Un homme de dos, vêtu d'un long manteau noir de voyage, la main sur un bâton presque aussi grand que lui (le tient-il, ou est-ce le bâton qui le soutient ?), la chevelure blanche au vent, une valise à ses pieds. Cet homme est sur une île : un plancher de bois âpre, posé sur des poutrelles, plusieurs mètres au-dessus du sol caillouteux. Un endroit dangereux : un faux pas de côté, et ce serait la chute. Du jamais vu dans la Cour : trente-six

mètres carrés d'aire de jeu, quand le plateau en offre quatre cents. Mais le plateau, ici, disparaît : c'est le vide entre les poutrelles d'où émergent six clochers gothiques (la ville).

LA SOLITUDE D'UN HOMME

Didier Bezace et son décorateur (Philippe Marioge) ont tenté le pari de casser l'espace. Ils ont remarquablement réussi. Le décor de *L'École des femmes* est l'un des plus forts qu'il ait été donné de voir dans la Cour d'honneur. Le regard ne se perd pas : tous les yeux sont sur Arnolphe, qui est lui-même une variation en noir et blanc – noir du costume, blanc des cheveux et du

visage, qui souvent ira jusqu'à devenir blême. Pour parfaire l'image, les éclairages (Marie Nicolas) ne sortiront jamais d'une palette blanche, un blanc cru qui troue la nuit, dessine les traits et accuse les coups.

On aura compris qu'il n'est point question ici de trop rire. L'heure est à la tragédie inversée : Arnolphe, quarante-deux ans, veuf époué Agnès, dix-sept ans, qu'il a fait élever hors du monde pour la préserver de toute tentation et la cueillir, idiot si possible, parfaitement docile en tout cas. Mais il ne peut s'empêcher de se demander, l'heure venue, s'il ne court pas le risque d'être cocu, son obsession.

La belle affaire, qui fait se gausser depuis que le monde est monde ! Cet Arnolphe-là, qui est, en son ridicule, le moteur comique de *L'École des femmes*, n'intéresse pas Didier Bezace, qui le paye : des passages taillés pour le rire tombent à plat.

Le metteur en scène, qui aborde Molière pour la première fois, ausculte d'une manière froide, déterminée et noire, la solitude d'un homme qui s'est lui-même retranché du monde, au point que sa vie n'est plus qu'un long soliloque, loin du réel dont il sait qu'il lui échappe (l'île du décor). Parfait exemple de l'amour comme projection de son désir d'aimer, Agnès compte donc infiniment, et peu :

c'est le fantôme d'un homme qui s'interroge sur sa masculinité – propos moderne, troublant, égotiste et immortel.

Agnès, parlons d'elle. Didier Bezace pouvait-il trouver meilleure comédienne qu'Agnès Sourdillon pour tenir le choc face à Arnolphe-Pierre Arditi ? Avec sa robe bleue à col Claudine, sa frange et ses tresses rousses, elle a tout de l'image qu'on se fait de la « jeune première ». Mais elle a tellement plus : la clarté du regard qui n'a pas oublié ce qu'Arnolphe lui a fait endurer (hors du monde, belle enfant !); la promesse des horreurs qu'elle ferait subir à cet homme si elle devait l'épouser ; le déni évident, absolument naturel, du péché d'orgueil qui a prévalu à son éducation. Agnès Sourdillon est parfaite dans Agnès. Elle n'a pas à composer avec son rôle – ce que font les autres comédiens : Chrysalde, l'ami, (Christian Bouillette) et Horace (Olivier Ythier), l'amoureux d'Agnès, sont mis en scène comme des doubles d'Arnolphe ; l'un, jeune qui aimerait la vie sans façon mais sans ironie, l'autre, revenu de tout, sage par dépit de ne plus pouvoir.

Et lui, donc, qui est seul, à ne pas quitter le plateau (sauf pour une scène) : Pierre Arditi, objet de toutes les attentions. Pierre Arditi et sa diction syncopée, qui parfois mange les mots tant il semble pressé d'atteindre son but (alors un « *J'enrage* » claque, coup de fouet dans la nuit). Pierre Arditi en aigle défait, qui jette sa « gueule » en pâture aux spectateurs, décidé à en découdre, à prouver qu'on peut jouer Poiret et Molière. Parfois, l'acteur s'oublie, devient cabot ; mais la direction de Didier Bezace le tient, il s'y accroche, il sait déjà qu'il ne peut jouer Arnolphe qu'en état de perte de soi. Il sait aussi que toute création dans la Cour est une répétition. Il y va, en attendant de s'oublier vraiment, de se perdre, et d'être Arnolphe.

Brigitte Salino

De grands acteurs à l'épreuve des guerres et d'un Dieu chrétien

Avignon/Théâtre. Brigitte Catillon et Clovis Cornillac servent avec cœur la nouvelle pièce de Xavier Durringer

LA PROMISE, de Xavier Durringer (éd. Théâtrales, 78 p., 82 F [12,50 €]). Mise en scène : Xavier Durringer. Avec Brigitte Catillon, Garance Clavel, Clovis Cornillac, Bruno Lopez, Jean Alain Velardo. Théâtre municipal, place de l'Horloge, Avignon. Tél. : 04-90-14-14-14. 120 F (18,29 €) et 140 F (21,34 €). Durée : 2 heures. Jusqu'au 13 juillet, à 21 h 30 ; le 14 juillet, à 19 heures.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

La lune à travers les nuages ou des spots de boîte de nuit ? Une musique céleste, genre nouvel âge, tombe des cintres. Dans ce décor nocturne à la mode gothique, un projecteur interpelle un individu dont le torse nu et la jupe raide évoquent quelque divinité proche-orientale ou méso-américaine. Un prêtre vraisemblablement, qui se met à louer, sans plus attendre, le

nom de Dieu. Longuement. Sa voix, portée par un micro, transpire par l'ailleurs. Litanie connue : « *Il n'existe qu'un seul Dieu, le créateur qui est au-dessus de toute principauté, puissance, domination et vertu.* » Ibrim, le spectre, a parlé. Il reviendra, souvent, n'en pas démordre.

Le jour s'est levé. Les ogives de brique chaude sont d'un temple ou d'un aqueduc en ruine. Lumière méditerranéenne. Paysage paisible. Une mère (Ana), son fils (Daniel) et sa fille (Lucia) sont réfugiés là après que leur village a été saccagé par l'ennemi du village voisin, et qu'elles ont été violées. Lucia est enceinte. Zeck, l'homme qui l'aime, l'ignore encore. Une lettre annonce son retour de guerre. Il apporte son tribut à l'avenir : la tête de son ennemi. Celui qui a violé Lucia. Ibrim, le spectre.

La « promesse » n'est pas seulement la future épouse du soldat. Xavier Durringer évoque aussi une terre promise aux contours assez flous, dont la vieille Europe, alias la

ville, trop gangrenée par l'argent, ne peut faire office. La « promesse » semble être d'abord Emmanuelle, l'enfant à naître, « porteur d'amour, de lumière, de réconciliation, d'alliance, et d'espérance », annonce Ibrim entre deux considérations sur la Grâce et sur Dieu. C'est Emmanuelle qui met le monde à la question. C'est devant elle que Zeck, le va-t-en-guerre, et Daniel, le va-t-en-paix, se déchirent et se déterminent : « *Quel est l'acte le plus courageux : tuer cet enfant à sa naissance ou l'élever comme son propre fils ?* »

TOURMENTE DE QUESTIONS

Dans une note d'intention, Xavier Durringer s'interroge : « *Une question d'enfant : si Dieu est bon et juste, pourquoi y a-t-il la guerre un peu partout ? Qui est responsable de tout ce malheur ? Quel est le rôle des religions, des nations ? Que disent les textes sacrés, les prophètes ? Comment a-t-on pu dériver autant, sous quelle loi ? L'idée était de partir du choix. De poser l'équation victime-*

bourreau, sans les opposer, de les placer au cœur du même homme. Du rapport à l'enfantement, à l'incarnation... Parler du rapport entre visible et invisible, la matière et l'esprit, entre le corps et l'âme. »

Rarement une telle tourmente de questions et de considérations tombe sur scène. Ce que Durringer commentateur jette, non sans raideur, dans les débats, Durringer metteur en scène le modèle de substance charnelle. Ses personnages pourraient n'être que les faire-valoir d'une parole ossifiée, et puis non, ils se mettent à vivre, intensément, crachant les répliques les plus appuyées avec légèreté. Même le spectre, à force de jouer les enlumines en forme d'archange, acquiert un état civil, une histoire, qui le hissent hors du dogme. Cela lui permet de varier les apparitions par quelques acrobaties du meilleur aloi : tantôt décollant du sol, tantôt disparaissant sous terre (effets spéciaux : Stefan Leyshon et Gaëtan Bloom).

La virtuosité de la mise en scène est décapée par celle des comédiens. Pas un qui ne prenne de court les bons sentiments, ne barbouille de pâte humaine les grandes idéologies. Jean Alain Velardo (Daniel, fils, frère et oncle), le pacifiste, et Garance Clavel (Lucia, la fille), tremblante porteuse d'avenir, en sont les premiers garants. Mais c'est Brigitte Catillon (Ana, la mère) et Clovis Cornillac (Zeck) qui emportent l'affaire. Clovis Cornillac, parce que l'auteur s'intéresse visiblement plus à son personnage qu'à ceux des « gentils ». Parce que le bonhomme est traversé de conflits qui débordent son entendement, de lois qu'il n'entend qu'à demi. Tout réussit à Clovis Cornillac : et d'abord la langue de Xavier Durringer lorsqu'elle emprunte les raccourcis banlieusards, mâchonnés, avalés. Elle marie l'enfance blessée et la ruse paysanne, les effroyables tentations de l'amour et la logique de la haine.

Jean-Louis Perrier

HORS CHAMP

■ PORTUGAL : le corps de la chanteuse de fado Amalia Rodrigues, décédée le 6 octobre 1999 à l'âge de soixante-dix-neuf ans, a été transféré dimanche 8 juillet au Panthéon national à Lisbonne, où sa dépouille mortelle reposera désormais dans la salle réservée aux écrivains portugais. La « Diva du fado » est la première femme à faire son entrée au Panthéon national. Des milliers de personnes se sont massées tout au long du cortège dans les rues de Lisbonne pendant le transfert du cercueil, couvert du drapeau national, du cimetière de Prazeres à sa dernière demeure, où il a été accueilli par le chef de l'Etat, Jorge Sampaio. – (AFP.)

■ MUSIQUE : une météo clémente a assuré le succès de la 3^e édition du Festival Solidays, qui a attiré près de cent mille spectateurs les 7 et 8 juillet à l'hippodrome de Longchamp, à Paris. « *Nous avons fait mieux qu'espéré* », a déclaré à l'AFP Luc Barluet, directeur-fondateur de Solidarité Sida, association organisatrice de l'événement. – (AFP.)

Révissez vos classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL



stravinsky | pétouchka/Le sacre du printemps | BOULEZ

CLÉS DU XX^e SIÈCLE. À partir des années soixante, Pierre Boulez entama une carrière de chef d'orchestre, et il grava des enregistrements majeurs de la musique de Stravinsky. Sa direction allie à la fois la plus extrême précision et un sens unique des couleurs qui soulignent la théâtralité du *Sacre du Printemps* et de la pantomime *Pétrouchka*. Ses tempos sont modérés et cette maîtrise absolue du flux musical permet à l'auditeur d'entrer au milieu de l'orchestre, d'être comme l'observateur du travail de chaque pupitre. Ces deux partitions emblématiques du XX^e siècle deviennent d'immenses chorégraphies portées avec un charme éblouissant de rigueur et d'élégance. Capté en 1991, le *Sacre du Printemps* et *Pétrouchka* bénéficient de la magnificence des solistes de l'Orchestre de Cleveland.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "CARREFOUR DE LODEON"

France Inter

musique

fnac.com

Les Eurockéennes résistent au vent

Belfort/Musique. Malgré la tempête et des annulations de dernière minute, le désir de renouvellement de la manifestation était tangible

EUROCKÉENNES DE BELFORT, le 6 et le 7 juillet.

BELFORT

de notre envoyée spéciale

Le chasseur de pluie ivoirien pressenti pour protéger les Eurockéennes des intempéries n'a pas eu son visa. Les autorités françaises l'ayant obligé à travailler sur affiche depuis son village, Jean Bendichi - le vieux marabout - aura prouvé que la magie s'accommode mal de la vidéo. Retransmises quelques heures avant la tempête sur grand écran, les incantations du sorcier n'auront pas dévié l'orage, mais sûrement bien inspiré les organisateurs : évacués rapidement alors que le vent atteignait des pointes de 110 km/h, les 20 000 spectateurs de la soirée d'ouverture de cette 13^e édition ont pu, sur le moment, s'étonner d'une telle précipitation sécuritaire, mais s'en féliciter le lendemain en apprenant le drame de Strasbourg. Un festival de l'ampleur des Eurockéennes - 70 000 spectateurs en trois jours, 20 millions de francs de budget - est un mastodonte dont la gestion admet peu d'erreurs.

La loi des séries a voulu également que le guitariste de Motörhead se casse des côtes en Norvège à la veille du concert, prévu le 8 juillet, privant ainsi le festival de son articulation hard-rock, une constante des Eurockéennes que la nouvelle équipe de programmation dirigée par Jean-Paul Roland avait voulu épargner. L'annulation de deux rendez-vous importants, les Rita Mitsouko, pour raisons de santé, Run DMC, conforme au comportement récurrent des stars du rap en ce début de millénaire, ainsi que les annulations du 6 juillet - adieu à Roni Size & Reprazent, aux Deftones, à Carlinhos Brown ou à Alec Empire - ont brouillé la grille de lecture des Eurockéennes nouvelle donne, dont les préceptes établissaient : moins de grosses machines, peu de têtes d'affiche, plus d'intimité (*Le Monde* du 6 juillet). On aura donc senti la tendance, sans vérifier totalement les effets de la déstabilisation.

La tempête qui courbait les arbres de ce site écologiquement parfait et coupa net le sifflet de la Ruda Salska le vendredi soir n'avait pas émoussé le désir du public du lendemain : 27 000 amateurs de rock et d'aventures festivières affluaient dès le début d'après-midi, rattrapant au hasard les Têtes raides, prévus la veille, mais qui avaient accepté l'idée d'un concert supplémentaire. Les Têtes raides résistent à tout, même au plein air - au crédit des Eurockéennes, une excellente sonorisation des quatre scènes du site. Les chansons de ce groupe parisien sont reprises en chœur à travers la France sans que les radios dites jeunes et musicales en prennent conscience. Avec leurs cuivres, leurs bricolages acoustiques, leur esprit du sérieux et de la fête mêlés, les Têtes raides sont sans doute le meilleur groupe « rock » français du moment. Mais ils sont aussi tellement « chanson » qu'on en oublie les barrières de genre au profit du plaisir pur de danser intelligemment.

OFFRE DIVERSIFIÉE

Qu'est-ce que le rock, d'ailleurs ? « Une manière de se réinventer », écrit dans *Les Coins coupés* (Grasset), le critique Philippe Garnier, que ses goûts musicaux poussent à aimer l'éphémère, la charge énergétique des groupes méconnus, morts pour le rock dès le premier disque - Iggy Pop, qui fermait le festival, est hors champ. Les Eurockéennes n'ignorent pas cette philosophie, qui offraient à des heures avancées de la nuit les Britanniques My Vitriol ou les bruyants Nashville Pussy, à la Plage, une nouvelle scène ouverte en toute bordure de lac pour diversifier l'offre.

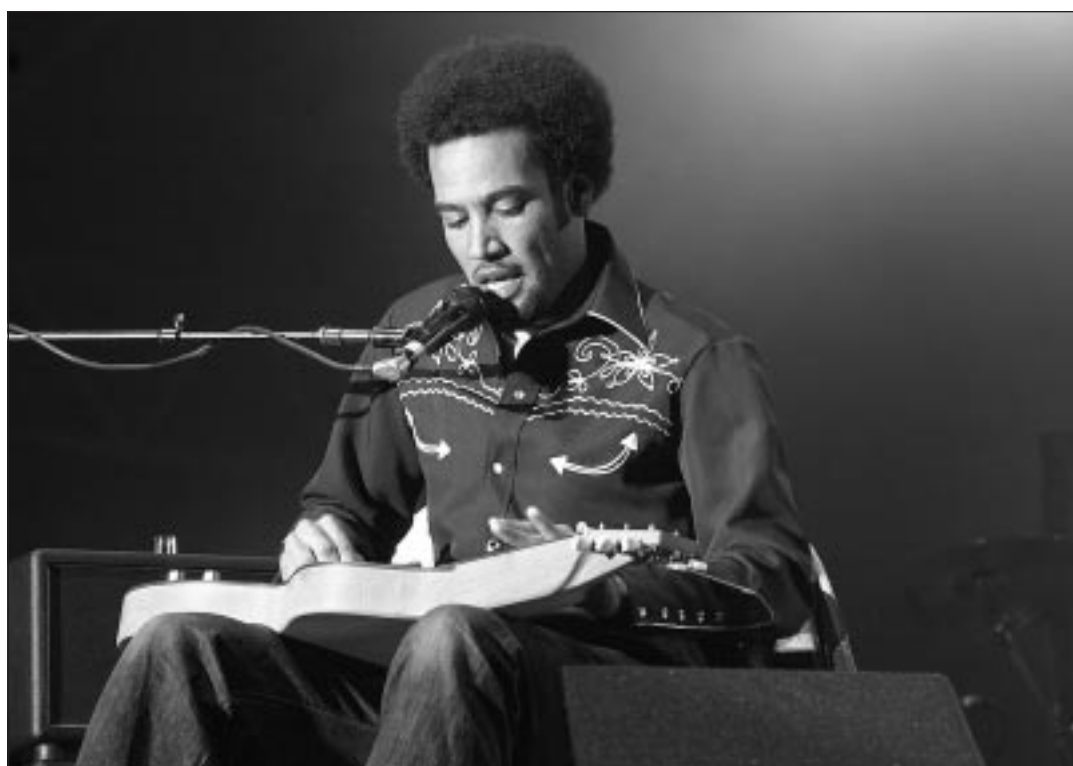
Dans le genre un peu massif du festival rock, Jean-Paul Roland et son équipe ont essayé d'ouvrir des brèches. Inviter Tricky, déjà présent en 1999, en était une. Intrépide enfant de Bristol, le cofondateur du trip-hop ramène à l'incantation du blues. Dans une déglissement extrêmement énergétique, Tricky et ses complices passent en revue les armes politiques de la nouvelle musique

noire et métisse : la parole (le rap), le son (le bruit, comme instrument révolutionnaire, selon les préceptes du punk électronique de l'extrême gauche allemande, Alec Empire), la tension maximale véhiculée par la danse, dos tourné au public, ou en demi-profil. Tricky fait oublier la pluie et le beau temps, il a beau flirter avec Alanis Morissette ou Cindy Lauper sur son dernier album, *Blow Back*, c'est un sorcier, de ceux qui sèment le vent et la fureur.

Sur la grande scène, Ben Harper affirme la culture du calme. Guitariste remarquable et défenseur opiniâtre des séquoias, il contente une génération davantage portée sur le papier à rouler que sur le tire-bouchon. Délivrée d'une voix de flûte, *Sexual Healing*, chanson phare de Marvin Gaye, rétablit la primauté du tendre et du planant sur l'appétit charnel. Point de fureur, mais un sens aiguisé de la communication par l'épaisseur des sens.

A la Loggia - encore une nouvelle scène -, une soirée électronique consacrée aux talents locaux (Allemaigne comprise) tente de trouver les pistes d'un néo-jazz, un peu bossa, un peu be-bop, un peu hip-hop. Un peu tout, un peu rien. Cependant, Anne et Sébastien arpentent les allées de cet empire de la musique électrisée encadrés d'hommes et de femmes en tenue d'apparat rouge. Elus VIP dans la navette ferroviaire, pièce maîtresse des Eurockéennes, qui relie Belfort au Malsaucy, ils ont été accueillis avec champagne, caméras et limousine à la gare de Bas Evette. Les saltimbanques de la compagnie de l'Unité, sollicités afin de casser la logique industrielle des Eurockéennes, ont appliqué les préceptes du théâtre de rue : pas de bon sens et beaucoup d'imprévu. Le jeune couple n'est pas d'accord. « On est venu pour ne rien faire » (Anne) ; « Mais c'est quoi, ce truc ? » (Sébastien) ; « Ben alors, ça, c'est trop le hasard » (un habitué jaloux, sacs-poubelle sur les chaussures, en prévision du pire). Tricky allume un cône en scène.

Véronique Mortaigne



Ben Harper le calme (ci-dessus) et Tricky la tempête (ci-dessous) ont dominé la 13^e édition des Eurockéennes de Belfort.



PHOTOS GAËLLE GHESQUIÈRE

Un « Falstaff » aux vertus iconoclastes et revigorantes

Aix-en-Provence/Opéra. Pour Herbert Wernicke, ce personnage est un félin

FALSTAFF, opéra de Verdi, sur un livret d'Arrigo Boito d'après Shakespeare. Avec Willard White (Sir John Falstaff), Nora Gubisch (Mrs Quickly), Charlotte Hellekant (Meg Page), Geraldine McGreevy (Alice Ford), Miah Persson (Nanetta), Marcus Jupither (Ford), Chœur de l'Académie européenne de musique, Orchestre de Paris, Herbert Wernicke (mise en scène), Enrique Mazzola (direction). Théâtre de l'Archevêché, 21 h 30. Prochaines représentations les 10, 13 et 15 juillet. Tél. : 04-42-17-34-34. Places de 150 F (22,87 €) à 1 200 F (182,94 €). Diffusion en direct sur France Musiques le 13 juillet.

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyée spéciale

On le connaissait barbu, ventru et repoussant, et le voilà portant beau. Fringant dans ses fringues de dandy black. On le voyait vieux, radoteur, nobliau déconfit, et le voilà presque sobre, presque noble. Eh oui, la bonne farce d'Epinal en prend un coup avec ce *vecchio John* relifté : un Falstaff à la sauce « Uncle Bens » pimentée à la DHEA ! On est loin de Windsor avec ce décor de Louisiane et ses commères de saloon... quand bien même y a-t-on semé plaids à carreaux, miroir victorien, chien et policeman à la Sherlock Holmes.

Faut-il suspecter Herbert Wernicke de jeunisme ? Ou bien lui reconnaître les vertus, nettement plus revigorantes, de l'iconoclaste démaquillant les vieilles caricatures pour donner à Falstaff la singularité, à la fois fascinante et dangereuse, de l'« extraordinaire étranger » ? On penche pour le second. D'ailleurs, que sont devenus ici les attributs coutumiers du personnage ? Ventre, boutaille, nourriture ? A peine. Une malle, une table, un miroir, et ce petit lit fait pour la solitude. Une solitude dérangeante, toute de plénitude, sans jouissance ni douleur. Insolent, solaire, insulaire, le Falstaff de Wernicke est un félin :

Willard White lui prête la voix de sa peau, sombre et dorée, sensible dans la caresse et juste grippée parfois comme d'une ancienne fatigue (ainsi dans la fameuse méditation qui ouvre l'acte II). Il lui prête aussi une présence scénique à la fois immédiate et savamment contrôlée : un changement d'appui, un frémissement de sourcils suffisent à marquer le pas. Flanqué de ses acolytes, Bardolphe et Pistolet (grotesques à point), il multiplie les entourloupes sans se troubler des causes ni s'étonner des conséquences.

Autour de lui, comme mouches sur du miel, butinent les commères : un régal pour l'œil et l'ouïe. De la sentimentale et sensuelle Alice de Geraldine McGreevy aux aigus bien potelés à la sensible et rayonnante Nanetta de Miah Persson, adorable amoureuse. En passant par Meg Page, fausse prude de rien hystérique de Charlotte Hellekant, et surtout l'irrésistible Nora Gubisch. Savoureux mélange de rage et dérision d'une Mrs Quickly qui, non courtisée par Falstaff, n'en est pas moins la seule à tirer avec lui - et ce sera le cas de le dire - son plaisir du feu.

CHAPEAU BAS À L'ORCHESTRE

Largement dominée par le grand Falstaff de White, la distribution masculine déçoit quelque peu. Si le Dr Caius de Wolfgang Ablinger-Sperrhacker incarne avec justesse le barbon criard, le Fenton de Yann Beuron manque d'ardeur et de volupté. Quant au mari jaloux, le timbre et le jeu assez plats du Ford de Marcus Jupither ne sauraient nous convaincre que nous tenons là un cousin d'Otello. Reste à tirer la *reverenza* à l'Orchestre de Paris, qui, en dépit de quelques hiatus rythmiques, garde la tête haute, si engoncé soit-il dans cette fosse en goullet. Saluons aussi le bel engagement de son chef, Enrique Mazzola (remplaçant Esa-Pekka Salonen, souffrant), chanteur parmi les chanteurs, musicien parmi les musiciens.

De ce Falstaff à la lecture para-

doxale et séduisante, le dernier tableau marquera toutefois la limite : en tendant tout entier vers la seule fugue finale (« *Tutto nel mondo è burla* »), Wernicke sacrifie quelque peu, malgré la beauté plastique du plateau, la féerie shakespearienne. Il n'en offre pas moins une mise en scène enlevée et inventive que le vieux Verdi n'eût sans doute pas désavouée.

Marie-Aude Roux

CONCERTS

monum,
Bach
Sainte-Chapelle

du 10 au 20 juillet
20 concerts à 19 h & 21 h

*Intégrale
des œuvres pour
violin et violoncelle*

Léonidas Kavakos
Andrew Manze
Rachel Podger
Anton Barachovsky
Pieter Wispelwey

Concerts de Pieter Wispelwey
on line et en direct
sur www.monum.fr
les 17 et 18 juillet

Loc. 01 40 51 60 90
www.fnac.com / www.ticketnet.fr

Sophie Daneman, bouleversante dans « L'Allegro... » de Haendel

Beaune/Musique. Le festival inauguré superbement par William Christie

L'ALLEGRO, IL PENSEROSO ED IL MODERATO, de Georg Friedrich Haendel. Par Sophie Daneman (soprano), Tristan Hambleton (soprano garçon), Paul Agnew (ténor), Andrew Foster-Williams (basse), chœur et orchestre Les Arts florissants, William Christie (direction). Festival international de musique baroque de Beaune, le 7 juillet. Prochain concert : *Persée*, de Jean-Baptiste Lully, par les Talens lyriques, Christophe Rousset (direction). Le 13 juillet à 21 heures. De 60 F (9,14 €) à 350 F (53,35 €). Tél. : 03-80-26-21-33. www.festival-beaune.com/

BEAUNE

de notre envoyée spéciale

Repli prudent, cette année, dans la basilique. Les organisateurs n'ont pas pris le risque de recevoir les trombes d'eau ayant interrompu l'*Orfeo* dirigé par Jordi Savall, l'an passé, dans la cour des Hospices de Beaune. Evidemment, comme tout le monde est au sec, il ne pleut pas. Le bon Dieu aime contenir ses ouailles sous son toit, d'autant que le chef de la paroisse n'exige pas que la musique soit sacrée pour l'accueillir.

Ce soir, l'ode morale et allégorique composée par Haendel d'après les textes de John Milton ne jure pas dans ces lieux : entre l'« allègre » et le « pensif », la morale de l'histoire tranche pour le « modéré » en faisant dire au chœur final : « *Donne-nous, Modération, tes plaisirs/En eux seulement pouvons-nous vivre.* » *L'Allegro...* est l'une des partitions les plus extraordinaires de Haendel. Elle ne compte aucune page faible, et sa courte durée (deux heures environ) permet une concentration maximale des affects déclinés chromatiquement entre la joie carillonnante et la déploration à la Purcell. L'orchestre des Arts florissants est rond, superbe, les cuivres impec-

cables. Florence Malgoire, au premier violon, épouse les courbes de la direction ultra-inspirée de William Christie, qui dirige Haendel comme on aime l'entendre : simple, direct, raffiné mais pas maniéré, léger mais pas superficiel, à l'écoute de ses chanteurs. Et émerveillé, semble-t-il, par la musique se faisant avec tant d'aisance et de profondeur.

Distribution impeccable : un garçon soprano fort bon musicien, la jeune basse Andrew Foster-Williams, de beau timbre et de belle

tenue, le ténor Paul Agnew très à l'aise dans un rôle plus grave que ceux de haute-contre qu'il chante si souvent. Et surtout la bouleversante Sophie Daneman, tendre « *Penseroso* », dont le beau sourire n'est pas que sur son visage. La voix, l'intelligence, la musicalité rayonnent avec chaleur, le phrasé, l'élégance, le style sont de première classe. La mélancolie, sous ces traits, semble le plus beau des refuges...

Renaud Machart

cit
de la **musique**

**durant l'été
la musique continue...**

**concerts de l'académie
de musique du xx^e siècle**

> 12 juillet à 20h
Myung-Whun Chung
dirige Olivier Messiaen

> 13 juillet à 20h
**Jonathan Nott dirige Gérard Grisey,
György Ligeti et Helmut Lachenmann**

demandez le programme été

01 44 84 44 84
www.cite-musique.fr
porte de Pantin

En hommage à Sun Records, les anciens, reconnaissants, sauvent la soirée

Montreux/Rock. Le festival helvète s'est mis à l'heure du rock'n'roll de l'âge d'or

NUIT SUN RECORDS, le 7 juillet, Auditorium Stravinsky, Montreux. Festival jusqu'au 21 juillet. De 42 FS (27,06 €) à 119 FS (79,19 €). www.montreuxjazz.com/

MONTREUX

de notre envoyé spécial

A Claude Nobs, fondateur et directeur du Montreux Jazz Festival, rien d'impossible. Il a probablement demandé au soleil de ne pas concurrencer le seul autorisé à briller, samedi 7 juillet, celui de Sun Records, compagnie phonographique des premiers pas du rock'n'roll, fondée en février 1952 par Sam Phillips à Memphis (Tennessee). A l'Auditorium Stravinsky, la soirée, co-organisée avec le musée Experience Music Project de Seattle, est un hommage au découvreur d'Elvis Presley, et à celui qui a permis à Carl Perkins, Jerry Lee Lewis, Roy Orbison, Johnny Cash, Charlie Rich, Conway Twitty, Patsy Cline, Merle Haggard et d'autres de donner l'immortalité au rock et à la country dans les années 1950.

Le public de Montreux reste la plus étonnante cohabitation de vul-

garité friquée des palaces, de babas millésimés 1970, d'élégances discrètes, de curieux de passage, de punks, jeunesse dorée, Américains conquérants, Vaudois au ralenti et d'amateurs pointus. Plus des tatoués du club Hell's Angels local et des rockers à attitude rebelle. La soirée-hommage est un genre. Des vedettes pour attirer, des rescapés de l'âge d'or qui revivent leur quart d'heure de gloire, un groupe endurant formé pour l'occasion. Grandiose parfois ; souvent cabotin, vaguement émouvant. Claude Nobs en a fait un art avec des plateaux rock, pop ou jazz - pour la trente-cinquième édition du festival le jazz a ses soirées au Casino, où tout a commencé. Cette fois, son art a fait parfois défaut.

LA HARGNE DE PAGE ET PLANT

En ouverture, Bill Wyman avec Georgie Fame (orgue) Albert Lee et Terry Taylor (guitares). L'affiche promet. Sur scène, difficile de gommer les pitreries du pianiste Mike Sanchez, pour les caméras et la retransmission du concert sur deux grands écrans dans la salle - la plaie des festivals. Tout le monde a la

tête en l'air. Wyman, qui avait quitté le poste de bassiste des Rolling Stones par ennui, n'a pas l'air de plus s'amuser. Boogie, jive et rock'n'roll sans âme.

Arrivent Jimmy Page et Robert Plant. La guitare et la voix de Led Zeppelin. Quarante minutes, sans dépassement, somptueuses. Avec Chris Spedding, Sonny Burgess et Billy Lee Riley plus tard, ils justifient la soirée. Page et Plant, pères fondateurs du heavy metal, ont pillé le blues afro-américain, lui-même mis à la portée de l'Amérique blanche par le rock'n'roll. Les deux gredins adaptent *Hound Dog* ou *My Baby Left Me* à leur envol puissant. Guitare acérée, feulement sensuel de Plant. Le rock'n'roll retrouve là toute sa part de férocité, de hargne et d'urgence sexuelle.

Aux anciens : Sonny Burgess, Little Minton, qui rappelle que Sun a aussi enregistré des musiciens noirs et Billy Lee Riley. Minton fera son show habituel. Burgess et Riley eux, en anonymes qui ont fait la valeur de Sun Records, entretiennent la flamme. Pour les accompagner, Chris Spedding, guitariste britannique à tout faire du rock depuis

trente ans, en directeur musical de The House Rockers, orchestre patatra à la parade des clichés. On touche le fond avec l'invité Brian May, guitariste de Queen. Grandiloquent et hors sujet. Spedding tient le cap, il en a vu d'autres. Burgess et Riley aussi. Ils font des politesses aux « p'tits gars », donnent de la voix sur leurs succès (*Red Headed Woman, The Prisoner's Song, Red Hot, Flip Flop and Fly*) comme au premier jour. Solide, incisif.

Donc la soirée idéale : en rythmique, les Stray Cats, avec Brian Setzer et Spedding aux guitares ; Wyman et May à la maison ; Page et Plant pour la bonne bouche ; les Memphis Horns aux cuivres ; Sam Phillips au discours ; Jerry Lee Lewis pour mettre le feu à son piano et à l'Auditorium, et Deep Purple qui recycle *Smoke on the Water* - écrit après l'incendie du Casino de Montreux en 1971. Si c'était si simple, on serait chef d'escadron de festival, Montreux serait mis en bouteille, Nobs aurait pris la boulangerie de son père. Si c'était si simple.

Sylvain Siclier

La table comme interface des mots et des gestes

Montpellier-Danse. Les expérimentations sans rebondissement d'Emmanuelle Huynh

BORD DEUX - TENTATIVE POUR CORPS, TEXTE ET TABLES, d'Emmanuelle Huynh. Olivier Renouf (son). Cathy Olive (lumière). Montpellier-Danse, à la bibliothèque municipale centrale. Le 5 juillet, à 22 heures.

MONTPELLIER

correspondance

La table, de travail ou de repas, en bois ou en métal, est en passe de devenir un motif scénographique en vogue chez les chorégraphes contemporains. Exemples récents : dans *Still Life n°1*, Lynda Gaudreau y opère, comme sur un étal de boucher ou une table de chirurgien, une désarticulation charnelle d'un homme et d'une femme ; pour *MC 14/22*, Angelin Preljocaj en juxtapose six pour y frapper les corps comme autrefois on battait le linge ; quant à William Forsythe, il bâtit un labyrinthe avec une vingtaine de tables de cantine, contraignant ses danseurs à une guérilla chorégraphique dans *One Flat Thing, reproduced*.

C'est au tour d'Emmanuelle Huynh, dans le cadre du festival Montpellier-Danse, de se met-

tre à table avec *Bord Deux - Tentative pour corps, textes et tables*. Il faut prendre le titre au pied de la lettre. Attablés en carré autour de l'ère de jeu, les quatre-vingts spectateurs assistent à un remuement des tables (signées Nicolas Floc'h), les déplaçant, posant et déposant les plateaux amovibles, crapahutant dessous, s'accrochant la tête en bas. Mais une table reste une table et surtout pas un trampoline pour la chorégraphie, dont le propos ne déborde jamais d'un savoir-faire trop prévisible. Idem pour le traitement des textes énigmatiques et beaux du poète Christophe Tarkos. Récités par les différents danseurs, ils semblent curieusement déconnectés de leurs activités.

Certes, comme l'antipe Tarkos dans le programme en évacuant d'un coup la critique, « les deux (danse et mots) pourront s'ignorer, comme partir à l'assaut l'un de l'autre, se retirer, se contourner, s'encercler, ne pas laisser la place. Se laisser faire. » Avec une déclaration d'intentions aussi vastes, tout est évidemment possible. Un appa-

reillage technique (mini-micro fixé sur le pied ou dans le dos d'une danseuse) offre l'occasion de duos plus tordus, comme celui par exemple de l'homme parlant, la bouche vissée au gros orteil de sa partenaire en train de se contorsionner. Dommage que l'idée ne décolle pas du joujou-gadget. Après *Distribution en cours* (2000), pièce dans laquelle elle posait tel quel sur le plateau un astrophysicien pour une conférence sur les trous noirs, Emmanuelle Huynh, toujours soucieuse d'expérimentations, souhaitait affiner son travail sur les mots et la danse. D'où l'idée judicieuse a priori de la table, support de l'écriture et de la lecture, interface possible entre mots et gestes.

En refusant la gratuité du mouvement, elle se heurte à un autre écueil, celui d'occuper le plateau avec une série d'actions qui ont certes un but mais pas toujours un sens. « La réalité ne sait pas dans quel sens aller », énonce à un moment Emmanuelle Huynh, qui comptait bien lui en indiquer un. Une tentative qui se prend les pieds dans la table.

Rosita Boisseau

Le retour magistral à Paris de Joao Gilberto, poète de la bossa-nova

JOAO GILBERTO, le 8 juillet à l'Olympia. Prochain concert : le 9, à 20 h 30. 28, boulevard des Capucines, Paris-9°. M° Madeleine. Tél. : 01-47-42-25-49. De 230 F à 420 F (de 35 € à 63,7 €).

Joao Gilberto n'était pas venu chanter en France depuis juillet 1989, où il affronta les conditions du plein air, dans le jardin des Tuileries, à Paris, qui fêtaient alors le bicentenaire de la Révolution française. Depuis, on l'a entendu de-ci, de-là en Europe, notamment au Festival d'été de Barcelone, en 2000, pour deux concerts d'anthologie, mais rares ont été les producteurs à s'aventurer sur les chemins du mythique créateur de la bossa-nova.

L'homme est une légende, il est, dit-on, imprévisible, ultra sensible, peut s'indigner d'un public trop ci ou trop ça ; intranquillité sur le son, redoutable sur la couleur d'un complet veston, exigeant sur les horaires, tatillon sur les conditions - toutes les conditions quelles qu'elles soient. Et il peut annuler.

Bref, Joao Gilberto, soixante-dix ans depuis la mi-avril, est un

cauchemar du point de vue du marketing. Le public le sait. Il y a certes des touristes dans les concerts de Joao Gilberto, et qui sont là par hasard, ou parce qu'ils ont écouté le fameux Getz/Gilberto, avec en vedette, *The Girl of Ipanema* - les choristes de saxophone reviennent immédiatement en tête.

Mais il y a surtout des fous de Joao, parfois venus de loin. Ceux-là, sur le pied de guerre le 8 juillet, premier des deux concerts de Joao Gilberto à Paris, discutaient encore ferme après la fermeture des portes, sur le trottoir. La glissade des accords sur *Chega de saudade* ; le ralentissement des rythmes au moment de la douleur dans *Felicidade* ; l'inflexion cassée et les cordes laissées libres pour une *Garota de Ipanema* exceptionnelle - c'est un classique connu de tous, mais Joao Gilberto, interprète magnifique, parvient toujours et encore à le recréer : accélérations subites, ralentissements imprévisibles, déviations légères, translations millimétriques, c'est magistral.

Presque deux heures suffisent à peine à esquisser le répertoire de Joao Gilberto, qui n'a jamais

composé, hormis quelques chansons en forme d'onomatopées, telle que *Bim Bom*. Le Bahianais né sur les rives du Rio San Francisco s'approprie ce qui passe. Ce furent la samba traditionnelle, puis les textes de Vinicius de Moraes et les musiques de Tom Jobim. Joao Gilberto invente ce battement rythmique très particulier, ces susurrements sensuels - la bossa - que, en costume bleu et cravate d'employé, il continue de divulguer avec la même inspiration métaphysique.

EXIGENCE RIGORISTE

Un concert de Joao Gilberto est donc une pêche dans des centaines de chansons aimées de lui, à commencer par la samba, genre populaire, mélange de nostalgie, d'humour, de chagrin et d'appétits charnels. Chico Buarque, oncle de sa fille Bebel Gilberto, Winston Simonal, Noël Rosa, Caetano Veloso, Ary Baroso, Joao do Vale : tous ont eu les honneurs d'être phagocytés par Joao Gilberto, dès qu'ils présentaient des conditions poétiques minimales, c'est-à-dire dans l'exigence rigoriste de Joao Gilberto, maximales.

En essayant de nouveaux

accords, une nouvelle manière de les jouer en s'enfermant des semaines entières dans sa chambre, le guitariste de Juazeiro da Bahia a inventé un style. Pour son retour sur la scène à Paris, il passe à la moulinette « gilbertienne » un classique de la chanson française, *Que reste-t-il de nos amours ?*, de Charles Trenet, déjà publié sur l'album *Joao - Estate*, superbe romance italienne, l'avait été sur le précédent, *Amoroso*. Joao Gilberto est seul avec sa guitare, épuré, classique, rigoureux. Il met du temps avant de rentrer en scène.

Le public, qui connaît ses caprices, ne sait plus sur quel pied danser, hésitant entre le silence, le murmure et les applaudissements. Une chaise vide, des doutes, des énigmes : Joao Gilberto est dans la démesure. Il impose son temps, allongé, ses questionnements et assertions - il est impossible de vivre heureux tout seul. Il n'aime pas plaire pour plaire. Les applaudissements pourraient lui donner du plaisir, mais il préfère le péché, la pudeur et le vertige du chant happé à ses limites extrêmes.

V. Mo.

SORTIR

PARIS

Gil Scott-Heron

Passons sur les étiquettes de parain du rap ou de poète urbain que se trimballe depuis quelques années le chanteur et pianiste Gil Scott-Heron, dont la quasi-totalité de la planète ignorait l'existence il y a quelques années. Pas tombé du ciel, Gil Scott-Heron compose de belles mélodies soul et des textes tour à tour engagés et amoureux. Son passé le plus créatif avec le pianiste Brian Jackson remonte au milieu des années 1970, mais il arrive que, en forme, Gil Scott-Heron soit à nouveau touché par la grâce et s'embarque dans une prestation mémorable. *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10°. M° Château-Rouge. Les 10, 11 et 12 juillet. Tél. : 01-45-23-51-41.*

Bach à la Sainte-Chapelle

C'est dans l'acoustique idéale de la Sainte-Chapelle qu'aura lieu, du 10 au 20 juillet, l'intégrale des œuvres de Bach pour violon et violoncelle seuls. Vingt concerts exceptionnels produits par le Centre des monuments nationaux, où se côtoieront adeptes des instruments anciens (les violonistes Andrew Manze et Rachel Podger) et défenseurs du violon moderne (Leonidas Kavakos et Anton Barachovsky). Quant au violoncelliste Peter Wispelwey, il passera avec l'aisance

qui le caractérise de l'un à l'autre. A noter que les internautes pourront assister les 17 et 18 juillet à 19 heures et 21 heures à la première diffusion en ligne d'un concert classique sur le site www.momum.fr

Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris-1°. M° Cité, Saint-Michel, Châtelet. 19 heures, le 10 ; 21 heures, le 11. Tél. : 01-40-51-60-90. De 140 F à 190 F.

Le bambou en Chine
Le bambou s'expose. C'est l'occasion de découvrir plus d'une centaine d'objets du XX^e siècle, rassemblés par un collectionneur passionné, François Daustreme. Pour écrire, en arme ou en musique, mais aussi surtout dans sa vie quotidienne, depuis plus de quatre mille ans, le bambou est le fidèle compagnon du Chinois, qu'il accompagne de sa naissance à sa mort. Utilisé comme nourriture et comme médicament, il fournit également la matière pour réaliser les multiples objets de la vie quotidienne, des paniers de toutes tailles, du mobilier d'intérieur, des ustensiles agraires, des bateaux de pêche, des cerfs-volants. *Nice (Alpes-Maritimes). Musée des arts asiatiques, 405, promenade des Anglais - Arènes. Ouvert tous les jours sauf le mardi, jusqu'au 15 octobre, de 10 heures à 18 heures, du 16 octobre au 31 décembre, de 10 heures à 17 heures. Tél. : 04-92-29-37-00.*

Le Monde DES RENCONTRES

AVIGNON

Le Monde vous accueille de 11 heures à 19 heures, du 7 au 20 juillet 2001, à l'espace « Le Monde des Rencontres ». Tous les jours, de 17 heures à 18 h 30, rencontres avec les artistes du festival, animées par Olivier Schmitt. Le 11 juillet : Angelin Preljocaj pour *Helikopter* et *MC14/22* (Ceci est mon corps). *Clôture Saint-Louis, salle audiovisuelle, 20 rue Portail-Boquier, Avignon (84). Entrée libre. Tél. : 04-90-27-33-08.*

AIX-EN-PROVENCE

Le Monde vous accueille de 12 heures à 21 heures, du 8 au 21 juillet 2001. Tous les jours de 17 heures à 18 h 30, rencontres avec les artistes du festival, animées par Philip de la Croix : Le 11 juillet : *Falstaff* avec Eda-Pekka Salonen, Dagmar Pischel, Nora Gubish et Charlotte Hellekant. *Clôture Saint-Sauveur, cour du Presbytère, place de l'Archevêché, Aix-en-Provence (13). Entrée libre. Tél. : 04-42-96-01-31.*

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Les Nuits de Fourvière 2001
Gladiator, de Ridley Scott (Etats-Unis, 2000) ; *Les Tontons flingueurs*, de Georges Lautner (France, 1963), projection en présence du réalisateur ; *Apocalypse Now Redux*, de Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1979-2001). Ces trois séances auront lieu aux Théâtres romains de Fourvière. *Théâtres romains, 6, rue de l'Antiquaille. Funiculaire Saint-Jean / Saint-Just. Arrêt Minimes / Théâtres romains. 22 heures, les 11, 12 et 13 juillet. Tél. : 04-78-78-18-95. 20 F et 30 F.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*

Il voulait voir naître une étoile filante
de Philippe Faure, mise en scène de l'auteur, avec Philippe Ogouz, Philippe Faure, Anne-Laure Pommier et Paul Predki. *Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris-15°. M° Porte-de-Vanves. Du mardi 10 au jeudi 12, à 20 h 30. Tél. : 01-56-08-33-88. 100 F et 140 F.*

Il y a des bals qui se perdent
de Roland Fichet, mise en scène de Paul Tison, avec Paul Tison, Fabienne L'Allain, Fanny Pont, Clairen Ruppli et Fabrice Gaillard. *Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Gare au théâtre, 13, rue Pierre-Sémard. Du mardi 10 au samedi 14, à 22 h 30. Tél. : 01-46-82-62-86. De 35 F à 80 F.*

Passages, croisements
de Pierre Trapet, mise en scène de l'auteur, avec Pierre Trapet, Marc Samuel et Carole Montagner. *La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20°. M° Ménilmontant, Gambetta. Du mardi 10 au jeudi 12, à 22 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. 50 F.*

Queneau dans l'métro

de Raymond Queneau, mise en scène de Christiane Casanova, avec Alida Latessa, Jean-Gilles Barbier, Catherine Marchal et Thierry Guillaume. *Essaïen de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, Paris-4°. M° Hôtel-de-Ville. Les mardi 10 et mercredi 11, à 20 h 30. Tél. : 01-42-78-46-42. De 70 F à 120 F.*

Leonidas Kavakos (violon)
Bach. *Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris-1°. M° Cité, Saint-Michel, Châtelet. 19 heures, le 10 ; 21 heures, le 11. Tél. : 01-40-51-60-90. De 140 F à 190 F.*

Andrew Manze (violon)

Bach. *Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris-1°. M° Cité, Saint-Michel, Châtelet. 21 heures, les 10 et 11 ; 19 heures, le 12. Tél. : 01-40-51-60-90. De 140 F à 190 F.*

Eugen Indjic (piano)

Œuvres de Chopin, Schumann, Henselt. *Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris-16°. M° Pont-de-Neuilly. 20 h 45, le 10. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.*

La Mascotte

d'Audran. Isabelle Vernet (Bettina), Marc Barrard (Pippo), Jacques Sereys (Laurent XVII), Marie-Stéphane Bernard (Fiametta), Christian Asse (Rocco), Ensemble orchestral de Paris, Jérôme Pillement (direction), Jérôme Savary (mise en scène), Maria Cristina Madau (chorégraphie). *Opéra-Comique - Salle Favart, 5, rue Favart, Paris-2°. M° Richelieu-Drouot. 20 heures, les 10 et 11. Tél. : 08-25-00-00-58. De 70 F à 470 F.*

The Black Crowes

Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9°. M° Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-47-42-25-49. De 180 F à 230 F.

George Benson
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9°. M° Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-47-42-25-49. De 220 F à 440 F.

Boum'Ba Clash

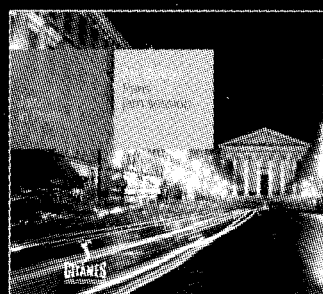
Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13°. M° Quai-de-la-Gare, Bibliothèque-Nationale. 21 heures, le 10. Tél. : 01-56-29-10-00. 40 F.

Une collection de 71 références.

Le jazz au fil de la Seine...

Les plus grands artistes de jazz enregistrés à Paris

Jazz in Paris



40 Art Blakey Paris jam session 832 692-2



69 Art Blakey 1958 Paris Olympia 832 659-2

Messages pour une messe.

Les Jazz Messengers du batteur Art Blakey réalisèrent ce miracle de susciter une ferveur égale et quasi unanime au gré de leurs avatars et changements de personnel. Avec en 58 le saxophoniste Benny Golson, signataire d'une "Blues March" aux vertus d'hymne pour le temps des copains, ou l'année suivante avec le déjà prometteur Wayne Shorter et, en invités, un artiste prodige nommé Barney Wilen et, dans le rôle du génie maudit, le pianiste Bud Powell.



LUNDI 9 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Ces incontournables ravers ! Forum
22.00 Je parle, donc je suis. Forum
23.00 Il y a 25 ans, raid sur Entebbé. Forum

MAGAZINES

- 19.30 Passeport pour la danse. Flamenco. Muzzik
21.00 La Route. Invités : Fabien Ouaki et Kad & Olivier. Canal Jimmy
22.55 Vie privée, Vie publique. Faut-il brûler les provocateurs ? Invités : le professeur Choron ; Claire Castillon ; Lio ; Jean-Pierre Mocky ; Michel Muller ; Maester ; James Arch ; André Santini ; Christophe Lambert ; Princesse Marie-Blanche de Broglie ; le père Stanislas Rougier. France 3

DOCUMENTAIRES

- 18.30 L'Actors Studio. Willem Dafoe. Paris Première
19.00 Satchmo. La vie de Louis Armstrong. Mezzo
20.00 Pilot Guides. La Jamaïque. Voyage
20.00 Claude Barma. [1/2]. Histoire
20.15 Reportage. Opération E-Day. Arte
22.00 Les Légendes vivantes. Népal, à l'ombre de Ganesh. Voyage
22.15 La Science et la Guerre. La suprématie américaine. La Chaîne Histoire
22.40 Danger réel. L'affaire O.J. Simpson. 13^{ème} RUE
0.00 Pilot Guides. L'Alaska. Voyage

Le Monde TELEVISION

France-Culture

17.30 A voix nue : Olivier Py
« A voix nue » évoque – du lundi 9 au vendredi 13 juillet, première semaine du Festival d'Avignon – ce qui donne sens à la vie d'Olivier Py, catholique « claudélien », homosexuel marié et militant politique à ses heures. Né en 1965, après avoir mis en scène ses propres textes dès 1988, il prend en 1998 la direction du Centre dramatique d'Orléans. Un homme complexe, provocateur et dérangeant.

- 0.20 Le Phénomène El Juli. Canal +
0.45 Histoire du Vatican. [2/3]. 1962 : La révolution dans l'Eglise, le Concile. France 3

MUSIQUE

- 18.00 Classic Archive. Enregistré en 1966 et 1973. Avec Cecil Aronowitz, alto ; Norbert Brainin, 1^{er} violon ; Siegmund Nissel, 2^e violon ; Peter Schidlof, alto ; Martin Lovett, violoncelle. Mezzo
21.00 Simon Boccanegra. Opéra de Verdi. Enregistré à Glyndebourne, en 1998. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Mark Elder. Avec Giancarlo Pasquetta, Elena Prokina. Mezzo
21.00 Rigoletto. Opéra de Verdi. Théâtre royal de la Monnaie, juin 1999. Par l'Orchestre symphonique et le Chœur de la Monnaie, dir. Vladimir Jurowski. Avec Marcelo Alvarez, Anthony Michaels-Moore. Muzzik
23.45 Intégrale Chopin. Enregistré pour la télévision, en 1999. Avec Ivo Pogorelich ; Teresa Zylis-Gara ; Maria Sartova ; Pascal Nemirovski ; Jean-Marc Bonn ; Akiko Ebi ; Jean-François Dichamp ; Eugen Indjic ; Witold Malczynski. Mezzo
0.20 Intégrale Chopin. Enregistré pour la télévision, en 1999. Avec Henri Demarquette, violoncelle ; Brigitte Engerer, piano. Mezzo
0.55 Intégrale Chopin. Enregistré en 1999. Avec Philippe Giusiano, piano. Par la Philharmonie nationale polonaise, dir. Kazimierz Kord. Mezzo

THÉÂTRE

- 21.55 Les Précieuses ridicules. Pièce de Molière. Paris Première

TÉLÉFILMS

- 18.15 Belphegor. Claude Barma [1/4]. Festival
20.30 Secrets de famille. Hervé Baslé [1/3]. Festival
22.40 Le Troisième Jumeau. Tom McLoughlin. [1 et 2/2]. M 6
23.10 Le Vent de la Toussaint. Gilles Béhat. Monte-Carlo TMC
23.35 Mont-Oriol. Serge Moati. [2/2]. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 22.15 Court-circuit 1. Cycle Orson Welles : *The Spirit of Charles Lindbergh*. Orson Welles. Orson Welles' Vienna. Orson Welles. Arte
0.10 Court-circuit 2. Cycle Orson Welles : *Orson Welles' Magic Show*. Orson Welles. Orson Welles' London. Orson Welles. Arte

SÉRIES

- 18.20 Hill Street Blues. [1/2]. L'émule de Rambo. Monte-Carlo TMC
20.00 Les Anges du bonheur. Un secret bien gardé. Téma
20.50 Urgences. La fin du jour. De l'imbécillité humaine. France 2
20.50 Navarro. Le Contrat. TF 1
23.30 Invasion planète Terre. Les foudres célestes. 13^{ème} RUE

interventions néfastes, on peut parler de chef-d'œuvre. Loin du style « baroque » de *Citizen Kane*, réalisée l'année précédente, l'écriture narrative, avec profondeur de champ et longs plans-séquences parfois fixes, devait inspirer tout le cinéma moderne. Et si la tyrannie et la volonté de puissance s'incarment ici, en Tim Holt, on peut en voir la reprise par Welles dans *Dossier secret* (Arte, vendredi 13 juillet, 23.45). Avec Joseph Cotten, Dolores Costello, Agnes Moorehead, Ann Baxter. En v.o.

FILMS

- 20.06 Les 101 Dalmatiens. Stephen Herek (Etats-Unis, 1996, 68 min). TSR
20.10 Rencontres du troisième type. Steven Spielberg (Etats-Unis, 1977, 135 min). RTBF 1
20.30 Conan le Barbare. John Milius (Etats-Unis, 1982, 125 min). Ciné Cinémas 1
20.45 France, société anonyme. Alain Corneau (France, 1973, 105 min). Cinéfaz
20.45 Créatures célestes. Peter Jackson (Nouvelle-Zélande, 1994, 95 min). Cinéstar 1
- 
- 20.45 La Splendeur des Amberson. Orson Welles. Avec Tim Holt, Joseph Cotten (Etats-Unis, 1942, v.o., 90 min). Arte
20.50 Les Hauts de Hurlevent. Peter Kosminsky (GB - EU, 1992, 110 min). Téma
22.05 Les Dames du bois de Boulogne. Robert Bresson (France, 1945, 90 min). Festival
22.05 Le Journal du séducteur. Danièle Dubroux (France, 1995, 100 min). Ciné Cinémas 2
22.20 Passage à l'acte. Francis Girod (France, 1996, 105 min). Cinéstar 1
22.30 Une bringue d'enfer. Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1985, v.o., 90 min). Cinéfaz
22.40 Les Désaxés. John Huston (Etats-Unis, 1961, 90 min). Téma
22.55 Strange Confession. Julien Duvivier (Etats-Unis, 1944, v.o., 95 min). Ciné Classics
0.35 L'Autre. Youssef Chahine (France - Egypte, 1999, 105 min). Ciné Cinémas 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
17.10 Sunset Beach.
18.00 Sous le soleil.
19.00 Le Maillon faible.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Navarro. Le Contrat. O.
22.30 Ça vaut le détour.
23.45 L'Empreinte du crime. La reine de la lance. O.
0.30 Mode in France.

FRANCE 2

- 17.30 Le Tour, vestiaire.
17.55 Un livre.
18.00 La Fête à la maison. O.
18.25 Nash Bridges. O.
19.15 Le Tour, l'arrivée.
19.45 Le Tour des femmes.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 0.50 Journal, Météo.
20.50 Urgences. La fin du jour. O.
21.35 De l'imbécillité humaine. O.
22.25 Souffrez les petits enfants. O.
23.15 Athlétisme. Grand Prix IAAF.

FRANCE 3

- 16.55 Masada. Téléfilm. Boris Sagal. [1/4].
18.25 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.15 Le Journal du Tour.
20.30 C'est mon choix ce soir.
21.00 Recto Verso. Film. Jean-Marc Longval. O.
22.30 Météo, Soir 3.
22.55 Vie privée, Vie publique.
0.45 Les Séries de l'été. Histoire du Vatican. [2/3]. 1962 : La révolution dans l'Eglise, le Concile.

CANAL +

- 16.15 Saint-Cyr. Film. Patricia Mazuy. O.
► En clair jusqu'à 20.10
18.10 Animasia. O.
18.40 Spin City. O.
19.05 Le Journal.
19.15 Best of Nulle part ailleurs. O.
20.05 Le Zapping.
20.10 Daria. O.
20.35 L'Ombre d'un soupçon. Film. Sydney Pollack. O.
22.45 Corridas. El Juli à Madrid.
0.20 L'Eté des docs. Le Phénomène El Juli.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Sissi, l'impératrice assassinée. Forum
22.00 Foot, une ville, deux clubs. Forum
23.00 Fous d'Inde. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Archimède. Voir : Manipulation génétique. Sciences animées : Petit précis de génétique. Expérience : Plante transgénique. Brève : Nouvelle cuisine. Risques et périls. Brève : Au supermarché. Application : L'avenir des OGM. Arte
21.05 Temps présent. Echelon, la surveillance totale. TV 5
22.15 Jour après jour. Vivre un succès soudain. Moins après trois mois : Avoir un enfant à tout prix. TV 5

- 23.25 Pourquoi ? Comment ? Invités : Anne Roumanoff ; Paul-Loup Sulitzer ; Marianne James. France 3

- 0.10 Rock Press Club. Spécial Heavy Metal. Canal Jimmy

- 0.50 Zone interdite. Amour, séduction et beauté. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Enigmes et tragédies maritimes. [1/2]. Le naufrage du « Lusitania ». La Chaîne Histoire
17.40 Bienvenue en Ouganda. Planète
17.50 La Dernière Forteresse des balbutiards. Monte-Carlo TMC
18.00 Civilisations. Camelot. La Chaîne Histoire
18.30 L'Actors Studio. Neil Simon. Paris Première
19.00 Biographie. Gerald Ford. La Chaîne Histoire
19.40 Carlos Gardel. L'âme du tango. Mezzo
19.45 Les Mystères de l'histoire. Ivan, pourquoi était-il si terrible ? La Chaîne Histoire
19.55 Le Plomb, l'Encre et la Liberté. Histoire
19.55 Trois petits singes. Odyssee
20.00 Pilot Guides. La Corse, la Sardaigne et la Sicile. Voyage
20.15 Reportage. Le sexe n'a pas d'âge. Arte
20.30 Frank Sinatra « The Voice ». Planète
20.45 La Vie en face. Les Maîtres des Jeux. Arte
20.50 Mary Pickford, la petite fiancée de l'Amérique. Odyssee
21.00 Au-delà de l'horizon. [2/9]. Cook, le labourer du Pacifique. Histoire
21.20 La Science et la Guerre. Suprématie américaine. La Chaîne Histoire

Le Monde TELEVISION

Planète

21.55 Tell me Britannia
En 1981, Bobby Sands, poète-député devenu martyr, meurt au bout de soixante-six jours de grève de la faim. Une mort qui, dans les ghettos catholiques de Belfast, retentit durement. *Tell me Britannia*, réalisé par Jacques Cusin, restitue bien l'atmosphère qui plombait les faubourgs ouest de la capitale de l'Irlande du Nord. Mais, sans fil conducteur, le film se délite et laisse un sentiment brouillon.

- 21.45 Il était une fois la 2 CV. Odyssee
21.55 Tell me Britaania. Planète

- 22.10 Les Mystères de la Bible. L'amour et le sexe dans l'Ancien Testament. Chaîne Histoire

- 22.11 Thema. 1+1, Une histoire naturelle du sexe. Arte

- 22.25 Souffle de lames. Le new musette de Richard Galliano. Muzzik

- 22.40 Doux comme la soie. Odyssee

- 23.35 Dans l'ombre de Moon. Odyssee

- 0.00 Pilot Guides. La Jamaïque. Voyage

- 0.25 Enigmes et tragédies maritimes. [1/2]. Le naufrage du Lusitania. La Chaîne Histoire

- 0.30 Breteuil. A la recherche du temps passé. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 14.20 Cyclisme. Tour de France (3^e étape) : Anvers - Seraing. France 2-Eurosport

- 20.00 Football. Match amical. Bayer Leverkusen (All.) - Liverpool (GB). Eurosport

MUSIQUE

- 19.10 Carte blanche à Gary Hoffman. Festival de Sully-sur-Loire 2000. Avec le Quatuor Ysaye et Roberta Canzian, soprano. Muzzik

- 20.00 Tedi Papavrami à Sully-sur-Loire. Enregistré en juin 2000. Muzzik

- 21.00 Elgar. Concerto pour violon. Enregistré en 1981. Avec Itzhak Perlman, violon. Par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Guennadi Rodjdestvenski. Muzzik

- 22.00 Mark Neikrug. Concert enregistré en mars 1994. Avec Mark Neikrug, piano ; Pinchas Zukerman, violon. Muzzik

- 22.25 Aïda. Opéra de Verdi. Dir. Eliahu Inbal. Avec Manon Feubel, Dolora Zacklik, Alexia Cousin, Vladimir Galouzine, Carlo Guelfi, Giacomo Prestia, Giorgio Giuseppini, Laurent Koehl. France 2

- 23.15 Le Songe d'une nuit d'été. Opéra de Britten. Festival d'opéra de Glyndebourne 1986. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Bernard Haitink. Mezzo

- 23.20 New York Tango. Concert enregistré à Montréal. Avec Richard Galliano, accordéon ; Bireli Lagrene, guitare ; George Mraz, contrebasse ; Al Foster, percussions. Muzzik

- 0.20 Sclavis, Chevillon, Echappart. Europa Jazz Festival du Mans, 1997. Avec Louis Sclavis, clarinette, Bruno Chevillon, contrebasse, Eric Echappart, batterie. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.30 Maria, fille de Flandre. Philippe Triboit. Festival

- 20.35 Dune. John Harrison. [2/3]. O. Canal +

- 21.25 Les Gens de Mogador. Robert Mazoyer. [3/6]. RTBF 1

- 22.00 Les Faux-Fuyants. Pierre Boutron. Festival

- 23.05 La Raçon du pouvoir. Miguel Alexandre. M 6

- 23.35 L'Eté de Zora. Marc Rivière. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 22.15 Nuit Mickro-Ciné. *La Flamme*, de Ron Dyens ; *Rêve de cauchemar*, de Cyril Sebas ; *Playing Possum*, de Peter Salmon ; *Il est difficile de tuer quelqu'un même un lundi*, d'Eric Valette ; *Sheff Life*, de Charles Hendley ; *Walking on the Wild Side*, de Dominique Abel et Fiona Gordon ; *Le Ours*, de Stéphane Aubier et Vincent Patar ; *Buskers musicien de rue*, de Ian Power ; *Ta sœur*, de Marin Valente ; *Le Pilote*, d'Olivier Seiter ; *Mickro-ciné*, le clip, de Lionel Kouro ; *Peau de vache*, de Gérald H. Mathieu ; *Le jour de la première* de Close up, de Nanni Moretti ; *Billy's Ballroom*, de Don Hertzfeldt ; *Spotless*, de Jessica Nilsson ; *Chapacan*, d'Olivia Barco ; *Copy Shop*, de Virgil Widrich ; *Gandy Oral*, de Yann Noix ; *A Heap of Trouble*, de Steve Sullivan ; *Le Tombeur*, d'Olivier Abbou et Bruno Merle ; *Seraglio*, de Gail Lemer et Colin Campbell ; *La relaxation des légumes*, de Marc Bruynbroek-Lautal ; *Les Durs* de Maarit Lalli ; *Wise Words*, de Karen Young ; *In/vidua*, de Nicole Hewitt. Canal +

SÉRIES

- 18.20 Hill Street Blues. Oh ! les enfants. O. TMC

- 18.55 Le Caméléon. A la recherche du passé. O. M 6

- 19.10 La Vie à cinq. Vœux et aveux. O. Téma

- 19.30 S Club 7. L'extraterrestre. Canal J

- 19.55 Homicide. Mensonges. Série Club

- 20.45 Invasion planète Terre. Le messager jardinié. O. 13^{ème} RUE

- 20.50 Ally McBeal. The pursuit of unhappiness (v.o.). O. Téma

- 21.00 Friends. Celui qui écrivait ses vœux (v.o.). O. Celui qui rencontrait l'auteur de ses jours (v.o.). O. Canal Jimmy

- 21.30 Tekwar. La porte du paradis. 13^{ème} RUE

- 21.40 Deuxième chance. The Other End of the Telescope (v.o.). O. Téma

- 21.50 That '70s Show. La collette de Donna (v.o.). O. Canal Jimmy

- 22.15 Twitch City. Je ressemble à Joyce Dewitt (v.o.). O. Canal Jimmy

- 22.25 Le Dammé. Encore. O. Série Club

- 22.30 Geena. Hot Potato (v.o.). O. Téma

Ciné Classics

- 23.05 Le Mariage de minuit. Dans cette adaptation de *Piccolo mondo antico*, roman d'Antonio Fogazzaro, Alida Valli, starlette de dix-neuf ans, se révéla une admirable comédienne. Tout en recréant le climat historique des débuts du Risorgimento, Mario Soldati a filmé subtilement, et dans une atmosphère de trouble et de mystère, la désagrégation d'un couple dont seul le mari continue d'entretenir une illusion romanesque. En v.o.

MARDI 10 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Sissi, l'impératrice assassinée. Forum
22.00 Foot, une ville, deux clubs. Forum
23.00 Fous d'Inde. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Archimède. Voir : Manipulation génétique. Sciences animées : Petit précis de génétique. Expérience : Plante transgénique. Brève : Nouvelle cuisine. Risques et périls. Brève : Au supermarché. Application : L'avenir des OGM. Arte
21.05 Temps présent. Echelon, la surveillance totale. TV 5
22.15 Jour après jour. Vivre un succès soudain. Moins après trois mois : Avoir un enfant à tout prix. TV 5

- 23.25 Pourquoi ? Comment ? Invités : Anne Roumanoff ; Paul-Loup Sulitzer ; Marianne James. France 3

- 0.10 Rock Press Club. Spécial Heavy Metal. Canal Jimmy

- 0.50 Zone interdite. Amour, séduction et beauté. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Enigmes et tragédies maritimes. [1/2]. Le naufrage du « Lusitania ». La Chaîne Histoire
17.40 Bienvenue en Ouganda. Planète
17.50 La Dernière Forteresse des balbutiards. Monte-Carlo TMC
18.00 Civilisations. Camelot. La Chaîne Histoire
18.30 L'Actors Studio. Neil Simon. Paris Première
19.00 Biographie. Gerald Ford. La Chaîne Histoire
19.40 Carlos Gardel. L'âme du tango. Mezzo
19.45 Les Mystères de l'histoire. Ivan, pourquoi était-il si terrible ? La Chaîne Histoire
19.55 Le Plomb, l'Encre et la Liberté. Histoire
19.55 Trois petits singes. Odyssee
20.00 Pilot Guides. La Corse, la Sardaigne et la Sicile. Voyage
20.15 Reportage. Le sexe n'a pas d'âge. Arte
20.30 Frank Sinatra « The Voice ». Planète
20.45 La Vie en face. Les Maîtres des Jeux. Arte
20.50 Mary Pickford, la petite fiancée de l'Amérique. Odyssee
21.00 Au-delà de l'horizon. [2/9]. Cook, le labourer du Pacifique. Histoire
21.20 La Science et la Guerre. Suprématie américaine. La Chaîne Histoire

Le Monde TELEVISION

Planète

21.55 Tell me Britannia
En 1981, Bobby Sands, poète-député devenu martyr, meurt au bout de soixante-six jours de grève de la faim. Une mort qui, dans les ghettos catholiques de Belfast, retentit durement. *Tell me Britannia*, réalisé par Jacques Cusin, restitue bien l'atmosphère qui plombait les faubourgs ouest de la capitale de l'Irlande du Nord. Mais, sans fil conducteur, le film se délite et laisse un sentiment brouillon.

- 21.45 Il était une fois la 2 CV. Odyssee
21.55 Tell me Britaania. Planète

- 22.10 Les Mystères de la Bible. L'amour et le sexe dans l'Ancien Testament. Chaîne Histoire

- 22.11 Thema. 1+1, Une histoire naturelle du sexe. Arte

- 22.25 Souffle de lames. Le new musette de Richard Galliano. Muzzik

- 22.40 Doux comme la soie. Odyssee

- 23.35 Dans l'ombre de Moon. Odyssee

- 0.00 Pilot Guides. La Jamaïque. Voyage

- 0.25 Enigmes et tragédies maritimes. [1/2]. Le naufrage du Lusitania. La Chaîne Histoire

- 0.30 Breteuil. A la recherche du temps passé. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 14.20 Cyclisme. Tour de France (3^e étape) : Anvers - Seraing. France 2-Eurosport

- 20.00 Football. Match amical. Bayer Leverkusen (All.) - Liverpool (GB). Eurosport

MUSIQUE

- 19.10 Carte blanche à Gary Hoffman. Festival de Sully-sur-Loire 2000. Avec le Quatuor Ysaye et Roberta Canzian, soprano. Muzzik

- 20.00 Tedi Papavrami à Sully-sur-Loire. Enregistré en juin 2000. Muzzik

- 21.00 Elgar. Concerto pour violon. Enregistré en 1981. Avec Itzhak Perlman, violon. Par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Guennadi Rodjdestvenski. Muzzik

- 22.00 Mark Neikrug. Concert enregistré en mars 1994. Avec Mark Neikrug, piano ; Pinchas Zukerman, violon. Muzzik

- 22.25 Aïda. Opéra de Verdi. Dir. Eliahu Inbal. Avec Manon Feubel, Dolora Zacklik, Alexia Cousin, Vladimir Galouzine, Carlo Guelfi, Giacomo Prestia, Giorgio Giuseppini, Laurent Koehl. France 2

- 23.15 Le Songe d'une nuit d'été. Opéra de Britten. Festival d'opéra de Glyndebourne 1986. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Bernard Haitink. Mezzo

- 23.20 New York Tango. Concert enregistré à Montréal. Avec Richard Galliano, accordéon ; Bireli Lagrene, guitare ; George Mraz, contrebasse ; Al Foster, percussions. Muzzik

- 0.20 Sclavis, Chevillon, Echappart. Europa Jazz Festival du Mans, 1997. Avec Louis Sclavis, clarinette, Bruno Chevillon, contrebasse, Eric Echappart, batterie. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.30 Maria, fille de Flandre. Philippe Triboit. Festival

- 20.35 Dune. John Harrison. [2/3]. O. Canal +

- 21.25 Les Gens de Mogador. Robert Mazoyer. [3/6]. RTBF 1

- 22.00 Les Faux-Fuyants. Pierre Boutron. Festival

- 23.05 La Raçon du pouvoir. Miguel Alexandre. M 6

- 23.35 L'Eté de Zora. Marc Rivière. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 22.15 Nuit Mickro-Ciné. *La Flamme*, de Ron Dyens ; *Rêve de cauchemar*, de Cyril Sebas ; *Playing Possum*, de Peter Salmon ; *Il est difficile de tuer quelqu'un même un lundi*, d'Eric Valette ; *Sheff Life*, de Charles Hendley ; *Walking on the Wild Side*, de Dominique Abel et Fiona Gordon ; *Le Ours*, de Stéphane Aubier et Vincent Patar ; *Buskers musicien de rue*, de Ian Power ; *Ta sœur*, de Marin Valente ; *Le Pilote*, d'Olivier Seiter ; *Mickro-ciné*, le clip, de Lionel Kouro ; *Peau de vache*, de Gérald H. Mathieu ; *Le jour de la première* de Close up, de Nanni Moretti ; *Billy's Ballroom*, de Don Hertzfeldt ; *Spotless*, de Jessica Nilsson ; *Chapacan*, d'Olivia Barco ; *Copy Shop*, de Virgil Widrich ; *Gandy Oral*, de Yann Noix ; *A Heap of Trouble*, de Steve Sullivan ; *Le Tombeur*, d'Olivier Abbou et Bruno Merle ; *Seraglio*, de Gail Lemer et Colin Campbell ; *La relaxation des légumes*, de Marc Bruynbroek-Lautal ; *Les Durs* de Maarit Lalli ; *Wise Words*, de Karen Young ; *In/vidua*, de Nicole Hewitt. Canal +

SÉRIES

- 18.20 Hill Street Blues. Oh ! les enfants. O. TMC

- 18.55 Le Caméléon. A la recherche du passé. O. M 6

A fonds secrets !

par Pierre Georges

PARFOIS, on aurait, même avec une assiduité digne d'éloge, quelques difficultés à suivre. Ce qu'un magistrat du parquet dit être le droit chemin, un autre magistrat de la Cour de cassation le juge tordu, de procédure incorrecte et abusive. Un avis chasse l'autre. Soit. Attendons.

Autre motif d'ébahissement : un « urgent » de l'Agence France-Presse nous apprend que les trois groupes de l'opposition parlementaire – RPR, UDF et Démocratie libérale – viennent de demander ce lundi matin la suppression des fonds spéciaux, ces fameux fonds secrets.

Bon d'accord. Mais pourquoi maintenant ? Pourquoi si vite ? Pourquoi si fort ? Et pourquoi cette priorité rouge sur ces fonds spéciaux-secrets-abominables-déplorables que la gauche hypocrite ne veut pas supprimer ! Vu qu'elle va puiser dedans pour financer les campagnes électorales à venir ! C'est du moins ce que dit avec une belle fureur presque indignée, et dans un bel élan purificateur, la droite qui, en l'occurrence, ne manque pas d'un certain toupet.

Car voici que cette ouverture en plein juillet de la chasse aux fonds spéciaux, cette humble supplique pour l'abolition estivaire, illico presto, de ce privilège abominable nous laisse sans voix. Sinon sans mots.

Voyons voir comment cette affaire de fonds secrets, et qui ne demandait qu'à le rester, a commencé. C'est simple. On apprend que trois magistrats instructeurs ont été amenés à s'intéresser à la comptabilité d'une agence de tourisme de Neuilly. Que, de leurs investigations, il ressort que certains clients de cette agence voyageaient beaucoup, souvent, fort loin et fort

cher. Ce qui est leur choix, et leur droit. Mais aussi qu'ils ne répugnaient pas, ces clients, à payer ces services en belles et bonnes liasses de billets de 500 francs. Ce qui finit toujours par intéresser les juges. Voire – mais nous n'en sommes pas là – le fisc.

Suite des investigations, donc. Et, des dépositions d'un voyageur de l'agence, il ressort que ces fameux clients étaient, sous les pseudonymes divers et plutôt transparents de Bernolin-Pierac, assez connus en ce pays. A savoir M. Jacques Chirac, sa famille et ses proches. Il ressort également que, entre novembre 1992 et mars 1995, époque à laquelle le patriarche des Bernolin-Pierac n'était plus ministre et pas encore président, mais maire, on voyagea assez pour payer 2 429 000 F en liquide.

Jusqu'à là, donc, des fonds plus discrets que secrets. Mais un communiqué de l'Elysée fit savoir que ces sommes provenaient pour partie de primes théaurisées du temps où M. Bernolin-Pierac était ministre. Et, grâce au décodeur de la vie politique, tout le monde traduisit « fonds secrets ».

Nous y étions. Convaincu ou non par l'explication. Pouvant estimer que, entre fonds secrets de jadis et fonds occultes du moment, notre religion n'était pas faite. Et persuadé, en toute hypothèse, que même secrets les fonds d'Etat ne sont pas faits cinq ans après pour financer les envies d'îles des Bernolin-Pierac. Mais ce qu'on ne pouvait imaginer, c'est que la gauche soit tenue par la droite pour responsable, et déjà coupable, d'abus de fonds secrets ! C'est carrément la politique de la grosse ficelle dans la maison d'un touriste !

Plusieurs accidents relancent le débat sur la réglementation des raves

Un jeune homme est mort, dimanche à Rouen, en tombant du toit d'un hangar où avait lieu une fête

LES RAVEURS sont de nouveau sur la sellette. Moins de quinze jours après le rejet par l'Assemblée nationale du projet gouvernemental de réglementation des fêtes techno, le 27 juin, les incidents et les procédures judiciaires se sont multipliés au cours des derniers jours. Dimanche 8 juillet, un jeune homme de vingt-quatre ans est mort en tombant du toit d'un hangar où se déroulait une *free party*, fête gratuite et clandestine, à Rouen (Seine-Maritime). Situé parmi des entrepôts désaffectés sur la rive gauche de la Seine, l'endroit avait été investi par 1 500 à 2 000 raveurs, samedi soir. Deux organisateurs de la rave ont été placés en garde à vue, dimanche, au commissariat de Rouen, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte par le parquet pour « mise en danger de la vie d'autrui », avant d'être relâchés dans la journée.

A Belfort (Territoire de Belfort), six personnes – dont un ressortissant belge –, qui participaient à une *free party* organisée en marge du festival des Eurockéennes, ont été placées en garde à vue pour trafic

de stupéfiants. D'importantes quantités de drogues ont été trouvées sur elles. Par ailleurs, l'auteur présumé d'un viol commis avec arme est recherché, et des dizaines de procédures douanières pour possession de drogue ont été effectuées lors de cette fête techno, qui a réuni entre 2 000 et 2 500 personnes sur l'aérodrome militaire désaffecté de Malbouhans, à 20 kilomètres de Belfort.

Judi 5 juillet, trois personnes ont été mises en examen à Bordeaux, « pour mise en danger d'autrui et facilitation d'usage de stupéfiants », après une rave organisée le week-end précédent dans une pinède et marquée par plusieurs départs de feu. Animateurs et organisateurs de cette soirée à La Teste-de-Buch (Gironde), les trois jeunes hommes s'étaient présentés spontanément au commissariat d'Arcachon. Après leur mise en examen, ils ont été laissés en liberté. La rave, qui, selon les enquêteurs, a réuni environ 3 000 personnes, aurait pu très mal tourner : les pompiers ont dû intervenir pour circonscrire huit départs de feu dans la forêt, et

1 hectare de pins de la forêt domaniale est parti en fumée au petit matin. Lundi 2 juillet, la municipalité de La Teste-de-Buch avait porté plainte contre X pour occupation illégale de la forêt, stationnement interdit sur les pistes forestières et feux de forêt. Le préfet délégué à la sécurité et à la défense de la Gironde a donné des instructions pour que soit mise en place une politique de répression et de contrôles.

« ASSURER LA SÉCURITÉ »

Ces consignes ont trouvé un écho parmi les responsables politiques partisans d'une ligne dure sur les raves, confortés dans leurs positions par les derniers incidents. Dans un communiqué, Thierry Mariani, député (RPR) du Vaucluse, estime que sa proposition est « plus que jamais nécessaire pour assurer la sécurité des jeunes ». L'amendement visant à réglementer les raves proposé par M. Mariani avait été repris à son compte par le ministre de l'intérieur Daniel Vaillant, dans le cadre de la loi sur la sécurité quotidienne, avant d'être rejeté par les députés

(Le Monde du 29 juin). Evoquant le passage de la loi en lecture définitive, en octobre, M. Mariani a interpellé le gouvernement en lui demandant de réglementer les fêtes techno à cette occasion.

Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, a demandé, lundi, au premier ministre Lionel Jospin de « s'expliquer » sur le refus de la majorité de gauche de légiférer sur les raves. M. Goasguen a estimé qu'après la chute mortelle de Rouen des poursuites pourraient être engagées contre les autorités, et que l'Etat et ses représentants, préfet ou sous-préfet, pourraient « avoir à rendre des comptes ». Selon un sondage publié par *Ouest-France* dans ses éditions du jeudi 5 juillet et commandé par le ministère de l'intérieur, la déclaration préalable des raves que proposait M. Vaillant est approuvée par 69 % des personnes interrogées. Pour 54 % des sondés, le gouvernement a eu tort de renoncer au projet du ministre, contre 33 % qui lui donnent raison.

Frédéric Chambon

Gérard Courtois a été élu président de la Société des personnels du « Monde »

LES CONSEILS d'administration de la Société des rédacteurs, de la Société des cadres et de la Société des employés du *Monde* se sont réunis le 29 juin. Ils ont élu, à l'unanimité, Gérard Courtois président de la Société des personnels du *Monde*, en remplacement d'Alain Fourment, qui a pris sa retraite le 30 juin. Les trois conseils ont rendu hommage à l'action menée par Alain Fourment tout au long des trente-deux ans de sa carrière au *Monde* et, notamment, à la tête de la Société des personnels depuis quatre ans.

Créée en 1997, la Société des personnels du *Monde* constitue une fédération de trois sociétés – des rédacteurs, des cadres et des employés – et dispose d'un siège au conseil de surveillance du Monde SA. Son prési-

dent est, ès qualités, président du Fonds de placement des personnels du *Monde*, détenteur de 5,95 % du capital du Monde SA, dont le développement a permis aux actionnaires salariés de renforcer leur part dans le capital de l'entreprise (40,7 %).

[Né le 3 juin 1949 à Vincennes (Val-de-Marne), Gérard Courtois est titulaire d'une maîtrise de lettres et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (1973). Il a débuté à la Société générale de presse (*Bulletin quotidien*) (1975) et dirigé un périodique de quartier à Paris (1978), avant de devenir rédacteur en chef de la revue *Pour* (1984). Entré au *Monde* en 1986, à la rubrique éducation, il a été responsable de la rubrique parlementaire (1993) puis rédacteur en chef adjoint à la séquence France (1998). Président de la Société des rédacteurs du *Monde* entre 1996 et 1998, il était, depuis, vice-président du Fonds commun de placement des personnels.]

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE** : des heurts opposant des centaines de manifestants aux forces de sécurité ont éclaté, dimanche 8 juillet, en Kabylie (à Tizi Ouzou, à 90 km à l'est d'Alger, et à Azazga, 40 km plus à l'est), trois jours après l'interdiction par les autorités d'une marche de protestation prévue à Alger par la minorité berbérophone. – (Reuters.)

■ **PHILIPPINES** : un des principaux dirigeants du groupe rebelle musulman Abu Sayyaf, auteur d'une série d'enlèvements aux Philippines, a été arrêté dans le sud de l'archipel. Nadmi Sabdula, alias « Commandant Global », et un de ses compagnons ont été interpellés dimanche, a affirmé, sur la radio DZRH à Manille, le porte-parole des forces armées. – (AFP.)

■ **COLOMBIE** : un journaliste colombien, Jorge Enrique Urbano, cinquante-trois ans, a été assassiné, dimanche, dans le port de Buenaventura (Sud-Ouest) par des inconnus qui ont fait feu sur lui à plusieurs reprises, a annoncé la police. Il est le quatrième journaliste colombien assassiné dans le pays au cours des deux dernières semaines. – (AFP.)

Tirage du *Monde* daté dimanche 8-lundi 9 juillet 2001 : 608 420 exemplaires. 1-3

JEU-CONCOURS Le Monde

Quel personnage se cache derrière le dessin d'aujourd'hui ?

Bulletin-réponse et prix à gagner dans les pages de cette édition

PRINTEMPS > INVENTEZ-VOUS

SOLDES
(bientôt finis)

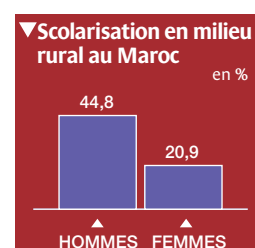
COUP DE BALAI
- 20 %* SUPPLÉMENTAIRES
LES 10, 11, 12 ET 13 JUILLET

*SAUF ARTICLES POINTS ROUGES, LIBRAIRIE, ALIMENTATION ET SERVICES (BOÛTIQUE BLANCHE, VOYAGES...). NON CUMULABLE AVEC D'AUTRES ESCOMPES

PRINTEMPS HAUSSMANN - ITALIE 2 - NATION - PARLY 2 - VÉLIZY 2
LE HAVRE - METZ - NANCY - POITIERS - RENNES - ROUEN

FOCUS

A l'issue des deux premières années de règne du roi Mohammed VI, les Marocains ne voient toujours



pas venir les réformes sociales tant attendues (page IV)

EMPLOI

● Pour Sergio Cofferati, secrétaire général de la confédération syndicale italienne CGIL, le nouveau président du conseil Silvio Berlusconi oublie les salariés et les retraités (page V)

● Economica, maison d'édition fondée par Jean Pavlevski en 1971, fête ses trente ans et 5 000 ouvrages publiés (page VI)



A NOS LECTEURS

« Le Monde Economie » interrompt sa parution pendant les vacances d'été. Prochain numéro : le lundi 3 septembre, daté 4. Bonnes vacances à tous

OFFRES D'EMPLOI

- Gestion et administration p. VII et VIII
- Banques, assurances p. IX
- Conseil p. X à XII
- Ingénieurs p. XIII à XV
- Carrières internationales p. XVI
- Collectivités territoriales p. XVII et XVIII

La lutte contre la cybercriminalité est une aubaine pour l'espionnage industriel. Les Etats-Unis devançant l'Europe

Les grandes oreilles de l'Oncle Sam traînent sur Internet

Les technologies américaines dominent le marché

EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, LES ÉTATS-UNIS ONT PRIS DE L'AVANCE...

SERVEURS WEB SÉCURISÉS (par 100 000 personnes)

UNION EUROPÉENNE	~5
ÉTATS-UNIS	~25

... LES ENTREPRISES FRANÇAISES* SONT ENCORE PEU SENSIBILISÉES...

OÙ EN SONT VOS PROJETS DE CRYPTAGE ?	OÙ EN SONT VOS PROJETS DE SIGNATURE ÉLECTRONIQUE ?
En cours de déploiement: 23%	En cours de déploiement: 28%
Déjà déployés: 6%	Déjà déployés: 5%

... ET S'EN REMETTRAIENT VOLONTIERS À L'ÉTAT

SI VOUS DEVIEZ VOUS REPOSER SUR UNE AUTORITÉ DE CERTIFICATION, À QUI FERIEZ-VOUS LE PLUS CONFIANCE ?

Je fais confiance dès le moment où tout est contractuellement « verrouillé »	31%
Une administration / L'Etat	23%
Un groupement institutionnel ou interprofessionnel (CCI, GIE, fédération, syndicat...)	17%
Je ne fais confiance à personne d'externe	12%
Un opérateur télécom (public ou privé)	8%
Une entreprise publique (ex : EDF, La Poste...)	5%
Une entreprise française utilisant une technologie 100% française	3%
Une entreprise française, utilisant une technologie pas forcément 100% française	1%

*110 grandes entreprises interrogées en mai 2001

Les grandes entreprises sont en train de prendre conscience qu'Internet est devenu, au nom de la lutte contre le cybercrime, un champ privilégié pour « l'intelligence économique », terme politiquement correct pour désigner l'espionnage de leurs activités par les services de renseignement. Savoir qui achète quoi à qui, qui se prépare à fusionner avec qui, intéresse au plus haut point les Etats dont les firmes se livrent une concurrence féroce sur les marchés mondiaux.

Le 25 septembre 2000 à Miami (Floride), les grandes entreprises multinationales réunies par le Global Business Dialogue on Electronic Commerce (GBDe) sur le thème de la sécurité du réseau Internet déclaraient « s'opposer à tout espionnage industriel mené par les Etats au profit des intérêts commerciaux de leurs entreprises ou de leurs nations ». Le GBDe prenait note du « développement d'outils d'investigation détenus par les gouvernements pour combattre le cybercrime », et recommandait que gouvernements et entreprises « coopèrent à l'établissement de lois et de conditions transparentes d'emplois de ces outils » afin de « maintenir la confiance, la confidentialité et la viabilité des activités économiques ».

Avec le développement du « Business to Business » (B to B), Internet devient le principal vecteur de transactions entre grandes entreprises. Le développement concomitant du cybercrime – 13 % des entreprises européennes victimes de la criminalité économique en 2000 l'ont été par le biais d'Internet, selon une étude de PriceWaterhouseCoopers publiée le 3 juillet – incite à rechercher des solutions pour sécuriser ces transactions. Un tel effort ne peut laisser indifférent les services de renseignement... « Il est facile de comprendre, remarque un haut fonctionnaire français, que les Etats privilégient des solutions en lesquelles ils ont confiance », entendez « transparentes » à leurs systèmes d'écoute.

La multiplication de solutions hétérogènes met cependant en péril ce qui fait la force d'Internet, à savoir la possibilité de dialoguer à l'aide d'un protocole de communication unique ou « interopérabilité ». D'où la recherche de solutions globales pour essayer de garantir cette dernière. Les banques, un moment mises à mal par les possibilités de désintermédiation offertes par le commerce électronique, voient là l'occasion de reconquérir leur rôle de tiers de confiance.

La concentration des documents de transaction sur d'immenses bases de données centralisées intéresse au plus haut point les services de renseignement. L'importance du programme Echelon – dont l'objectif était d'écouter les lignes téléphoniques mondiales – montre que les services américains ne lésinent pas sur les moyens. Nombre d'observateurs craignent que l'activité déployée actuellement à Washington pour mieux coordonner les initiatives publiques et privées, nationales et internationales, de lutte contre la cybercriminalité, ne soit au mieux les prémisses, au pire la preuve, de la construction d'un deuxième Echelon, consacré cette fois à l'écoute d'Internet.

L'Europe peut-elle riposter à ce qui ressemble fortement à une offensive majeure des Etats-Unis dans la guerre économique transatlantique ? Dans la mesure où cette offensive s'appuie sur l'avance technologique américaine, une des voies possibles est de « favoriser l'émergence d'un marché européen

pour les produits et solutions de confiance », explique-t-on au secrétariat d'Etat français à l'industrie. C'est le sens de l'appel à projets Oppidum, lancé par le secrétariat d'Etat et reconduit pour deux ans avec un budget de 40 millions de francs. La Commission de Bruxelles a initié son propre appel à projets dans le cadre du programme Safer Internet Action Plan, tandis que ses services planchent sur des normes technologiques communes en matière de signature électronique.

Mais la Commission, comme les gouvernements, hésite à imposer aux entreprises l'obligation d'adhérer à des systèmes de sécurité dont la racine serait située à l'échelle nationale ou européenne. D'une part, parce que les services de renseignement de chaque Etat ne sont pas exempts du soupçon qui pèse sur leurs homologues américains ; d'autre part, parce que ce serait aller contre « les lois du marché ». Scrupule ou naïveté ?

Antoine Reverchon

ESAM

2ème CYCLE

DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ASSISTANTS DE MANAGEMENT

TITRE HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT NIVEAU II

RECRUTEMENT À BAC+2

- Formation polyvalente de haut niveau à la maîtrise des techniques de gestion, finances, marketing, ressources humaines
- 6 mois de stages en entreprise, en France ou à l'étranger
- Préparation du diplôme de l'EMA (European Management Academy)

ESAM - Ecole Supérieure d'Administration et de Management
12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris
Tél. 01 40 03 15 20
Informations : 01 40 03 15 69

GROUPE IGS

CRYPTOLOGIE

Questions-réponses

1 Comment fonctionne en France la signature électronique ?

La loi du 13 mars 2000, qui transpose une directive européenne de décembre 1999, a donné à la signature électronique une validité juridique identique à celle de la signature manuscrite. Un décret du 30 mars 2001 définit les critères selon lesquels une signature électronique est jugée sécurisée ; cinq arrêtés, attendus pour septembre, devraient préciser les caractéristiques techniques et légales des dispositifs permettant de respecter ces critères.

Pour apposer sa signature électronique à une transaction réalisée par Internet, une entreprise utilise une Public Key Infrastructure (PKI), qui dispose, d'une part, d'une clé de cryptage privée, qui lui est propre et qu'elle garde secrète, d'autre part, d'une clé publique, qui lui est également propre mais qu'elle peut diffuser. Dans une transaction, l'entreprise émettrice utilise ses deux clés : la clé privée lui permet de crypter le document ; la clé publique permet au destinataire de vérifier l'identité de l'émetteur, de renvoyer à ce dernier sa propre clé publique à fin d'identification, et de recevoir le document crypté avec la clé de décryptage (le tout en temps réel).

Mais il est facile pour un pirate de générer des couples de clés publique et secrète associées. Comment être sûr que la clé publique est authentique ? Une solution consiste à faire signer la clé publique par une autorité certifiant son appartenance à un individu. Ce « certificat électronique » délimite également le champ des habilitations du porteur de la clé (nature et durée). Les conditions dans lesquelles ces tiers de confiance pourront exercer leur activité seront précisées par les arrêtés à venir.

2 Comment fonctionne le cryptage ?

Une clé de cryptage est une suite de bits (0 et 1) qui forme un nombre. Plus il y a de bits, plus la clé est « longue » et solide, un pirate devant tester toutes les combinaisons possibles pour la « casser ». Une clé de 40 bits présente 2⁴⁰ (plus de 1 099 milliards) combinaisons, une clé de 128 bits 2¹²⁸. Selon les spécialistes en cryptologie, en 1995, un pirate individuel était en mesure de « casser » des clés de 45 bits, une grande entreprise des clés de 70 bits, et des services secrets des clés de 75 bits ; mais les moyens de déchiffrement de ces derniers ont depuis considérablement augmenté... La solution la plus utilisée par les concurrents ou les « services » consiste toutefois à

se procurer les clés privées par des moyens on ne peut plus traditionnels : corbeille à papier fouillée, agenda subtilisé, « taupage », etc.

3 Quel est l'encadrement juridique du cryptage en France ?

Les seules technologies de sécurisation soumises au contrôle de l'Etat sont celles qui intègrent de la cryptologie. Ce contrôle est exercé par la direction centrale de la sécurité des systèmes d'information (DCSSI), qui dépend du secrétariat général de la défense nationale, un service du premier ministre. L'utilisation et l'importation de clés inférieures ou égales à 40 bits sont libres, mais leur fourniture doit être « déclarée » à la DCSSI par l'émetteur ; utilisation, importation et fourniture doivent être « déclarées » si la clé est inférieure ou égale à 128 bits. Si la clé est supérieure à 128 bits, ces trois opérations doivent faire l'objet d'une « autorisation » qui n'est délivrée que si la DCSSI a eu la possibilité de « décortiquer » le système.

La loi sur la société de l'information, en discussion, devrait supprimer ces contrôles, mais introduirait l'obligation pour l'utilisateur de mettre ses clés de cryptage à la disposition des services de l'Etat en cas de besoin, et autoriserait ces derniers à utiliser « tous les moyens » pour les obtenir si l'utilisateur ne les fournit pas...

Par ailleurs, les arrêtés concernant la signature électronique devraient confier à la DCSSI la procédure d'agrément des tiers de certification et la vérification de la conformité des systèmes de certification aux critères de sécurité définis par le décret du 31 mars 2001.

4 Quelle est la législation au niveau international ?

Les accords de Wassenaar, signés aux Pays-Bas en 1995 entre 33 pays pour réglementer l'exportation d'armements et de technologies « duales » (usages civils et militaires), concernent également la cryptologie. Tous les Etats possèdent plus ou moins l'équivalent de la DCSSI française (NSA aux Etats-Unis, BSI en Allemagne, CESG au Royaume-Uni). Des négociations multilatérales ont permis de définir des « critères communs » d'évaluation des systèmes, et ont abouti en 1999 et 2000 à la reconnaissance mutuelle des autorisations délivrées par ces différentes entités. Cette reconnaissance fonctionne pour tous les produits de cryptologie entre les pays européens, et pour les produits de niveau de sécurité 1 à 4 (sur une échelle de 7) entre l'Europe, les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

La sécurité sur Internet : le marché de l'angoisse

Le basculement des transactions sur le Réseau pousse à des systèmes de plus en plus centralisés

Faites-moi peur et je vous crée votre marché. » C'est par ce raccourci ironique que Daniel Kaplan, délégué général de la fondation Internet Nouvelle Génération, tête chercheuse de divers acteurs du commerce électronique, décrit la montée en flèche de l'angoisse sécuritaire qui étirent les entreprises engagées dans le e-business. Si bon nombre de grandes entreprises réalisaient déjà la plupart des transactions avec leurs fournisseurs, leurs clients et l'administration sur support électronique – les « échanges de données informatisées » (EDI) –, elles le faisaient à travers d'infrastructures bilatérales où la confiance était construite a priori entre partenaires connus.

L'avantage retiré d'un basculement sur Internet est de faire passer toutes les transactions par une seule infrastructure, qu'il n'est donc plus nécessaire de modifier lorsque le partenaire change. Mais l'inconvénient, c'est la disparition de la confiance : qu'est-ce qui peut garantir, dans une structure totalement ouverte comme Internet, que c'est bien mon client qui passe commande, que le document électronique que j'ai signé ne sera pas lu ou modifié par un concurrent, qu'il est juridiquement valable en cas de contentieux ?

« HUILE DE SERPENT »

Les solutions ne manquent pas : pare-feu contre les intrusions et les virus, cryptage, réseaux privés virtuels (VPN) et – plus récemment – signature électronique. Editeurs de solutions (VeriSign, Entrust, Baltimore, RSA...), cabinets de conseil (PriceWaterhouse avec BeTruste...), banques (Banques populaires avec Click & Trust...), mais aussi opérateurs de télécommunications (France Télécom avec Certplus), logisticiens (La Poste avec Certinomis), places de marché (Achat

Pro...), industriels (Thalès avec CashWare), chambres de commerce (ChamberSign) se ruent, généralement en s'associant, sur ce marché de l'angoisse.

Le foisonnement de l'offre laisse les entreprises perplexes. Selon Arthur Andersen, 4 % seulement des directeurs informatiques de grandes entreprises françaises estiment que « les produits du marché correspondent complètement à leurs attentes » en matière de signature électronique, produits que 52 % admettent... « ne pas connaître suffisamment » ! Les chiffres sont respectivement de 11 % et 43 % en matière de cryptage.

Trois impératifs

« En matière de sécurité électronique, il existe trois types de marché », explique Michel Lacoste, directeur pour l'Europe du Sud de VallCert, l'un des principaux fournisseurs américains de solutions.

Le premier, traditionnel, couvre la gestion de mots de passe, l'encryption de messages, la protection contre les intrusions ou les virus.

Un deuxième marché, celui du certificat électronique, s'est développé grâce à la directive européenne et aux lois nationales qui ont fait acquiescer à la signature électronique la même valeur juridique que la signature manuelle.

Le troisième est celui des infrastructures de confiance pour les communautés d'intérêt, financières, gouvernementales, industrielles, logistiques, etc. Ces infrastructures offrent électroniquement la garantie d'être en relation avec la bonne personne (validation), que celle-ci soit toujours autorisée à utiliser ses prérogatives dans le processus d'échange (habilitation), que la communication se fasse en toute confidentialité (encryption), que le contenu et/ou le contenant de l'échange soit correctement et juridiquement horodaté, signé et archivé (notarisation).

« En fait, note Daniel Kaplan, il est difficile de déterminer les niveaux de sécurité réellement nécessaires, d'ailleurs variables selon qu'il s'agisse du système informatique, de confidentialité des contenus, d'authentification des parties ou de conservation des documents... », alors que les prestataires tendent à proposer des « solutions intégrées » et une « sécurité maximum ». De plus, le marché regorge d'« huile de serpent », comme disent les spécialistes du cryptage pour désigner les remèdes de charlatan. Enfin, les entreprises reculent devant le coût de la migration de leurs applications vers de nouveaux systèmes, aussi fiables soient-ils. « Le coût de la non-sécurité reste, dans bien des cas, inférieur à celui de la sécurité », remarque Daniel Kaplan.

Même si, par miracle, une technologie se révélait être fiable à 100 %, la question de la sécurité resterait entière, car elle est aussi et surtout une question d'hommes et d'organisation. La principale difficulté rencontrée par le déploiement des clés de cryptage et des certificats est la gestion de l'attribu-

tion de leur usage... au sein même de l'entreprise : « Quand on voit que les organisations peinent à tenir leurs annuaires à jour, vous imaginez ce que peut être la gestion de clés dont le détenteur peut perdre les codes, les laisser traîner sur un bout de papier, quitter l'entreprise pour un concurrent, et ce 24 heures sur 24 ! », s'exclame Tuyen Vu, responsable « gestion des risques technologiques » chez PriceWaterhouseCoopers en France.

Au final, comme l'explique Eric Blot-Lefèvre, président d'X-Cert, société spécialisée, « la prolifération des formats, des cryptages et des protocoles de communication en mode propriétaire destinés à protéger chaque communauté des concurrents ruine du même coup le libre échange sur le Web ».

D'où les deux concepts aujourd'hui mis en avant : l'externalisation des systèmes de sécurité auprès d'un prestataire « tiers de confiance » qui attribue, authentifie et gère les certificats, transporte, date et conserve les transactions, et surtout organise l'interopérabilité des systèmes.

« L'avenir du commerce et de la finance électronique, explique Eric Blot-Lefèvre, est fondé sur des infrastructures de sécurité et de confiance interopérables entre les tiers de confiance, les banques et les entreprises. » Mais dans une économie mondialisée, l'interopérabilité parfaite ne peut être obtenue que si tous les partenaires « adoptent une méthode de communication sécurisée identique basée sur une racine de cryptage unique », poursuit-il. La tendance est donc à la création de systèmes centralisés assurant la reconnaissance mutuelle du bas en haut d'une pyramide de certificats. En laissant une question ouverte : qui contrôlera le sommet de ces pyramides ?

A. R.

Identrus, réseau de confiance ou cheval de Troie ?

L'idée a été lancée dès 1994 par Bankers Trust, une grande banque américaine. Objectif ? Créer un réseau d'établissements financiers qui garantirait à leurs clients la sécurité des transactions sur Internet. Fin 1997, Global Trust Enterprise (GTE) voit le jour et reçoit, en octobre 1998, l'adhésion de sept banques (ABN Amro, Bank of America, Barclays, Chase Manhattan, Citibank, Deutsche Bank, HypoVereinsbank). Rebaptisée Identrus en avril 1999 (www.identrus.com), l'initiative a été rejointe depuis par 38 autres banques et institutions financières dont, pour la France, BNP Paribas, le Crédit agricole, le Crédit lyonnais et la Société générale. Ensemble, elles génèrent 70 à 75 % de l'activité bancaire mondiale...

Pour sécuriser une transaction, les certificats électroniques des deux parties remontent auprès de leur banque respective ; ceux des banques remontent à une racine unique détenue par Identrus, qui garantit ainsi, en temps réel, l'ensemble de la transaction, et propose également des services de notarisation. Par un accord avec Microsoft, l'accès à l'infrastructure

Identrus devrait figurer dans l'offre standard de la firme de Bill Gates dès 2002 : les PME pourraient alors entrer dans ce système planétaire.

Ce fonctionnement pyramidal et centralisé suppose l'interopérabilité parfaite des systèmes de sécurité : c'est même l'argument principal d'Identrus. Mais c'est aussi là que le bât blesserait...

FAILLES

La concentration de données sur les transactions entre entreprises dans un système d'information unique « donnerait à qui y aurait accès plus de pouvoir que tout organisme national ou international de régulation financière », observe-t-on au ministère français de l'industrie. Qui vise-t-on ? Identrus a choisi les normes de sécurisation définies et contrôlées... par les autorités américaines et canadiennes. « On peut légitimement s'inquiéter, note un haut fonctionnaire français. Jusqu'où un gouvernement peut-il faire confiance à ceux qui vont auditer ce système ? » D'autant que les documents conservés tom-

bent sous la juridiction de l'Etat qui abrite le service d'Identrus, et permet à cet Etat, à la demande de la justice ou pour des raisons de « sécurité nationale », de se les faire livrer en clair.

Ecartant tout risque de perte de souveraineté des Etats, Eric Blot-Lefèvre, président de Xcert, rappelle que « Identrus admet aussi les normes de sécurisation européennes dans le cadre de la reconnaissance mutuelle des autorisations de cryptage entre l'Europe et les Etats-Unis ».

Le risque est jugé suffisamment important pour que l'administration française ait cru bon de rappeler discrètement aux grandes entreprises hexagonales qu'il existait des alternatives à Identrus (par exemple la Global Trust Authority, créée sur un modèle proche entre douze institutions financières européennes... dont BNP-Paribas, la Société générale), et pour inviter la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) à se pencher avec attention sur l'accord entre Identrus et Microsoft.

A. R.

Le gouvernement américain cherche à contrôler les systèmes privés

NEW YORK

George W. Bush a annoncé le 9 mai dernier sa volonté de réviser le Plan national de sécurité du cyberspace, à la suite d'un rapport rendu public le 25 avril par le General Accounting Office (GAO), sorte de Cour des comptes dépendant du Sénat américain, qui critiquait les insuffisances du système existant.

Le président des Etats-Unis a insisté sur la nécessité de mieux impliquer le secteur privé dans le futur plan, dont la mise en place sera confiée au Critical Infrastructure Assurance Office (CIAO), dépendant du département du Commerce, alors que le système mis en cause par le GAO, le National Infrastructure Protection Center (NIPC) créé en 1998, est géré par le FBI. Ce changement traduit la migration progressive du contrôle policier de la cybercriminalité vers celui d'une surveillance accrue des activités économiques.

VIRUS

En janvier 1993, un décret présidentiel institue le National Industry Security Program (NISP), qui organise la coopération entre les agences de sécurité américaines,

Le contrôle policier de la cybercriminalité évolue vers une surveillance accrue des activités économiques

Elles encouragent aussi la création, avec l'aide de la Chambre de commerce américaine, du Partnership for Critical Infrastructure Security, une association de 54 grandes entreprises représentant les secteurs essentiels de l'économie (finance, énergie, transports, communications...). Sous l'égide de son président, Ken Watson, cadre du groupe Cisco, les entrepreneurs se réunissent en groupe de travail pour étudier la vulnérabilité et les interdépendances de leurs réseaux. « On imagine, par exemple, des cambrioleurs du Net profitant d'un tremblement de terre pour attaquer nos réseaux », rapporte Ken Watson.

Peggy Lipps, représentante de Bits, une émanation de la « Table ronde des services financiers », un puissant lobby de 150 banques, compagnies d'assurance et sociétés de Bourses installé à Washington, explique comment les experts de Bits mettent à l'épreuve les matériels informatiques, logiciels, réseaux, fournisseurs de service. « Nous étudions les dispositifs de sécurité de chaque couche », indique-t-elle. Les services de l'Etat sont associés à ce travail. « Nous vérifions que nous sommes bien en conformité avec la loi, et comme leurs règles de sécurité sont aussi éle-

Elles encouragent aussi la création, avec l'aide de la Chambre de commerce américaine, du Partnership for Critical Infrastructure Security, une association de 54 grandes entreprises représentant les secteurs essentiels de l'économie (finance, énergie, transports, communications...). Sous l'égide de son président, Ken Watson, cadre du groupe Cisco, les entrepreneurs se réunissent en groupe de travail pour étudier la vulnérabilité et les interdépendances de leurs réseaux. « On imagine, par exemple, des cambrioleurs du Net profitant d'un tremblement de terre pour attaquer nos réseaux », rapporte Ken Watson.

Peggy Lipps, représentante de Bits, une émanation de la « Table ronde des services financiers », un puissant lobby de 150 banques, compagnies d'assurance et sociétés de Bourses installé à Washington, explique comment les experts de Bits mettent à l'épreuve les matériels informatiques, logiciels, réseaux, fournisseurs de service. « Nous étudions les dispositifs de sécurité de chaque couche », indique-t-elle. Les services de l'Etat sont associés à ce travail. « Nous vérifions que nous sommes bien en conformité avec la loi, et comme leurs règles de sécurité sont aussi éle-

Elles encouragent aussi la création, avec l'aide de la Chambre de commerce américaine, du Partnership for Critical Infrastructure Security, une association de 54 grandes entreprises représentant les secteurs essentiels de l'économie (finance, énergie, transports, communications...). Sous l'égide de son président, Ken Watson, cadre du groupe Cisco, les entrepreneurs se réunissent en groupe de travail pour étudier la vulnérabilité et les interdépendances de leurs réseaux. « On imagine, par exemple, des cambrioleurs du Net profitant d'un tremblement de terre pour attaquer nos réseaux », rapporte Ken Watson.

Elles encouragent aussi la création, avec l'aide de la Chambre de commerce américaine, du Partnership for Critical Infrastructure Security, une association de 54 grandes entreprises représentant les secteurs essentiels de l'économie (finance, énergie, transports, communications...). Sous l'égide de son président, Ken Watson, cadre du groupe Cisco, les entrepreneurs se réunissent en groupe de travail pour étudier la vulnérabilité et les interdépendances de leurs réseaux. « On imagine, par exemple, des cambrioleurs du Net profitant d'un tremblement de terre pour attaquer nos réseaux », rapporte Ken Watson.

Elles encouragent aussi la création, avec l'aide de la Chambre de commerce américaine, du Partnership for Critical Infrastructure Security, une association de 54 grandes entreprises représentant les secteurs essentiels de l'économie (finance, énergie, transports, communications...). Sous l'égide de son président, Ken Watson, cadre du groupe Cisco, les entrepreneurs se réunissent en groupe de travail pour étudier la vulnérabilité et les interdépendances de leurs réseaux. « On imagine, par exemple, des cambrioleurs du Net profitant d'un tremblement de terre pour attaquer nos réseaux », rapporte Ken Watson.

Elles encouragent aussi la création, avec l'aide de la Chambre de commerce américaine, du Partnership for Critical Infrastructure Security, une association de 54 grandes entreprises représentant les secteurs essentiels de l'économie (finance, énergie, transports, communications...). Sous l'égide de son président, Ken Watson, cadre du groupe Cisco, les entrepreneurs se réunissent en groupe de travail pour étudier la vulnérabilité et les interdépendances de leurs réseaux. « On imagine, par exemple, des cambrioleurs du Net profitant d'un tremblement de terre pour attaquer nos réseaux », rapporte Ken Watson.

Elles encouragent aussi la création, avec l'aide de la Chambre de commerce américaine, du Partnership for Critical Infrastructure Security, une association de 54 grandes entreprises représentant les secteurs essentiels de l'économie (finance, énergie, transports, communications...). Sous l'égide de son président, Ken Watson, cadre du groupe Cisco, les entrepreneurs se réunissent en groupe de travail pour étudier la vulnérabilité et les interdépendances de leurs réseaux. « On imagine, par exemple, des cambrioleurs du Net profitant d'un tremblement de terre pour attaquer nos réseaux », rapporte Ken Watson.

La signature électronique en panne

La loi américaine sur la signature électronique, dite « E Sign », pour « Electronic Signatures in Global and National Commerce Act », signée par le président Clinton en juin 2001, est appliquée depuis octobre 2000. Mais le boom des transactions – la société consultante de Boston AMR Research annonçait 215 milliards de dollars d'échanges entre entreprises (B to B) en 1999, et 5 700 milliards de dollars en 2004 (!) – n'a pas eu lieu.

La loi E Sign n'impose aucune norme spécifique. Des douzaines de développeurs de logiciels s'emprennent donc de mettre leur propre système de signature digitale que votre assureur-vie ou votre courtier, vous aurez besoin d'acheter trois logiciels différents !

Caroline Talbot

Sorbas von Coester, associé à Salamandre, société européenne de conseil en stratégie

« L'avance des Etats-Unis crée un déséquilibre préjudiciable à l'Europe et à ses entreprises »

« Vous regrettez l'inertie européenne face à une stratégie américaine qui pourrait offrir à l'Etat fédéral et aux entreprises d'outre-Atlantique un avantage décisif face à leurs concurrents en matière de collecte d'information économique. N'est-ce pas une vision quelque peu caricaturale ?

– Il s'agit d'appliquer un principe de précaution. Les risques que le développement des technologies et des stratégies de sécurisation d'Internet fait peser sur la souveraineté des Etats et l'activité des entreprises doivent être évalués. Je constate que, dès 1993, avec la création du National Industry Security Program (NISIP), l'Etat américain a associé ses agences de sécurité (National Security Agency – NSA ; Central Intelligence Agency – CIA ; Federal Bureau of Investigations – FBI) et ses principales administrations (Pentagone, justice, commerce, Trésor) aux entreprises du secteur des technologies de l'information.

» Cette coopération a permis aux Etats-Unis de maîtriser rapidement les technologies-clés, à leurs entreprises de conquérir une position dominante sur le marché mondial des solutions de sécurisation et a pu permettre à la NSA de s'assurer de la transparence de ces solutions. Le nombre d'anciens des "services" figurant aux conseils d'administration de certaines sociétés high-tech du secteur est éloquent : ainsi, 100 % du capital de la société spécialisée Science Applications International Corp. (SAIC) est privé, mais 50 % de son board est composé d'anciens du Pentagone (armée, NSA, CIA...).

» Le second volet de cette stratégie est d'obtenir la diffusion mondiale de ces technologies, en amplifiant la demande (par la coopération internationale contre la cybercriminalité), en libéralisant les exportations de solutions cryptographiques et en procédant parallèlement à un lobbying intense visant à écarter toute solution non américaine. C'est ainsi que ni

la directive européenne sur la signature électronique ni sa transcription en droit français ne retiennent finalement le concept de "racine nationale" des autorités de certification ni ne définissent de technologies appropriées, alors qu'on aurait pu imposer l'emploi de cartes à puce, qui offrent un degré élevé de sécurité mais que maîtrisent moins bien les Américains...

– Mais la libéralisation de la cryptographie effective en Europe comme aux Etats-Unis depuis 1999 ne permet-elle pas aux entreprises d'avoir accès à des technologies moins faciles à « casser » ?

– La lecture de la loi américaine permet de comprendre que l'administration fédérale (Bureau of Export Administration – BXA) dispose des codes à la source de tout logiciel cryptographique exporté. La législation américaine interdit en fait – ce qui semble bien logique d'ailleurs – l'exportation de solutions cryptographiques qui pourraient « menacer la sécurité nationale ». Or, selon la doctrine américaine, la puissance économique est une composante essentielle de la sécurité nationale. Il semble donc logique que les solutions certifiées aux Etats-Unis ou exportées des Etats-Unis soient toutes plus ou moins transparentes pour la NSA.

» On peut certes penser que les autres Etats, lorsqu'ils « décortiquent » un logiciel pour donner leur agrément, procèdent de même. Mais l'avance technologique américaine, notamment en termes de puissance marketing, relayée par les choix parfois naïfs des entreprises et banques multinationales, crée un déséquilibre préjudiciable aux Etats comme aux entreprises européennes.

– Les « services » américains pourraient donc intercepter et lire systématiquement tous les échanges électroniques ?

– C'est un peu plus subtil que cela. Vu les flux énormes d'information circulant aujourd'hui sur Internet, le renseignement doit se

baser sur la détection de signaux (Signal Intelligence). Sans même parler du risque de subversion de la cryptographie, il existe un risque objectif que certaines infrastructures de « sécurisation » des systèmes d'information, à cause de l'architecture et des protocoles adoptés, puissent permettre aux agences de sécurité américaines de connaître l'identité, la date et la fréquence des transactions effectuées entre les entreprises, les banques et les administrations.

» Si Thales passe commande à Siemens, les traces de la transaction pourraient remonter immédiatement auprès de leurs autorités de validation, puis de là jusqu'à la racine du système global de validation, et y demeurer stockées. Certes, le contenu des messages ne peut être connu que si l'on force – de façon illégale – les codes de cryptage, ou si une décision de jus-



Sorbas von Coester

● Sorbas von Coester est associé à Salamandre SA cabinet de conseil en stratégie spécialisé dans les enjeux de sécurité et de souveraineté, et qui compte, parmi ses conseillers, plusieurs anciens cadres des services du renseignement français. ● De nationalité allemande, il est diplômé de l'Ecole polytechnique (1988) et docteur en économie de la London School of Economics and Political Science.

– L'équilibre entre les deux rives de l'Atlantique peut-il être rétabli ?

– Il faudrait pour cela que les gouvernements européens et la Commission aient conscience du problème, qu'ils aient la volonté, et les moyens, de mettre en œuvre une solution. Peu d'Etats, en dehors des Etats-Unis, ont élaboré une doctrine de sécurisation. Au nom du "libéralisme", les gouvernements se refusent à intervenir auprès des entreprises – et les entreprises refusent une intervention de l'Etat – alors que l'administration américaine sait, sur ce chapitre, faire preuve de dirigisme. On développe les technologies dans les laboratoires du Pentagone, puis on les transfère dans le privé avec à la clé une commande publique qui crée d'emblée un marché important. Le marché européen reste encore trop fragmenté pour susciter une offre capable de rivaliser avec la concurrence américaine.

» Le handicap en Europe provient aussi du fait qu'experts du public et du privé rechignent encore à coopérer et que se pose un problème de recrutement et de gestion de carrière dans les "services", alors que la NSA recrute ses spécialistes dans les mêmes universités que les entreprises high-tech et les paie au même salaire. En France, un chef d'entreprise a parfois du mal à prendre au sérieux le fonctionnaire de la DST qui vient lui expliquer les méandres de la sécurité informatique. Les Américains, eux, ont compris que les lois du marché ne doivent l'emporter que lorsqu'elles favorisent leurs intérêts nationaux. »

Propos recueillis par Antoine Reverchon

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

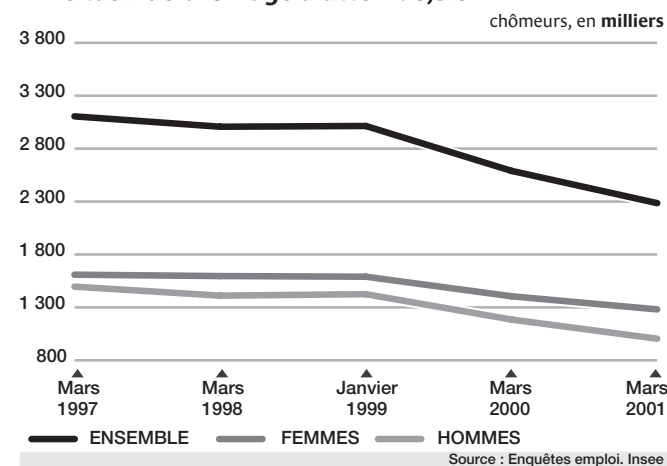
Pour une politique de l'emploi

Coup de semonce ou simple accident de parcours, la (petite) augmentation du chômage enregistrée en mai est, de toute manière, un avertissement encore sans frais. Alors que, au début de l'été, arrivent traditionnellement sur le marché du travail les jeunes qui sortent du système scolaire, cette dégradation peut en annoncer d'autres, passagères ou pas.

Quoi qu'il en soit, une série de succès sur le front de l'emploi vient d'être interrompue. Comme cela coïncide avec un enchaînement de nouvelles qui incitent plus au doute qu'à la morosité, c'est un peu du charme de la confiance qui s'en va. Or la période récente nous avait démontré l'importance, en économie, des facteurs psychologiques. Depuis 1997, le gouvernement de Lionel Jospin en a d'ailleurs beaucoup profité.

Cette fois, un cycle pernicieux s'installe que tout, pourtant, ne justifie pas. Pour le cinquième mois consécutif, l'indicateur du moral des ménages français affiche un léger repli, tandis que l'achat d'automobiles neuves atteint des niveaux record. Lau-

Le taux de chômage a atteint 8,8%



rent Fabius ne cesse de rabaisser les perspectives de croissance, en France, pour 2001. Elles étaient de 3,3 % à l'origine, et les voilà, de proche en proche, ramenées à 2,5 %, quand l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) table maintenant sur 2,3 %. En d'autres temps, pas si lointains, de tels chiffres auraient presque suffi à notre bonheur : aujourd'hui, ils alimentent la crainte du retour des années de crise.

Faute d'une pédagogie rassurante, à l'instar de son prédécesseur Dominique Strauss-Kahn, qui s'était abrité derrière l'image du « trou d'air » à l'été 1998, le ministre de l'économie et des finances a sans doute contribué au présent vague à l'âme. Il a longtemps voulu croire que l'Europe et la France constitueraient un pôle de stabilité qui serait épargné par les effets du ralentissement américain. La suite a prouvé, avec un temps de retard, qu'il n'en était rien et que la mondialisation a précipité pour conséquence de rendre les économies dépendantes les unes des autres, surtout de la première d'entre elles. Entre autres, on a vu combien l'Allemagne pouvait être vulnérable, dans cet environnement, et comment elle pouvait entraîner ses autres partenaires européens dans des perturbations.

Parmi ceux qui s'en remettaient presque exclusivement aux vertus de la croissance, plus personne ne doute que la faiblesse du dynamisme économique ne vienne désormais enrayer le mouvement de baisse du chômage. C'est, au passage, ce que vient de rappeler l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son rapport 2001 sur les Perspectives de l'emploi. Mais c'est aussi ce que constate l'office européen de statistique Eurostat, pour qui le taux de chômage est resté inchangé en mai dans la zone euro, comme dans l'Union européenne des Quinze.

Maintenant que les signes avant-coureurs d'une reprise semblent se manifester outre-Atlantique, il s'agirait de « faire la soudure » en attendant qu'elle se confirme, puis qu'elle revienne jusqu'à nous. Autrement dit, il faudrait mener une politique de l'emploi pour ne pas sombrer dans le pessimisme en se murant dans le fatalisme.

Or, en France, les hésitations actuelles montrent qu'on n'en est pas là ou, pis, que les anciennes politiques de l'emploi sont, si ce n'est en sommeil, du moins peu actives. Mais il se trouve surtout que le fléchissement sur le marché du travail intervient à un moment où l'appareil d'Etat se trouve démuné. Les 35 heures, rentrées en application au 1^{er} janvier 2000, ont certainement fini de jouer leur rôle dans la création d'emplois, tout comme les emplois-jeunes, prolongés. Il faudra attendre le 1^{er} janvier 2002, et les mois suivants, pour espérer voir la réduction du temps de travail produire éventuellement des effets positifs dans les entreprises de moins de 20 salariés.

De même, l'entrée en vigueur du plan d'aide de retour à l'emploi (Pare), à compter du 1^{er} juillet, ne trouvera que bien plus tard ses prolongements dans l'évolution des chiffres du chômage, si la réforme de l'assurance-chômage tient ses promesses. D'ici là, sa mise en place pourrait plutôt avoir un impact contraire avec l'arrêt concomitant de certains dispositifs, sans parler des incertitudes qui affectent les dispositifs d'insertion, par exemple.

Mais l'essentiel n'est pas là. Comme cela est patent depuis peu de mois avec le recul conjoncturel de l'intérim, le marché du travail, flexible, est devenu très réactif. A la hausse, quand tout va bien, comme à la baisse, quand les indicateurs s'affaiblissent.

Les portes dérobées des services secrets

Les révélations concernant le système américain d'espionnage planétaire Echelon et plusieurs autres affaires récentes sont propres à nourrir la paranoïa des responsables en sécurité informatique. L'exemple de Crypto AG, une entreprise suisse qui a fourni des moyens de cryptage à plus de 120 Etats, appartient à l'histoire. En 1992, l'arrestation pour espionnage d'un attaché commercial de Crypto AG par le gouvernement iranien devait entacher durablement la réputation d'indépendance de la firme helvétique, soupçonnée d'avoir fourni depuis des décennies les clés de cryptage à la National Security Agency (NSA), les « grandes oreilles » américaines, qui se sont récemment dérobées à une enquête de parlementaires européens sur le système Echelon.

Mais des entreprises à l'audience moins confidentielle ont, elles aussi, été prises en défaut. En novembre 1997, les pouvoirs publics suédois ont appris que le système cryptographique du logiciel Lotus Notes d'IBM, utilisé notamment par les parlementaires et l'administration, mais aussi l'industrie, avait été affaibli pour faciliter le décryptage des courriers électroniques par la NSA, qui disposait d'une partie de la clé de cryptage. Lotus s'est défendu mollement de ces accusations, assurant seulement avoir reçu des garanties que le gouvernement américain n'en ferait pas « mauvais usage ».

Durant l'été 1999, ce fut au tour de Microsoft et de son logiciel Windows NT d'être mis en cause. Un expert en sécurité informatique, Andrew Fernandes, annonce qu'il a découvert deux « clés secrètes » dans le logiciel, dont l'une était dénommée... « NSA Key ». Microsoft assure que cette appellation signifie simplement que cette clé est conforme aux standards imposés par la NSA, mais se défend de « partager les informations que don-

Dans la plupart des Etats, la loi impose de faire auditer les logiciels de cryptage par l'administration

ne cette clé avec des tiers, même avec la NSA ».

Reste l'exemple du logiciel PGP (Pretty Good Privacy), diffusé en 1991 sur la Toile par son créateur, Philippe Zimmermann, qui fut pour cette raison l'objet de poursuites judiciaires de la part des autorités américaines. Réputé inviolable, PGP fit longtemps figure d'alternative aux produits standards, suspectés, eux, d'offrir des back doors, ces portes dérobées permettant aux services américains d'espionner les communications.

BRÛLOT LIBERTAIRE

Mais ce brûlot libertaire fit long feu : en 1997, le chercheur confie son logiciel à Network Associates Inc., qui en édite des versions commerciales, dotées notamment d'un système de dépôt de clés destiné aux employeurs. En février 2001, Phil Zimmermann annonce qu'il quitte NAI, car l'entreprise a décidé de ne plus publier les codes sources du logiciel, dont l'analyse permettrait de se convaincre qu'il ne contenait pas de porte dérobée. L'ex-chercheur du MIT se consacre désormais à la promotion d'OpenPGP, destiné, comme le logiciel original, « à protéger l'intimité et les libertés civiles à l'âge de l'information ».

Dans la plupart des Etats, la loi impose de faire auditer les logiciels de cryptage par l'administration d'Etat, qui leur accorde l'autorisation d'être mis sur le marché. Certains suspectent ces autorités nationales, telles que la direction centra-

le de sécurité des systèmes d'information (DCSSI) en France ou le National Information Assurance Partnership aux Etats-Unis, de repérer des « failles », c'est-à-dire des défauts de sécurité, mais de se garder d'en avertir les éditeurs ou le public, afin de rester les seuls à percer le cryptage des utilisateurs. Ou de rajouter carrément des back doors, plus ou moins à l'insu des éditeurs.

La libéralisation du cryptage, introduite en France à partir de 1999, a conduit à lever progressivement ces contrôles administratifs. A vrai dire, étant donné le développement des moyens de décryptage, back doors et failles n'étaient plus guère nécessaires pour parvenir à « casser » les clés de faible longueur. Les mesures de contrôle sont restées en place pour les logiciels les plus puissants... qui ne reçoivent d'autorisation qu'au compte-gouttes. De plus, la future loi sur la société de l'information prévoit la remise des « conventions secrètes » – les clés de cryptage – à la force publique, soit pour procéder à des écoutes, soit pour mettre au clair des données chiffrées au cours d'une enquête ou d'une instruction judiciaire.

Mais que se passera-t-il lorsque ces conventions secrètes auront été délivrées par un opérateur étranger ? Les entreprises « patriotiques » en seront-elles réduites à se fournir chez les seuls prestataires nationaux ? Dans ce cas, l'offre hexagonale paraît bien réduite, et n'ira pas sans poser de rudes problèmes d'interopérabilité avec les produits américains, qui dominent le marché.

Certains éditeurs de solutions, comme Certplus, tentent une approche transnationale : Gemplus, France Télécom, EADS, le réseau des Banques populaires et, pour ce qui est des logiciels de fourniture des certificats, l'américain Verisign. Encore un cheval de Troie ? « Rumeur lancée par les

concurrents », assure-t-on à Certplus. Le soupçon prend pourtant quelque consistance lorsque l'on sait que Verisign est détenu à 9 % par Science Applications International Corp (SAIC), dont le conseil d'administration comprend pas moins de trois généraux et amiraux, dont Bobby Inman, un ancien directeur de la NSA. Paranoïa, vous dit-on !

Reste qu'il faut se garder de tout manichéisme : au terme d'une compétition internationale qui a duré trois ans, le département du commerce américain a choisi, pour succéder à l'algorithme de cryptage quasi universel DES (Data Encryption Standard), d'origine américaine, un algorithme baptisé Rijndael (Le Monde du 5 octobre), œuvre de chercheurs... belges.

Hervé Morin

Pour en savoir plus

- www.scssi.gouv.fr Site de la direction centrale de la sécurité des systèmes d'information (DCSSI), où figurent les réglementations française et européenne, ainsi que de nombreux documents sur la cryptologie.
- www.nsa.gov Site de la National Security Agency (NSA) américaine.
- www.GBDe.org Site du Global Business Dialogue on Electronic Commerce, qui reflète les positions des grandes entreprises.
- www.codis.lu/saferinternet/home.html Site de la Commission européenne sur les initiatives de l'Union en matière de sécurisation des transactions sur Internet.
- www.geocities.com/openpgp et michel.arboi.free.fr Deux sites non institutionnels sur la cryptologie et les pratiques des services de renseignement.

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : <http://mba.sciences-po.fr> - E-Mail : mba@sciences-po.fr

Les Marocains ne voient toujours pas venir les réformes tant attendues

RABAT

de notre envoyée spéciale

Pour nous, rien n'a changé... » Alors que le roi Mohammed VI fêtera fin juillet ses deux premières années de règne, la rancœur d'Abdellah, 54 ans, marié et père de deux enfants, est infinie. « Ça viendra, espère sa belle-sœur Majouba, 34 ans. Le roi s'occupe davantage des pauvres, des handicapés. Les jeunes ont un espoir. » Mais Abdellah reste sceptique. Cadre dans une entreprise, il perçoit 6 000 dirhams par mois, et sa femme, Sabah, qui est secrétaire, 3 000, soit au total l'équivalent de 5 800 francs. « Cela ne couvre pas tous les besoins, dit-il. La vie est chère. Depuis 1993, je construis une maison. Je n'arrive pas à la terminer. »

L'un des grands soucis d'Abdellah et de Sabah est l'avenir de leur fille Inès, 24 ans, en licence de sciences économiques. Elle voudrait suivre un troisième cycle, « sinon, on ne trouve pas de travail », explique-t-elle. Mais même avec un tel bagage, « des diplômés se retrouvent au chômage, rectifie son père. Obtenir un emploi est une question de piston. Le système des privilèges n'en finit pas. »

En se présentant comme le roi des pauvres, Mohammed VI avait fait naître des espoirs dans le pays plongé dans une grave crise économique et sociale. Le gouvernement a donné des signes positifs sur le plan social. Ainsi, l'an passé, le salaire minimum (smig), qui stagnait depuis quatre années, a été augmenté de 10 %. Une Agence pour la promotion de l'emploi et des compétences (équivalent à l'ANPE en France) vient de naître. Une quantité impressionnante de réformes sont en projet, sans parler des programmes de lutte contre la pauvreté, le travail des enfants. Les besoins sont immenses dans ce pays privé de « tout contrôle populaire depuis quarante ans », comme le dit Abbas El Fassi, ministre de l'emploi, de la formation profes-

La protection sociale ne concerne que 15 % des salariés, et le secteur informel emploierait environ 40 % des travailleurs

sionnelle, du développement social et de la solidarité, et qui appartiera en 2010 à une zone de libre-échange entre l'Union européenne et douze Etats de la Méditerranée.

Actuellement, « 7,5 millions de personnes vivent avec un dollar par jour de revenu » sur une population de 28 millions d'habitants, constate Abbas El Fassi. Le déficit en logements est de 750 000. Le taux d'analphabétisme s'élève à 47 %, celui du chômage à 13 % (20 % en milieu urbain). La protection sociale ne concerne que 15 % des salariés et le « secteur informel » emploierait environ 40 % des travailleurs. Quant au taux de croissance, il vient d'être révisé à la baisse pour 2001, à 6,5 % au lieu des 8,1 % initialement prévus, en raison de la sécheresse qui sévit au Maroc pour la troisième année consécutive.

Conscient de cette crise, le ministre de l'emploi s'implique dans tous

les domaines. « J'ai proposé une réforme de l'administration pour lutter contre la bureaucratie et la corruption ; je demande une réforme de la justice afin que les investisseurs aient confiance en elle. J'ai proposé aussi que l'on ouvre le dossier des privilèges. »

Un ambitieux programme, mais aucune amélioration n'est encore perceptible dans la vie quotidienne des Marocains. Le smig reste faible, à environ 1 100 francs par mois, « et 40 % des salariés touchent moins », dénonce El Miloudi El Mokharek, secrétaire national de l'Union marocaine du travail (UMT), l'une des trois grandes centrales syndicales avec la Confédération démocratique du travail (CDT) et l'Union générale des travailleurs marocains (UGTM).

CODE DU TRAVAIL

Dans les entreprises, le climat social est très conflictuel, parfois extrêmement violent. « Les syndicats ne sont pas reconnus », déplore Mahjoub Benseddik, secrétaire général de l'UMT. La répression est fréquente ; le droit de grève n'est pas réglementé. « C'est tous les jours l'explosion sociale. » Il y a donc urgence à recadrer le droit social.

La réforme du code du travail vient de faire l'objet de deux années de négociations entre le gouvernement, le patronat et les

syndicats. Par deux fois, en 2000 et en 2001, le projet de loi a été déposé devant le Parlement puis retiré, faute de consensus entre les partenaires sociaux. « On bute sur les libertés syndicales et la flexibilité », indique-t-on à la CDT. « Les patrons veulent revenir sur des avantages acquis, comme l'autorisation administrative de licenciement », ajoute Mahjoub Benseddik. Ce qui, selon les syndicats, aboutirait à des licenciements massifs.

De son côté, la Confédération générale des entreprises marocaines (CGEM) veut, explique Mohamed Berhil, secrétaire de la commission sociale, « rigidifier » le barème des indemnités de licenciement, en le limitant à deux ans de salaire, alors qu'aujourd'hui les tribunaux tranchent de façon souvent plus favorable au salarié. Les débats devraient débiter dans les prochains jours à la Chambre des conseillers (équivalent du Sénat, mais où siègent aussi les syndicats).

Le projet d'indemnisation pour perte d'emploi peine lui aussi à avancer, les syndicats y voyant une incitation à licencier. Quant à celui sur l'assurance-maladie obligatoire, il bute sur la question de son financement et de sa gestion. « Le patronat veut confier la gestion aux assureurs privés, nous à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), explique Abdelrazat Afilal, secrétaire général de l'UGTM. Le gouvernement, lui, a proposé que la CNSS se charge des démunis. Nous ne sommes pas d'accord. La caisse sera en déficit. »

L'an prochain auront lieu les élections législatives. Pour le ministre de l'emploi, c'est là le « grand défi : préparer des élections saines et transparentes » car « la démocratie est une condition nécessaire » au développement. Mais certains voient aussi dans cette échéance une explication à la lenteur des réformes, d'ailleurs épinglée par la Banque mondiale.

Francine Aizicovici

Le désespoir des diplômés

Plus de 200 000 diplômés sont au chômage (un sur quatre) au premier semestre 2001, selon le ministère de l'emploi. Un phénomène issu du programme d'ajustement structurel négocié en 1985 avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), qui a stoppé les recrutements de fonctionnaires. « Les diplômés continuent à vouloir entrer dans l'administration », déplore-t-on au ministère. « Faux, rétorque Omar Baaziz, secrétaire général de l'Association nationale des diplômés chômeurs du Maroc (ANDCM), créée en 1991. Nous voulons simplement un emploi respectable, dans n'importe quel secteur. »

En mai, le ministère a admis l'existence de 50 000 postes budgétaires vacants dans la fonction publique, donnant aux diplômés un nouvel espoir, qui ne se concrétise pas. « Tous les jours, un appel à un sit-in est lancé dans le pays, et à chaque fois, proteste Omar Aziz, il y a répression par les forces de l'ordre. »

Souk Es Seb, une « ville marginale » sur la voie du développement

RABAT

de notre envoyée spéciale

En sortant de Rabat, la capitale du Maroc, par le sud, il faut traverser les cités populaires de Temara, et, un peu plus loin, les bidonvilles, avant d'apercevoir le douar Souk Es Seb. Un paysage périurbain classique : maisons inachevées, rues sans bitume, quelques commerces modestes et au loin le minaret blanc d'une petite mosquée. C'est dans ce lotissement de douze mille habitants, situé sur la commune de Mers El Keir, qu'ont été relégués à partir de 1996 les habitants des bidonvilles du centre de Temara, à plus de 20 kilomètres de là. Quand les gens sont arrivés ici, il n'y avait rien : pas de moyen de transport ni d'infrastructure, pas de raccordement à l'électricité ni d'eau potable, pas d'assainissement... Mais, petit à petit, les choses ont commencé à bouger.

CENTRE POLYFONCTIONNEL

L'un des symboles de ce changement, c'est le « centre polyfonctionnel », un petit bâtiment inauguré début 1999 au cœur de cette cité. Dans l'entrée, il y a trois machines à coudre, et à côté, des tables d'écoliers où des femmes et des fillettes attendent la monitrice qui leur enseigne la broderie et la couture. Ce centre, c'est l'une des réalisations initiées à Souk Es Seb par l'association Environnement, développement, action (ENDA) Maghreb, antenne de l'organisation non gouvernementale (ONG) ENDA Tiers-monde, dont le siège est à Dakar, au Sénégal. ENDA opère sur ce site depuis 1997, en partenariat avec Médecins sans frontières (MSF) Espagne.

A Souk Es Seb, comme pour chacun de ses chantiers, ENDA a mis en œuvre, avec MSF, une « démarche participative », indique Lilian Pioch, anthropologue et chargé des programmes urbains d'ENDA Maghreb : enquête auprès des ménages pour repérer les problèmes, réalisation d'une monogra-

Deux organisations non gouvernementales ont commencé à faire bouger les choses

phie, puis organisation d'ateliers de restitution afin de valider les constats. Ensuite il faut définir les axes prioritaires et négocier les projets avec les acteurs locaux et des bailleurs de fonds des pays du Nord. Dans le cas de Souk Es Seb, il s'agit des ambassades de France et de Grande-Bretagne, du ministère des affaires étrangères italien via une ONG et de MSF Espagne. La commune et le caïd (sous-préfet) ont également apporté leur soutien.

Les premières réalisations concrètes ont débuté en 1999, avec la canalisation des eaux usées et l'accès à l'eau potable par l'installation de bornes fontaines. Puis des actions ciblées ont été entreprises. Ainsi, les jeunes de huit à seize ans sortis du système scolaire peuvent bénéfi-

cier d'une « éducation non formelle, dans le but d'intégrer un centre de qualification professionnelle », indique Saïd Kourar, chargé de projets à ENDA. Il y a aussi l'alphabétisation des femmes et l'aide à des activités rémunératrices telles que la tapisserie.

MSF organise pour sa part des séances d'éducation à la santé et prochainement, une « maison d'accouchement » devrait voir le jour. Autre fierté des acteurs locaux, la garderie, où une cinquantaine d'enfants de trois à cinq ans reçoivent une éducation préscolaire. Une structure toutefois fragile, car ses recettes proviennent exclusivement des parents. « C'est le ministère de l'éducation nationale qui devrait financer ce service, mais il est en train de passer la main au privé », constate Saïd Kourar.

Pour autant, les problèmes sont loin d'être tous résolus pour les habitants de cette « ville marginale », comme la femme Magdi Ibrahim, coordinatrice d'ENDA Maghreb. Les revenus des ménages sont faibles. « Il y a plein de petits métiers informels, y compris la prostitution », relève Klara Beyst, coordinatrice de MSF au Maroc. L'habitat

reste précaire. « Au début, les gens ont été autorisés à construire des maisons mais seulement en rez-de-chaussée », précise Lilian Pioch. Certains ont, malgré tout, ajouté un étage, illégalement. Depuis peu, des permis de construire sont délivrés. Mais pour bâtir plus haut, il leur faudra détruire les rez-de-chaussée, afin de creuser des fondations...

Quant à l'électricité, elle n'existe que sur la voie publique, avec des coupures de temps à autre. La gestion des ordures ménagères et des déchets divers, dont la collecte est très irrégulière, reste à régler. « Notre idée est qu'il faut réhabiliter le rôle de l'Etat, en l'amenant à voir les problèmes autrement, par l'appui aux acteurs locaux. C'est à lui d'apporter des ressources, car les communes n'ont pas toujours les moyens », estime Magdi Ibrahim.

ACTEURS LOCAUX

Parmi les acteurs locaux, il faut compter désormais, à Souk Es Seb, avec l'Association des jeunes pour le développement et la culture, créée l'an passé et qui travaille en lien étroit avec ENDA et MSF. Elle s'occupe par exemple d'alphabétisation, organise des manifestations culturelles.

Le 2 juillet, une soixantaine d'enfants sont partis en colonie de vacances sur les plages de Casablanca avec l'association Son bureau compte dix-sept jeunes, dont la plupart sont au chômage. Aussi, ils s'investissent « à 100 % dans cette initiative », affirme Hassan, vingt-quatre ans, président. Leur but : « échanger, apprendre des choses et les transmettre à la population », dit Hicham, vingt-trois ans, le trésorier. ENDA et l'association sont aujourd'hui dans une phase de « cogestion », précise Saïd Kourar, le but étant qu'un jour, elle ou d'autres groupements puissent s'approprier le processus de développement. Alors ENDA pourra partir vers d'autres chantiers.

PENSÉE ÉCONOMIQUE

par Jean-Marc Daniel

Bastiat ou la verve au service du libéralisme

Faut-il éteindre la lumière, en particulier celle du soleil ? Singulière question posée de façon ironique par Frédéric Bastiat dans la *Pétition des marchands de chandelle contre la concurrence du soleil*. Au travers de cette requête imaginaire visant à éteindre le soleil ou à interdire les fenêtres, cet économiste libéral veut montrer l'aboutissement logique et absurde de la démarche protectionniste. Quand ce texte paraît, en 1845, il lui reste cinq ans à vivre, cinq ans particulièrement féconds, puisque, quoique malade, il va rédiger une œuvre considérable d'économiste et de pamphlétaire tout en assumant à partir de 1848 un rôle de député, le tout au service de la liberté, tant économique que politique. Œuvre qui connaît un regain d'intérêt car l'on fête le bicentenaire de Bastiat en ce moment.

Frédéric Bastiat naît le 29 juin 1801 à Bayonne. Sa famille, originaire de Chalosse, combine l'exploitation d'un important domaine agricole et la gestion de maisons de commerce à Bordeaux et à Bayonne. Déjà aisée, elle s'enrichit encore sous la Révolution grâce à l'achat de biens nationaux. Né dans un milieu a priori favorisé, Frédéric Bastiat voit vite sa vie s'assombrir : il perd sa mère à sept ans et son père à dix ; le blocus continental écorne la fortune familiale ; et c'est sans diplôme qu'il quitte le lycée en 1819.

En 1825, à la mort de son grand-père, il se retire sur la partie du domaine dont il hérite. Il devient un notable représentatif de son époque, rappelant en moins ridicule les personnages caricaturés par Flaubert : comme Bouvard et Pécuchet, il se veut modernisateur du monde rural ; comme M. Homais, il admire les Lumières et se fait franc-maçon ; comme Emma Bovary, il est mal marié et se sépare vite de Marie Clotilde Hiart, épousée en 1831 ; comme Frédéric Moreau, il attend son heure et n'aura guère le temps de la savourer.

Il trompe l'ennui de la vie provinciale et la solitude d'un mariage qui se défait en lisant énormément. Lorsque les négociants Bastiat ne valent guère plus qu'une roupie de sansonnet, il décide de se battre pour la liberté et contre le protectionnisme qui a ruiné Bordeaux, Bayonne et ses cousins. Il mène ce combat sur deux fronts. Il s'engage dans la vie publique, se faisant nommer juge de paix en 1831 et élire conseiller général des Landes en 1832, puis député en 1848. Il multiplie les libelles en faveur du libre-échange. En 1844, *De l'influence des tarifs français et anglais sur l'avenir des deux peuples* lui apporte la célébrité. C'est l'amorce d'une longue série de textes qui vont du pamphlet comme les *Sophismes économiques* ou *Ce qui se voit et ce qui ne se voit pas* jusqu'à des œuvres plus théoriques comme ses *Harmonies économiques*.

Frédéric Bastiat défend avec une grande élégance de style des positions qui lui donnent une place à part parmi les économistes de son temps. Alors que ceux-ci concentrent leur réflexion sur la production, c'est-à-dire l'offre de biens, il aborde les problèmes en se plaçant plutôt du point de vue du consommateur, c'est-à-dire des conditions de formation de la demande. S'il est libre-échangiste, ses arguments sont aux antipodes de ceux de Ricardo. Pour ce dernier, l'augmentation de la population oblige un pays fermé aux importations, à mettre en culture des terres de moins en moins fertiles. Le protectionnisme est néfaste du fait des rendements décroissants, notamment de la terre agricole. Frédéric Bastiat nie le problème des rendements décroissants. Le progrès technique améliore sans cesse les processus de production et accroît les rendements. En revanche, il accuse le protectionnisme de maintenir des prix élevés. En baissant les droits de douane, l'Etat fait baisser les prix et augmente donc le pouvoir d'achat.

Frédéric Bastiat décrit un enchaînement positif d'accroissement de la consommation et donc de la production, favorisé par la diminution des droits de douane qui n'est pas sans rappeler les effets multiplicateurs qui seront, plus tard, chers aux keynésiens. Par ailleurs, comme la baisse des droits de douane réduit les ressources budgétaires, l'abandon du protectionnisme impose une révision de la fiscalité, donnant la possibilité de la rendre plus équitable.

De même, Frédéric Bastiat défend une théorie toute personnelle de la valeur. Celle-ci vient du travail chez Ricardo, de l'utilité chez Jevons, de la rareté chez Walras ; pour Frédéric Bastiat, elle mesure le service rendu. S'inspirant d'Adam Smith, il considère que la caractéristique essentielle de l'économie de marché est la division du travail. Si l'homme échange, c'est parce qu'il n'est pas capable de produire lui-même tout ce dont il a besoin. L'existence du marché lui permet de substituer l'achat à l'effort du faire. C'est cet effort épargné qui fixe la valeur des objets et la hiérarchie des prix.

Cette notion de valeur assimilée à la mesure d'un service rendu s'étend à des produits non marchands. L'enseignement public, sans avoir de prix, a une valeur correspondant au service qu'il rend aux familles avec lesquelles l'Etat partage l'éducation des enfants. Quant à sa vision de l'Etat, elle annonce celle de l'école du choix public et les idées qui ont valu à Buchanan un prix Nobel. Il affirme en effet que, comme chaque dépense doit être financée par un impôt, le budget de l'Etat est une simple accumulation de transferts financiers, représentative des rapports de force sociaux. Les élections se réduisent à un affrontement entre ceux qui paient et ceux qui reçoivent.

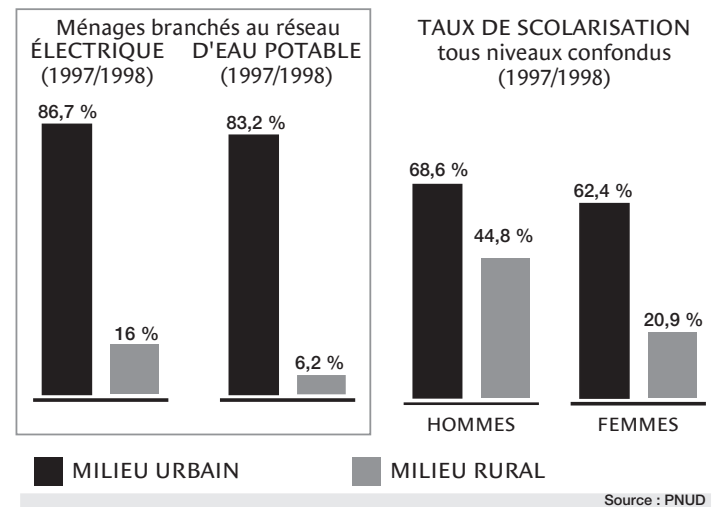
Frédéric Bastiat en tire trois conséquences : la dépense publique a un impact politique mais pas économique, car quand l'Etat dépense plus, le contribuable dépense moins. Puisque la politique est l'art de prendre en compte les intérêts des différents groupes sociaux, il faut que tous ces groupes aient un égal accès à la politique : il est pour le suffrage universel et le vote des femmes. Pour que l'Etat garde une certaine impartialité, il faut éviter de concentrer ses moyens et donc respecter strictement la séparation des trois pouvoirs : Frédéric Bastiat défend l'incompatibilité entre la fonction de ministre, membre de l'exécutif, et celle de député, détenteur du pouvoir législatif.

Affaibli par la tuberculose, il part en 1850 chercher en Italie ce soleil qui l'a aidé à ridiculiser les protectionnistes. Il meurt à Rome le 24 décembre 1850 en s'écriant « la vérité ! », qu'il estimait au bout du compte indissociable de la liberté.

Jean-Marc Daniel est professeur à l'ESCP-EAP.

F. A.

Un bas niveau de développement en milieu rural



Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES !

La situation sur le front de l'emploi s'améliore en Italie. Le taux de chômage a diminué en avril, même si le nord du pays, touché par le ralentissement conjoncturel en Europe, affiche une baisse de sa production industrielle. Le président du conseil a établi un plan de travail en onze points. Les mesures annoncées soulèvent un tollé auprès de la CGIL, la première organisation syndicale de la Péninsule

Sergio Cofferati, secrétaire général de la confédération syndicale CGIL

« Silvio Berlusconi oublie les salariés et les retraités »

« Vous venez de rencontrer le nouveau président du conseil, Silvio Berlusconi, qui affiche sa volonté de concertation. Etes-vous satisfait ?

– Une vraie concertation signifie recevoir les partenaires sociaux et débattre avec eux avant de prendre une décision. Au-delà des belles paroles, le chef du gouvernement nous a informés de ce qu'il avait... déjà décidé et qu'il a annoncé dès le lendemain pour que le Parlement se prononce ensuite.

» C'est la politique du fait accompli, non de la concertation. La discussion avec nous a été inutile. Le « programme pour les cent premiers jours » qu'il nous a présenté ne contient que des mesures en faveur des entreprises et rien pour les salariés et les retraités. Je pense que c'est une erreur, car c'est oublier l'action stimulante que pourraient avoir ces consommateurs en faveur de la croissance si leur pouvoir d'achat augmentait.

» En ce qui concerne le contrat de travail à durée déterminée (CDD), le gouvernement se montre plus pressé que ne l'exige la directive de l'Union européenne (UE), adoptée en avril 2001. Chaque Etat membre dispose d'un an pour la transposer. Silvio Berlusconi propose un délai plus court : cent jours. Derrière cette initiative, il y a la volonté du chef du gouvernement de contourner une tradition bien ancrée en Italie, celle des « contrats nationaux », qui fixent pour l'ensemble de la Péninsule, secteur par secteur, pour chaque forme de travail, les conditions d'emploi.

» Afin de faire plaisir à la Confindustria, la confédération patronale, Silvio Berlusconi souhaite que chaque entreprise puisse fixer ses conditions selon son bon vouloir. Les CDD seraient une première brèche. C'est un choix clair sur le plan politique. Comme l'est celui de distribuer des avantages fiscaux

aux entreprises, sans critère et sans sélection : l'Union européenne a exprimé sur ce dernier point un avis négatif.

– Comment allez-vous réagir ?

– Le projet du texte gouvernemental sur les CDD ne correspond pas à l'esprit de la directive européenne : il nuit aux droits des salariés et introduit une injustice parmi les entreprises de l'Union, en avantageant les italiennes en matière de coûts. Nous allons donc déposer un recours à la Cour constitutionnelle, qui doit garantir la cohérence de notre législation avec celles des autres Etats membres de l'UE, puis un autre recours auprès de la Cour de justice européenne.

– Etes-vous contre la flexibilité et les contrats de travail à durée déterminée ?

– Nous n'avons rien contre les contrats à durée déterminée. Il existe

une loi en Italie, dont la substance a d'ailleurs été jugée identique à la directive de l'UE par la Cour constitutionnelle. Lorsque je dirigeais, en 1984, le syndicat CGIL de la chimie, j'ai été, d'ailleurs, l'un des premiers à m'y conformer. Mais, comme je vous le disais, nous nous opposons à ce que ce projet actuel réduise à zéro le principe de nos contrats « nationaux ».

» Avant l'arrivée de Silvio Berlusconi, les centrales UIL et CISL ont malheureusement adhéré à ce projet, préparé soigneusement par la Confindustria. Le gouvernement a donc provoqué une division du front syndical. Quoi qu'il en soit, la CGIL défendra tout salarié menacé par ce projet, au cas par cas. Comme sur tous les problèmes, pensions, santé publique, gel de la réforme scolaire, travail au noir etc., s'il le faut, mais sans préjugé

et avec rigueur. Enfin, nous attendons de juger sur pièce les prévisions de la loi de finances dont le gouvernement a reporté la publication à la mi-juillet.

– Dès le 18 juillet, vous serez à Gênes pour la réunion du G 8. Ce 9 juillet, vous recevez les insignes d'officier de la Légion d'honneur française. Etes-vous citoyen du monde ?

– Je suis très honoré de cette reconnaissance du gouvernement français. A l'occasion du G 8, nous organisons le 18 juillet à Gênes une réunion de tous les syndicats avec la CISL, la CES et le TUAC (les huit confédérations des huit pays les plus industrialisés), avec des représentants de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Corée, etc. Lors de ce rassemblement, nous définirons les revendications prioritaires afin de donner des règles au pro-

cessus de globalisation avec les pays du Sud.

» La globalisation est positive si elle répond à des règles supranationales en matière de modèles sociaux, sur lesquelles chacun doit s'engager. Ces règles doivent être fixées dans les rapports commerciaux et surtout financiers, pour que les droits de l'homme et du citoyen soient respectés, dans le même esprit, si vous voulez, que celui de la Charte européenne adoptée à Nice. Le 19 juillet enfin, avec le TUAC, nous proposerons donc un document que nous souhaitons soumettre à tous les représentants du G 8 présents, et pas seulement au chef du pays qui accueille le sommet, Silvio Berlusconi. »

Propos recueillis par Danielle Rouard

Les « cent jours » du nouveau gouvernement

Le gouvernement de Silvio Berlusconi a donné, le 28 juin, le coup d'envoi à la réalisation d'un « plan de travail » en onze points pour les prochains cent jours, afin de « donner une secousse à l'économie ». Le président du conseil italien a affirmé qu'il n'envisageait pas de réviser à la baisse l'objectif de croissance annuelle de 2,5 %. Son intention est de faire adopter une partie au moins de son programme par l'une des deux Chambres du Parlement avant la mi-juillet, et le reste à l'automne.

Parmi les mesures, certaines visent le travail au noir afin de le ramener dans la légalité. Des incitations fiscales et des aides aux entreprises comme aux salariés vont être proposées par le gouvernement. La législation sur les contrats de travail à durée déterminée sera libéralisée et accompagnée d'une plus grande flexibilité afin de combattre le chômage.

Concernant l'emploi, l'Italie connaît une fragile amélioration. Les dernières données publiées en juin confirment une décline. Le taux de chômage en Italie s'est établi en avril 2001 à 9,6 %, contre 9,8 % en janvier 2001, selon l'Istat (Institut national de la statistique) ; il s'agit du taux le plus bas observé depuis janvier 1993, date à laquelle il s'établissait à 9,2 %.

L'Istat souligne cependant que cet élan s'est réduit depuis le début de l'année et, signe inquiétant, le nord du pays, plus riche et plus industrialisé, est davantage affecté. L'emploi dans cette région a baissé

de 0,3 %, mais le taux de chômage reste bas (4,1 %) et inchangé par rapport à mars. Dans les régions du Centre et du Sud, il est stable ou en légère diminution. Ainsi, dans le Mezzogiorno, l'emploi progresse de 0,1 % et le taux de chômage passe sous la barre des 20 %, pour s'établir à 19,4 %.

Le tassement dans le Nord est lié au ralentissement conjoncturel. La production industrielle du pays a baissé de 1,9 % en avril par rapport à mars. Pour inverser la tendance, le gouvernement Berlusconi envisage une politique de relance basée sur des réductions d'impôts et le relèvement des retraites les plus basses, aggravant un peu plus le déficit budgétaire.

DÉFICIT

Or la marge de manœuvre est très limitée. L'Italie est l'un des quatre membres de l'Union, avec la France, l'Allemagne et le Portugal, à avoir été mis en garde par la Commission européenne à la fin du mois de juin. Ces pays ont prévu « d'enregistrer un déficit non négligeable en 2001 ». De fait, leur possibilité d'intervention se trouve nettement limitée. Dans ces pays, « les stabilisateurs économiques risquent de ne pas pouvoir être pleinement exploités (...), car cela pourrait porter les déficits à un niveau proche du plafond de 3 % du PIB ». Le centre d'études économiques de la confédération patronale italienne a lui aussi mis en garde le gouvernement sur l'aggravation du déficit des comptes publics.

Dominique Gallois

Et si vos gisements de croissance n'étaient pas là où vous les cherchez ?

La GeoIntelligence : Un nouvel outil décisionnel pour identifier vos futurs gisements de croissance.

Exclusif : le premier système d'information GeoMarketing qui exploite pleinement les résultats du recensement INSEE 99 : 17 000 indicateurs sur les 51 000 nouveaux quartiers IRIS 2000 de 2000 habitants, estimés sur les 230 000 ILOTS INSEE 99. Accédez dès aujourd'hui aux changements majeurs du paysage socio-économique français (individus et entreprises) pour :

- déterminer le potentiel précis de vos zones de chalandise ou territoires commerciaux,
- analyser les paramètres explicatifs de votre activité pour estimer précisément vos potentiels de vente et optimiser vos opérations commerciales et de marketing opérationnel,
- identifier vos gisements de croissance,
- harmoniser votre stratégie e-business avec vos stratégies de réseaux classiques.

Testez les solutions de GeoIntelligence Asterop en ligne sur www.asterop.com, ou appelez-nous au 0825 012 342 (N° Indigo : 0,82 Fht/mn)

Pensez
GeoIntelligence

ASTEROP
Moteur de croissance

L'idée de « travail décent » progresse à l'Organisation internationale du travail

GENÈVE

de notre correspondant
globalement positif», tel semble être le sentiment général au lendemain de la 89^e session de la Conférence internationale du travail qui s'est tenue en juin à Genève. Le pari n'était pourtant pas gagné d'avance si l'on se souvient des affrontements à peine feutrés de la précédente assemblée annuelle quand le ton était monté bien plus qu'il n'est de coutume, lors de l'adoption d'une convention controversée sur le congé de maternité.

Les dossiers abordés cette année n'étaient pas moins délicats, mais visiblement les discussions se sont déroulées dans un climat plus détendu. Peut-être la volonté de dialogue chère à Juan Somavia, directeur général du Bureau international du travail (BIT), y est-elle pour quelque chose, d'autant qu'il ne se lasse pas de rappeler que cette institution internationale est la seule où représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs se retrouvent régulièrement pour examiner ensemble leurs problèmes communs.

Au cours des trois semaines de débats, le déficit de travail décent, le travail forcé, la santé et la sécurité dans l'agriculture, ainsi que la sécurité sociale ont occupé une place centrale. Pour Juan Somavia, « la notion de travail décent est en train de faire son petit bonhomme de chemin dans la perception des nouveaux défis à relever à l'époque de la mondialisation. Elle s'inscrit comme nouvelle norme dans la perspective raisonnée d'une politique de développement nécessaire à la progression des pays du Sud. Une fois clarifiées ses implications pratiques, il est maintenant temps d'aborder les mesures à prendre pour concrétiser le projet ».

Dans le sillage de la sanction sans précédent décidée l'an der-

Les premières normes de santé et de sécurité dans l'agriculture ont été adoptées. Elles concernent 1,3 milliard de personnes

nier contre la junte de Rangoun en raison de la persistance du travail forcé en Birmanie, l'envoi d'une mission de l'Organisation internationale du travail (OIT) chargée d'enquêter sur place a été annoncé pour septembre. Ses membres, nommés par le directeur général, devront présenter un rapport circonstancié en novembre au conseil d'administration (exécutif), qui décidera des suites à lui donner.

En tout cas, tout en poursuivant le dialogue avec la junte birmane, le BIT n'entend pas relâcher la pression au vu des « écarts importants » qui subsistent entre la législation nationale et les conventions

de 1930 et 1948 concernant le travail forcé, la liberté d'association et la protection des travailleurs.

Se référant aux commissions d'enquête créées naguère pour l'Afrique du Sud, la Pologne ou le Chili, Juan Somavia n'en demeure pas moins conscient que « ces situations se résolvent par la démocratie ».

Toujours en rapport avec le travail forcé, le cas du Soudan a également été abordé, la commission de l'OIT y ayant constaté « une situation extrêmement grave qui affecte les droits fondamentaux de l'être humain ». De leur côté, la Biélorussie et l'Éthiopie ont été épinglées pour « atteintes constantes aux droits des travailleurs ».

Les violences répétées dont sont victimes les travailleurs et leurs représentants ont été stigmatisées, notamment en Colombie et au Venezuela. Quarante-six syndicalistes ont ainsi été assassinés en cinq mois et demi en Colombie, où « le climat d'incertitude constitue une entrave sérieuse à la liberté syndicale ». La commission relève que la nouvelle Constitution vénézuélienne est en contradiction avec les normes de l'OIT et presse le gouvernement de Caracas de modi-

fier ces dispositions afin que travailleurs et employeurs puissent élire librement leurs représentants. Le comité de la liberté d'association a encore demandé au gouvernement chinois de libérer plus d'une vingtaine de syndicalistes emprisonnés, dont cinq sont incarcérés depuis 1989, pour avoir tenté de créer des syndicats indépendants.

STRATÉGIE À LONG TERME

Autre point positif de cette session, l'approbation par 402 voix contre 2 et 41 abstentions des premières normes de santé et de sécurité dans l'agriculture. Théoriquement, 1,3 milliard de travailleurs agricoles dans le monde devraient être dorénavant protégés par ces dispositions, une fois la nouvelle convention ratifiée par deux membres de l'OIT. Poursuivant sur la lancée de la convention interdisant les pires formes de travail des enfants, adoptée en 1999, l'assemblée a donné le coup d'envoi à un programme spécial de dix ans qui va débiter simultanément en Tanzanie, au Salvador et au Népal.

Comme l'avait rappelé le 15 juin lors de son passage à Genève la ministre française de l'emploi, Elisabeth Guigou, la dimension sociale de la mondialisation doit désormais devenir l'une des priorités des discussions internationales.

A ce propos, Juan Somavia n'a pas manqué de souligner que, l'OIT représentant « l'organisation la plus démocratique et la plus ouverte du système des Nations unies en raison de sa structure tripartite originale », il lui revenait de prendre la responsabilité des débats afin d'acquiescer une stratégie à long terme. Et d'ajouter, non sans sous-entendu, que « dans sa logique même, l'OIT est en mesure de prendre des décisions, mais il incombe aux gouvernements d'en assumer la responsabilité politique ».

Jean-Claude Buhner

250 millions d'enfants concernés

La Tanzanie, le Salvador et le Népal se sont portés volontaires pour entamer la campagne d'éradication du travail des enfants dans les dix ans à venir. D'après l'Organisation internationale du travail (OIT), 250 millions d'enfants de 5 à 14 ans en sont victimes dans le monde, 60 millions d'entre eux étant astreints à des emplois particulièrement dangereux.

Un programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) a été élaboré, disposant de 200 millions de dollars pour les deux prochaines années. Objectif ? Retirer les enfants du marché de l'emploi, mais aussi les réadapter à la vie normale en les scolarisant.

Parallèlement, l'OIT lance un autre programme en Afrique centrale et occidentale visant à mettre un terme d'ici trois ans au trafic d'enfants. Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), environ 200 000 enfants seraient directement concernés dans la région. Des mesures d'urgence sont prévues pour sauver les victimes des trafiquants et leur assurer un abri temporaire dans des centres de transit avant de les rapatrier, afin de les réinsérer dans leurs communautés.

Les éditions Economica fêtent leurs trente ans et leurs 5 000 ouvrages publiés

Cette histoire est celle d'une création d'entreprise faite un peu par hasard, sans que j'aie, à l'origine, la moindre idée de son objet, raconte en riant Jean Pavlevski. C'était le jour de Pâques 1970, au sortir de la messe célébrée dans une église orthodoxe, je discutais avec quelques amis lorsque l'un d'entre eux eut l'idée saugrenue de me demander ce que j'aimerais vraiment faire dans la vie. A l'époque, j'étais chargé de cours d'économie à l'université de Rouen. Ma réponse fut catégorique : professeur d'université ou rien ; à la rigueur, éditeur ou magistrat. Un an après, jour pour jour, en cette même période de Pâques et au sortir de la même église orthodoxe, je discute avec les mêmes amis. Ils se souviennent de la conversation de l'année précédente et l'un d'entre eux me pousse à entreprendre un projet d'édition ». Pour éditer quoi ? « Des livres d'économie, par di ! A ce moment-là, je préparais les concours d'agrégation. »

PETITS MIRACLES

Va pour l'édition. Mais pour créer une entreprise, il faut une adresse commerciale, un nom en forme de raison sociale et la modeste somme de 20 000 francs (à l'époque) pour démarrer la société. L'adresse, ce sera une petite rue du XV^e arrondissement parisien où, depuis, Jean Pavlevski continue à tenir boutique sur rue davantage que pignon. Le nom ? « Il fallait naturellement qu'il ait un rapport avec la science économique. Je me suis dit qu'économie en latin, ça devait se dire "economica". La marque était trouvée ! » Restait le plus délicat : les 20 000 francs. « Naturellement, je ne les avais pas. Ce sont mes amis qui me les ont avancés. »

Fin 1971, la toute nouvelle entreprise d'édition d'ouvrages d'économie publie ses deux premiers livres : un manuel sous forme de mémoire de doctorat et une thèse sur la croissance économique, ouvrage tiré à 5 000 exemplaires.

Jean Pavlevski, agrégé d'économie, a créé l'entreprise en 1971. Depuis, elle continue à élargir son champ éditorial

L'année suivante, Economica publie trois livres ; en 1973, quatre ! Mais en 1974, l'éditeur doit se contenter à nouveau de trois parutions. Ce n'est pas la croissance qu'il faut gérer, mais la pénurie. « Pour moi, le choix était simple : soit mettre la clé sous la porte, soit trouver le chèque qui me permettrait d'assurer la poursuite de mon activité. C'est là que la chance a joué. » Doublement.

D'abord au Salon de Francfort où, en un après-midi, grâce à son activité parallèle d'importateur de livres étrangers, le groupe américain Mc Graw Hill décide de financer son catalogue, via la publicité. Ensuite sous les traits d'une librairie du Centre Pompidou qui, à la veille de Noël, le contacte pour lui passer la commande urgente qui lui permettra de boucler son budget annuel. « J'étais seul au bureau. En quinze minutes, j'ai gagné le contrat du siècle. C'était mon cadeau de Noël... »

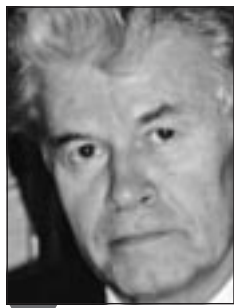
La suite est de celle que connaissent tous les éditeurs, faite de petits miracles (comme encore ce contrat de prestige passé avec la Banque mondiale qui lui confie, en 1974, la publication de sa collection d'ouvrages d'économie), et, parfois, de revers de fortune.

Cet agrégé d'économie originaire de Macédoine est tombé dans l'économie un peu par accident, ce qui n'a rien de surprenant pour qui connaît un peu l'histoire compliquée des Balkans : « C'était sous Tito, à l'époque de la collectivisation ; mon père était en prison et on ne m'acceptait dans aucune école.

C'est grâce au directeur de l'école de sciences économiques de Skopje, un réfugié bulgare, que j'ai intégré cette discipline. »

Il aura publié à ce jour 5 000 ouvrages individuels ou collectifs (dont 3 300 sont encore disponibles). Autant de livres rédigés par plus de 7 000 auteurs (gérés par une cinquantaine de directeurs de collection) spécialisés en économie, bien sûr mais aussi en droit, en histoire et géographie, en gestion (ou diversification, bien réussie, entreprise au cours des années 1980), voire en stratégie. Une matière où Economica, devenue le numéro un du secteur, aura connu quelques surprenants succès d'édition, telle l'invitation à Relire le *Traité des cinq anneaux de Miyamoto Musashi*, écrit par Keiko Yamanaka.

Mais, même si Jean Pavlevski double régulièrement son chiffre d'affaires annuel – et ce depuis quatre ans – dans la collection *Stratégie*, « alors que le secteur des ouvrages d'économie est en baisse,



Jean Pavlevski

● Agrégé en sciences économiques et en gestion, Jean Pavlevski a fondé les éditions Economica en 1971. Elles comptent à leur actif plus de 7 000 auteurs.
● Né en Macédoine en 1937, il vit en France depuis 1960, où il a commencé sa vie professionnelle dans une banque afin de payer ses études.

sans doute faute d'auteurs », c'est bien l'économie qui assure encore sa marque de fabrique. Y compris à l'étranger. De grands économistes américains comme Paul Samuelson, Prix Nobel (qui en est à la seizième édition de son *Premier manuel manuel*), ou Gregory Mankiv, auteur des *Principes de l'économie* (et futur Samuelson, assure-t-on) ont trouvé intérêt à s'éditer chez lui. C'est aussi sa collection d'Economie et statistiques avancées qui fait autorité dans les milieux académiques.

COUPS DE CŒUR

Par ailleurs, il est bien le seul à prendre le risque financier d'éditer, en douze volumes, les œuvres complètes d'Auguste et Léon Walras, ce dernier étant, aux côtés d'Auguste, son père (un des fondateurs de la théorie de la rareté), « l'un des quelques théoriciens dont on peut dire que les travaux ont bouleversé la façon de penser l'économie », insiste Jean Pavlevski. Celui-ci a entrepris de rééditer l'exploit avec la publication (en cours) des œuvres complètes de Jean-Baptiste Say.

A côté de ces monuments de la pensée économique, cette maison d'édition, qui a célébré fin juin ses trente années d'existence, continue à élargir son champ éditorial (la science politique, les sciences sociales), en consolidant des secteurs jugés porteurs (le droit qui dispose d'une nouvelle collection, « Nemesis »). Et en s'autorisant quelques coups de cœur.

Témoin, ce *Drôle de nectar*, rédigé par l'épouse de Jacques Chaban-Delmas pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la drogue et qu'il a décidé d'éditer. Imprimé à 150 000 exemplaires, il s'en est vendu 100 000 exemplaires. De quoi justifier le pari. Et de reverser 1 million de francs à une fondation destinée à lutter contre la toxicomanie. Une initiative qui témoigne autant du sens du panache que de celui des affaires.

Serge Marti

LIVRES

par Daniel Urbain

Le nouvel actionnariat

LA RÉPUBLIQUE DES ACTIONNAIRES,

de Pierre-Yves Gomez
Syros, 218 p., 115 F, 17,53 euros

Exit l'image du « bourgeois ventripotent, le cigare au bec, un sac de dollars à la main ». Aujourd'hui, les actionnaires des grandes entreprises, ce sont « vous et moi, des multinationales et des caisses de retraite, la fermière du Tennessee et la veuve de Carpentras, des collectivités publiques et de grands propriétaires. Une foule cosmopolite... » Et, contrairement aux idées reçues, cet ensemble bigarré n'est pas tout-puissant, mais exerce peu son pouvoir.

En cela, Pierre-Yves Gomez, professeur de stratégie à l'École de management de Lyon, rejoint une thèse, actuellement en progression, faisant de l'actionnaire un acteur social qui s'ignore. Pour en arriver là, il se livre à un historique du gouvernement d'entreprise depuis le XIX^e siècle. Le terrain est connu, mais la synthèse est claire et sans jargon (c'est une vertu de ce livre). Elle débouche sur la mise en cause du gouvernement technocratique des entreprises et son « laminage idéologique » aux Etats-Unis à partir des années 1970, avec l'arrivée des caisses de retraite et des fonds d'investissement sur le marché financier. Chez nous, ce phénomène est plus tardif, car nos entreprises ont longtemps davantage fait appel aux banques qu'à la Bourse. Il apparaît comme une menace, mais il a « aussi permis de faire financer notre développement économique par l'épargne américaine ».

Quel rôle joue vraiment cet actionnariat plus ou moins organisé ? Pour Pierre-Yves Gomez, l'image de l'actionnaire-épouvantail exigeant de la création de valeur arrange beaucoup de monde : les syndicats et la puissance publique (qui peuvent raviver le spectre des « deux cents familles »), ainsi que les dirigeants d'entreprise eux-mêmes (qui brandissent cet épouvantail pour renforcer leur pouvoir). Or ce système de représentation et d'intérêts, auquel les gestionnaires de portefeuilles apportent leur concours, encourage uniquement la fonction spéculative de l'actionnariat. Avec un effet pervers : c'est la hausse du cours de l'action qui détermine la bonne gestion, plutôt que l'inverse.

L'autre voie est celle de l'actionnaire activiste, qui exerce vraiment son droit de contrôle sur l'entreprise. L'auteur distingue le gouvernement de l'entreprise (les mécanismes qui y légitiment le pouvoir) de son management (l'exercice de ce pouvoir). Selon lui, le contre-pouvoir des actionnaires est capable d'assurer « la démocratisation du gouvernement des entreprises ». Il servirait d'ailleurs les sociétés, qui pourraient ainsi légitimer leurs dirigeants et valider leur stratégie au lieu de la confronter immédiatement à une opinion publique imprévisible.

Cette évolution relèverait d'une « poussée inexorable de la démocratie qu'ont déjà connue les sphères civique, politique et sociale ». User de l'actionnariat comme d'un levier pour infléchir les politiques des entreprises n'est cependant pas dans nos mœurs. On voit aussi les réticences que cela peut soulever : pour les contestataires de l'action des grands groupes, c'est pactiser avec le diable. Mais renoncer à cette possibilité prive de moyens d'intervention. On en revient à un dilemme assez classique. Les arguments avancés par Pierre-Yves Gomez méritent toutefois qu'on s'y arrête pour mieux cerner les réalités sous les débats idéologiques que nous aimons tant.

PARUTIONS

● LES ENTREPRISES FRANÇAISES 2001, sous la direction de Christian de Boissieu

Le fort ralentissement que subit depuis plus de six mois l'économie américaine n'est pas uniforme. Il affecte essentiellement l'industrie, alors que les services continuent à afficher – dans l'ensemble – de bonnes performances.

La France connaissant elle aussi une baisse d'activité, il est intéressant de constater que dans l'Hexagone, « en dépit de la réduction de son poids dans l'économie, l'industrie continue d'avoir un rôle moteur pour la croissance », relève Anne Demartini, économiste, coordinatrice avec Carole Deneuve, également économiste, de l'ouvrage *Les Entreprises françaises 2001*, rédigé sous la direction de Christian de Boissieu, au titre du Centre d'observation économique (COE) de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris. Les entreprises industrielles contribuaient encore à 21,5 % de la valeur ajoutée en 1999 (contre 23,8 % en 1980), tandis que les services marchands en représentaient 52,8 % (contre 48,5 % vingt ans plus tôt). Mais, est-il souligné, la mise en opposition entre l'essor des services et le déclin de l'industrie est « réductrice » car elle néglige le rôle joué par l'innovation dans la croissance.

Il ne s'agit là que de l'un des nombreux chapitres de cet ouvrage très complet. Celui-ci passe en revue, d'une part, l'état du système productif français (y compris son image à l'étranger, où il a investi en 1999 quelque 665 milliards de francs, soit 7,5 % du PIB national), ainsi que les performances réelles des entreprises françaises à l'exportation. Il traite, d'autre part, tous les thèmes liés à la nouvelle économie au sens large, ce qui englobe aussi bien l'impact des nouvelles technologies, l'état des lieux du commerce électronique, le financement des jeunes pousses, la création d'entreprises ou encore les fusions-acquisitions.

A noter, dans ce panorama très détaillé, agrémenté de nombreux graphiques et tableaux de référence, une analyse de Pierre Conso, président du COE de 1994 à 2000, sur le gouvernement d'entreprise en France, une contribution d'Elie Cohen, professeur à l'université Paris-Dauphine, sur la création de valeur et un long développement de Carole Deneuve sur le poids des télécommunications dans le secteur français des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Un sujet tout à fait d'actualité (Economica, 185 p., 89 F, 13,57 €).

S. M.

● DIPLÔMÉS MAGHRÉBINS D'ICI ET D'AILLEURS. TRAJECTOIRES SOCIALES ET ITINÉRAIRES MIGRATOIRES, sous la direction de Vincent Geisser

Il est loin, le temps où les Etats maghrébins souffraient d'une pénurie de cadres et de techniciens supérieurs et où les pays européens, en particulier la France, cherchaient à attirer cette matière grise « bon marché » du Sud.

Le contexte actuel a radicalement changé, caractérisé par la montée en flèche du chômage, du sous-emploi et de la précarité chez les Maghrébins diplômés de l'enseignement supérieur. Dans cette période de vaches maigres, liée à la saturation du secteur public non compensée par les recrutements des entreprises privées, diplômés et techniciens sont « paradoxalement trois fois plus nombreux au chômage que les sans-diplôme ».

En parallèle, la France, qui menait jusque-là une politique généreuse d'accueil des étudiants, va, avec la crise des années 1970-1980, durcir sa politique. « Les étudiants maghrébins sont de moins en moins traités par les pouvoirs publics comme une catégorie particulière d'étudiants en France, mais de plus en plus comme une catégorie particulière d'immigrés et d'étrangers », dont la présence est davantage assimilée au « risque migratoire » qu'à un facteur d'enrichissement culturel et intellectuel. C'est l'image du « faux étudiant », du « diplômé de complaisance »...

Plus de quarante ans après la fin de la période coloniale, l'objectif de cet ouvrage est d'appréhender la situation des diplômés, dans la double perspective du retour dans leur pays d'origine et de leur installation dans les sociétés européennes (CNRS Editions, 332 p., 220 F, 33,53 €).

F. A.